NEUCHATEL — No 296 (28 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1968

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE NATIONAL A ENTENDU UN MINUTIEUX EXPOSÉ SUR L'AFFAIRE BUHRLE

M. SPUHLER flétrit les trafiquants d'armes

• LES AUTORITÉS SUISSES ONT ÉTÉ INDUITES EN ERREUR PAR DES AGISSEMENTS TROMPEURS

• Le chef du département politique se dit prêt à revoir le problème des exportations d'armements

Très longuement et sans rien laisser dans l'ombre, M. Spuhler a fait jeudi devant le Conseil national une relation détaillée de l'enquête qui a permis récemment de découvrir le trafic d'armes dont s'étaient rendus coupables plusieurs personnalités de la maison Buhrle-Oerlikon.

Il a tout en condamnant de pareils agissements qui portent tort à la Suisse, expliqué pourquoi en une pareille affaire, l'enquête devait être menée avec tout le sérieux désirable, ce qui prit forcément du temps, compte tenu du fait que la tâche des enquêteurs fut hérissée d'embûches. Nous lisons par le détail, grâce à notre chroniqueur parlementaire, ce que fut cette séance.

Les députés au Conseil national ont entendu, hier matin, les explications du gouvernement sur les exportations illicites d'armes et de munition.

Au nom du Conseil fédéral, qui avait passé toute la soirée de mercredi à mettre minutieusement au point le texte de l'exposé, M. Spuhler devait répondre à deux interpellations, une motion, un « postulat » et trois petites questions urgentes déposés à propos de l'affaire Buhrle.

Les auteurs de ces textes désiraient d'abord être renseignés sur les aspects de cette affaire, sur ses suites judiciaires et politiques, sur les intentions du collège exécutif, quant à la réforme du système de contrôle, sur le bien-fondé ou l'inanité de certains reproches adressés à l'administration.

De ces interventions, retenons celle de M. Riesen, socialiste fribourgeois qui, dans son interpellation a demandé aux autorités de mettre tout en œuvre pour que les vrais responsables soient poursuivis et punis.

Le motionnaire, M. Renschler, socialiste zuricois, invite le Conseil fédéral à présenter un rapport aux Chambres sur les exportations d'armes une fois que tous les éléments du problème auront été examinés par un groupe d'experts indépendants.

Quant à M. Muret, popiste vaudois, il prie le Conseil fédéral d'examiner « quelles mesures pourraient être prises pour mettre en œuvre le principe d'une nationalisation de l'industrie des armements et l'institution d'un monopole de la fabrication d'armes et de munitions en faveur de la Confédération.

LA RÉPONSE DE M. SPUHLER

Le président de la Confédération se déclare d'emblée prêt à donner tous les renseignements que permet l'enquête judiciaire. Il affirme aussi la volonté du gouvernement de « reconsidérer sous ses aspects fondamentaux le problème posé par les exportations d'armes et par l'organisation de la surveillance. »

G. P.

(lire suite en avant-dernière page)

TOUTE LA LUMIÈRE AURA CETTE FOIS ÉTÉ FAITE

Au temps où il était de bon ton de dauber l'institution parlementaire, un familier du sérail avait coutume de dire : « On peut trouver à une Chambre représentative tous les défauts possibles et imaginables, il lui restera toujours un mérite : elle est dans une démocratie une précieuse soupape de sûreté ».

Que l'émotion, voire la passion agite l'opinion publique, une vigoureuse et franche explication au parlement parvient le plus souvent à calmer les esprits, à rasséréner l'atmosphère.

Il devrait en être ainsi, du moins jusqu'au moment où la justice dira son mot, de l'affaire qui, depuis six semaines, inquiète le peuple suisse : les exportations d'armes illicites. Elle fut longuement évoquée, hier au Conseil national et il faut se féliciter que, contrairement à ses premières intentions, le gouvernement ait accepté de renseigner les députés et le pays, avant la fin de l'enquête judiciaire.

x x x

En effet, il n'était plus possible à l'autorité politique de se retrancher derrière le principe de la séparation des pouvoirs à la suite de la dernière péripétie. Il y a quelques jours, on s'en souvient, deux mots ont fait le tour de la presse : « Berne savait ! » Depuis plus d'un an, annonçait le plus sérieux des quotidiens alémaniques, certains services administratifs, certains fonctionnaires étaient informés, ils ne pouvaient ignorer qu'un trafic pour le moins suspect ayant son origine en Suisse approvisionnait en armes certaines troupes engagées dans un conflit dont on ne cesse de dénoncer l'horreur.

Alors, pourquoi avoir tant attendu, pourquoi ces délais ? Du soupçon de négligence à celui de complicité, le chemin n'est pas long. Il fallait que sur ce point au moins, toute la lumière se fît et sans tarder.

Georges PERRIN

(Lire la suite en avant-dernière page.)

Sur la Riviera italienne, à Voltri, il faut des barques pour traverser les rues. (Téléphoto AP)

La pluie tombe sans trêve sur la péninsule

L'Italie est la proie des inondations

ROME (ATS-AFP). — Il pleut presque sans interruption depuis plus de 24 heures sur toute la péninsule italienne. En Toscane où l'Arno est sorti de son lit, la situation est suivie avec une « extrême attention » déclare-t-on à la préfecture de Florence.

Dans la région de Prato, le fleuve Ombrone a atteint la cote d'alerte. Les pompiers et les carabiniers surveillent notamment les localités de Ponte-al-Mulino et Ponte-a-Tigliano où l'Ombrone avait causé d'importants dégâts lors des inondations de novembre 1966. Près d'Arezzo, de nombreuses rivières se sont répandues dans les champs.

De violents orages se sont abattus sur la côte ligure ou le trafic a été sérieusement perturbé durant la journée dans plusieurs localités du littoral notamment Savone, Gênes et la Spezia. A proximité de Gênes une forte marée a coupé momentanément la voie ferrée Gênes - Rome.

Dans la région de Modène, les fleuves Secchia et Panaro se sont également déversés dans les campagnes. Cinq fermes près de la localité de Sant'Ambrogio ont été isolées par les eaux.

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

La gauche et la droite

NUL plus que M. Marcel Regamey n'était mieux qualifié pour traiter de ce problème, assez irritant en lui-même, de la gauche et de la droite en Suisse et dans le monde. Il l'a fait dans un mince opuscule de 122 pages publié par les « Cahiers de la Renaissance vaudoise », qui, par la manière exhaustive et la sérénité ainsi que la droiture de pensée par lesquelles il a approfondi son sujet, vaut à lui seul de gros volumes. Fondateur d'Ordre et Tradition et de la Ligue vaudoise, voici bien trente ou quarante ans, animateur du bimensuel « La Nation » où ses articles font toujours autorité et sont lus et commentés par ceux-là mêmes qui se présentent comme ses adversaires, M. Regamey occupe une place à part dans la pensée romande. On l'a considéré longtemps, et on le considère encore, comme étant d'extrême-droite. Simplification hâtive et, plus encore, aberrante, si l'on donne à ce vocable le sens caricatural qu'il a pris pour désigner des régimes totalitaires, policiers et répressifs.

Dans une première partie, M. Regamey note précisément combien la signification des termes de droite et de gauche est sujette à caution et reflètent des réalités différentes depuis la Révolution française à partir de laquelle ils ont pris naissance. C'est ainsi, par exemple, que le nationalisme, issu de l'esprit jacobin et de Napoléon, puis du principe des nationalités, était de gauche durant toute la durée du XIXe siècle. La droite l'a repris à son compte à partir des années 1900 pour définir la défense intégrale des traditions et des intérêts de la patrie, dont l'indépendance est considérée comme la condition première des libertés humaines.

Ce mot même de liberté qui était autrefois (avec une majuscule) l'apanage de la gauche, a pu être réclamé (au pluriel) par les droites après les excès de la libération et devant l'envahissement étatique du monde moderne. L'homme de droite, a écrit Jacques Maritain, ne connaît ni la justice, ni la charité.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

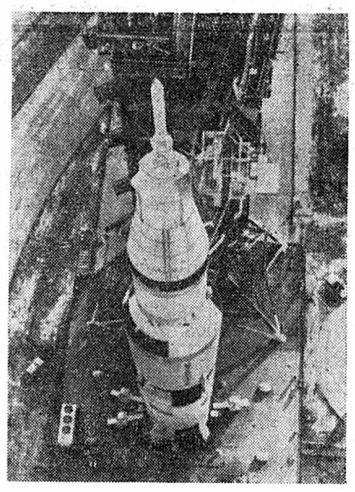

Le plus récent document photographique de la fusée « Saturne 5 » avec la cabine Apollo. (Téléphoto AP)

A QUELQUES HEURES DE L'EXPLOIT HISTORIQUE

Saturne 5: prêt pour l'envol...

ET LA MACHINE, LA PLUS BRUYANTE DU MONDE, SERA SILENCIEUSE POUR LES COSMONAUTES

NEW-YORK (ATS-AFP). — Le bruit formidable engendré par la puissante fusée « Saturne 5 » qui, demain 21 décembre, propulsera « Apollo 8 » dans l'espace, ne risque pas d'endommager la cabine spatiale ou de porter préjudice à ses trois occupants.

Toutes les précautions ont été prises, depuis 1965, par les responsables de la NASA, pour résoudre les problèmes d'ordre acoustique posés par la fusée géante.

A cette fin, les responsables de la NASA ont utilisé une « machine à faire du bruit », capable de produire des pressions acoustiques de plus d'un million de fois supérieures aux sons supportables par l'oreille humaine.

(Lire la suite en dernière page)

Lire aujourd'hui

Grand conseil et Conseil d'Etat

Année axée sur les réalisations sociales

(Pages neuchâteloises)

Des triplées à Riaz

(Page Fribourg-Jura)

Vallée de Joux : enfant tué

(Page Val-de-Travers - Vaud)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE : page 11

LA PAGE DE MADAME : page 14
LES SPORTS : pages 18 et 20

LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO-TV — LES BOURSES : page 25

L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 27

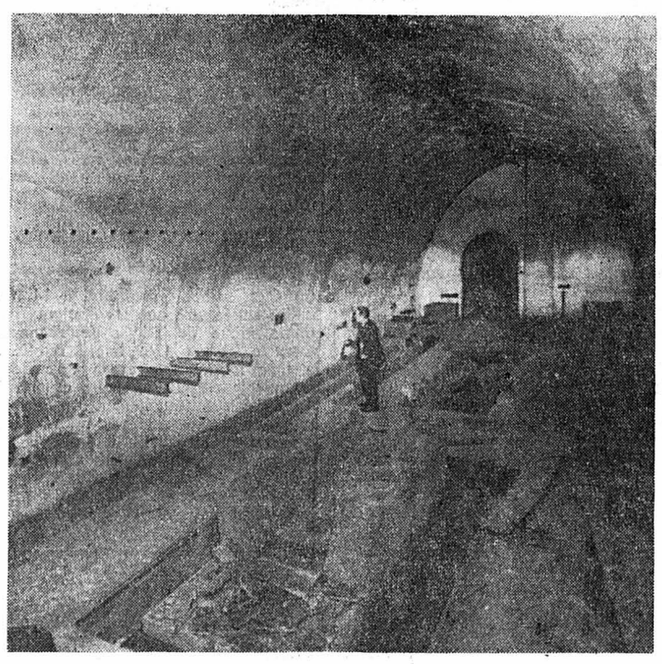

Le terrier du fuhrer

Berchtesgaden, l'ancien « nid d'aigle » d'Hitler se trouve en zone américaine d'occupation. Ce que nous vous présentons aujourd'hui c'est une partie du bunker d'Hitler alors que l'aigle avait déjà perdu pas mal de ses plumes. Cette salle était celle où jadis se trouvaient les installations électriques du bunker. Les Américains en ont entrepris la restauration et cette salle pourra être désormais visitée, mais par les Américains seulement

(Téléphoto AP)

Une greffe indispensable

Jusqu'au sein de la plus petite entreprise, la Suisse, comme d'autres pays, vit à l'heure de la rationalisation. Simplifier les méthodes de production, éliminer les temps morts, réduire les frais de fabrication en greffant sur l'organisation traditionnelle les innovations mécaniques, électriques ou électroniques : tel est l'effort exigé du chef d'entreprise, si l'on veut que celle-ci ne soit pas emportée par le mouvement ascendant des prix et par la concurrence.

Mais rationalisation ne signifie pas forcément robotisation des collectivités humaines qui apportent leur concours à la production. Le souci de tout chef d'entreprise sera de sauvegarder la part de libre épanouissement, de savoir-faire et de talent de chaque ouvrier et employé dans le processus de fabrication, fût-elle ultra-rationalisée.

Dans beaucoup de branches d'activité, cet effort parallèle de rationalisation et de sauvegarde des valeurs humaines essentielles ne se borne plus, d'ores et déjà, à l'entreprise. Il s'étend peu à peu à l'ensemble des divers secteurs industriels. Ainsi, de nouveaux rapports de travail, à la fois verticaux et horizontaux, sont en train de se créer.

La presse suisse elle-même n'échappe pas à cette vaste mutation. L'augmentation rapide des prix de revient de toute nature oblige les journaux, et principalement les quotidiens, à étudier ensemble les mesures technologiques qu'il convient de prendre pour stopper un mouvement de concentration qui risquerait de devenir mortel pour beaucoup.

Le péril sera conjuré, comme l'a montré la discussion qui a eu lieu hier à Zurich, au cours de la réunion de l'Association suisse des éditeurs de journaux, si ceux-ci parviennent à s'entendre pour mettre en commun certains de leurs moyens de production. Il s'agit essentiellement de traduire dans la pratique une innovation technique assez révolutionnaire, la télécomposition. Elle permet à plusieurs ou à un grand nombre de journaux de produire en une seule fois un certain volume de textes de base, au lieu de les réaliser en ordre dispersé, avec la perte d'énergie et d'argent que cela entraîne.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la diversité de la presse suisse, condition fondamentale de la démocratie fédérale, peut être non seulement sauvegardée, mais renforcée. Car l'économie de temps et d'énergie sera mise à profit par les rédactions, qui pourront se consacrer davantage aux enquêtes et aux commentaires sur les événements suisses, fédéraux, cantonaux et locaux. A condition d'« opérer la greffe » avec toute la clairvoyance désirable, l'uniformisation de la presse sera ainsi aisément évitée.

R. A.

Les enfants de Neuchâtel ont dessiné pour vous **LES CARTES DE VŒUX** qui sont en vente à la réception de notre journal

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHATEL

Ivre et déjà mal en point il tombe sur les agents...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mme R. Schaer-Robert, MM. P.-F. Guye et B. Galland, respectivement assistés par Mme J. Eap et Mme M. Steininger qui fonctionnaient comme greffier.

Le 24 août de cette année, F. S. circulait au volant de sa voiture à la rue de l'Evole en direction du centre de la ville. Peu avant la bifurcation de la rue de la Main, il entra en collision avec un véhicule, immatriculé en France et stationné le long du bord sud de la chaussée. Le choc fut violent. Très commotionné, saignant d'un peu partout, F. S., qui titubait sur la route, fut recueilli par une habitante du quartier, Mme A. A.. qui lui donna les premiers secours. Alarmée par l'état inquiétant de son inopiné patient et aussi par le fait qu'une voiture étrangère était impliquée dans cet accident, Mme A. A. estima de son devoir d'appeler la police. Des agents arrivèrent peu après sur les lieux et embarquèrent le prévenu, non sans avoir usé à son égard d'une certaine violence, motivée par une prétendue tentative de fuite de F. S. Ces faits sont rapportés sans passion par le défenseur de F. S., car le commandant de la police locale a reconnu ces malheureux incidents dans une lettre où il accepte de payer tous les frais pourvu que l'affaire ne soit pas ébruitée. F. S. n'a pas été dénoncé pour avoir commis un délit de fuite par la police locale qui reconnaît ainsi d'autant mieux sa situation inconfortable. Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur cet aspect de la cause puisque le tribunal n'a été saisi d'aucune demande, la victime ayant renoncé à porter plainte.

DE L'ALCOOL DANS LE SANG

Arrivé au poste, F. S. fut soumis à un examen du taux d'alcoolémie du sang. L'analyse de l'haleine révéla un degré de 1,8 ‰ d'alcool, tandis que la prise de sang donna 2,3 ‰.

A l'audience, le prévenu reconnaît les infractions qui lui sont reprochées, à savoir : une conduite en état d'ébriété et une perte de maîtrise de son véhicule. Cependant, il ne peut dire à quelle vitesse il roulait au moment de la collision. De plus, il nie avoir tenté de se soustraire à l'action des agents de la police locale, il en voit la preuve dans le fait qu'il n'avait plus retrouvé ses sens après l'accident.

Le défenseur de F. S. invoque les circonstances atténuantes pour son client. Ce dernier boit rarement et il n'a pas supporté les quelques « marseillais » offerts par des amis. Il a repris le volant sans se rendre compte qu'il était en état d'ivresse. De plus, son client est un excellent employé dont la conduite est irréprochable. Pour terminer, le mandataire demande l'octroi du sursis ou une forte réduction de la peine requise par le minitsère public.

SANS SURSIS

Dans son jugement, le président du tribunal estime que la faute commise par le prévenu est assez grave en raison du taux élevé d'alcool que l'on a trouvé dans son sang. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, il s'agit d'un degré grave d'alcoolémie. F. S. est finalement condamné à 3 jours de prison sans sursis et à 100 fr. d'amende. Les frais de la cause qui se montent à 105 francs sont à la charge du condamné.

ENCORE LES CASES

C'est ensuite une nouvelle affaire des cases réservées à l'administration communale, problème qui ne présente plus d'intérêt puisque la Cour de cassation pénale du canton a tranché la question dans son célèbre arrêt du 26 juin 1968. Il s'agit maintenant d'attendre la décision du Tribunal fédérale. Dans le cas d'hier, Mlle D. B. avait parqué sa voiture dans les cases situées devant le numéro 4 du Fbg de l'Hôpital, emplacements qui sont réservés à l'administration communale. A l'audience, la prévenue reconnaît avoir parqué à cet endroit intentionnellement, car elle savait qu'on pouvait le faire malgré l'interdiction. A la suite de cette remarque, le juge demanda à Mlle D. B. si elle lisait par hasard la jurisprudence ! Bien entendu, le dénouement de cette affaire ne laisse aucun doute puisque le tribunal de police ne peut que confimer sa jurisprudence ainsi que celle de la cour cantonale, en reprenant les mêmes considérants juridiques. Mlle D. B. est donc acquittée.

AUTRES AFFAIRES

Le 17 mai 1968, A. S. circulait au volant d'un tracteur tirant une remorque de campagne sur la route qui mène de Thielle à Saint-Blaise. Soudain, il fut heurté à l'arrière par une voiture qui le suivait et pilotée par B. T. roulant à une allure de 80 km/h au moment du choc prétend que la remorque conduite par A. S. avait une signalisation défectueuse. Il le prouve en produisant des photographies du véhicule incriminé. Le juge suit cet argument et condamne A. S. à 20 fr. d'amende pour cette raison, mais il inflige également une amende de 50 fr. alors, à B. I. pour avoir roulé à une vitesse inadaptée à la situation et pour n'avoir pas pu arrêter sa voiture à temps.

P. D. a endommagé la voiture de son voisin en quittant le parc situé devant son habitation. Ce dernier a déposé plainte. Pour perte de maîtrise, le juge condamne P. D. à 20 fr. d'amende et aux frais de la cause qui s'élèvent à 10 francs.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 décembre 1968. Température : moyenne : 3,9 ; min. : 2,6 ; max. : 6,2. Baromètre : moyenne : 707,3. Eau tombée : 4,4 mm. Vent dominant : direction : sud-ouest modéré dès 15 heures ; ouest, sud-ouest faible de 20 h 15 à 21 heures. Etat du ciel : couvert à très nuageux ; pluie jusqu'à 0 h 30, de 5 h 15 à 6 h 45 et de 14 h 30 à 17 heures.

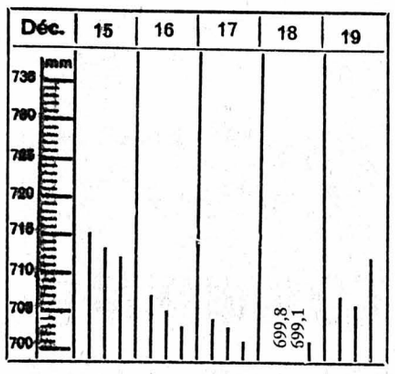

Niveau du lac du 19 déc. à 6 h 30 : 428.82
Température de l'eau (19 décembre) 6 ½ °

Prévisions du temps. — Ouest de la Suisse, Valais : le temps sera d'abord très nuageux ou couvert et des précipitations éparses se produiront encore pendant la nuit. La nébulosité sera changeante et de belles éclaircies se produiront localement, surtout en Valais. La température en plaine sera comprise la nuit entre —2 et 3 degrés, l'après-midi entre 2 et 7 degrés.

Nord-ouest, centre et est de la Suisse, nord et centre des Grisons : le temps sera d'abord très nuageux ou couvert, avec des précipitations intermittentes ; la limite des chutes de neige sera voisine de 600 mètres, mais s'abaissera localement jusqu'en plaine. Le temps s'améliorera lentement et les précipitations cesseront graduellement dans le nord-ouest et le centre, où quelques éclaircies pourront même se développer l'après-midi. La température en plaine sera comprise la nuit entre —3 et 2 degrés, l'après-midi entre —1 et 4 degrés.

Evolution probable pour samedi et dimanche : Dans l'ouest, nébulosité variable ; dans l'est, très nuageux, précipitations intermittentes, par moments neige jusqu'en plaine.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 13 décembre. Joly, Laurence-Suzanne, fille de Pierre-Philippe, technicien-architecte à Neuchâtel, et de Gladisse-Mauricette, née Thiébaud. 17. Bielmann, Pierre-Alain, fils d'Albert-Joseph, infirmier à Perreux, et d'Hélène-Yvonne, née Burgat. 18. Wehrli, Christine, fille de Claude-Marcel, facteur postal à Neuchâtel, et de Monique-Françoise, née Talon.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 19 décembre. Juvet, Philippe-Eric, étudiant en droit à Neuchâtel, et Vaucher, Catherine-Anne, à Peseux ; Agostinelli, Franco, aide-mécanicien à Neuchâtel, et Fossemo, Maria-Teresa, à Peseux.

Naissances

Monsieur et Madame Eric SUTER-BENOIT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Pascal

19 décembre 1968

Maternité des Cadolles — Route de Cortaillod 8 Areuse

Madame Alphonse HENRY, Monsieur et Madame Richard WADDINGTON ont la joie d'annoncer la naissance de

Richard-Henry-Edward

19 décembre 1968

Maternité des Cadolles — Route de Lignières 16 Saint-Blaise

Glenlivet Ecosse (G.B.)

Monsieur et Madame Claude WEHRLI - TALON ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Christine - Valérie

18 décembre 1968

Maternité des Cadolles — Bellevaux 10 Neuchâtel

AVIS TARDIFS

DISCOUNT DE LA COTE
Rue de la Gare 7 - CORCELLES
OUVERT ce soir jusqu'à 22 heures
Grand choix - Alimentation - Apéritifs - Vins - Spiritueux - Mousseux

Garçon MODE MASCULINE
Viennent d'arriver nouveaux pullovers écossais, en laine et à col roulé
TERREAUX 1 - NEUCHATEL

Pour vos cadeaux de Noël
Salopettes - Pyjamas - Pulls - Pantalons, etc., jusqu'à 6 ans
Wettstein — Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel

CE SOIR
OUVERT
jusqu'à 21 h 30
Marché MIGROS MORAT

TOURING-CLUB SUISSE
Section neuchâteloise
Sociétaires qui ferez vos achats à Neuchâtel samedi 21 et mardi 24 décembre, parquez votre véhicule sur la place des Jeunes-Rives. Un service de transport gratuit vous est offert ainsi qu'aux occupants de votre voiture par la section neuchâteloise du T.C.S., des Jeunes-Rives à la poste principale et vice-versa, de 9 heures à 17 heures non-stop.
Présenter la carte de sociétaire

Le magasin Pierre Voide,
le Landeron, sera
fermé
VENDREDI 20 DÉCEMBRE
pour cause de deuil

Chapelle des Terreaux, ce soir, 20 h 15
Noël des familles
Chants, musique. Invitation cordiale
Fraternité chrétienne

CE SOIR
JAZZ
AU THÉATRE DE POCHE

CE SOIR, 20 heures
match au cochon
CERCLE TESSINOIS

Le salon de coiffure KRASSNITZER, à Serrières, est
ouvert toute la journée
lundi 23 et lundi 30 décembre

Fête de Noël
dimanche 22 décembre, à 19 heures
Eglise de Pentecôte
10, rue du Lac — PESEUX
Bienvenue à chacun

Restaurant de la Russie - Le Landeron
Ce soir
Match au cochon
Se recommande : Famille A. Bourquin

N'OUBLIEZ PAS LES
MARMITES DE NOËL

théâtre de poche neuchâtelois
Ce soir, à 20 h 30
QUARTETTE J.-F. BOILLAT
QUINTETTE E. GIGANTE
Location : bar du T.P.N., tél. 5 90 74, et à l'entrée

COMPAGNIE DE SAVIGNIACHE
Aujourd'hui et demain derniers jours de la location pour LADY GODIVA avant la trêve de Noël ; reprise de la location jeudi 26 décembre à 9 h 30, agence Strübin, tél. 5 44 66

Pour faciliter vos achats, notre magasin reste ouvert pendant l'heure de midi du vendredi 20 au mardi 24 décembre
KINDLER

VIGNOBLE

COLOMBIER

Oui à la station d'incinération

(c) Une importante séance du Conseil général de Colombier a eu lieu hier soir sous la présidence de M. Joseph Scheidegger.

Une délégation de responsables de la société d'incinération des ordures sur l'usine d'incinération projetée à Colombier, des accès et des transports, est venue orienter les édiles de Colombier. D'autre part, le budget 1969 est adopté. L'autorisation de construire une station d'incinération des ordures à Colombier est acceptée après vote aux bulletins secrets par 25 oui contre 14 non. L'augmentation des compétences financières du Conseil communal est porté de 2000 à 5000 francs. Nous y reviendrons.

ENGES

La population augmente

(c) La population en légère augmentation est de 155 habitants ; 88 sont des confédérés, 64 des Neuchâtelois et 3 étrangers. Sur le plan de l'état civil 70 habitants sont mariés ; il y a 4 veufs et 81 célibataires. On compte 130 protestants et 25 catholiques. 32 habitants se vouent à l'agriculture et 16 exercent d'autres métiers. Quatre futurs jeunes citoyens atteindront l'an prochain leur 20me année et feront leur école de recrues.

COMMUNIQUÉ

Au temple de la Coudre

Dimanche soir, 22 décembre au temple de la Coudre, lors du concert donné par le chœur paroissial, nous aurons le plaisir d'entendre une pièce de Noël d'Andreas Hammerschmidt, puis une des célèbres cantates de Dietrich Buxtehude, la « Messe de Saint-Nicolas » de Joseph Haydn.

Le chœur mixte dirigé par Maurice Sunier, sera accompagné par un orchestre de chambre formé de musiciens de la région. Les solistes seront : Pierrette Péquegnat de Saint-Imier, Béatrice Marchand de notre ville, Olivier Dufour de Lausanne et Pierre Gagnebin de la Chaux-de-Fonds. L'orgue sera tenue par Bernard Schneider.

Le concert débutera par quatre chants du chœur d'enfants de la Coudre, direction B. Jost.

AU THÉÂTRE DE POCHE CENTRE DE CULTURE

Heinz Bigler et son quintette

Heinz Bigler nous a donné hier soir la mesure de son très grand talent. C'est un saxophoniste de renom européen. Lors d'un concours international organisé par la revue « Down Beat », il a obtenu une bourse de la « Berkele School » à Boston. Cette bourse, renouvelée durant trois ans, lui a donc permis d'allier son talent à d'impeccables connaissances techniques et musicales. Il possède en outre le diplôme d'enseignement de la clarinette du Conservatoire de Berne.

Heinz Bigler a, bien sûr, subi diverses influences au cours de ses études, mais on ne peut dire de lui qu'une chose : il joue comme Heinz Bigler ! Les membres du « Quintet Bigler », sont tous professeurs à la « Swiss Jazz School » de Berne, c'est dire la qualité musicale de cette formation.

Umberto Aralti (trompette) a visiblement été fasciné par le jeu et les idées de Miles Davis ; il coule ses notes d'un degré à l'autre avec un rare bonheur et attaque les passages dans le registre aigu avec beaucoup d'aisance.

Franz Bigler (piano) possède un style propre, il « fignole » des chorus pleins de contrastes, de swing et surtout de bon goût. Roger Pfemd (basse), à la technique irréprochable, se « balade » dans les harmonies comme un poisson dans l'eau (à la différence qu'un poisson ne peut posséder son sens de l'humour).

Kurt Schanffelberger (batterie) prouve (peut-être trop bruyamment), qu'il a toutes les qualités requises pour être professeur de batterie : contrôle du tempo, intelligentes interventions qui «poussent» le soliste plutôt qu'elles ne le désarçonnent.

Excellente initiative que celle du TNP (en collaboration avec le « Free Jazz Club » et le « Hot Club ») : organiser de temps à autre une série de concerts de jazz. Ce soir, par exemple, vous pourrez écouter les orchestres d'Eric Gigante et J.-F. Boillat, que les critiques s'accordent à reconnaître comme faisant partie des meilleures formations d'amateurs en Suisse.

J.-Cl. S.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE : BUDGET ADOPTÉ À UNE TRÈS FORTE MAJORITÉ

(c) Sous la présidence de M. Alphonse Bernhard, 119 électeurs (6,3 % du corps électoral) ont participé à l'assemblée municipale ordinaire.

Suivant l'ordre du jour, l'assemblée réélit M. Alfred Christen, secrétaire des assemblées municipales, pour une nouvelle période administrative de 4 ans.

Les 13 membres de la commission de l'hospice Montagu sont réélus pour la même période, à savoir : MM. Charles Simon, président, Charles Cosandier, Jean-François Geneux, Roger Gossin, Georges Hodel, secrétaire-caissier, Willy Mœckli, Ferdinand Monnier, Francis Rollier, Paul Rollier, Mme Hélène Schertenleib-Steinegger, MM. James Schwab, Emile Sprunger et Fritz Wehrli, vice-président.

Sont également réélus, les membres de la commission de vérification des comptes, soit MM. Georges Hodel, président, Jean Aegerter, Hermann Honsberger, Marcel Schori, Charles Haenggli, suppléant, et Ernest Merz, suppléant.

A une forte majorité et sans opposition, l'assemblée adopte les modifications apportées au règlement de service et échelle des traitements des autorités, du personnel de l'administration communale et du corps enseignant (adaptation et revalorisation des traitements de 6 %, augmentation des allocations de famille et pour enfants, nouvelle règlementation des gratifications d'ancienneté).

La modification apportée au règlement concernant le service de défense contre le feu (fixation de la taxe d'exemption du service de 5 fr. à 150 fr. au lieu de 2 fr. à 50 fr.) est approuvée par le corps électoral.

Les allégements tarifaires en faveur des piscines privées de moins de 20 m2, faisant l'objet de la modification apportée au règlement et au tarif du service des eaux sont adoptés sans opposition.

L'assemblée adopte à une grosse majorité le projet de budget pour l'année 1969, après avoir décidé de porter de 25,000 fr. à 30,000 fr. le subside annuel versé à l'école enfantine. Le budget ordinaire prévoit des charges pour un montant de 3,171,925 fr. et des produits pour un montant de 3,363,275 fr., soit un excédent des produits de 191,350 fr. Le budget extraordinaire (investissements) prévoit des charges pour un montant de 225,900 fr. Le budget général de la municipalité présente dès lors un excédent de charges de 34,550 francs. L'assemblée décide également — suivant la proposition du Conseil municipal — de maintenir la quotité d'impôt à 2,2, le taux de la taxe immobilière de 1 % et d'augmenter la taxe des chiens de 20 fr. à 50 fr. par an.

Par 100 voix contre 11, l'assemblée vote un crédit de 174,000 fr., avec autorisation d'emprunt en banque, pour l'exécution du programme de travaux publics extraordinaires de 1969, comprenant notamment le revêtement, avec élargissement, du chemin du Stand, le revêtement du chemin de Vervas, du tronçon est du chemin des Vergers, du tronçon est du chemin de Chavannes et du Creux Gréville, ainsi que la pose d'un tapis bitumineux sur la promenade des quais, entre le port et la plage.

Enfin, par 107 voix contre 2, l'assemblée vote un crédit de 21,000 fr., à prélever sur les recettes du compte d'exploitation de 1968, pour le remplacement de l'installation de chauffage au charbon du bâtiment du progymnase par une nouvelle installation de chauffage à l'huile.

DIESSE

DIESSE

Nouveau maire désigné samedi

(c) C'est samedi après-midi à 14 h dans la classe supérieure que les électeurs de la commune mixte de Diesse se réuniront pour voter le budget 1969, fixer la quotité d'impôt, la taxe immobilière et la taxe des chiens, nommer un nouveau maire et président des assemblées, éventuellement un vice-maire et un conseiller et nommer un membre de la commission d'école. L'assemblée prendra encore une décision concernant le renouvellement du contrat avec le TCS.

FAN

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » et « L'EXPRESS » ne paraîtront pas le 25 décembre, jour de Noël. En revanche, ils sortiront de presse le jeudi 26 décembre.

Nos bureaux resteront fermés le 25 décembre. Les annonces destinées au numéro du jeudi 26 décembre devront nous être remises jusqu'au lundi 23 décembre, à 18 heures.

Dans la nuit du mercredi 25 décembre au jeudi 26 décembre, les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans la boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, jusqu'à 23 heures, ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le mercredi, dès 20 heures.

Administration de la « FEUILLE D'AVIS » et de « L'EXPRESS »

L'EXPRESS

TOUR DE VILLE

Accrochage

Hier vers 0 h 25, M. F. A., domicilié à Berne circulait sur la piste gauche de la place Numa-Droz en direction de Saint-Blaise au volant d'une voiture. Près de la poste principale il se rabattit à droite. Sa voiture heurta celle d'un Fribourgeois M. B. S. Pas de blessé ; dégâts légers.

· Père, je veux que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi.
Jean 17 : 24.

Monsieur Léopold Decrauzat-Pivotti, à Dombresson, et ses enfants :
Madame et Monsieur Raymond Blandenier-Decrauzat et leurs enfants Pascal, Alain et Gérard, à Peseux ;
Monsieur et Madame Jacques Decrauzat-Schüpbach et leurs enfants Corinne et Fabienne, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Victor Aymon-Decrauzat et leurs enfants Anne-Chantal, Jacques et Claude-Alain, à Fontainemelon ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Denis Pivotti ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Decrauzat,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Léopold DECRAUZAT

née Marguerite Pivotti

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 67me année, après une longue et pénible maladie.

Dombresson, le 18 décembre 1968.

Je lève les yeux vers les montagnes ; D'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel.
Ps. 121 : 1 - 2.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 20 décembre, à Neuchâtel.

Culte pour la famille, à 13 h 30, au domicile, à Dombresson.

Culte au temple de Dombresson, à 14 heures.

Formation du cortège funèbre, entrée ouest du village.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté

Et pourtant, tu vois tout.
Tu suis du regard ceux qui sont dans la peine et la souffrance.
Ps. 10 : 14.

Monsieur et Madame Jean Hess-Habegger et leur fils Jean-Daniel, à Saint-Blaise,
ainsi que les familles Hess, Blank, Blaser, Buchser, parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Walter HESS

leur cher et regretté papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année.

Saint-Blaise, le 19 décembre 1968.
(Tilleul 17)

La cérémonie funèbre aura lieu samedi 21 décembre, à 10 h 30, au temple de Saint-Blaise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Stefano Abate et son fils Roland, à Yverdon ;
Madame veuve Jean Abate-Bohni et ses enfants, à Yverdon ;
Madame veuve Etienne Abate-Pagani et sa famille, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Nobs-Abate, à Yverdon ;
Monsieur et Madame J. Origoni-Marti et famille, à Yverdon ;
Madame veuve Louise Guenot et famille, à Clarens ;
Monsieur et Madame Chevalier-Marti et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Alfred Marti, à Saint-Blaise ;
Madame veuve Paul Marti et ses enfants, à Saint-Blaise ;
famille Charly Mast, à Cressier ;
les nièces Marti, à Genève ;
famille Iseli et ses enfants, à Berne ;
Madame veuve P. Marti et sa fille, à Yverdon ;
Monsieur et Madame S. Apisa-Cimmino et leur fils, à Yverdon,
ainsi que les familles Origoni, Veri, Bettex, Mantegazzi, Marti, Solca, Vassalli, Hoffmann, Bohni, Fontanna, à Yverdon et au Tessin,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Lydia ABATE

née MARTI

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, et amie, survenu après quelques jours de maladie, dans sa 69me année, le 19 décembre 1968.

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

L'ensevelissement aura lieu à Yverdon, le samedi 21 décembre.
Culte au temple de Fontenay à 10 h 30.
Honneurs à 11 heures.
Domicile mortuaire : rue des Moulins 54.
Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Eugène von Gunten et sa fille, à Genève ;
Mademoiselle Hélène von Gunten ;
Madame Louis Grandjean - von Gunten, ses enfants et petits-fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Adolphe Mühlemann - von Gunten, à Prêles ;
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Eugène von GUNTEN

née Emma NIKLAUS

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 84me année.

Neuchâtel, le 18 décembre 1968.
(Liserons 5)

C'est vers toi, Seigneur, que se tournent mes yeux, c'est auprès de toi que je cherche un refuge.
Ps. 141 : 8.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple des Valangines, vendredi 20 décembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Perreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Confections florales
en toute circonstance
R. VERDON et famille
horticulteur-fleuriste
Hall de la gare ■ Neuchâtel
Tél. (038) 5 84 00

Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Ps. 103 : 2.

Madame Robert Walter-Tuscher, à Peseux, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Charles Walter-Piquet et leurs enfants Sandrine et Philippe, à Serrières ;
Madame et Monsieur Pierre Cros-Walter, à Meyrin/Genève ;
familles Jacob Walter, Utendorf ; Fernand Vadi-Walter, Genève ; Ernest Walter, Löhninger ; Hermann Jaggi-Walter, Bienne ; Walter Bangter-Walter, Anet ; Eugène Walter, Boudry ; Paul Walter, Bienne ; Charles Walter, Brugg,
ainsi que les familles Tuscher et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert WALTER

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé dans sa 61me année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage et de résignation.

Peseux, le 19 décembre 1968.
(Corteneaux 10)

L'ensevelissement aura lieu samedi 21 décembre, à 13 heures, au cimetière de Peseux.

Culte pour la famille à 12 h 30, au domicile, Corteneaux 10, Peseux.

Le F.-C. Comète, Peseux, a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert WALTER

père de Monsieur Charly Walter, membre du comité et membre actif.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

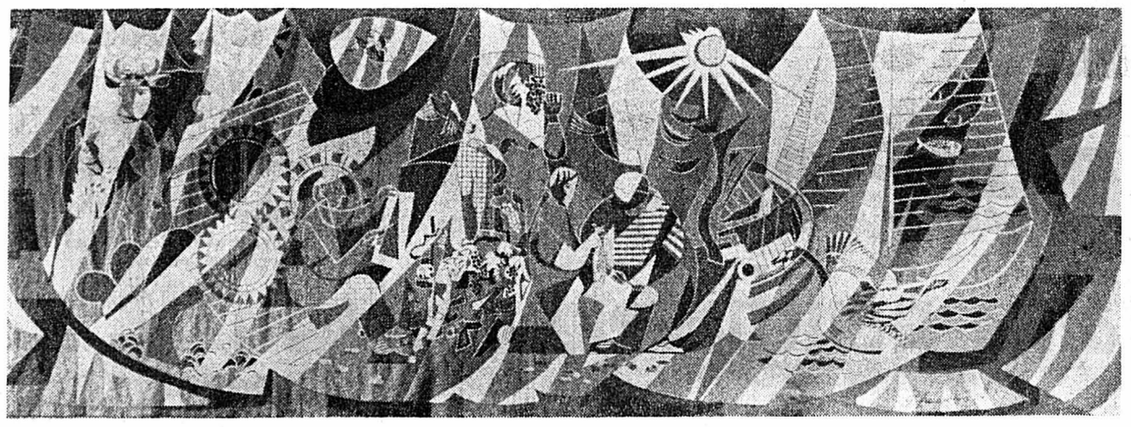

GRAND CONSEIL ET CONSEIL D'ÉTAT:

Une année principalement axée sur les réalisations sociales

C'ÉTAIT le 10 décembre dernier et le Grand conseil, qui siégerait six heures durant devant la tapisserie de Froidevaux, discutait de l'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et invalides. Une voix s'éleva, celle du député libéral Philippe Mayor. D'autres contestant, il préférait constater :

— ... Les personnes âgées émargent pour plus de 40 % aux dépenses sociales de l'Etat, celui-ci inscrivant à ce poste près de dix-neuf millions de francs...

Cette déclaration résume assez bien les travaux du Grand conseil et la politique qui fut celle du Conseil d'Etat au cours de cette année qui se meurt. L'accent a été mis sur le côté social que ce soit en faveur des anciens ou au titre de l'aide hospitalière et de l'assurance-maladie. A part cela, qu'en fut-il de ces débats, tout au long de dix-sept séances dont certaines prirent un réel embonpoint ?

● **RÉALISATIONS :** parmi les principaux crédits accordés au Conseil d'Etat, il y eut sept millions de francs destinés à des travaux d'améliorations foncières et d'adduction d'eau, dix-sept autres pour la construction d'un gymnase à la Chaux-de-Fonds et neuf pour la première étape de la Cité universitaire de Neuchâtel. Aux dépenses sociales, on pourrait ajouter celles entraînées par une sixième campagne de construction d'HLM. Deux millions de francs serviront à la construction de nouveaux centres d'entretien routier. Un service de médecine du travail et d'hygiène industrielle, premier du genre en Suisse mais jugé quelque peu fragile par l'extrême-gauche, a été créé de même que le centre psycho-social. Des mesures ont été prises pour lutter contre une épidémie d'interruption de grossesse (il y en avait eu plus de 4000 en 1967, légales certe, mais surtout réservées à des patientes venant de France) et le règlement du concours de l'Observatoire a été remanié à la suite, notamment, d'une intervention de M. J.-Cl. Jaggi (PPN) qui avait déploré que l'épreuve des montres-bracelets fût surtout l'apanage de « chevaux de course » spécialement entraînés à cet effet.

L'âge d'éligibilité des députés a été abaissé à vingt ans et la fermeture tardive des magasins en période de fin d'année a été réglée une fois pour toutes : c'est le projet qui a procuré le plus de migraines au gouvernement, devait avouer en susbtance un conseiller d'Etat.

● **URGENT :** on ne répétera pas assez, après M. André Sandoz (soc) et le conseiller d'Etat Rémy Schlaeppy, quel tort la péréquation financière telle qu'elle est envisagée par Berne, fait au canton de Neuchâtel, le plus pauvre des cantons riches. Il est temps que la Confédération apporte les retouches indispensables à ses barèmes de subvention.

● **ENTRACTE :** beaucoup de passion lorsque le Fer-à-Cheval creva la surface d'une mare à grenouilles. Après ce baroud d'honneur arriva comme marée en carême l'affaire de la Clusette. A chaque session, on constate d'ailleurs que le jeune président du Conseil d'Etat perd chaque fois un peu plus de cheveux. La calotte s'arrondit, prend forme. Ce brillant magistrat va-t-il devenir chauve pour le seul Val-de-Travers ?

● **HOMMES :** le 20 mai, M. Claude Simon-Vermot, vétérinaire au Cerneux-Péquignot, PPN de vieille date et de bon sens, a repris la sonnette de M. Décoppet (lib). La canonisation, le soir même, sous une cantine ancrée dans l'herbe tendre et les dents-de-lion, fut pittoresque à souhait. M. Pierre Guye a été nommé troisième juge d'instruction du canton, Mme Schaer-Robert et M. André Guinand, respectivement présidente du tribunal du Val-de-Ruz et président du tribunal cantonal. Les députés ont également enlevé M. Yves de Rougemont à son fauteuil pour l'asseoir dans un autre de ce même tribunal cantonal et c'est M. Alain Bauer qui le remplacera à la présidence du tribunal I de Neuchâtel. Sur les bancs du gouvernement, MM. Gaston Clottu et Jean-Louis Barrelet ont décidé de lâcher les rênes. Il y a gros à parier que l'on regrettera longtemps la distinction naturelle de l'un et l'honnêteté rugissante de l'autre.

● **FLORILÈGE :** le directeur du Gymnase de la Chaux-de-Fonds, député socialiste à l'heure des récréations et grand défenseur des fermes montagnardes, reste l'homme de cœur fait poète. Lors d'un mémorable débat sur le planning familial, il déclara :

— La fécondation enseignée à l'école ne doit pas être que celle des batraciens...

Peu après suivit un vibrant hymne à l'amour, « cette superbe et merveilleuse folie ». Ils ont bien de la chance les parlements qui entendent sur leurs bancs d'aussi superbes envolées.

● **VŒUX :** des problèmes restent évidemment sans solution immédiate. M. Jules Biétry (lib) a ainsi demandé le 1er juillet, la création d'un secrétariat permanent à la jeunesse et aux sports. Le dossier des jardins d'enfants, maintes fois ouvert, n'est toujours pas dépouillé à la satisfaction de tous. Il en est de même de celui du tourisme. M. Yann Richter (rad) avait soulevé cette pierre et peu après, M. Louis Mauler devait ajouter indirectement son écho. S'exprimant lors des interminables palabres sur le Fer-à-Cheval, le député libéral de Môtiers avait dit :

— Que trouve-t-on dans cet étang ? Des canards : ce sont les derniers hôtes à faire escale pour une nuit au Val-de-Travers...

Constatant qu'un conseiller d'Etat arrive à ne plus savoir où donner de la tête tant le travail s'accumule sur son bureau et dans ses services, M. Philippe Muller (soc) a demandé que soit créée une commission permanente de l'instruction publique. — Mais alors, il faudrait faire de même dans chaque département ?, a répondu M. Clottu. Pourquoi pas ? Le même député aimerait que la notion d'agglomération fût introduite dans le droit public neuchâtelois et fixée la répartition des charges fiscales dans les communes qui la composent...

● **... ET AVEUX :** les remous nuiversitaires et les licences en hibernation ayant pris une place importante dans les débats, M. Richter (rad) fit cette confession, en juin :

— Reconnaissons que nous, parlement, n'avons pas su nous occuper de l'université quand il l'aurait fallu !

Pour un autre thème, M. Henri Verdon s'exclama, lassé, lors de la dernière session :

— Allons ! Assez de balourdises ont été dites dans cette salle aujourd'hui...

C'est vrai : on parle trop. Pour l'année qui va sourdre, on exprimera un seul souhait : que ceux qui en ont pris la fâcheuse habitude ns se lancent plus au visage des épithètes aussi démodées qu'inutiles. Que de temps perdu à ce petit jeu ! Passe pour Peppone et Don Camillo parce que Guareschi, lui, avait de l'humour...

Cl.-P. Ch.

TOUR DE VILLE

Revigorante jeunesse !

Mardi après-midi une agréable surprise était réservée au directeur de l'Office cantonal des mineurs.

Alors que ses collaborateurs étaient tous occupés à préparer d'assez nombreux envois de Noël, il a reçu la visite d'un élève de la classe 3 A de maturité de l'Ecole supérieure de commerce.

Au nom de cette classe, ce dernier lui a remis en toute simplicité et comme sortant tout naturellement de sa serviette, 2000 fr., produit net d'une vente d'oranges organisée au profit des enfants du canton manquant du nécessaire ou qui n'auraient pas la joie de fêter Noël en famille.

Belle solidarité et geste sympathique de l'aide aux jeunes par les jeunes.

Le produit intégral de cette vente, porté à compte spécial, sera consacré exclusivement selon le vœu des donateurs, à des achats vestimentaires ou autres pour les plus méritants et les plus démunis des pupilles de l'OCM.

Ajoutons que dans un même sens, année après année, les élèves de l'Ecole supérieure des jeunes filles procèdent aussi à des achats divers de cadeaux pour les enfants dépendant de l'OCM parmi les plus déshérités, isolés, malades ou placés.

Des bougies de Noël pour les enfants de « Terre des hommes »

Une publicité sortant directement de l'atelier d'artisanat de la 2me « prépro » de Vauseyon. En médaillon, le président du comité de cette action de Noël 1968, Daniel Schneider.

Reprenant une initiative de l'an dernier, une classe du collège de Vauseyon — la 2me préprofessionnelle — va faire un geste en faveur de l'institution « Terre des Hommes ».

A Noël 1967, c'est une somme de 1800 fr. que ces jeunes écoliers avaient récolté. Ce fut un joli résultat.

Cette année, c'est un nouveau comité qui a repris l'idée. Sous l'active et souriante présidence de Daniel Schneider, aidé sans sa tâche par Fabienne Meyer, secrétaire et Lugia Marzo, caissière, et quelques amis, ce comité a organisé, avec entrain, cette nouvelle campagne inscrite sur la toile de fond de la grande fête chrétienne.

Demain (début des vacances scolaires), toute la journée, soit de 7 à 17 heures, deux sapins, à la rue de l'Hôpital et à la rue de la Treille, attireront discrètement l'attention des passants. Ailleurs, dans les rues du centre, des jeunes hommes-sandwiches feront de la propagande pour cette action humanitaire. La bougie, allumée, que l'on va mettre sur l'arbre, coûtera une modique somme. Avis à la population : il y a 1000 bougies à disposition, et autant en réserve s'il le faut !

Les dix-huit jeunes qui se sont chargés de les vendre y parviendront sans doute, la générosité du public étant bien connue.

De A jusqu'à Z, cette action est menée par les jeunes, leur maître se bornant à une vague supervision, l'action elle-même étant financée par un magasin d'alimentation à succursales multiples.

Les affiches confectionnées pour la circonstance l'ont été par les promoteurs et artisans, dans un style volontairement sobre, toute l'action ayant été conçue sur un schéma qui écarte d'emblée toute irritation du public. « Terre des Hommes » est un mouvement bien connu, qui s'occupe de l'enfance malheureuse ; il n'a donc pas besoin de tapage pour sa publicité.

Il va sans dire que la recette intégrale de cette action lui sera versée, les quelques frais d'organisation étant pris en charge par le « financier » de l'opération.

Daniel Schneider et ses camarades n'ont qu'un but : couvrir leurs arbres de Noël de bougies. Car une bougie représente une heure d'hôpital.

Il faut samedi que les bougies cachent la forêt !

Demain, le Père Noël sera à Neuchâtel

Après avoir rendu visite aux enfants se trouvant dans les hôpitaux Pourtalès, de la Providence et des Cadolles, ainsi qu'aux enfants du Foyer catholique, le Père Noël, accompagné de ses Pères Fouettards et de son âne, arrivera demain à 17 heures à Neuchâtel.

Conduit par la fanfare de la Croix-Bleue, le cortège passera par les rues des Moulins, du Seyon, la place Pury, les rues des Epancheurs, Saint-Honoré et de l'Hôtel-de-Ville pour s'arrêter sous le sapin illuminé par les soins des Services industriels de la ville.

Après une allocution à l'adresse des enfants sages... et des autes, le Père Noël quittera la ville pour se rendre à la Ruche et à la maison de Belmont.

Le transport de la cohorte se fera en autocar, mis gracieusement à sa disposition par la Compagnie des tramways de Neuchâtel.

L'organisation de cette manifestation est assurée par le comité de l'Association des sociétés locales de Neuchâtel.

Quant à l'âne qui parcourra les rues de la ville, révélons que son prénom est Désiré.

Bonne journée à Père Noël, aux Pères Fouettards et à tous les enfants qu'ils visiteront.

POPULATION COMMUNALE : légère hausse en 1968

Entre le 15 décembre 1967 et le 15 décembre dernier (date du recensement annuel de la population), le nombre d'habitants de la commune a passé de 36,566 à 36,578, soit une faible augmentation de 12 habitants. Au 15 décembre 1966, il y avait 36,695 âmes au chef-lieu et sur l'ensemble du territoire communal. Au mois de mai 1967, la population était à son apogée : 37,165 habitants. Depuis, elle n'a jamais égalé ce record.

L'an dernier, c'est aux mois de mai (36,892), juin (36,942), juillet (36,901), août (36,856), septembre (36,893), octobre (36,874) et novembre (36,902) que la ville a été la plus peuplée.

Sur 36,578 habitants, on dénombre actuellement 12,193 Neuchâtelois, 18,442 Suisses d'autres cantons et 5943 étrangers. Répartis par sexe cela donne : 17,235 hommes et 19,343 femmes.

Les chefs de ménage sont au nombre de 12,030.

Professionnellement on compte 356 horlogers (décembre 1967 : 357), 1063 mécaniciens (1074), 8 agriculteurs (ils étaient 21 il y a une année !) et 15,191 répartis dans les autres professions (15,185).

VUES PAR M. PAUL COLLART À L'UNIVERSITÉ

Les fouilles suisses à Palmyre

C'est M. Tréheux qui, jeudi après-midi, a introduit le professeur Paul Collart, directeur de l'Institut suisse de Rome, venu à Neuchâtel pour y parler des fouilles suisses à Palmyre. M. Collart a fait ses premières armes à l'Ecole française d'Athènes. Ensuite, il a exécuté des fouilles archéologiques à Philippes, ville de Macédoine, à Balbek, puis à Palmyre.

Après avoir remercié son collègue, M. Tréheux, M. Paul Collart, qui a exécuté une mission à Palmyre il y a déjà plus de dix ans et qui va publier prochainement le résultat de ses fouilles, commence par décrire la situation de cette ville, au milieu du désert de Syrie, à mi-distance de l'Euphrate et de la Méditerranée. Pline l'Ancien parle de cette ville remarquable par son site, par la richesse de son sol et par l'agrément de ses eaux abondantes.

La prospérité de Palmyre s'explique de manière très simple : c'était un relais sur la grande route du commerce reliant l'Orient et l'Occident. Les profits considérables qui en résultèrent furent affectés à la construction de grands monuments, dont les ruines somptueuses subsistent, ainsi que l'oasis elle-même. Cette oasis était irriguée par des ruisseaux habilement canalisés, au bord desquels croissent des palmiers-dattiers, qui expliquent le nom romain du site : Palmyre. C'est à la suite des conquêtes de Pompée que la Syrie était devenue province romaine.

Les ruines sont imposantes tant par leur couleur que par leur beauté architecturale. Il y a des colonnades qui marquent le tracé des rues, des arcs qui en marquent l'articulation, des tours funéraires. Et il y a le petit temple de Baalshamin, qui est à l'origine des fouilles entreprises par M. Collart. Sur les premiers clichés que l'archéologue fait défiler devant nos yeux, il semble que ce soit une construction isolée dans les sables ; il paraît d'ailleurs bien conservé, avec sa cella et ses élégantes colonnes.

D'emblée, M. Collart a pensé qu'il devait appartenir à un ensemble assez vaste, car déjà il avait réuni un faisceau d'indices très significatifs. Les premières fouilles mirent au jour des colonnes entourant ce petit monument, ainsi qu'une salle de banquets rituels. Au nord, on décela l'existence d'une vaste cour, d'une plus petite au sud. Dans ces cours, on mit au jour des murs d'époque byzantine qu'il fallut démolir pour récupéer la masse des matériaux remployés.

Un fait était acquis ; il y avait des états successifs pour cet ensemble de bâtiments. Pour les dater, on utilisa les chapiteaux des colonnades, qui sont de style différent ; certains sont canoniques, d'autres nettement hétérodoxes : ce sont les plus anciens. On a retrouvé plus d'une centaine d'inscriptions, qui partent de l'an 23 après Jésus-Christ. L'une d'entre elles rappelle une visite de l'empereur Hadrien et de sa suite.

Ce qui a le plus surpris, c'est l'incohérence du plan général, qui cependant ne pouvait être l'effet du hasard. Il y avait là-dessous une logique secrète à découvrir. Pour y parvenir, M. Collart compara ce plan avec celui d'un autre grand sanctuaire situé également en Syrie. Les similitudes étaient frappantes. Il découvrit alors un schéma régulateur fondé sur l'orientation et la métrologie. En traçant des verticales, des horizontales et des diagonales, il reconstitua deux grands carrés réguliers qui donnaient la clé de toute la construction.

Le dieu Baalshamin, originaire de la côte phénicienne, est symbolisé par un aigle. Sur les bas-reliefs, il apparaît flanqué d'un dieu lunaire et d'un dieu solaire. Dieu du ciel, grand dieu cosmique, il a comme attribut le foudre. C'est le dieu de l'orage, un dieu qui est donc bienfaisant puisque la pluie fait refleurir le désert et donne pâture au bétail. Dieu cosmique, c'est aussi un dieu agraire.

M. Collart termine cette très intéressante conférence en nous montrant un superbe bas-relief dont l'état de conservation est tout à fait étonnant ; il semble qu'il ait été sculpté hier. Il représente un grand aigle aux ailes éployées abritant de petits aigles tenant une branche de laurier dans leur bec. C'est le dieu dans toute sa gloire. Il brille au fronton du temple, jusqu'au moment où il fut détrôné par les chrétiens qui ensevelirent le relief la face contre terre, pour bien marquer le triomphe de la foi nouvelle. Et c'est grâce à cela que cette magnifique image fut conservée jusqu'à nos jours.

P.-L. B.

au jour le jour

MON BEAU SAPIN

Que serait Noël sans sapin ! Les enfants en rêvent bien des jours avant. Ils le voient déjà, tout illuminé de bougies, étincelant de guirlandes et de boules. Ils se réjouissent d'aider leurs parents à le garnir. Oui, ce sera vraiment une belle fête de Noël, si l'imprudence ne la transforme pas en cuisant souvenir, comme cela arrive trop souvent encore. Quelques mesures de prudence bien simples à observer vous éviteront d'être la victime du presque traditionnel incendie-de-Noël :

Veillez tout d'abord à placer votre sapin loin des parois et des rideaux. Faites en sorte qu'il se tienne bien droit et soit stable. Lorsque vous le décorez, évitez d'utiliser des guirlandes et des boules inflammables. Ne placez pas de bougies directement sous une branche ou sous une étoile de papier. Et, surtout, pensez que dans nos appartements surchauffés, un sapin sèche très rapidement. Après dix ou quinze jours de bons et loyaux services, ne cédez pas à la dangereuse tentation de l'allumer « vite une dernière fois » avant de le dégarnir. Il risquerait fort d'allumer toute la maison.

En suivant ces quelques préceptes, les pompiers ne seront pas de la fête, à Noël. D'ailleurs, ils préfèrent rester chez eux, ce jour-là !

NEMO.

VIGNOBLE

HAUTERIVE

Nomination flatteuse

(c) M. Jean-Louis Richard, docteur ès sciences, actuellement chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, a été nommé, par le Conseil d'Etat fribourgeois, chargé de cours à la faculté des sciences de l'Université de Fribourg (phytosociologie et écologie à l'institut de botanique).

BOLE

La population a augmenté

(c) La commune de Bôle a enregistré une sensible augmentation du nombre de ses habitants depuis le dernier recensement. L'augmentation est de 10,8 %. Le 15 décembre 1967, le nombre d'habitants était de 1111, et cette année à la même date, de 1231. La répartition est ainsi : personnes mariées 631 veufs ou divorcés 89 ; célibataires 511. Relégion : protestants 919 ; catholiques romains 306, religions diverses 6. Origine : Neuchâtelois masculins 209 ; Neuchâtelois féminins 259. Autres Suisses masculins 284, féminins 322. Etrangers masculins 87 ; féminins 70. Chez les étrangers, 61 sont au bénéfice du permis d'établissement et 96 au bénéfice d'une autorisation de séjour. Seize personnes atteindront leur vingtième année en 1969. Il y a 426 ménages à Bôle.

Les prévisions d'augmentation de population sont importantes pour les années prochaines, puisque ce seront plus de cent appartements qui seront terminés d'ici à deux ans.

GRANDE ANIMATION EN VILLE

Le succès qui avait marqué l'ouverture prolongée des magasins de Neuchâtel la semaine dernière s'est renouvelé hier soir. L'animation était grande rue du Seyon et rue de l'hôpital notamment où les acheteurs étaient nombreux. Pressant le pas dans le froid assez vif, c'est les bras chargés de paquets que de nombreux papas furent surpris au coin des rues...

(Avipress - J.-P. Baillod)

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Tarif de la publicité

ANNONCES : 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. - Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—. — Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA »
agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

Devenir propriétaire d'un bel appartement et...

...du plus beau panorama neuchâtelois !

Vente d'appartements à Neuchâtel

Situation : La Coudre - Champréveyres. Vue exceptionnelle et imprenable.

Bâtiment : résidentiel de 20 appartements, 4 par étages + 2 attiques.

Appartements : 2 ½, 4, 5, 6, 7 pièces tout confort.

Prix : abordables.

2 ½	pièces	à partir	de	Fr.	60,000.—
4	»	»	»	»	102,000.—
5	»	»	»	»	139,000.—

Financement : étudié pour chaque cas, hypothèques organisées par nos soins.

Acheter son chez-soi, c'est en finir avec les versements à fonds perdus les soucis de hausses.

Se soucier de ses économies dont le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer, c'est les placer où elles se revalorisent à mesure que le franc dévalue.

Voilà le **placement** qui est proposé à chaque épargnant disposant d'un minimum de 20 %.

Les expériences faites jusqu'ici sont concluantes, nombreuses **références.**

Tous renseignements, sans engagements de votre part, à :

G. FANTI, rue du Lac 19, 2014 Bôle. Tél. (038) 6 22 84

HOTEL TOURING AU LAC
Neuchâtel, tél. 5 55 01,
cherche

FEMME DE CHAMBRE

(débutante acceptée)

Faire offres ou se présenter à la Direction.

SECURITAS S.A.

engage pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève,

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels.

Nationalité suisse. Faire offres, en précisant catégorie d'emploi et canton désirés, à Securitas, rue du Tunnel 1, 1000 Lausanne.

Nous cherchons :

mécanicien mécanicien-fraiseur

(ouvrier étranger accepté)

travaux propres, intéressants et variés, bonnes conditions sociales.

Faire offres à Micromécanique S.A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 8 25 75.

Nous engageons

DÉCALQUEURS

ou

DÉCALQUEUSES

éventuellement

OUVRIÈRES

avec mise au courant par nos soins. Travail sur petites machines.

Nous offrons semaine de cinq jours, fort salaire à personne capable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter à la maison GRAVART, rue de la Côte 137.

A LOUER

A louer tout de suite, à l'ouest de la ville, dans quartier résidentiel, beau

studio

avec salle de bains et cuisine aménagée,
Fr. 270.—, charges incluses.
Gérances Vuilleumier,
Schenker & Cie,
Saint-Honoré 2. Tél. 5 40 15.

A louer à Vaumarcus

appartement de 3 ½ pièces, tout confort.
Situation tranquille et ensoleillée.
Vue magnifique.
Renseignements :
Administration communale
Vaumarcus. Tél. (038) 6 72 18.

A louer à Bevaix

un appartement de 2 pièces

libre tout de suite. Loyer mensuel 221 fr.
Charges : chauffage + eau chaude 30 fr.
Total : 251 fr.

S'adresser à **Fiduciaire**

Antonietti et Böhringer, Château 13, Neuchâtel.
Tél. (038) 4 25 25.

CARRELS

A louer immédiatement ou pour date à convenir, logement de

1 CHAMBRE

tout confort.
S'adresser :
ÉTUDE WAVRE
notaires.
Tél. 5 10 63.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la Neuveville, magnifique

appartement de 4 ½ pièces

Tout confort.
Loyer mensuel 370 fr. plus charges.
S'adresser au concierge, tél. (038) 7 89 62, ou pendant les heures de bureau à **Robert Pfister, gérances, Neuengasse 17, Berne, tél. (031) 22 02 55.**

Vacances d'hiver

appartement

libre du 20 décembre 1968 au 28 février 1969.
Tout confort,
4 ou 5 personnes.
Tél. (025) 5 93 09, après 18 heures.

La Neuveville

A louer pour le 1er mai 1969 confortable

appartement de 2 pièces

Situation très ensoleillée.
Loyer mensuel 215 fr. plus charges.
Renseignements : tél. (038) 7 89 62 ou, pendant les heures de bureau, à **Robert Pfister, gérances, Neuengasse 17, Berne, tél. (031) 22 02 55.**

CHALET 6 - 8 lits

Région Gryon —

tout confort — cheminée de salon - à louer : mois des fêtes 120 fr. par lit, (février 100 fr. mars-avril 80 fr.). Vente éventuelle.

Tél. (029) 4 82 78.

CHAMBRES

SKIEURS

A louer chambre à 2 lits pour week-end ou pour les fêtes (à proximité de Verbier). Tél. (026) 2 28 10.

Dem. à louer

Jeune homme cherche

chambre indépendante

avec salle de bains, au Haut de la ville, pour le 1er janvier. Tél. 9 13 93, entre 18 et 19 heures.

Famille genevoise cherche

appartement de 4 pièces

(éventuellement 3) entre Colombier et Neuchâtel, pour début avril 1969.
Tél. (022) 33 74 13.

Nous cherchons à louer, pour le 1er mars ou date à convenir, pour l'un de nos cadres, universitaire, Suisse,

1 studio-appartement 1 1/2 pièce,

meublé, avec confort, à Serrières ou dans les environs. S'adresser aux Fabriques de Tabac Réunies S.A., secrétariat général, interne 258 ou 341. Tél. 5 78 01.

OFFRES D'EMPLOIS

L'HOTEL DU MARCHÉ
cherche

une sommelière

Congé le dimanche.
Tél. 5 30 31.

Restaurant de la Cave Neuchâteloise

Terreaux 7 2000 Neuchâtel
cherche

cuisinier

Tél. (038) 5 85 88

L'hôtel - restaurant des BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

garçon ou fille d'office

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.

Nous cherchons

boulanger - pâtissier

pour entrée immédiate ou à convenir. Ed. Wohlgemuth, rue du Seyon, Neuchâtel. Tél. (038) 5 26 49.

GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros

cherche

PRÉPARATEURS (trices)

pour son service d'exploitation.
Nous offrons places stables et formation complète de préparateur dans une entreprise moderne.
Travail varié et propre dans ambiance agréable.
Pas d'étrangers : éventuellement avec permis C.
Faire offres à Galenica S.A. Neuchâtel.
Tél. 4 11 61.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

LEVÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS ENCOMBRANTS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi 24 décembre 1968 : service normal
Mercredi 25 décembre 1968 : service supprimé
Mardi 31 décembre 1968 : service normal
Mercredi 1er janvier 1969 : service supprimé
Jeudi 2 janvier 1969 : service normal

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Mardi 24 décembre 1968 : service supprimé
Jeudi 2 janvier 1969 : service supprimé

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
Service de la voirie

IMMEUBLES

Particulier cherche

1500 à 2000 m de terrain

à bâtir, pour maison locative.
Eventuellement, maison de 12 à 15 appartements, région : Neuchâtel-Colombier.
Adresser offres écrites à AO 6024 au bureau du journal.

A vendre

belle villa

locative, tout confort, dans belle situation, au Val-de-Ruz, vue très étendue, grand dégagement. Tél. (038) 7 63 81.

L'annonce reflet vivant du marché

LA POUPONNIÈRE NEUCHATELOISE ET ÉCOLE DE NURSES LES BRENETS (canton de Neuchâtel)

(institution placée sous le patronage du département de l'Intérieur) ensuite de la démission honorable du titulaire, met au concours le poste de

DIRECTRICE

Nous **demandons :**

une infirmière Croix-Rouge ou H.M.P. dynamique, ayant quelques années de pratique et d'expérience, des aptitudes pédagogiques, aimant les jeunes, ainsi que les responsabilités.

Nous offrons :

une activité indépendante, en rapport avec les attributions suivantes :

a) service de la pouponnière, recrutement, soins aux enfants, rapports avec les parents et les offices sociaux ;
b) l'école de nurses, l'admission, la surveillance, la formation des élèves, les relations avec les charges de cours, le Conseil d'école, etc. ;
c) l'administration générale, pouponnière, école, intendance, etc.

des conditions matérielles intéressantes
un logement moderne indépendant (2 chambres, cuisine, salle de bains)
une voiture à disposition
une organisation au point : secrétaire, gouvernante, cuisinière, concierge, personnel de maison
une ambiance de travail agréable dans un cadre et une situation remarquables
l'appui des responsables de l'institution et, au début, de la directrice en charge

Entrée en fonction : à convenir.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, à :

Monsieur Jean-Louis Gabus
Beau-Site 34
2400 LE LOCLE

GROUPE INTERNATIONAL DU SECTEUR TERTIAIRE

avec siège principal situé près de Zurich cherche une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française sachant parfaitement l'anglais et ayant également de bonnes notions de la langue allemande.

Nous offrons une place bien rétribuée dans une ambiance très agréable. Travail intéressant et varié.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, photo, certificats, etc., sous chiffres PZ 2611 aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », case postale, 8024 Zurich.

DISCOUNT TEXTILES
FAUBOURG DU LAC 25

POUR DAMES

Des articles *sen- sa- tionnels*

à DES PRIX DISCOUNT

BAS micromesch	la paire	**—.80**
BAS mailles lisses, sans couture	4 paires	**4.—**
BAS stretch	la paire	**1.50**
COLLANTS crêpe mousse		**2.50 et 3.30**
Enorme choix de **SLIPS** nylon batistalon, coton à partir de :		**1.50**
CULOTTES coton **2.—** demi-jambes		**2.30**
COMBINAISONS nylon	à partir de :	**4.—**
FONDS de ROBE nylon		**7.—**
CHEMISES de NUIT un choix formidable en coton, nylon, nylon velours, à partir de :		**7.—**
CHEMISES de NUIT molleton		**8.— 9.50 10.—**
PULLS angora grandeur 40		**20.—**
PULLS belacryl, courtes manches		**9.—**
PULLS acrylic, longues manches		**10.—**
PULLS fantaisie		**10.— et 12.—**
PANTALONS après-ski, hélanca très belle qualité		**17.—**
PANTALONS SKI hélanca, très belle qualité		**20.—**
VESTES de SKI nylon avec capuchon intérieur		**25.— et 35.—**
VESTES de SKI teteron avec capuchon intérieur		**40.—**
MANTEAUX de PLUIE térylène		**40.— et 60.—**
MANTEAUX de PLUIE unis, montés sur mousse		**45.—**
Beau choix de MANTEAUX D'HIVER		**10.— 20.— 50.— 90.— et 120.—**
MANTEAUX PREN pied-de-poule ou écossais		**60.—**
JUPES entièrement doublées		**12.— et 15.—**
JUPES avec ceinture, beau lainage, doublées		**20.—**
ROBES 100 % lambswool, col roulé		**16.—**
ROBES 100 % lambswool, forme chemisier		**15.—**
ROBES crimplène, coloris mode		**20.—**
ROBE TRICEL velours, manches longues, dessin moderne		**25.—**

EN VEDETTE: ROBE COCKTAIL

noire, garniture blanche **30.—**

SELF-SERVICE — PRIX NETS

OUVERTURE	Vendredi	20	9 h-12 h	14 h-18 h 30
	Samedi	21	9 h-12 h	14 h-18 h
	Lundi	23	9 h-12 h	14 h-18 h 30
	Mardi	24	9 h-12 h	14 h-17 h
	Jeudi	26	Fermé	Fermé
	Vendredi	27	9 h-12 h	14 h-18 h 30
	Samedi	28	9 h-12 h	14 h-17 h

Toujours un énorme choix en chemiserie, sous-vêtements, pulls, etc., pour messieurs

---

UN CADEAU VIVANT

Mille et une idées

AU TROPIC

Seyon 23 Tél. 5 32 73
NEUCHATEL

---

*20 ans d'expérience
VALAISKI SAXON VS

Rochat caravan
✆ 3 36 05 Saint-Blaise

J'ai trouvé
J'ai acheté
J'ai fait imprimer

mes cartes de vœux

à l'Imprimerie Centrale S. A.

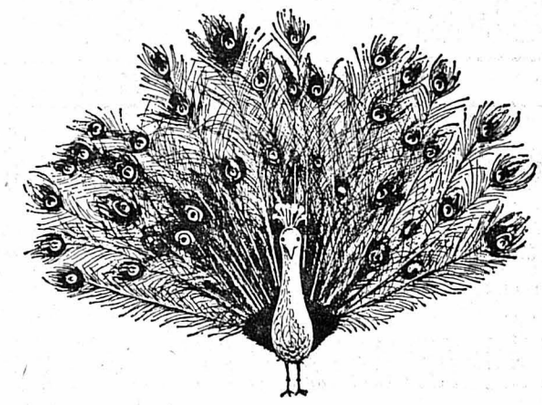

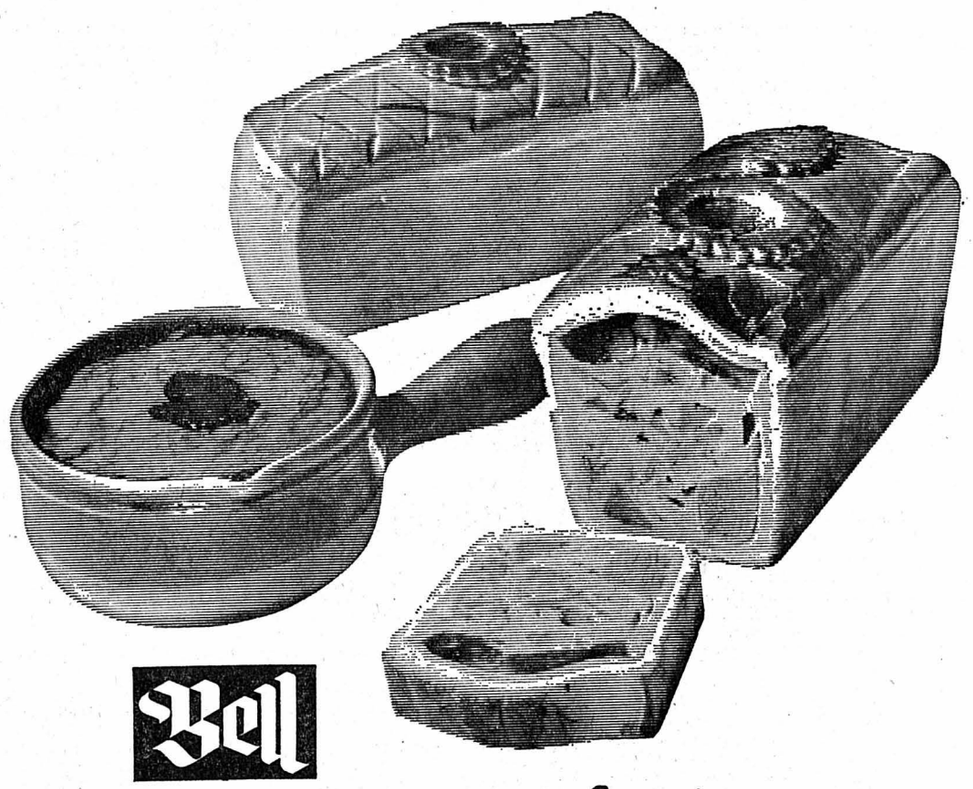

Bell

La qualité: notre fierté

TIMBRES-POSTE

Superbes cadeaux de Noël :

A LA PORTÉE DE CHACUN
Séries Pro Juventute - Pro Patria - Vols spéciaux, etc.
Pascal Prêtre - Joël Fragnière
Rue de l'Hôpital 8 Neuchâtel
MAGASIN OUVERT
LE SAMEDI SEULEMENT.

L'annonce reflet vivant du marché

POUR VOS CADEAUX

Grand choix en petits meubles :

TABLES, GIGOGNES, GUÉRIDONS, COMMODES, BAHUTS, MIROIRS, PANNEAUX DE GOBELINS, TAPIS DE FOND, etc.,

adressez-vous au spécialiste

Fred KUNZ

TAPISSIER-DÉCORATEUR

2013 COLOMBIER

P Rue Haute 15 Tél. (038) 6 33 15
Parc pour voitures

Notre exposition sera ouverte jusqu'à 22 h

vendredi 20 décembre

poufs hindous en paille tressée		26.—
poufs en cuir		154.—
petits tapis d'Orient Anatoles		69.—
chaises neuchâteloises	dès	179.—
chaises Louis XIII	dès	89.—
reproductions de tableaux collées sur bois	dès	30.—

bibliothèques	dès	160.—
fauteuils	dès	188.—
lampes de tables	dès	50.—
lampadaires	dès	100.—
miroirs de style	dès	55.—
tables gigognes	dès	200.—
tables de télévision	dès	89.—
fauteuils plastiques gonflables		170.—
entourages de divans	dès	285.—
couvertures de divans	dès	35.—

Téléphone (038) 6 40 58

céramiques, cendriers, plats en bois, garnitures de vestiaires, petits meubles style et moderne.

Meubles Rossetti - 2017 Boudry

Vendredi 20 décembre 1968

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

APRÈS L'INCENDIE DE LA FERME DE ROSIÈRES :

Une souscription a été lancée pour aider deux familles dans la détresse

De notre correspondant régional :

Hier, la désolation était complète à Rosières, près de Noiraigue, où la grande ferme de Mme veuve Tell Jacot de Fleurier à été entièrement anéantie par un incendie mercredi soir. M. et Mme Franz Kammermann et leur bébé ont trouvé momentanément refuge chez des voisins, M. et Mme Albert Jeannet. Ils sont démunis de tout et se trouvent dans une situation tragique au seuil de la mauvaise saison, à la veille des fêtes.

Tous les porcs ont pu être sauvés et une partie d'entre eux ont déjà été vendus hier. Les bovins, au nombre de 21 furent sortis à temps de l'incandescent brasier et se trouvent à Derrière-Cheseau, chez l'un des fils de M. et Mme Jeannet. En revanche, les poules et les lapins sont restés dans les flammes.

LE MIRACLE DES CHATS

Deux chats se trouvaient à la ferme au moment du sinistre. On pensait qu'eux aussi avaient trouvé la mort en raison de la chaleur intense qui se dégageait. Or, jeudi matin, ils sont réapparus comme par miracle.

ENQUETE ET EXPERTISE

Après le sergent Gretillat et le gendarme Fornallaz, le juge d'instruction de Neuchâtel, M. Pierre Guye, est arrivé en fin de soirée sur place. Plusieurs témoins ont été entendus et l'enquête judiciaire se poursuit. Le juge a commis un expert dans l'intention de tenter de déterminer les causes exactes du sinistre.

Une chose est établie : le feu a pris naissance dans un local faisant partie de la grange. De la paille s'est d'abord enflammée. Elle se trouvait contre une cheminée. Celle-ci traversait la maison du haut en bas. C'est pourquoi, l'idée d'une défectuosité de cette cheminée est venue d'abord à l'esprit des enquêteurs.

Comme nous l'avons relaté dans notre précédente édition, c'est M. René Favre, habitant au premier étage, qui a le premier senti des émanations de fumée. En tirant la porte de la grange, il a constaté que celle-ci était déjà complètement embrasée. Il a donné l'alarme chez M. et Mme Kammermann. M. Kammermann a fait les mêmes constatations que M. Favre. Le feu s'est propagé avec une rapidité vertigineuse car il y avait une très importante quantité de fourrage dans le rural et un vilan vent d'ouest soufflait. Il faudra attendre les résultats d'autres interrogatoires et de l'expertise pour se prononcer définitivement quant à l'origine de l'incendie. Pour le moment, rien ne laisse supposer un acte de malveillance.

UNE SOUSCRIPTION

M. Franz Kammermann était fermier depuis le mois d'avril. Il avait repris la succession de M. Favre, qui habitait encore dans la ferme, mais il devait déménager demain pour habiter Couvet.

Peu après le début de l'incendie, le téléphone a fonctionné à Rosières de façon à pouvoir alerter les pompiers de Noiraigue puis il a été coupé. En raison du dénuement des deux familles, le Conseil communal, le collège des anciens et l'Union des sociétés locales de Noiraigue ont décidé de lancer une souscription publique de façon à venir en aide à ceux qui ont été tragiquement et brutalement privés de leurs biens.

Hier, les pompiers étaient encore autour des décombres de la ferme. Il est prévu qu'ils resteront aujourd'hui encore, car sous l'effet du vent de petits foyers reprennent naissance. La cheminée qui, si elle avait subsisté aurait peut-être pu fournir des éléments intéressants aux enquêteurs, s'est effondrée au milieu du tourbillon de flammes. Alors que M. Kammermann disposait d'un fourneau en catelles pour chauffer son appartement, M. Favre en utilisait un à mazout qui fut posé il y a environ deux ans.

G. D.

COUVET — COUVET

Les jeunes fêtent le Noël des personnes âgées

(c) La salle du Vieux-Collège de Couvet était remplie, mercredi en fin d'après-midi, à l'occasion du Noël des personnes âgées et isolées. Ces dernières, saluées cordialement par le pasteur Gustave Tissot, ont joui d'un programme préparé par les jeunesses paroissiales de Couvet et Môtiers. Cette sympathique action des jeunes a été appréciée à sa juste valeur ; c'était la première fois que ce Noël était organisé sous cette forme-là. Le mérite en revient aux jeunes gens dirigés par Mlle Lisca Meier, MM. Jean-Jacques Barras et Pierre-André Cornu. Un message biblique sur Noël et un chœur parlé composaient la 1re partie du programme. Les acteurs du Foyer des jeunes de Couvet présentèrent ensuite une nouvelle de Léon Tolstoï, adaptée à la scène par le pasteur Secrétan-Rollier, «Noël du Père Martin ». En 3me partie, les membres de la Jeune Eglise récitèrent de fort beaux poèmes d'auteurs connus ; Mlle Marie-Jeanne Hasler et M. Pierre-André Cornu déclamèrent des textes composés par eux-mêmes.

Des chants et de la musique mirent un point final à ce très beau programme. Après que le pasteur Willy Perriard eût apporté une conclusion à la fête proprement dite, les jeunes organisèrent une tombola gratuite. Les lots consistaient en des ogjets confectionnés et fabriqués par leurs collègues du groupe de bricolage. Le même programme a été donné en début d'après-midi, mercredi à Môtiers et il sera à nouveau présenté lundi prochain à l'occasion du Noël du home Dubied et de l'hôpital.

Sérénade à l'hôpital

(sp) Hier soir, le groupe des « Messagers » a chanté à l'hôpital de Couvet pour le plaisir des malades et du personnel.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BUTTES A VOTÉ LE BUDGET

(sp) Le Conseil général de Buttes a siégé hier soir au collège primaire sous la présidence de M. Alfred Blatty (rad) président. Les dix-sept membres étaient présents.

Le premier objet de l'ordre des délibérations avait trait au budget. Celui-ci a déjà fait l'objet de larges extraits dans nos colonnes. Nous n'y reviendrons donc pas. Rappelons néanmoins qu'à pertes et profits, les revenus communaux sont supputés à 253,250 fr. et les charges à 283,002 francs 85, alors que les amortissements légaux et supplémentaires atteignent 14,000 francs.

Le rapporteur de la commission des comptes, M. E. Volkart (rad) proposa l'adoption du budget, ce qui a été fait par 16 voix contre 1 après diverses demandes de renseignements.

AMENDES

Désormais, les membres de la commission du feu en âge d'être mobilisés dans le corps des sapeurs-pompiers seront comme ces derniers frappés d'une amende s'ils n'assistent pas sans excuses reconnues valables, aux exercices et inspections.

Ensuite, M. Paul Lagger (POP) présenta une motion préconisant la création d'une commission chargée de s'occuper de la construction de nouveaux immeubles, d'urbanisme et de trouver de nouvelles industries. Répondant à M. Charly Zaugg (soc) M. Fernand Zaugg, président de commune s'était déjà depuis fort longtemps préoccupé de ces problèmes. Au vu de ses explications, la motion a été rejetée et l'Exécutif a été chargé de poursuivre les démarches déjà entreprises.

En ce qui concerne le télésiège projeté Buttes - la Robellaz, et les pourparlers qui devront avoir lieu avec le comité d'initiative, le Conseil général a adjoint au Conseil communal la commission forestière.

C'est par des vœux que M. Blatty a levé la séance, après laquelle les membres des autorités se sont retrouvés au buffet de la Gare pour vider le verre de l'amitié.

FLEURIER

Restauration de la salle des mariages

(c) Entre autres décisions, le Conseil communal a prévu de restaurer l'année prochaine la salle des mariages à l'hôtel de ville.

Le pasteur de Fleurier sur le petit écran

(sp) A l'enseigne de l'émission « Présence protestante » de dimanche prochain à 19 heures, la télévision romande présentera une « Préparation à Noël » qui mettra en scène des habitants et des lieux du Val-de-Travers. Enregistrée l'été dernier, cette émission sera animée par le pasteur François Jacot, de Fleurier, son stagiaire d'alors, M. Daniel Attinger, et un groupe de jeunes. Quant au cadre, il a été choisi aux Verrières, dans la magnifique église du XIIIe siècle du quartier de Meudon, à mi-distance entre les deux villages homonymes de Suisse et de France.

Il manquait une messe...

(sp) Une ligne étant tombée lors de la composition, il manquait une messe à l'horaire publié hier. En effet, à l'église catholique romaine de Fleurier, il y aura trois offices le matin de Noël : à 8 h, la messe lue de l'aurore ; à 9 h 45, la messe chantée du jour ; et à 11 h, une messe supplémentaire.

Chez les soroptimistes

(sp) Au début de la semaine, « Les Messagers » ont été invités à chanter leur répertoire de negro spirituals à Neuchâtel devant une cinquantaine de soroptimistes du chef-lieu. Leur succès a été égal à celui remporté il y a 8 jours à Pontarlier.

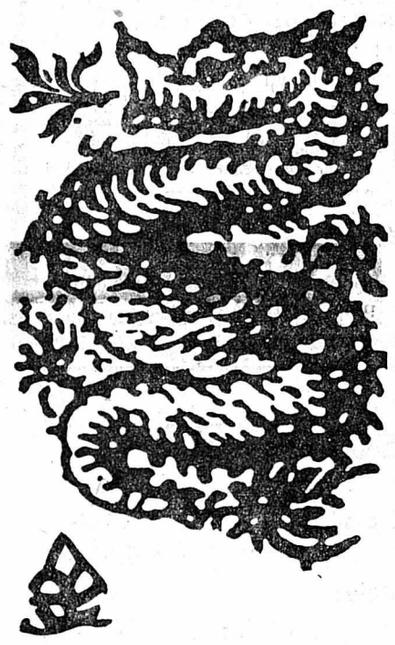

Vous brûlez résolument les étapes!

Vous savez que la chance n'attend pas le nombre des années et que la vie appartient à qui ose risquer. C'est pourquoi vous appréciez la saveur vigoureuse, l'arôme spontané de la MONGOLE.

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.—

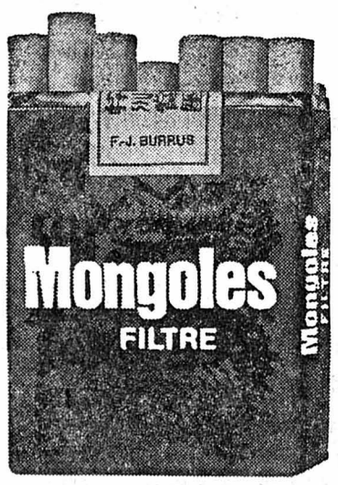

avec et sans filtre M 686

GODET VINS
AUVERNIER ✆ 8 21 08
vous livre franco domicile
ses vins du pays...
ses vins fins français...
kirsch, marc, prune, lie...
son cassis de Dijon...
son calvados CAMUT...
15 ans d'âge

Nouvel inspecteur forestier au VIIme arrondissement du Val-de-Travers

A la suite de la nomination de M. Louis-André Favre à la tête de l'inspectorat cantonal des forêts, le VIIe arrondissement a été confié à un jeune ingénieur, M. Jean-Philippe Schutz, diplômé EPF et très bientôt docteur en sciences techniques, entré en fonctions au Val-de-Travers le 1er janvier 1968. Son domaine comprend quatre types de forêts : 191 ha de forêts cantonales à la Robella et aux Suvagniers ; 1461 ha de forêts communales réparties entre Couvet, Môtiers, Fleurier, Boveresse, Saint-Sulpice et Buttes ; 30 ha de forêt corporative appartenant aux Six-Communes et quelques 1700 ha de forêts privées.

M. Schutz est né en Afrique où son père était pasteur-missionnaire. Il commença sa vie scolaire au Dahomey, puis la poursuivit à Neuchâtel jusqu'au baccalauréat. Cinq ans d'études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich l'ont conduit au diplôme d'ingénieur forestier. Pour obtenir son doctorat en sciences techniques, il élabora une thèse sur « Le phénomène de la croissance du sapin et l'épicea dans les forêts jardinées et vierges ».

Ce travail était fondé sur des études menées en Yougoslavie, en Emmental et dans le canton de Neuchâtel.

Simultanément, M. Schutz fut assistant au « Poly » du professeur de sylviculture Leibundgut. Enfin, pour obtenir son diplôme d'éligibilité à la tête d'un arrondissement, diplôme décerné par l'inspectorat fédéral des forêts, il effectua des stages à Yverdon et Lugano.

SUCCESSEUR DE HENRY BIOLLEY

Nul n'ignore, au Val-de-Travers et même dans le monde entier, l'œuvre de pionnier accomplie par feu M. Henry Biolley (1858-1939) en qualité d'inspecteur des forêts du district de Couvet de 1881 à 1917. C'est à lui que l'on doit la première application de la « méthode du contrôle » et de l'aménagement des forêts.

Ainsi que l'écrivait M. L.A. Favre dans le Courrier du 11 décembre 1964, à la veille du baptême d'une rue de Couvet au nom de Henry Biolley, « Très tôt, il se fait connaître comme un novateur et s'illustre tout particulièrement dans les disciplines suivantes : — en sylviculture (traitement de la forêt), il s'oppose au système de la futaie équienne soumise périodiquement à la coupe rase et rend son droit de cité à la forêt naturelle, différenciée et mélangée, en un mot à la futaie jardinée ; traitement préconisé : coupe et éclaircies jardinatoires ; — en aménagement forestier : il oppose au formalisme et à l'empirisme de la méthode dite «classique allemande» alors en usage une méthode nouvelle, expérimentale : la méthode du contrôle, dont le forestier français Gurnaud est le précurseur, mais dont Henry Biolley devient en fait le réalisateur et le propagateur .»

Ce bref rappel de la politique Biolley, continuée par ses successeurs, MM. Eugène Favre, Jean-Louis Nagel et Louis-André Favre (avec diverses modifications dues à de la science sylvicole), devait être fait pour comprendre les idées novatrices du nouvel inspecteur Schutz qui se distance quelque peu de ses prédécesseurs.

GRANDEUR ET DÉCADENCE DU JARDINAGE

M. Schutz le reconnaît : « Le Val-de-Travers est une des régions où le jardinage a le plus de chance de réussite ; il en est même la citadelle ». Toutefois, ce procédé lui paraît sinon dépassé, du moins en butte à l'essor de la foresterie moderne caractérisée par la mécanisation.

L'inspecteur du VIIe arrondissement constate que l'exploitation forestière appartient encore au secteur primaire bien davantage vulnérable que les deux autres du fait de son déséquilibre intrinsèque. En effet, tandis que le prix des bois n'a guère augmenté au cours des dernières décennies, celui de la main-d'œuvre ne cesse de croître, d'où une baisse constante de la rentabilité.

Pour pallier cette situation qui, à la longue, pourrait devenir critique pour les communes dont les revenus forestiers constituent la part la plus importante des recettes, M. Schutz préconise une rationalisation de l'exploitation rendue chez nous plus difficile en vertu même du jardinage de nos forêts.

LA FORÊT ÉGALE UNE INDUSTRIE

Loin de dénoncer le rôle « touristique » de la forêt, M. Schutz s'intéresse avant tout à son rôle productif. C'est pourquoi il considère que le moment est venu de rompre avec la tradition, d'autant plus que l'appartenance de la Suisse à l'AELE pose déjà à notre économie forestière des problèmes inquiétants : l'Autriche et les pays scandinaves ne livrent-ils pas chez nous des planches 30 pour cent moins chères que celles de nos scieries indigènes ?

La foresterie helvétique se trouve placée aujourd'hui en face d'un tournant décisif, d'un tournant que le Val-de-Travers sera contraint, lui aussi, d'accomplir dans un délai assez rapproché. Pour ce faire, M. Schutz envisage quatre solutions conjointes :

Extension du réseau des chemins forestiers. — « Sans moyens de dévestiture, précise l'inspecteur, car toute rationalisation est rendue difficile ».

Mécanisation de plus en plus poussée : par l'achat de machines (tronçonneuses, tracteurs, camions etc) soit par des entreprises privées, soit par les communes.

Concentration des coupes (dans une certaine mesure) : C'est là que la futaie jardinée s'oppose le plus à l'industrialisation de l'exploitation forestière, car elle interdit la coupe rase. Il en résulte de nombreux déplacements d'hommes et de matériel ; le traitement d'un maximum de bois en un minimum de temps — loi fondamentale d'une production rentable — ne peut être assurée dans nos forêts actuelles.

Préférence pour les beaux et gros bois vendus à des prix stables, voire en hausse : Ici le jardinage est préférable à la futaie équienne (essences du même âge), car ses bois se prêtent fort bien au déroulage qui fournit le contre-plaqué. D'après M. Schutz, la production doit viser à livrer 60 pour cent de bois de service (déroulage et sciage), 20 pour cent de bois de chauffage et 20 pour cent de bois d'industrie (pâte).

Il est inutile d'insister sur la complexité de la situation devant laquelle est maintenant placé l'inspecteur Schutz. Faut-il maintenir intégralement le système Biolley qui a conféré à nos forêts (surtout à celles du versant sud de Couvet) un renom international, ou faut-il peu à peu les convertir pour les rendre aptes à une exploitation tout à la fois rationnelle et rentable ? Le prestige incite à retenir la première solution, de même que l'excellence des bois de service. Le souci économique, primordial en l'espèce, milite incontestablement en faveur de la seconde.

Comme il ne s'agit là que de projets émis par M. Jean-Philippe Schutz, il serait prématuré d'affirmer que les beaux jours du jardinage forestier sont morts et enterrés ; il n'empêche qu'ils sont sérieusement menacés !

C.-E. R.

M. J.-Ph. Schutz, le nouvel inspecteur forestier du VIIme arrondissement.

(Avipress - RIJ)

MÔTIERS

Un conseiller d'Etat au souper des pipes

(sp) Parmi les invités au souper des pipes de la Corporation des Six-Communes, samedi à Môtiers, on relèvera notamment la présence de M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, chef des départements des travaux publics et de justice et police.

On aura tout vu...

(c) Pendant la nuit de mercredi à jeudi, un ou des inconnus ont fracturé la porte du hangar communal où sont entreposés des sapins de Noël. Ils en ont emporté une demi-douzaine au moins.

Ils se sont aussi rendus en forêt. Ils se sont emparés d'une serpe dans la cabane du garde et ont opéré une coupe dont on ignore l'importance. Gestes très appréciés à la veille de Noël...

N'oubliez pas, en entrant en France de déclarer votre argent français !

De notre correspondant régional :

Ce n'est pas la neige, en cette seconde moitié de décembre qui devrait retenir les Français de venir acheter de l'essence ou des cadeaux en Suisse. S'ils ont à peu près déserté des distributeurs du quartier de Meudon en particulier — où à certaines places on enregistre une moins-value de 90 pour cent par comparaison à l'an passé — des Verrières et du Val-de-Travers en général, cela est dû aux restrictions apportées par les autorités françaises dans le trafic des devises, il y a maintenant un mois.

A peu près tous les commerçants de notre région sentent le contrecoup de cette situation puisque les frontaliers ne peuvent venir en Suisse qu'en étant porteurs de 50 nouveaux francs par personne, seulement. Avec cela on ne va pas bien loin... Le régime appliqué aux ouvriers d'outre-Doubs travaillant au Vallon ou dans la région de Sainte-Croix et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler n'a pas été modifié aux Verrières-de-Joux et aux Fourgs. Les travailleurs sont toujours astreints à produire leur bordereau de salaire et en laissant une marge de 20 pour cent, de convertir leurs billets helvétiques en francs français à la douane.

DÉCLAREZ A LA SORTIE

Il n'est pas inutile d'apporter une précision aux Suisses qui veulent se rendre en France. Ils peuvent emporter avec eux n'importe quelle somme de notre monnaie car s'ils doivent faire du change après avoir franchi la frontière de l'ouest ils risquent d'y perdre gros. Mais au cas où ils auraient plus de 50 fr. en argent français, qu'ils ne dépenseraient pas dans le pays voisin, ils ont avantage à déclarer intégralement ce qu'ils ont sur eux à la douane des Verrières-de-Joux de façon à pouvoir ensuite rapatrier le montant non utilisé. Autrement, ils s'exposeraient à des ennnuis puisque, probablement, ils seraient porteurs d'une somme supérieure aux 50 nouveaux francs fatidiques que l'on peut importer de France en Suisse dans la zone frontière.

Mieux vaut donc prendre ses précautions à l'aller que d'être obligé de se débattre au retour. Enfin, précisons en ce qui a trait à nos régions limitrophes, tant à Meudon qu'à la Grand-Borne, près de l'Auberson, la douane suisse ne s'occupe absolument pas du trafic des devises.

G.D.

VAUD — VAUD — VAUD

LE BRASSUS

Enfant tué par une voiture

(c) Jeudi soir à 18 heures, aux Bioux, sur la route l'Abbaye-le Brassus, le jeune Martial Rochat, âgé de 10 ans, habitant Vers-chez-Grosjean, a été renversé par une voiture neuchâteloise qui roulait en direction du Brassus. Grièvement atteint, il fut transporté à l'hôpital de la Vallée, mais succomba à son arrivée dans cet établissement.

ORBE

Bambin grièvement blessé

(c) Avant-hier vers 17 heures, rue Sainte-Claire, à Orbe, le petit Philippe Meylan, 6 ans, domicilié chez ses parents, s'est inopinément élancé sur la chaussée, devant un automobiliste qui n'a pu l'éviter. Souffrant d'une fracture du crâne et d'une fracture de la clavicule gauche, il a été transporté à l'hôpital.

MOUDON

Pour un nouveau groupe scolaire

Le jury chargé de juger les six projets du concours restreint en vue de la construction d'un groupe scolaire secondaire avec salle de gymnastique s'est réuni à Moudon les 15 et 26 novembre et les 4 et 16 décembre 1968.

Il a décerné les prix suivants : 1er prix (recommandé pour l'exécution) 5000 francs: M. Frédéric Brugger, à Lausanne ; 2me prix, 4500 francs : M. Jean-Pierre Cahen, à Lausanne ; 3me prix, 2500 francs : M. Pierre Quillet, à Lausanne.

Les projets seront exposés à la maison de ville de Moudon du 20 décembre au 5 janvier.

GRANDCOUR

Brusque décès

(c) On apprend le décès subit, à Grandcour, de M. Charles Blanc-Cuany, qui s'en est allé dans sa 77me année, alors que le jour précédent, il travaillait encore en forêt. C'était une figure bien connue dans toute la région.

YVERDON

Voiture contre cycliste : un blessé

(c) Jeudi, vers 6 h 45, une collision s'est produite à Yverdon à la hauteur du pont de Tivoli, près du café du Nord. Une voiture vaudoise venant de l'avenue de la Gare et roulant en direction de l'avenue Haldimand est entrée en collision avec un cycliste circulant à la rue du Casino en direction de la fabrique Paillard. Le cycliste, M. Gérard Dessigny, habitant rue des Petites-Roches 10, à Yverdon, a été transporté à l'hôpital souffrant de douleurs dorsales.

Nouveau sergent

(c) Le caporal Vallon, chef de la brigade du lac à Yverdon, vient d'être nommé au grade de sergent. Quant à son camarade de poste, le gendarme Debossens, il a été nommé appointé.

BAULMES

220,000 fr. pour les routes

(c) Le Conseil communal de cette localité s'est réuni sous la présidence de M. A. Randin. Le projet de budget pour 1969 laissant apparaître un déficit de 154,000 fr. sur un montant total de recettes de 968,000 francs ; ce déficit quelque peu impressionnant n'est toutefois pas alarmant car une dépense de 220,000 francs est prévue pour terminer la réfection et le revêtement de la route reliant Baulme à la limite de Sainte-Croix par les Praz-la-Limasse.

MATHOD

Budget déficitaire

(c) Le Conseil général de Mathod s'est réuni sous la présidence de M. Emile Barraud. Le budget présente un déficit de 187,740 francs sur un total de recettes de 295,760 francs. Cet important déficit est dû aux travaux de réfection de la traversée du village représentant 320,000 francs. Le bureau pour 1969 est renouvelé sans changement avec celui de l'année précédente.

Pour la création d'une association faîtière

(sp) Tout ce que le Val-de-Travers compte en fait de députés, d'autorités communales et de groupements régionaux divers reçoit aujourd'hui même du comité d'action « Pour une Clusette sans problèmes » une lettre circulaire invitant ces différents milieux à se faire représenter au sein de l'association faîtière (pas encore baptisée) qui se constituera, ainsi que son comité, le 18 février 1969.

Il est précisé que le but de cette association est de servir de trait d'union entre le district et le Conseil d'Etat et d'engager un dialogue permanent avec le gouvernement cantonal pour tout ce qui a trait à la Clusette.

Face à l'importance du problème qui a suscité ce projet d'association à l'échelle du Vallon tout entier, il est souhaitable que l'esprit de solidarité joue une fois de plus et l'emporte sur les particularités ou les rivalités locales.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 30 : « La Diligence vers l'Ouest ».

CONCERT. — **Couvet** (temple), 20 h : Chœur mixte et A. Mitterhofer, organiste.

Pharmacie de service : Perrin (Fleurier).

Permanence médicale et dentaire : Votre médecin habituel.

AVIS DIVERS

TÉLÉVISION
radio - enregistreur - disques
R. MONNIER
Concessionnaire des PTT
Dépannage après-vente garanti
Travers - Couvet - Fleurier
✆ 9 64 24 9 69 22 08 08

AKVAVIT
AALBORG
L'AKVAVIT LE PLUS ACHETÉ EN SUISSE

NOËL
Grand choix en ALBUMS
Nouvelle collection pour les fêtes de fin d'année
Schelling
photo ciné
tel. 9 18 38
Fleurier
Magasin spécialisé
Service après-vente

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

LA CHAUX-DE-FONDS

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

RECETTES NOUVELLES ET «VENT NOUVEAU»

Sous la présidence de M. Genilloud et en présence du Conseil commnual in corpore, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds s est réuni hier soir à l'aula du collège de Bellevue. Après la nomination de M. Robert Daum (soc) à la commission des travaux publics, le législatif aborda l'examen du budget 1969.

UN IMPORTANT DÉFICIT

Sur un total de recettes de 41,148,498 francs, le compte ordinaire du budget 1969 boucle par un déficit de 1,275,715 francs. Le compte des variations de fortune (budget financier extraordinaire) accuse, quant à lui, un déficit de 2,651,974 francs.

Ces prévisions assez défavorables (mais pas désastreuses comme plusieurs l'ont souligné) appellent de nombreuses remarques, critiques et suggestions de plusieurs conseillers généraux. Après avoir fait remarquer que la bonne marche d'une commune se jugeait sur ses comptes et non sur son budget, M. Jean Steiger (pop) parla longuement de l'hôpital qui constitue une charge très importante et présenta quelques remèdes précis : rationalisation et reclassification de certaines fonctions en particulier.

Au nom du PPN, M. Pierre Ulrich rappela tout d'abord les inconvénients d'un budget déficitaire : obligation d'emprunter (d'ou augmentation des charges) et ralentissement des investissements du secteur privé. Il poursuivit en affirmant que l'établissement à la Chaux-de-Fonds d'une industrie de pointe favoriserait le développement démographique de la ville. Enfin, il conclut en demandant que les pouvoirs de la commission du budget soient renforcés et élargis.

RECETTES NOUVELLES ET VENT NOUVEAU

Après quelques questions de M. Jean-Pierre Chollet (lib), MM. Raymond Huguenin (soc) et André Brandt (rad) dénoncèrent les nombreuses lettres ouvertes, parfois calomnieuses et démagogiques, publiées par l'Alliance des indépendants. On jette ainsi le doute dans l'esprit de la population s'écria en particulier M. Huguenin.

Porte-parole du groupe socialiste, M. Edgar Tripet pense qu'il faut trouver des recettes nouvelles sans nuire au développement harmonieux de la cité. Il réclama aussi une meilleure répartition des charges, non seulement entre les communes et le canton, mais également avec les communes voisines bénéficiant des réalisations chaux-de-fonnières.

A propos du vent nouveau qui devrait souffler à la Chaux-de-Fonds et évoqué par quelques membres du législatif, MM. Gilbert Rochat (soc) et André Sandoz ont justement remis l'église au milieu du village. Le président de la ville a ensuite répondu à différentes questions et énuméré les démarches entreprises par l'exécutif à la suite de la décision de « Benrus » de quitter la Chaux-de-Fonds.

L'HOPITAL COUTE CHER

Dans un long exposé, M. Jacques Béguin, directeur des services sociaux, a expliqué les causes essentielles de l'augmentation du déficit de l'hôpital : réadaptation des traitements du personnel, hausse des dépenses d'exploitation hôtelière.

Après une large discussion de détail sur les différents chapitres, le budget 1969 a finalement été adopté. Nous reparlerons du rapport de la commission chargée de l'étude du projet de couverture de la patinoire des Mélèzes.

R. Cy

Trois accrochages

● (c) Plusieurs accidents se sont produits hier à la Chaux-de-Fonds. A 6 h 50, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. P. J., est reparti prématurément du stop à la croisée des rues Numa - Droz et Docteur-Coullery et a été tamponné par une voiture française. Sous l'effet du choc, l'auto de P. J. a heurté un second véhicule qui était à l'arrêt à l'autre stop. Dégâts.

● A 7 h 40, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. M. L., roulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. A la hauteur de la rue de l'Ouest. il s'est arrêté pour laisser traverser la chaussée à une passante, Mme Louise Calame, 84 ans, domiciliée aux Planchettes. Une deuxième voiture qui suivait n'a pas pu s'arrêter à temps et a heurté l'arrière de la machine de M. L. Sous l'effet du choc, celle-ci a été projetée en avant et a renversé Mme Calame. Elle a pu regagner son domicile après avoir été pansée à l'hôpital.

● Enfin, à 8 h 25, deux voitures, conduites respectivement par M. P. B. de Thurgovie et M. L. M. de la Chaux-de-Fonds, sont entrées en collision sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert. La première d'entre elles ayant coupé la route à la seconde.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 19 décembre

NAISSANCE : Meccariello, Filippo, fils de Vincenzo, maçon et de Irma, née Avalione.

PROMESSE DE MARIAGE : Russo, Mario, ouvrier sur cadrans et Coll, Angela.

DÉCÈS : Heyraud, Charlotte-Cécile, régleuse, née le 12 novembre 1888, célibataire dom. Bassets 2.

CADEAU DE NOËL POUR LES SKIEURS

DU NEUF À TÊTE-DE-RAN

Tête-de-Ran a toujours été un site admirable pour les skieurs et touristes (en été). Mais ce que l'on regrettait, c'est que le système hôtelier de l'endroit ne répondait pas aux services que l'on aurait pu en attendre. Inutile de répéter aujourd'hui que les skieurs du dimanche ne trouvaient pas au restaurant, l'assiette à 3 francs qu'il souhaitaient.

Mais tout cela est de la vieille histoire. En effet, tout a été prévu et corrigé par le nouveau propriétaire qui s'ingénie à promouvoir la région de Tête-de-Ran comme elle mérite de l'être. On ne fait pas de tourisme, populaire ou pas, à la bonne franquette. Il faut appliquer une politique, bien élaborée et tout aussi bien dirigée. Ce qui est chose faite.

Ainsi, on pourra dorénavant disposer de dortoirs fort bien aménagés et à des prix tout à fait raisonnables. Il y a 119 lits répartis en trois locaux, avec installations sanitaires à portée de lavettes, tout ce qu'il y a de plus fonctionnel, comme on dit. On pourra passer la nuit à Tête-de-Ran, en famille, en groupe ou seul.

Pour ceux qui désirent être mieux installés encore, douze chambres complètement refaites et très accueillantes, les attendent dans l'hôtel qui a été modernisé de fond en comble, avec une grande salle (snack ou libre-service), un bar, un grill-room pour les gourmets et la brasserie pour les assiettes froides (elles existeront enfin) et le thé des quatre heures.

Les promoteurs de ce développement ont par ailleurs déjà fait établir des plans pour l'établissement de petits hameaux de chalets (à vendre ou à louer) sur la crête de Tête-de-Ran à la Vue-des-Alpes. Le mode de financement, très favorable, est à l'étude.

Enfin, précisons, qu'en ce qui concerne l'équipement sportif de la région, les téleskis seront remis complètement à neuf. L'an prochain leur débit sera accéléré de 50 %.

Quand à la construction d'une piscine ou d'une patinoire (certaines rumeurs le laissaient entendre) elle n'entre pas en ligne de compte.

C'était hier l'inauguration officielle des nouvelles installations, en présence notamment de nombreux instructeurs et présidents de ski-clubs du canton et du Jura. Ils sont, en fin de compte, les premiers intéressés à ces nouveaux dortoirs, avec les écoles bien entendus...

(Bh)

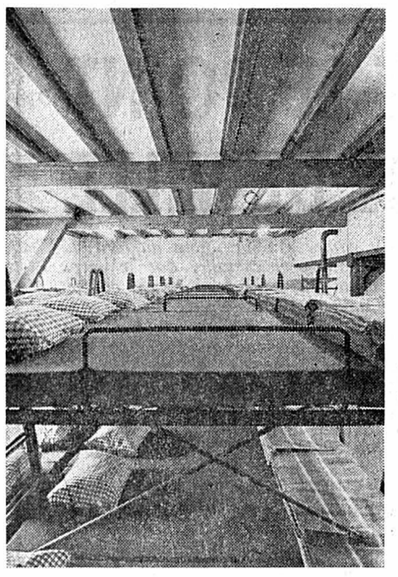

Une vue du plus grand des trois dortoirs.
(Avipress - J.-J. Luder)

ipso

à 10 mètres de la mer

votre appartement de milliardaire vous attend à Paguera

(BALEARES)

- Après le succès remporté l'année dernière à Santa Ponsa, (tous nos appartements vendus en quelques mois) nos anciens clients ont été les premiers à acheter à Paguera : 22 km de Palma.
- "pieds dans l'eau", dans une calanque privée creusée dans le rocher : la Résidence "Concorde"... Une vue sur la mer absolument extraordinaire : votre premier vis-à-vis est à 300 km !
- Un luxe lui aussi extraordinaire (entre autres : piscine, terrasses, ascenseurs, matériaux sélectionnés, etc.).
- Centre Commercial à 200 m. Tous les sports : ski nautique, équitation, tennis, voile, chasse sous-marine.
- 2, 3, 4 pièces principales. Crédit jusqu'à 90 %... et 640 FS le m2!
- Et si vous êtes intéressé par un rendement locatif de 10 % net d'impôt, nous vous le garantissons par contrat pour les studios et les 2 pièces de notre résidence à Santa Ponsa : "Miraflores"... Vue sur la mer, piscine, golf miniature... Le prix ?... Etonnant : 540 FS le m2 !
- Mais si vous alliez voir tout ça sur place ? Nous n'avons pas peur du résultat... La preuve : nous vous offrons l'aller et retour en Caravelle ainsi que le séjour !

... à partir de

640 FS le m²!

Bon documentation à découper et à renvoyer à :
Oliver Mateu - Baléares Immobilier - 3, rue Liotard, Genève - Tél. (022) 44-67-20

NOM

ADRESSE

LE LOCLE - LE LOCLE

Promotions à la police locale

Le Conseil communal du Locle vient de procéder à deux promotions au sein de la police locale : le lieutenant Paul Brasey au grade de premier-lieutenant (en haut) et l'appointé Gilbert Schulthess (en bas) au grade de caporal. A la suite de ces promotions, les 19 hommes de la police locale du Locle se répartissent ainsi : un premier-lieutenant, un sergent-major, un sergent, deux caporaux, deux appointés et douze agents.

D'autre part, M. Richard Hentzi a été nommé au poste de commis au bureau de la police des habitants.

(Avipress - R. Cy)

AU TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT

Les absents ont toujours tort

Le tribunal de police du district du Locle a tenu hier après-midi à l'hôtel judiciaire sa dernière audience de l'année. Elle était présidée par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mlle Danièlle Tièche, commis au greffe.

Un commerçant du Val-de-Travers, A. SC., est prévenu d'avoir circulé avec sa fourgonnette en zigzagant sur la route cantonale les Bayards - la Brévine, au lieu dit « le Bémont » et ensuite sur le chemin communal du Bémont aux bans sur la Brévine. SC s'est trouvé en difficulté et une âme charitable a alerté le gendarme qui suspecta SC. d'avoir bu un coup de trop. Ce que les examens revélèrent : 1,25 au sachet, 1,4 au breathalyzer et 1,85 pour mille à la prise de sang.

SC. reconnaît les faits mais déclare qu'il était apte à conduire. C'est au moment où il tentait de rattraper sa... pipe qu'il a fait des écarts sur la route. Deux témoins et l'avocat de SC affirment que cette ivresse (que le médecin qualifie de moyenne) est accidentelle. De plus, l'avocat conteste le résultat de la prise de sang. Mais, même en ne considérant que le résultat du breathalyzer, le juge constate qu'il y a ivresse. Tenant compte que SC est un excellent homme, le président se borne à lui infliger une amende de 300 fr. et le paiement de 200 fr. de frais.

Le tribunal libère ensuite un automobiliste du Prévoux, LS B., prévenu de n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires alors qu'il quittait un lieu de stationnement devant le restaurant Bonnet au Cerneux-Péquignot, provoquant une légère collision entre deux autres automobiles qui auraient dû s'apercevoir de la manœuvre.

DÉLIT DE FUITE

C'est une drôle d'histoire et il est bien dommage que le plaignant S. R. de Genève ne se soit pas déplacé pour être confronté avec l'inculpé, P. W. de Berne, auquel on reproche d'avoir légèrement touché, le 2 novembre, la voiture de R. alors que la sienne avait été légèrement déportée sur la gauche de la route à un des tournants de la chaussée, avant le Cerneux-Péquignot.

D'après W., il s'est arrêté à une vingtaine de mètres de l'accident mais n'a vu personne. Ce n'est qu'après, selon ses dires, que R. est intervenu avec des proppos grossiers alors que W. ne songeait qu'à s'arranger. Finalement, exaspéré par les propos entendus, il dit à R. : « Relevez le numéro de mes plaques et débrouillez-vous ». Or, R. fit venir la police qui fit son enquête d'après les déclarations de R. Les absents ayant toujours tort, W. doit répondre d'un délit de fuite (très atténué du fait qu'il avait laissé son adresse à R.) et d'une faute de circulation.

Le tribunal, tenant compte des circonstances et de la sincérité de W., réduit sensiblement la réquisition du procureur en fixant l'amende à 60 fr. et les frais à 20 fr. payés comptant par W. qui jura qu'on ne l'y reprendrait plus.

P.C.

Vitesse excessive

(c) Une voiture qui descendait la rue du Midi hier à 17 heures a heurté un véhicule en stationnement à la suite d'une vitesse excessive. Dégâts.

LA SAGNE

32 habitants en moins

(c) Le recensement entrepris à la Sagne fait ressortir notamment que la population de la commune a diminué de 32 unités en une année, passant de 1056 à 1024 habitants. Sur ce chiffre, on dénombre 500 hommes et 524 femmes (619 Neuchâtelois, 352 Confédérés et 53 étrangers). Au point de vue confessionnel, il y a 833 protestants, 188 catholiques-romains et 3 divers. Enfin, la statistique des professions fait apparaître 6 horlogers, 11 mécaniciens, 112 agriculteurs et 293 représentants d'autres métiers.

Au total, il y a 300 chefs de ménage à la Sagne. On compte 496 mariés, 75 veufs et divorcés et 453 célibataires. En 1969, 25 personnes atteindront leur majorité.

Don au « Foyer »

(c) Par l'intermédiaire de la Société neuchâteloise d'utilité publique, la Loterie romande a remis une somme de 900 fr. à la maison de retraite « Le Foyer ».

LES PONTS-DE-MARTEL

Perte de maîtrise : une blessée

(c) Une automobiliste bernoise, Mme Szeemann, roulait hier sur la route la Tourne - Les Petits-Ponts. Arrivée au virage des « Attis », elle entreprit de dépasser un camion vaudois qui circulait normalement à droite. En entreprenant cette manœuvre, la voiture dérapa sur la chaussée enneigée, sortit de la route et s'écrasa finalement contre un arbre. Légèrement blessée au front, Mme Szeemann a été conduite à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Importants dégâts matériels.

LES PETITS-PONTS

Fête de Noël de l'école

(c) Nombreux était l'auditoire de parents et amis venus assister à la fête de Noël de la classe des Petits-Ponts, préparée par les petits de 1re à 4me année ainsi que par leur institutrice Mlle Michèle Surdez. Chacun se produisit tour à tour soit en chantant, soit en récitant de jolies poésies et le pasteur M. M.-Ed. Perret, des Ponts-de-Martel, enthousiasma petits et grands par un beau conte.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Eden :** Docteur Dolittle. **Ritz :** Astérix et Cléopâtre. **Plaza :** Te casse pas la tête, Jerry ! **Corso :** La Rage de survivre. **Scala :** Texas, nous voilà ! **A.B.C. :** Charlie Bubbles ou l'art de vivre. **Théâtre Saint-Louis :** « Les Mages », par la Théâtrale de la jeunesse du Sacré-Cœur.
PHARMACIE DE SERVICE. — Nussbaumer, L.-Robert 57. Dès 22 h, No 11.
MÉDECINE. — Tél. 2 10 17.

● AU LOCLE

CINÉMAS. — **Lux,** 20 h 30 : Jaloux comme un tigre. **Casino,** 20 h 30 : Le Bon, la brute, le truand.
Pharmacie d'office : Mariotti.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

LES HAUTS-GENEVEYS

Nomination d'un conseiller communal

(c) Le Conseil général réuni hier soir était appelé à nommer un nouveau conseiller communal en remplacement de M. Fassnacht, démissionnaire. Il fallut trois tours de scrutin pour obtenir un résultat. M. Niggli du Nouveau Ralliement communal fut enfin élu par 7 voix. M. Walter Schmidt, proposé par l'Entente communale et parti radical obtint 6 voix. Ce dernier groupement détient 5 sièges au Conseil général et s'estime lésé ; ses représentants quittèrent la salle en signe de protestation. Nous reviendrons sur cette séance.

LE PAQUIER

Une personne de moins

(c) Le recensement donne les chiffres suivants :

Population totale : 193 personnes, contre 194 en 1967, soit une diminution d'une unité. On compte 82 mariés (82), 10 veufs et divorcés (10) et 101 célibataires (102). Les protestants sont au nombre de 185 (188) et les catholiques romains 8 (6). La répartition par origine se présente comme suit : Neuchâtelois 87 (86), Suisses d'autres cantons 106 (107), aucun étranger (1). L'année prochaine, quatre jeunes gens auront vingt ans.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Etoile** (Cernier), 20 h 15 : Le Mystère de la Chambre forte, 18 ans.
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Geneveys-sur-Coffrane : 20,000 fr. pour l'agrandissement de Landeyeux

(c) Au cours du dernier Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane (dont nous avons déjà parlé hier) les conseillers avaient notamment à examiner le budget 1969. Chapitre par chapitre, la lecture du budget fut faite par M. R. Cuche, administrateur communal. Le résultat laisse apparaître un excédent de recettes de 18,541 fr. Le budget prévoit, par contre, une participation de 20,000 fr. pour l'agrandissement de l'hôpital de Landeyeux (environ 15 fr. par habitant) ce qui fait que le budget, en fin de compte, présente un déficit de 1459 francs. Ce qui ne l'empêcha pas d'être accepté de même que la demande de crédit de 20,000 fr. pour l'hôpital de Landeyeux.

COMMISSION D'URBANISME

D'autre part, la composition de la commission permanente d'urbanisme a été formée de MM. Schwab, Bernasconi, Lämmler, Guibert, Colomb, Langel, Dubois, Girardin et Huguenin.

A la suite d'une motion déposée par M. A. Sigrist, M. W. Martin, président de commune, lut un arrêté concernant le paiement des déplacements aux écoliers hors de la commune des Geneveys-sur-Coffrane.

M. F. Bernasconni préconisa d'ajouter quelques clauses importantes au règlement sur les bourses.

... Le Conseil communal devra faire un arrêté et proposer un crédit. Chacun souhaite que les déplacements soient payés dès le 1er janvier 1969.

VENTE DE TERRAIN

M. Colomb a cédé du terrain pour agrandir le carrefour de la rue du Prélêt et celle du 1er-Mars. Il y a de nombreuses années que ce problème est en suspens. M. Colomb s'est vu attribuer 115 mètres carrés de terrain à 8 fr. le mètre.

Des projets de transformation des carrefours... (Prélêts, gare, Horizon, Crêt), furent soumis à l'attention de chacun, M. A. Bourquin conseiller communal, donna tous renseignements utiles, des plans furent exposés afin que chacun puisse en prendre connaissance. Un projet fut retenu mais le Conseil communal devra poursuivre l'étude.

EAU POTABLE DE NEUCHATEL

Les transactions du début de la pose de la conduite d'eau de Neuchâtel aux Geneveys-sur-Coffrane prévoyaient que les éventuelles transformations (constructions d'immeubles) seraient à la charge de la commune. Une transformation étant nécessaire, le montant des travaux sera à la charge des Geneveys-sur-Coffrane.

DIVERS

Afin de satisfaire à une demande, la pose de bancs au cimetière au début du village de Coffrane, pour que les personnes âgées puissent se reposer est à l'étude. L'hiver est seul responsable du retard apporté à la pose de ces bancs.

Enfin, afin de limiter les accidents, le Conseil communal est prié de voir ce qui pourrait être fait pour que les lugeurs puissent sans danger s'adonner à ce sport.

CERNIER

Autant d'hommes que de femmes

(c) Le recensement cantonal entrepris ces jours, donne les chiffres suivants pour la localité de Cernier : population totale : 1708 (1702 en 1967) qui se répartit de la façon suivante : mariés 852 (861) ; veufs et divorcés 130 (126) ; célibataires 726 (715). Hommes 854 (860) et femmes 854 (842) sont à égalité. Du point de vue confessionnel on compte 1064 (1063) protestants, 639 (633) catholiques romains et 5 (6) divers.

Les Neuchâtelois sont au nombre de 684 (674), les Suisses d'autres cantons 697 (726), les étrangers 327 (302). Il y a 250 (235) horlogers, 55 (54) mécaniciens, 39 (39) agriculteurs et 407 (425) autres professions. 588 (585) ménages sont installés au chef-lieu. 29 (31) personnes atteindront leur 20me année en 1969. Les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement sont au nombre de 80 (64) tandis que 247 (238) étrangers sont au bénéfice d'une autorisation de séjour.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Le nouveau collège de Cortaillod pourrait être prêt au printemps

(c) Vendredi 13 décembre, a eu lieu une cérémonie à l'occasion de l'encastrement d'une caissette d'archives dans un mur du nouveau collège.

Les membres du Conseil communal, du bureau du Conseil général, de la commission du nouveau collège, du bureau de la commission scolaire, du corps enseignant, ainsi que les architectes, ingénieurs et l'administrateur communal, assistaient à cette séance. Celle-ci a été agrémentée par des chants des élèves de la classe préprofessionnelle.

M. R. Comtesse, conseiller communal, directeur des bâtiments a prononcé quelques paroles de circonstance ainsi que M. A. Perrenoud, président de la commission scolaire.

La température très basse a obligé les participants à gagner les sous-sols du collège actuel où une modeste collation a été servie. Dans cette seconde partie, M. J. Mürner a pris la parole en qualité de président du Conseil général. Les architectes ont fait le point de la situation des travaux. Le programme est respecté et si tout va normalement des locaux pourront être mis à disposition lors de la rentrée du printemps. Toutes ces questions sont tributaires des conditions atmosphériques.

Informations horlogères

Les associations horlogères régionales jouent un rôle capital

Le Syndicat patronal des producteurs de la montre (SPPM) de la Chaux-de-Fonds a tenu son assemblée générale hier après-midi, au Club 44 sous la présidence de M. Charles Virchaux, et en présence de quelques invités parmi lesquels M. Ramseyer qui représentait la Chambre suisse de l'horlogerie, M. Hool, la Fédération horlogère suisse, et M. Duc, la convention patronale.

A l'ordre du jour, on relevait notamment un certain nombre d'élections statutaires — marquées par la reconduction pour une période d'une année du mandat de M. Charles Virchaux en qualité de président — ainsi que la présentation du rapport annuel. M. Jacques Cornu, secrétaire général, qui en donna lecture, salua avec satisfaction l'apparition dans le secteur horloger chaux-de-fonnier de plusieurs concentrations tendant à rationaliser tant la production que la distribution de la montre suisse. Il évoqua par ailleurs la mise en place des nouveaux organes statutaires de la Fédération horlogère suisse, soulignant le rôle capital que conservent dans le contexte d'une réforme de la Fédération horlogère les associations régionales, notamment en ce qui touche leurs activités spécifiques.

C'est ainsi que 1968 a vu le « SPPM » réaliser des efforts importants en matière de recrutement et de formation professionnels, de compensation au renchérissement du coût de la vie et participer activement au projet de construction d'un nouveau musée horloger digne de la Métropole horlogère.

Cette assemblée devait être immédiatement suivie par celle du groupe FH — à savoir les fabricants simultanément membres de la FH et du SPPM, qui désignèrent dans les personnes de MM. Maxime Crevoisier et Pierre Imhof, leur représentant au conseil et l'assemblée générale de la FH.

Enfin, le SPPM, pour clore ces travaux statutaires par une conférence, avait fait appel à M. René Lecoultre, vice-directeur et chef de la division technique de la FH qui exposa le rôle et les activités de cette division. M. Lecoultre releva d'emblée la nécessité à laquelle est soumis tout organisme destiné à défendre un produit, d'en avoir des connaissances techniques approfondies. Si, ajouta-t-il, dans le cas de la FH, la division technique, créée dans cet esprit en 1958, fournit constamment des données techniques utiles aux autres collaborateurs de l'organisation professionnelle, elle se met par ailleurs au service des fabricants et poursuit en collaboration avec les centres de recherches toutes études susceptibles d'améliorer la qualité du produit, d'en diminuer le prix de revient ou de contribuer au développement de nouveaux garde-temps. Par son action, elle tente de renforcer une politique de techniques toujours plus homogène dans le but de maintenir la montre suisse dans le bon renom qu'elle a acquis dans le monde entier.

Zénith fête ses jubilaires

(c) Comme chaque année la veille de Noël, les fabiques des montres Zénith S.A. ont célébré et récompensé leurs jubilaires. Ils devaient être quatorze; malheureusement, M. Ernest Bichsel, fêté pour 40 ans d'activité, se relève d'une délicate opération et n'a pu participer à cette soirée. Au tableau, treize personnes représentaient 50, 40 et 25 années de fidèle collaboration avec Zénith : MM. Willy Grospierre, Hermann Hofer et Armand Ray (50 ans) ; Mlle Rose Meyer, MM. Maurice Jeanneret et Louis Perret (40 ans) ; MM. Charles Gygax, Willy Hilken, Franz Peterli, Karl Röhrig, Charles Simonin, Arthur Tornare et Jean-Claude Wyder (25 ans).

La présence des membres du conseil d'administration et des représentants de la direction, les paroles aimables adressées aux jubilaires et accompagnées du joli carillon des pendules neuchâteloises, la joie des convives et l'excellent menu servi dans le cadre du home Zénith contribuèrent à favoriser une ambiance particulièrement cordiale. La traditionnelle fête des jubilaires permet de resserrer toujours davantage les liens qui unissent le personnel et la direction.

Par ailleurs, la fabrique d'horlogerie Charles Tissot et fils S.A. a également fêté deux jubilaires : MM. Charles Moor pour 25 ans d'activité et Alfred Kohli pour 50 ans. Tous deux ont reçu le traditionnel cadeau.

Collaboration dans la pierre d'horlogerie

Au nombre des efforts de coopération et de rationalisation qui sont accomplis dans l'industrie horlogère, nous apprenons que la Fédération horlogère suisse (FH) et la concentration de pierristes suisses Rubimatic viennent de signer un contrat de collaboration portant plus spécialement sur le contrôle qualitatif des pierres d'horlogerie.

Cette collaboration a pour objectif de mettre à la disposition de la clientèle des pierres d'horlogerie suisses de qualité contrôlée et à des prix compétitifs.

Rubimatic a mis sur pied à Lucens un centre de contrôle de la qualité portant sur l'ensemble des livraisons de ses membres. Le centre Rubimatic est supervisé par le centre de contrôle de la Fédération horlogère suisse (CFHF) installé à la Chaux-de-Fonds.

Comme dans les autres secteurs de l'industrie horlogère, la fabrication de la pierre subit des mutations importantes, portant spécialement sur l'augmentation des exigences en matière de qualité. La rationalisation industrielle débouche ainsi non seulement sur une amélioration technique dans la fabrication, mais surtout sur une garantie toujours accrue des prestations à la clientèle.

La concentration Rubimatic, fondée en 1962, comprend les maisons suisses suivantes : Brunner SA, le Locle, LeCoultre et fils à Lucens, R. Meyrat-Perret à Tramelan et Vve Paul Mouche SA à Courtemaîche.

Le contrat de collaboration passé entre la Fédération horlogère suisse et Rubimatic concrétise ces nouvelles tendances.

JURA - JURA - JURA

Les Jurassiennes soutiennent les «Béliers» sans restriction

L'Association féminine pour la défense du Jura communique :

« L'Association féminine pour la défense du Jura salue le courage et le sang-froid des jeunes Jurassiens qui sont allés faire une déclaration aux Chambres fédérales. Elle remercie et félicite ses membres de l'expédition. Malgré les critiques hâtives, il ne fait pas de doute que ce coup d'éclat accentuera les progrès de la cause jurassienne.

Les femmes engagées dans la lutte pour la libération du Jura ont été étonnées de la manière dont ont réagi certains parlementaires fédéraux. Après leur visite au Parlement de l'Europe à Strasbourg, les femmes de l'Association féminine pour la défense du Jura considéraient les hautes assemblées parlementaires comme des foyers de distinction, de civisme et de vraie démocratie. C'est du moins l'impression qu'elles avaient rapportée de leur visite à Strabourg, où elles furent traitées avec une courtoisie parfaite.

Quelle ne fut pas leur stupeur d'apprendre que des jeunes gens du groupe « Bélier » avaient été battus et hués par certains parlementaires suisses. Elles ont ressenti comme un outrage, le fait que le drapeau jurassien ait été attaqué avec haine ainsi que la banderole portant l'inscription « Jura libre ».

L'Association féminine pour la défense du Jura estime qu'il aurait été beaucoup plus sage de laisser ces jeunes gens dire ce qu'ils avaient à dire et de les prier ensuite de quitter les lieux, ce qu'ils auraient fait sans aucun doute.

En conclusion, l'Association féminine pour la défense du Jura renouvelle son entière confiance au groupe « Bélier » et approuve la ligne courageuse dans laquelle il s'est engagé. Dans la mesure de ses moyens, l'Association féminine pour la défense du Jura s'appliquera à soutenir ce mouvement frère. »

RECONVILIER

Noël africain

(c) Dimanche matin, à 11 heures, dans la grande salle de la cure, les enfants de l'école du dimanche et tous ceux de 6 à 12 ans qui voudront se joindre à eux, pourront voir le Noël africain que Mme Beuchat a présenté avec succès dans tout le Jura. Il s'agit d'une nativité jouée par des Africains, laquelle montre en couleurs et en gestes simples que la joie de Noël ne connait pas de frontières.

Noël des personnes âgées

(c) Vendredi, dès 15 heures, les aînés de Reconvilier se retrouveront au foyer autour d'un sapin de Noël. Des productions, dès 16 heures, et un cornet rempli de bonnes choses, réjouiront les cœurs...

TRAMELAN

Invitation cordiale

(c) Le Noël des personnes âgées ou isolées aura lieu ce soir à 19 h 45 à la grande salle de la maison de paroisse. Tout le monde est cordialement invité à participer à cette petite cérémonie.

Le plan d'une station d'épuration ça ressemble à un combat de chars

Il est de coutume que les unités de blindés qui font un service pour la première fois sur une nouvelle place d'armes, laissent comme souvenir de leur passage une œuvre quelconque, à prétention artistique, apposée à un bâtiment ou dressée sur une plate-bande.

Il y a ainsi à Bure quelques « souvenirs » sous forme de plaques de bronze, de bas-reliefs de béton, de fontaines, etc.

En mai dernier, le bataillon d'exploration III qui faisait son service à Bure, décida d'obéir à la coutume. Parmi les officiers se trouvait un spécialiste bernois du travail de la pierre qui se mit à disposition pour exécuter gratuitement l'œuvre qui serait offerte. Lorsqu'un autre officier de ses collègues se rendit chez lui à Berne pour discuter du bas-relief, il remarqua dans l'atelier une œuvre assez abstraite qui ferait très bien l'affaire. L'officier ne changea pas d'avis lorsque son camarade lui apprit qu'il s'agissait d'un relief de la station d'épuration des eaux de Münsingen. Il n'y avait qu'à conserver le secret à ce sujet ! C'est ainsi que le bas-relief en question, tourné à l'envers de surcroît, fut apposé contre le mur d'une des casernes de Bure en mai dernier, et inauguré lors de la cérémonie de remise de drapeau, en présence de la troupe et des notabilités du village. L'œuvre plut beaucoup, on y vit une sorte de combats de chars !

Mais récemment, un spécialiste d'une maison de construction de stations d'épuration des eaux fut envoyé à Bure pour vérifier les installations d'épuration de la place d'armes. Il vit l'œuvre d'art (!) et reconnut ce qu'elle représentait. On imagine la suite. Un ordre de retrait a été donné.

BÉVI

Porrentruy veut rentrer en possession de ses documents

De notre correspondant :

Le 28 mai dernier, les citoyens de Porrentruy, réunis en assemblée communale, avaient cédé à l'Etat de Berne la propriété des immeubles de l'Ecole cantonale et de l'Ecole normale des instituteurs, y compris l'église des Jésuites et le jardin botanique. Quelques jours plus tard, une dizaine de citoyens faisaient parvenir à la préfecture de Porrentruy une plainte concernant cette cession, parce que le sort des collections abritées par les immeubles cédés n'avait pas été clairement défini. En outre, une pétition demandant que les collections demeurent propriété de la ville circula bientôt et recueillit de nombreuses signatures. Ce document énumérait en particulier le musée et les collections mentionnées dans l'acte de classification, la bibliothèque, livres, imprimés, manuscrits, incunables, 12,125 volumes, les collections de numismatique, de minéralogie, d'ornithologie, de physique, de botanique, de chimie, etc. « La plupart de ces collections, précisait la pétition, ont été constituées à l'époque de l'évêché de Bâle, souvent par des donations du prince... Elles constituent un ensemble d'une valeur inestimable : citons l'Evangéliaire de Saint-Ursanne, une collection de bibles très anciennes, magnifiquement enluminées, l'édition originale de l'encyclopédie de Diderot... Quel lustre pour notre cité historique et touristique ! »

A la suite de cette pétition, le Conseil communal de Porrentruy décida de proposer à une nouvelle assemblée communale la ratification d'une clause stipulant que les collections en question demeureraient propriété de la commune tout en restant à l'usage de l'Ecole cantonale.

Cette assemblée a eu lieu hier soir et elle a ratifié cette clause, comme elle a accepté le budget de l'année prochaine.

TAVANNES

Exposition de dessins

(c) Nicole Badi, 22 ans, de Cernier, expose actuellement au Calvado à Tavannes une vingtaine de dessins qui retiennent le visiteur quelque peu étonné par tant de diversité dans les coloris. Nicole Badi ne cherche pas à créer un monde nouveau, mais donne l'impression d'aimer profondément le monde existant. Bon départ d'une artiste qui certainement n'a pas encore exprimé toutes ses possibilités.

Une des œuvres exposées par Nicole Badi.

(Avipress ADG)

Loterie « Seva »

Les organes compétents de la loterie Seva ont procédé au tirage de la 180me tranche, dans la localité de Stettlen, hier soir. Voici les numéros gagnants :

Le numéro 286821 gagne 250,000 fr.
Le numéro 105933 gagne 50,000 fr.
Le numéro 286934 gagne 20,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent 1000 francs :
126531 226710 128729 257080 135921 287056 160278 306202 176694 313518.

Les dix numéros suivants gagnent 500 francs :
108937 217823 131656 235043 162736 238572 170024 251004 203293 302424.

Tous les billets dont les chiffres se terminent par 0892, 1968, 5725, 6164, 8427 gagnent 100 francs.

Tous les billets dont les chiffres se terminent par 0691, 3741, 1444, 5049, 2660, 5520, 3037, 7370, 3630, 8834 gagnent 30 francs.

Tous les billets dont les chiffres se terminent par 008, 309, 622, 743, 959 gagnent 10 francs.

Tous les billets dont les chiffres se terminent par 0 et 6 gagnent 5 francs.

Il est recommandé, en outre, de consulter la liste du tirage détaillée officielle qui seule fait foi.

FRIBOURG - FRIBOURG

Une magnifique initiative privée pour loger les personnes âgées

De notre correspondant :

La formation de la jeunesse, sur tous les plans, est l'objet d'efforts importants, qui continuent de croître, et c'est légitime. Des mesures sociales, habitations à loyer modéré notamment, ont apporté un début de solution au problème du logement. Mais ici, les personnes âgées, dans cette société de surabondance, demeurent défavorisées, en dépit des améliorations apportées à l'AVS et l'AI. On peut certes incriminer, dans certains cas, l'ingratitude des enfants. Mais souvent, ces derniers ont leurs propres problèmes lancinants. Et même ceux qui seraient disposés à accueillir leurs parents âgés, se trouvent en butte à d'insurmontables difficultés de logement, en particulier. Or, personne ne peut nier que les personnes âgées ont le droit le plus entier à un logement décent, ainsi qu'aux soins qu'exige leur état.

Un groupe de citoyens gruériens avait convoqué récemment une assemblée, au cours de laquelle cette situation fut exposée.

Dans le concret, les initiateurs bullois présentèrent un projet de construction d'un groupe de bâtiments au chemin des Chenevières, à Bulle (côté nrod de la ville). Pour cette prochaine réalisation, la commune mettrait à disposition la plus grande partie du terrain. Première étape : un immeuble HLM de 30 logements, dont 20 grands studios pour couples, avec confort, et 10 appartements de deux pièces. Un concierge et une infirmière seraient à disposition, et des locaux communs (salles de lecture et TV, réfectoires, locaux de service) seraient aménagés, la maison étant dotée d'un ascenseur spécial pour le transport des lits et des véhicules d'handicapés.

En seconde étape, on prévoit un immeuble communautaire avec 30 chambres individuelles, salles de réunion, réfectoire, cuisine et atelier de bricolage. Un troisième immeubel de 20 appartements serait destiné aux personnes plus aisées, versant des locations qui compenseraient la modicité des autres.

Le plan financier est établi. Un capital en contsitution atteint actuellement 70,000 francs de dons. Pour la première étape, évaluée à 1,5 million, une somme de 150,000 fr. sera nécessaire à fonds perdu, soit 10 %. Le solde sera emprunté : 60 % en hyptohèques de premier rang, 30 % en second rang. Une caution s'élevant jusqu'à 95% pourrait être prise par l'Etat. Un comité d'action a été désigné. Il est composé de M. Auguste Glasson, président, M. Maurice Rémy, de Marsens, vice-président, M. Jean Favre, trésorier. En sont membres Mme Noël Cailler, Mlle Marcelle Despond, M. Joseph Pasquier, syndic de Bulle, MM. Gaston Dupasquier et Marcel Pasquier, conseillers ocmmunaux, Pierre et Max Maillard, J.-P. Buhler et Pierre Rime, députés, Jean Barras, ingénieur, Urbain Schuwey, représentant, Maurice Gremaud, expert-comptable et Jean Moret, ingénieur.

Les accidents dans le canton

Hier, vers 13 h 30, une automobile conduite par un Espagnol domicilié à Bulle, a heurté une fillette qui traversait la route, à Vaulruz. L'automobiliste releva la fillette et la ramena à son domicile, puis s'en alla sans donner son nom. La fillette dut ensuite être transportée à l'hôpital de Billens, souffrant d'une fracture du crâne. Il s'agit de Marie-José Fahrni, 4 ans, fille de Louis ,domicilié à Vaulruz.

Vers 17 h 25, une voiture est entrée en collision avec un camion, à la route des Arsenaux, à Fribourg. L'automobiliste a été légèrement blessé, les dégâts sont estimés à 3000 francs.

Vers 10 h 45, la remorque d'un train routier a dérapé à la sortie de Semsales, en direction de Bulle, et a tamponné une voiture. Dégâts.

Vers 18 h 05, un piéton circulait au centre de la chaussée, dans le bois de la Glâne, sur la route cantonale Fribourg - Bulle, lorsqu'il fut heurté par une voiture. Blessé à un bras, le piéton, M. Auguste Robadey, 69 ans, sans profession ni domicile fixe, est soigné à l'hôpital cantonal.

Vers 22 h 15, une voiture fribourgeoise conduite par une jeune fille a dérapé sur la glace, à l'entrée de Belfaux, et est allée se jeter contre un poteau. La conductrice n'a que des égratignures. En revanche, le passager, M. Bernard Kolly, 23 ans, domicilié à Grolley, a dû être transporté à l'hôpital cantonal, souffrant d'une fracture ouverte d'un coude et de plaies à la tête, notamment.

DES TRIPLÉS NAISSENT A LA MATERNITÉ DE RIAZ

Wanda à 17 h 55, Mireille à 18 heures et Nathalie à 18 h 05, tels sont les noms des triplées qui sont nées hier à la maternité de l'hôpital de la Gruyère, à Riaz. L'accouchement s'est déroulé normalement et la mère se porte bien.

Le poids des fillettes varie entre 1 kg 700 et 1 kg 900. Elles ont déjà une grande sœur de 5 ans, partagée entre le ravissement et l'étonnement sans doute. Les parents : Jacqueline et Hubert Grivet-Viale, sont domiciliés à Bulle. La maman est d'origine française, et M. Grivet de Semsales (Veveyse), exerce son métier de tailleur à l'arsenal fédéral de Bulle. Il est en outre l'excellent directeur des fanfares de Semsales et de Vaulruz, tandis qu'il ne cesse de se perfectionner en suivant les cours du Conservatoire de Fribourg. Ce qui n'est pas négligeable, lorsqu'on se trouve subitement à la tête d'un quatuor familial aux solides qualités vocales... Bien qu'elles soient nées avec un bon mois d'avance sur l'horaire prévu, Wanda, Mireille et Nathalie se portent fort bien.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LORS DE SA DERNIÈRE SÉANCE, LE CONSEIL DE VILLE FAIT SES ADIEUX A SON PRÉSIDENT

Hier soir, 55 conseillers de ville s'étaient réunis en la salle de l'hôtel de ville, à l'occasion de la 15me et dernière séance 1968 du Parlement biennois. Avec ce nombre de présents, le Conseil est habilité à délibérer.

L'ordre du jour est très peu chagé, les délibérations devaient être closes avant 20 heures afin de permettre aux conseillers d'assister au traditionnel souper de fin de législature qui se donne à l'hôtel de la Gare.

Sont nommées institutrices : par 51 voix sur 55 bulletins valables ; Mme Clotilde Stotz-Cueni à l'école spéciale et Mme Maria von Kaenel-Bratschi, à la classe spéciale allemande.

Après présentation du rapport, le Conseil accepte et arrête le projet du Conseil municipal :

Les limites de revenus fixés à l'art. 2 du règlement sur l'assurance-maladie obligatoire de la commune municipale de Bienne sont augmentées comme suit : sous lettre a) à 10,700 fr. ; sous lettre b) à 8,400 fr. ; le supplément de 700 fr. par enfant et par personne secourue demeure inchangé.

Nous avons présenté, dans notre édition du 12 décembre, le rapport complet de la commission spéciale, nous n'y reviendrons donc pas, sinon pour donner les conclusions qui ont été acceptées par le Conseil. La commission spéciale du Conseil de ville tenait à présenter au Conseil de ville, avant la fin de l'actuelle législature, le présent rapport sur l'activité qu'elle a eue jusqu'à maintenant et de ses résultats.

Après que le Conseil municipal aura pris position, la commission présentera aussi rapidement que possible au Conseil de ville ses propositions mises au net pour la création de la commission permanente prévue. Par contre, la commission aimerait renoncer pour l'instant à l'établissement du projet de « lignes directrices pour une politique foncière de la ville de Bienne » ainsi qu'à une résolution s'y rapportant, pensant que la nouvelle commission permanente doit d'abord commencer ses travaux, et qu'alors seulement il sera possible d'apprécier si l'établissement de « lignes directrices » nettement définies est ou non désirable ou même nécessaire.

MOTIONS ET POSTULATS

De 1957 à 1966, 52 motions et postulats sont en panne. La commission de gestion a proposé de revoir toutes ces interventions et a fait un choix sur les vingt-neuf qui sont encore recevables.

Le maire, M. Fritz Staehli donne réponse à M. Haag sur son interpellation relative aux décomptes de construtions des bâtiments scolaires. Il se déclare satisfait. Il en va de même pour l'intervention de M. Kees sur les mesures de sécurité relatives aux installations à gaz dans les maisons tour. (Nous y reviendrons).

Voici la réponse à une petite question écrite de M. Schwertfeger sur l'éclairage du terrain de sport de la rue Jacob :

La direction des services industriels, pas plus que la direction des écoles ne sont en possession d'une demande du FC Boujean concernant l'éclairage du terrain d'entraînement de la rue Jacob. Le président de cette société ne sait pas qu'une demande a été présentée et il a déclaré ne posséder aucune copie de lettre qui aille dans ce sens.

Cependant et pour éclaircir la situation, une entrevue a été mise sur pied à la quelle participaient, outre le comité du club de football, des techniciens des services électriques et des représentants de la direction des écoles. Le résultat des conversations peut être résumé comme suit : a) L'éclairage du terrain de sport principal de la Laenggasse sera amélioré par les services électriques par l'emploi de mesures relativement simples. Les terrains d'entraînement de la rue Jacob disposent d'un éclairage qui peut être qualifié d'excellent mais qui ne touche que la moitié du terrain. Etant donné le grand nombre de sociétés qui s'entraînent en cet endroit, on pourrait souhaiter que l'ensemble reçoive un éclairage suffisant.

b) Les techniciens des services électriques estiment qu'il est possible d'exécuter les aménagements nécessaires. L'érection des mâts et l'établissement des câbles, laissent prévoir une dépense de l'ordre de 20,000 à 25,000 francs.

c) Sur la base de ces renseignements, les trois clubs de football, FB Boujean, FC Mâche et FC Poste, de même éventuellement que le FC des employés des CFF, adresseront en temps voulu une demande dûment motivée au Conseil municipal.

Sur la base de cette demande, les services électriques établiront un devis détaillé. Il appartiendra ensuite aux autorités de décider en toute connaissance de cause.

Réponse également à la petite question de M. W. Reber sur la fermeture échelonnée des fabriques, les veilles de jours de fête :

Les veilles de fêtes auxquelles il est fait allusion sont les jours précédant **l'Ascension, le Vendredi-Saint, Noël et Nouvel-An.** On constate qu'obligatoirement deux fêtes tombent un jour de semaine (Ascension et Vendredi-Saint) alors que Noël et Nouvel-An peuvent fort bien tomber sur un dimanche ou un lundi. Cela implique donc que le problème soulevé se pose en tous cas deux fois par an, éventuellement quatre fois.

Afin de connaître la situation dans les fabriques biennoises, nous avons fait procéder à une enquête. De cette enquête, il ressort que sur les 32 plus importantes fabriques de la place, il n'y en a pas moins de 26 qui cessent le travail à 17 heures la veille des fêtes.

La législation en vigueur ne contient aucune disposition qui pourrait obliger la direction d'une entreprise industrielle ou artisanale à fermer ses ateliers selon un ordre d'échelonnement déterminé. La seule disposition en la matière est celle de l'art. 10, chiffre 1 de la loi fédérale sur le travail qui prescrit que « Le samedi et les veilles de fêtes, le travail dans les fabriques **cessera au plus tard à 17 heures ».**

Nous nous sommes approchés de la direction des plus grandes entreprises et avons pu constater que 9 d'entre elles seraient disposées à envisager un échelonnement de la fin du travail la veille des fêtes.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons donc dire qu'il existe réellement une possibilité d'échelonner la fin du travail dans les fabriques les veilles de fêtes. Cependant, cette possibilité dépend du bon vouloir des entreprises elles-mêmes, la loi ne pouvant les obliger. C'est la raison pour laquelle nous aimerions ici en appeler aux employeurs, afin que dans la mesure du possible, ils introduisent, dans leurs entreprises, l'échelonnement de la fin du travail les veilles de fêtes.

M. Muller développe un postulat relatif au tracé de la Nationale 5 dans la région de Vigneules. Il sera répondu à ce postulat ultérieurement.

Les secrétaires sont abondamment fleuries en reconnaissance du travail accompli durant les séances du Conseil de ville. Il en va de même pour M. Amgwerd qui, comme on le sait, quitte non seulement la présidence, mais aussi le Conseil de ville. Il est remercié comme il se doit par le premier des vice-présidents, M. André Ori.

Pour clore cette 15me séance, M. Pierre Amgwerd, président du Conseil de ville prend une dernière fois la parole. Entré au Conseil de ville il y a 8 ans, il fut tour à tour 2 ans conseiller de ville, 2 ans, 2me vice-président, 2 ans premier vice-président et 2 ans président du législatif. C'est là un succès d'ascension politique qui n'est pas donné à tout le monde.

Chacun a su apprécier au cours de ces deux années de présidence la manière énergiques avec laquelle les débats étaient menés, M. Pierre Amgwerd fut un président à la hauteur de sa tâche, ses connaissances juridiques, son élocution facile, ses décisions rapides et justes l'aidant, en ont fait un des meilleurs présidents du législatif. Chacun regrettera son départ.

Grièvement blessée par une automobile

(c) Hier matin, à 6 h 50, Mme Cathi Walter, née en 1927, ouvrière de fabrique, domiciliée à Orpond, a été renversée par une automobile. Transportée à l'hôpital de district sans connaissance, elle y est soignée pour des blessures à la tête et sur tout le corps.

Décès

Décès : Berthe-Olivia Clerc-Matthey-Jonais, Quai du Haut 70, née en 1887.

M. PIERRE AMGWERD FAIT LE POINT DES TRAVAUX DU CONSEIL DE VILLE

Voici l'allocution de M. Pierre Amgwerd, président du Conseil de ville de Bienne :

Au cours de ces quatre dernières années, le Conseil de ville de Bienne n'a pas traité moins de 295 interventions parlementaires et de 920 objets parmi lesquels il peut paraître intéressant de relever ce qui a été fait :

● *POUR LA JEUNESSE :*

La construction des écoles du Sahligut (14 millions), de la Walkermatte (5 millions), du Muhlefeld sud (2 millions), à l'effet d'assurer aux enfants leurs écoles de quartier ;

L'étude du projet de construction d'un home de pédagogie curative pour les enfants mentalement déficients afin de leur assurer, par leur éducation, une place dans la société ;

L'ouverture de la clinique dentaire scolaire devant permettre à la jeunesse en âge de scolarité de bénéficier d'un service de prophylaxie dentaire ;

La construction de la maison d'accueil « Mère et Enfant » dont le but est d'assurer aux femmes seules avec enfants une habitation leur permettant de ne pas vivre séparés l'un de l'autre.

● *POUR LES PERSONNES AGÉES :*

La construction de la colonie d'habitation à Madretsch (+ 6 millions) afin d'assurer aux personnes âgées un logement approprié à l'automne de leur vie.

● *POUR TOUTE LA POPULATION :*

Le ravitaillement en eau potable par l'adhésion de la ville de Bienne à la communauté des eaux Seeland S.A., grâce à la station de pompage de Gimmiz, qui constitue l'étape intermédiaire avant l'épuration des eaux du lac ;

L'introduction de l'automation dans les transports publics en équipant trolleybus et autobus d'oblitérateurs, et certaines stations, de distributeurs de billets afin de réduire le coût d'exploitation des transports en commun ;

Enfin et surtout, il faut relever l'introduction du suffrage féminin à Bienne, le jour même où le corps électoral bernois autorisait les communes à accorder le droit de vote aux femmes.

Il y a tout d'abord le gymnase. La jeunesse et les parents des jeunes s'impatientent. Ce problème ne peut plus rester longtemps sans solution et c'est une des tâches à laquelle le prochain Conseil aura à vouer ses soins les plus attentifs.

Il y a aussi l'aménagement des rives du lac, problème majeur qui devra, tôt ou tard, être résolu.

Il y a enfin le tracé de la route express qui demande une solution de plus en plus urgente en corrélation avec le plan général de la circulation à l'intérieur de la ville.

A ces objets importants pour Bienne, il en est un autre qui mérite une attention toute spéciale de la part des autorités exécutives surtout : c'est celui qui a trait au fait que des industries quittent la localité pour prendre domicile ailleurs. La recherche des causes de ces départs est un problème grave nécessitant une étude approfondie et lorsque les raisons en seront connues, il faudra trouver les moyens d'enrayer ce phénomène, quoi qu'il en coûte. Il en va de l'intérêt de la ville.

Avant de terminer, il me reste encore l'agréable devoir d'adresser vœux, remerciements et félicitations, comme cela est d'usage à la fin d'une législature.

M. Pierre Amgwerd, président sortant du Conseil de ville.

(Avipress ADG)

19 conseillers terminent aujourd'hui le mandat parlementaire que le corps électoral biennois leur avait confié. Si j'inclus à cette cohorte les 22 conseillers de ville qui, au cours de cette dernière période quadriennale, ont également renoncé à un mandat ce sont 41 conseillers de ville, soit les 2/3 du Conseil, qui sont rentrés ou rentrent dans le rang.

Que tous soient chaleureusement remerciés d'avoir mis leurs connaissances, leur savoir et leur dévouement au service de la ville. Puissent-ils encore, riches de l'expérience acquise, continuer à collaborer, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour, au développement et à la prospérité de cette cité.

Mes remerciements vont aussi aux membres de la chancellerie.

Au chancelier et au vice-chancelier qui sont des collaborateurs aussi précieux qu'indispensables puisqu'ils orientent le président du Conseil sur tous les objets à traiter et le renseignent sur les rouages de l'administration.

Merci aux secrétaires de la chancellerie qui ont toujours accueilli le président du Conseil avec affabilité et avec le sourire, même quand ses visites leur apportaient un surcroît de travail...

Que dire enfin à la presse, sinon un cordial merci pour les éloges qu'elle n'a cessé de m'adresser et pour les comptes rendus rédigés en une forme vivante et élégante qui contrastait parfois avec la monotonie de certaines séances ou un ordre du jour terne et fastidieux.

Au prochain Conseil de ville, à ses membres anciens et nouveaux, je souhaite une législature pleine de satisfactions.

Je souhaite aux membres du Conseil municipal, grâce à leur collaboration dans la confiance et la compréhension mutuelles, de trouver, avec l'appui du Conseil de ville, les solutions harmonieuses aux problèmes que pose une ville en plein essor.

La situation paradoxale mais privilégiée de Bienne du fait de la diversité de ses langues, de ses cultures, de ses traditions, de la diversité aussi de ses partis politiques, permet une large ouverture d'esprit, oblige à une grande compréhension, à un effort collectif pour un but commun. C'est cet effort collectif vers un but commun que la population attend des conseillers de ville et municipaux.

Offrir un cadeau utile et durable?

Si nous allions voir l'exposition de petits meubles chez Meubles Meyer...

meubles meyer neuchâtel faubourg de l'hôpital tél. 038/5 75 05

Location de
FILMS 8 MM
Renseignements à case postale 12, 2852 Courtételle.
Catalogue sur demande contre 50 c. en timbres-poste.

LIVRETS DE DÉPOTS 4¼ %
BONS DE CAISSE 5 % 3 à 5 ans
BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

N'oubliez pas que
PHILIPS
LE CHEMIN LE PLUS SÛR
pour acheter un téléviseur en noir et blanc ou en couleurs ou pour s'y abonner vous guide infaillblement chez
JEANNERET & Co
Radio - Télévision - Appareils ménagers
Seyon 26-28-30 - Neuchâtel - Tél. 5 45 24

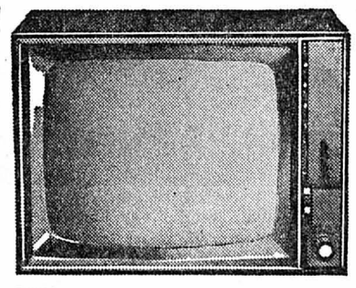

Les meilleures marques mondiales Suisse-France à partir de Fr. **595.—**
TV à partir de Fr. 30.- par mois

Le soir de Noël!
elle serait ravie de recevoir
un parfum Guerlain PARFUMEUR A PARIS DEPUIS 1828
Chant d'arômes, Mitsouko, Jicky, Shalimar, l'Heure bleue, Vol de nuit de la
Parfumerie-Boutique
Schenk
Concert 6 ✆ 5 74 74

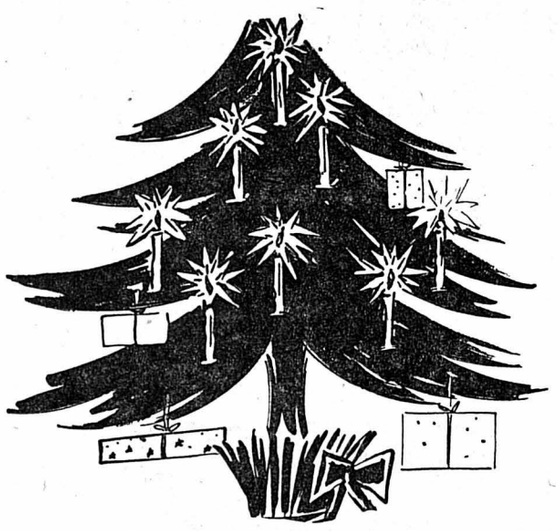
Préparez Noël...
Dès maintenant, réservez pour les fêtes
La robe habillée
Le deux-pièces élégant
qui souligneront votre personnalité.
la Soie
Saint-Maurice 10 Neuchâtel

COMMERÇANTS
Plus de soucis pour l'encaissement et le recouvrement de vos créances en vous adressant à PROTARCO, protection des artisans et commerçants S.A., Bassin 14, tél. 5 82 24.

Pour fêter NOEL

CRÈCHE GARNIE, à partir de **13.80**

ARBRE de NOËL artificiel sur pied, garni avec ampoules électriques **26.80**

PIED plastique, pour arbre de Noël, à partir de		4.50	
PIED en verre Bulach à partir de		6.50	
BOMBE de GIVRE		1.80	
ÉPIS de NOËL	le sachet	—.30	
PORTE-BOUGIES	10 pièces	1.—	
CHEVEUX d'ANGE	sachet	—.30	
GUIRLANDES de couleur		1.—	
BOULES de NOËL	blanches	1.—	6 pièces
	couleurs assorties	1.60	6 pièces
	incassables couleurs unies	2.50	6 pièces
	incassables couleurs assorties	3.30	12 pièces
FIL crochet pour boules	la boîte	—.30	
BOUGIES pour arbre,		—.55	18 pièces
BOUGIES pour arbre, MIRALLUX		1.10	20 pièces
BOUGIES pour arbre, DIAMANT		1.50	20 pièces
PAPIER de fête	rouleau	1.—	
PAPIER de fête plastifié	rouleau	2.90	
FICELLE de fête	sur carton	—.50	10 m
FICELLE de fête	rouleau	2.—	50 m
RUBAN OR	le sachet	1.20	2 × 5 m
ÉTIQUETTES	paq. de 10 pièces	—.60	

CARTES JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE
paquet de 10 pièces, à partir de —.50
gd. 10/15 la pièce —.20

GRAND CHOIX DE BOMBES DE TABLE

cogo La Treille
AVEC RISTOURNE
ou 5 % rabais

SKI ROSSIGNOL.....
SUCCÉS SUR
TOUTES LES PISTES DU MONDE

Pour une personne seule
Pour vos enfants
Pour vous...

**oiseaux
poissons**

Pour vos idées de cadeaux, visitez notre exposition etc., etc.

LE TROPIC

Seyon 23 Tél. 5 32 73
NEUCHATEL

Etabli
pour horloger

Bergeon No 4411 **Fr. 273.-**

Belle exécution, bois clair naturel, dessus linoléum vert. Haut. 100 cm, larg. 112 cm, prof. 54 cm.

Idéal pour la régleuse, l'apprenti horloger ou le travail à domicile.
Livraison immédiate.

BERGEON & Cie. — LE LOCLE
Outils et fournitures d'horlogerie
Technicum 11 — Tél. (039) 5 48 32

Pour vos repas de fêtes

nos bouchers vous proposent:

Volaille fraîche: DINDES - POULETS - CANARDS - LAPINS
Viande fumée: JAMBONS à l'os - JAMBONS de LAIT - PALETTES
NOIX de JAMBON - BOUTEFAS - SALAMIS

nos spécialités:

**PÂTÉS en CROÛTE - TERRINES
COURONNES de CÔTELETTES
POITRINES de VEAU FARCIES
GIGOTS d'AGNEAU
FILETS MIGNONS**

et toutes nos **VIANDES à RÔTIR de 1re QUALITÉ**

PRIX coop

AVEC RISTOURNE
Supermarchés

PRIX coop

SERRIÈRES — FLEURIER

PFAFF
JOAILLIERS-ORFÈVRES

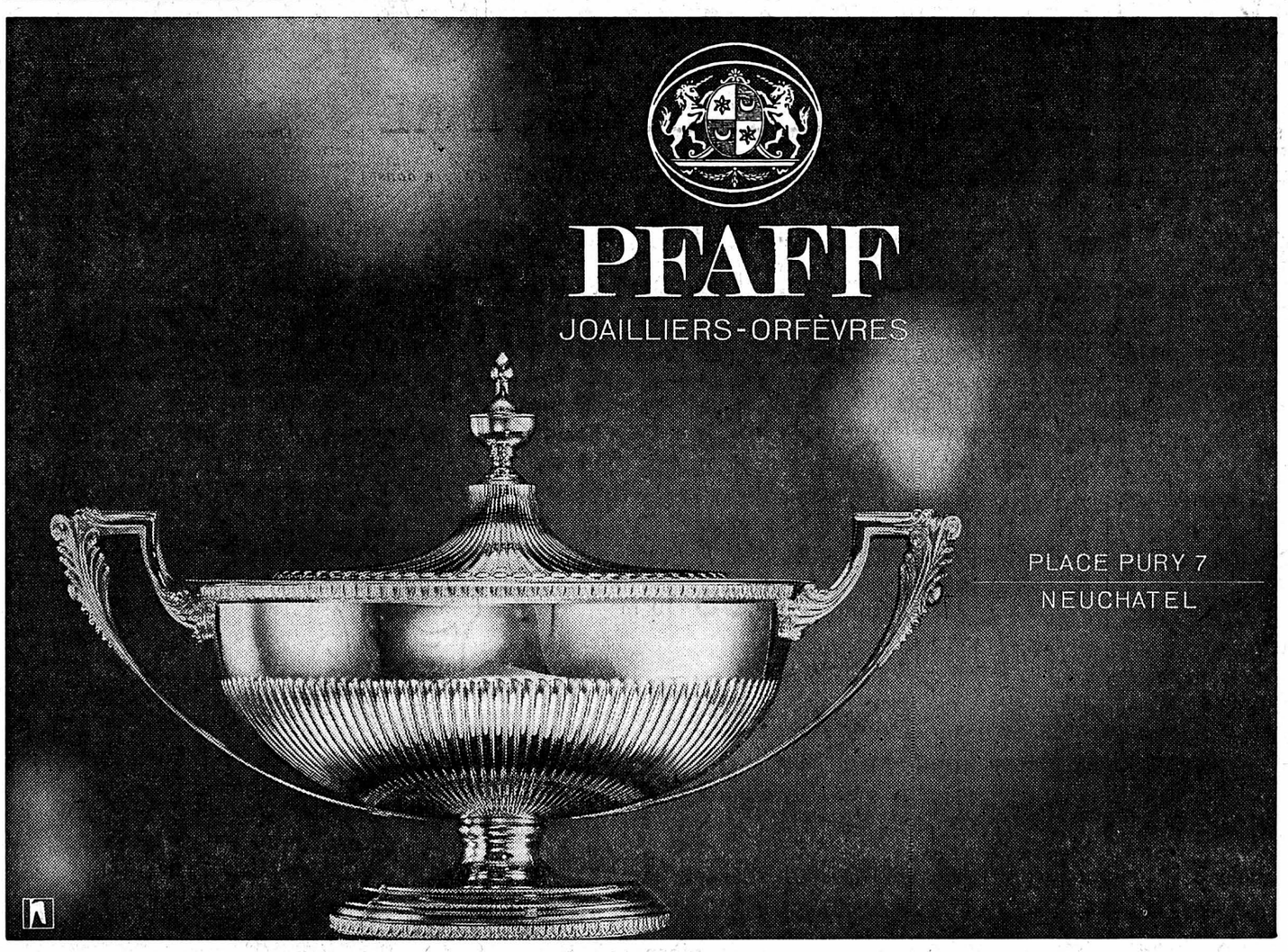

PLACE PURY 7
NEUCHATEL

CADEAUX APPRÉCIÉS

Toute la gamme «Solis»
est en vente au magasin spécialisé
G. Jordan électricité
Seyon - Moulins 4 Neuchâtel

Elégance...

MEUBLES
J. Skrabal S.A.
PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHATEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

LE CADEAU IDÉAL...

Les nouveaux modèles
KODAK INSTAMATIC
à partir de 29.50

Non, le spécialiste n'est pas plus cher!

PHOTO AMERICAIN

vis-à-vis de la poste, Neuchâtel

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

DANS L'OMBRE DE CYNTHIA

par 22

HELEN EASTWOOD

adapté de l'anglais par Paul FERRAULT

Quand on a son âge, quand on s'est enfuie tout de suite après le petit déjeuner et qu'il est près de midi, on a faim, c'est naturel. On ne s'en était pas aperçue soi-même, parce que l'appréhension nous serrait l'estomac mais, puisque les choses semblent si merveilleusement s'arranger et qu'on nous offre une assiettée de petits gâteaux, on ne boude pas contre son ventre.

Ruth regarde en souriant la jeune fille croquer à belles dents les sablés que Mrs Holt réussit si bien. La conversation languit. Marian est bien élevée et sait qu'on ne doit pas parler la bouche pleine, mais elle est affamée et ne peut se résigner à ne pas s'emplir la bouche.

Elle se tait, donc, mais elle pense. L'optimisme est revenu dans son cœur. Tout va très bien s'arranger. Elle aurait grand tort de s'inquiéter. Cette Ruth est gentille. Pas aussi belle que l'était Cynthia, mais agréable pourtant. Et très compréhensive. Elle apaisera son mari, qui prendra l'escapade avec humour. La directrice se gardera d'en faire une montagne, parce qu'elle ne tiendra pas à donner de la publicité à une fugue. Il faudra, certes, retourner à l'école mais, à présent qu'elle sait, Marian pourra supporter d'attendre les vacances. Quatorze jours, ce sera vite passé. Non : douze seulement, parce qu'on ne la renverra pas au collège avant lundi !

Trois coups de sonnette ont soudain brisé le silence. Marian connaît bien ce signal : il signifie que son père est arrivé, en compagnie d'un invité. Un peu effrayée, elle saute sur ses pieds, gagne la porte et glisse un regard dans le hall, avant de dire, d'une voix qui tremble :

— Papa est avec Mr Philips. Je n'oserai jamais parler devant lui !

— Quelle crainte ridicule, mon enfant, affirme Ruth d'un ton rassurant. Mr Philips est un vieil ami de votre père. Je suis sûre qu'il vous connaît depuis que vous êtes au monde ! Je sais qu'il vous aime beaucoup. Nous allons déjeuner tous ensemble. Ce sera très gentil.

Marian n'a pas le temps de répondre parce que Mrs Holt, qui s'est précipitée à la cuisine en entendant le signal, s'écrie en voyant la jeune fille :

— Miss Marian ! Quelle bonne surprise ! Mr Pollard ne m'avait pas prévenue de votre arrivée et, en entendant la sonnette, j'ai pensé qu'il amenait Mr Philips. Je n'avais pas le moindre soupçon que ce puisse être vous. A-t-on fermé l'école plus tôt, à cause de la rougeole ou de quelque chose de ce genre ?

La jeune fille ne répond pas tout de suite à cette embarrassante question et Ruth intervint à temps pour la dispenser de le faire. Elle explique :

— Marian est simplement venue nous faire une petite visite, pour que nous ayons l'occasion de faire connaissance sans attendre les vacances.

— Eh bien ! Miss Marian, vous ne vous présentez pas à votre avantage ! Que va-t-on penser d'une grande jeune fille qui vient en visite dans cet état ? Vous auriez pu trouver le temps de vous peigner et de brosser vos habits ! Et aussi de vous laver les mains et le bout du nez !

Marian rougit. Elle se rend compte, soudain, que depuis l'heure matinale à laquelle elle a fait sa toilette — c'était encore au collège, et cela semble terriblement loin ! — bien des choses se sont passées. Il y a eu, d'abord, l'ascension du gros chêne, puis la descente précipitée de son perchoir, le voyage en chemin de fer... Pour atteindre plus vite Ravensbourne en quittant la gare, elle a coupé à travers champs. Tout cela, qui a laissé des traces bien visibles sur son visage et sur ses vêtements, ne justifie que trop la remarque de Mrs Holt.

— Allez vous arranger un peu, mon enfant, conseille Ruth. Pendant ce temps, je préviendrai votre père de votre présence.

Marian glisse à sa belle-mère un regard reconnaissant et complice. Mrs Holt semble surprise de ce qu'elle vient d'entendre, mais Ruth ne donne aucune explication. Elle dit simplement :

— Nous serons quatre pour le lunch. Mr Philips est également arrivé.

Elle quitte la cuisine et se dirige vers le salon. Son mari est seul. Reg Philips, qui avait laissé ses cigarettes dans la voiture, est allé les prendre. Rapidement, elle dit à mi-voix :

— Marian est arrivée il y a quelques instants.

Ruth connaît très bien Michael. Elle a travaillé à ses côtés pendant des années avant de devenir sa femme, et jamais elle ne l'a vu désemparé. Elle voit avec stupeur, ume impression de souffrance et de lassitude se poser sur le visage énergique de l'homme sûr de lui. Il reste muet et Ruth ajoute :

— Je vais téléphoner à la directrice pour la rassurer.

Michael la regarde. Son visage se détend. Il sourit et répond :

— Merci. Occupez-vous de cela. Dites que nous ramènerons Marian lundi matin, pour le commencement des cours. Donnez le moins possible d'explications.

Il a dit cela de la voix que Ruth connaît bien, de la voix du patron qui confie à sa secrétaire un travail délicat. C'est tout juste s'il n'a pas dit : « Occupez-vous de cela, Miss Johnson » ! et, pour un peu, elle aurait répondu : « Certainement Mr Pollard » ! C'est l'effet d'une longue habitude, la preuve que, tout naturellement, il se repose sur la compétence de sa secrétaire.

Ruth se dirige vers le hall. Sur le seuil, elle croise Reg Philips, qui s'efface galemment et la salue. Elle répond gaiement, en bonne hôtesse :

— Quel plaisir de vous revoir, Mr Philips ! Vous aurez tout juste le temps de prendre un verre de quelque chose avant que nous nous mettions à table. Comment cette partie de golf s'est-elle passée ? Qui a gagné ?

Comme il la regarde, un peu déconcerté, elle enchaîne :

— C'est peut-être très incorrect de demander cela, mais il faut m'excuser : je n'ai jamais joué au golf !

— Alors, il faut apprendre sans tarder. Vous devez savoir jouer. C'est absolument indispensable !

Elle riposte, légèrement :

— D'autres choses sont encore plus indispensables, pour l'instant ! Ne fût-ce que d'aider un peu Mrs Holt, qui se débat dans cette grande maison et ne vient pas à bout du travail, en l'absence de ses aides habituelles. Je vais essayer de me rendre utile, si vous me le permettez.

Reg rejoint son vieil ami dans le petit salon et lui déclare, admiratif :

— Ruth prend très à cœur sa tâche, toute nouvelle, de maîtresse de maison. Excellent présage, mon cher. Vous êtes un homme heureux !

Michael répond, d'une voix mélancolique :

— Que je sois heureux n'est pas ce qui m'importe le plus. Je veux que ma femme le soit, elle ! Or il semble que ce ne sera pas facile. Je prévoyais, certes, que mes filles allaient lui mener la vie dure, mais je ne m'attendais pas, tout de même, à ce qui s'est produit. Marian n'a pas hésité à faire une fugue, à s'échapper du collège, et à se précipiter ici. Je me rends compte que ce n'est pas pour venir se jeter au cou de sa belle-mère, mais pour provoquer un scandale, ou tout au moins essayer de causer des complications. Forcément, il faudra donner des explications à la Directrice, et Marian elle-même, pour se justifier, en fournira de son cru.

(A suivre.)

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

La difficile austérité britannique

Depuis quatre ans qu'ils sont au pouvoir les travaillistes, qui avaient fait de belles promesses au corps électoral, se sont révélés incapables de maîtriser une situation économique et financière déplorable. Un an après la dévaluation de la livre rien ne permet d'affirmer que le pire est passé. Le déficit de la balance des paiements qui n'était que de 31 millions de livres sterling en 1966, dépassait les cinq cents millions en 1967 et pour l'année qui s'achève il atteindra, selon des estimations dignes de foi, 550 millions. A la lettre la Grande-Bretagne ne vit que par les crédits qui lui ont été accordés par une dizaine de banques centrales, la Banque des règlements internationaux et le Fonds monétaire international. Situation humiliante et dangereuse car le propre de tout crédit est d'être remboursable et l'on parle déjà de la nécessité de solliciter des délais ou des renouvellements, la Banque d'Angleterre n'envisageant pas la possibilité d'honorer les engagements pris à moyen et à court terme.

Humiliation et inquiétude

Autre humiliation pour cet honorable établissement, vieux de près de trois siècles et qui fut longtemps le modèle des modèles en matière bancaire, son gouverneur a décidé sous la pression des circonstances de faire appel aux services d'une maison américaine spécialiste des systèmes d'organisation les plus modernes pour étudier de fond en comble les méthodes de travail de cette « chère vieille chose », décision qui n'a pas manqué de provoquer beaucoup d'amertume et d'inquiétude en Grande-Bretagne où l'on prend lentement conscience, à la lumière des faits, que le Royaume-Uni est en perte de vitesse dans tous les domaines de l'économie parce que la tradition quand elle dégénère en routine n'offre plus qu'une trompeuse façade de sécurité.

Un autre aspect du marasme de l'économie britannique se traduit par le nouveau recul de l'indice de la production industrielle. Celui-ci atteignait le chiffre de 112 en 1966 (base 100 en 1963), il fléchissait à 111 en 1967 pour retomber à 106 en juillet dernier. En revanche l'indice des prix de gros passait de 110,7 en 1967 à 116,6 en septembre 1968 et celui des prix à la consommation de 115,2 à 121,4. De telles distorsions entre la production et la hausse des prix attestent la gravité des choses, d'autant plus que les salaires évoluent encore plus rapidement que les prix, leur indice ayant passé de 103 en 1964, 115,2 en 1965, à 132,5 en septembre dernier. Enfin et tout particulièrement pour un gouvernement travailliste, la situation de l'emploi reste préoccupante : aux 360,000 chômeurs de 1965 s'opposent maintenant près de 600,000 sans-travail. Seules au milieu de ce tableau déprimant les réserves monétaires mettent une note positive, de 2,3 millions de dollars en 1964, elles ont en effet passé à 2,7 en septembre 1968, mais il faut aussitôt ajouter que ce chiffre est inférieur de un milliard de dollars au montant des crédits à moyen et à long terme accordés par l'étranger à la Grande-Bretagne et qui viendront à échéance au cours des trois prochaines années.

Le commentaire de l'O.C.D.E.

Ayant relevé cet état de fait peu satisfaisant, le traditionnel rapport annuel de l'O.C.D.E. consacré à la situation économique de la Grande-Bretagne ne manque pas de souligner la déception éprouvée devant la persistance du déficit de la balance des paiements depuis la dévaluation de novembre 1967. Mais cette déception *ne devrait pas masquer la probabilité de l'apparition en 1967 d'un important excédent de la balance globale des opérations courantes et des opérations en capital à long terme.* Ce qui ne manquerait pas de faire renaître cette confiance dont la livre a tant besoin. Seulement, le temps presse. *Il ne faut plus toutefois que l'amélioration tarde à se manifester tangiblement, et l'objectif officiel d'un excédent annuel de 1,2 milliard de dollars de la balance de base non seulement doit être atteint rapidement, mais devra ensuite être au moins maintenu pendant plusieurs années consécutives. Si un excédent de cette ampleur représente certes un changement considérable par rapport à la situation telle qu'elle s'est présentée jusqu'à maintenant, on ne saurait le considérer comme excessif étant donné l'importance des dettes que le Royaume-Uni devra rembourser... Il est bien évident que le rétablissement de la position financière du Royaume-Uni est avant tout fonction des efforts auxquels s'astreindra ce pays pour renforcer à la fois la balance courante et celle des opérations en capital à long terme.*

En définitive, continue le rapport de l'O.C.D.E., il faudra que la Grande-Bretagne applique pendant longtemps encore une politique rigoureuse à l'égard de la demande intérieure et des revenus. Le gouvernement devra donc continuer à limiter les dépenses budgétaires et le crédit. A juste titre le rapport met en garde la Grande-Bretagne contre le recours au système des restrictions quantitatives aux importations. *En fait, une telle politique serait peu prudente et même inutile. De telles mesures pourraient en effet provoquer des représailles, et iraient à l'encontre de la nécessité d'améliorer la qualité de la gestion et d'accroitre la compétitivité de l'économie britannique.*

Comme on le voit le temps de l'austérité et des sacrifices n'est pas encore près de prendre fin pour les Britanniques et la question essentielle du rajeunissement des structures économique, industrielles et syndicales reste à résoudre. Le gouvernement travailliste, si prodigue naguère en promesses faciles, a encore du pain — du pain noir — sur la planche.

Philippe VOISIER

LE BRÉSIL PASSE AUX PLEINS POUVOIRS

Par un « acte institutionnel », promulgué le 13 décembre 1968, le président Costa e Silva a mis en vacances le Congrès pour une période indéterminée, ce qui permet au gouvernement de prendre toutes décisions par simple décret. Ainsi, l'instauration du régime dictatorial pour le plus grand Etat d'Amérique latine a passé du stade de la menace à celui de la réalité. La parodie de démocratie parlementaire que connaissait le pays est entrée dans le domaine de l'histoire pour céder la place à l'arbitraire et déjà l'ancien président de la république, M. Juscelino Kubitschek a été arrêté en compagnie des directeurs de journaux, d'une soixantaine de parlementaires et d'autres personnages gênants .

D'immenses richesses naturelles

Cette révolution de palais serait demeurée au rang des faits divers s'il s'était agi d'un autre Etat d'Amérique latine ou tout au moins n'aurait-elle pas revêtu une place d'honneur sur l'échiquier mondial. Par sa surface presque égale à l'Europe, le Brésil couvre la moitié des terres d'Amérique du Sud. Par la variété de son climat et de son sol, par l'abondance et la large distribution de ses fleuves et de leurs affluents ce pays est généreusement couvert d'une végétation luxuriante. Son sous-sol est richement pourvu de produits miniers dont l'exploitation n'en est qu'à ses débuts, ce qui donne au Brésil des perspectives économiques plus favorables qu'à d'autres régions du globe où telles richesses sont en voie d'épuisement.

La géographie a aussi favorisé cet immense territoire de plus de huit millions et demi de kilomètres carrés en l'ouvrant sans restrictions vers l'océan.

Au dernier tiers de ce vingtième siècle qui s'ouvre présentement, dans un monde où l'on craint le spectre du surpeuplement et de la famine pour le genre humain, il est à la fois précieux et réconfortant de savoir l'existence de vastes terres favorables à la culture de plantes vivrières dont une forte proportion se trouve encore en friche.

Trois millions d'habitants de plus chaque année

Lorsque Cabral conquit, en 1500, les côtes de ce vaste pays pour la couronne du Portugal, il ne s'imaginait certes pas le destin glorieux qui attendait le Brésil.

Au cours des cinq derniers siècles, s'est forgé un amalgame humain, plus harmonieux que dans d'autres régions des Amériques entre Indiens, Noirs et Européens, dans le creuset brésilien.

Terre d'immigration choisie par nombre d'aventuriers, de planteurs, de commerçants et de missionnaires, la main d'œuvre de ce pays s'est renforcée surtout au XIXe siècle. Sa population atteint aujourd'hui quatre-vingt-dix millions d'habitants et son rythme de croissance est l'un des plus rapides du monde. Tous les deux ans, le Brésil augmente le nombre de ses habitants de six millions, soit de la population totale de la Suisse. A titre de comparaison, les Etats-Unis ne progressent que de deux millions d'habitants par an pour une population totale de deux cents millions d'âmes. Ce dynamisme démographique brésilien a permis le développement fulgurant de villes comme Sao-Paulo qui atteint déjà cinq millions d'habitants et la création de la capitale administrative, Brasilia.

Essor économique et responsabilités

Producteur de plus de la moitié du café récolté dans le monde, le Brésil a aussi pris rang parmi les premiers pays agriculteurs pour le maïs, le riz, le coton et le sucre. Son industrie des machines, de l'automobile, ses chantiers navals, ses produits chimiques et son minerai de fer sont aussi devenu importants pour son commerce extérieur.

Ainsi, la première république d'Amérique latine s'affirme rapidement et dans de nombreux secteurs du commerce mondial. Cette place d'honneur, le Brésil est capable de la renforcer considérablement.

Mais, pour atteindre une place plus prépondérante encore à laquelle ce pays peut aspirer, il importe que le gouvernement en place à Brasilia soit inspiré par une inlassable volonté de tout mettre en œuvre pour harmoniser l'ensemble des moyens de production de cet immense pays. Il importe de mettre en veilleuse les querelles de personnes, de clans pour gagner la partie. La tâche n'est pas facile pour un pays qui a procédé à pas moins de trois dévaluations de sa monnaie nationale, le cruzeiro, au cours de la seule année 1968.

Dans une telle situation, les économistes doivent avoir une large place parmi les responsables du Brésil, souhaitons que le président Costa e Silva sache la leur faire.

Eric DU BOIS

Les effets de la campagne contre le tabac sur l'industrie des cigarettes

(ATS) — La campagne mondiale contre la consommation de tabac, qui a atteint aussi la Suisse, a atteint son paroxysme aux Etats-Unis il y a quatre ans, lors de la promulgation d'une loi stipulant que sur chaque paquet de cigarettes devait figurer une inscription rappelant les dangers du tabac.

Sous l'influence d'un rapport officiel traitant des effets nocifs du tabac sur la santé, les ventes de cigarettes aux Etats-Unis diminuèrent de 20 % en février 1964 par rapport à février 1963. Cependant, cette baisse ne se poursuivit pas et le chiffre d'affaires global de 1964 ne fut que de 2,4 % inférieur à celui de l'année précédente.

Le « bulletin » de la Banque populaire suisse souligne pourtant que les pertes de cours des valeurs de cigarettes ont été nettement plus fortes et durables que la diminution de la consommation de cigarettes. L'indice des actions de l'industrie des cigarettes est demeuré considérablement au-dessous de l'indice général des actions industrielles au cours des 5 dernières années. Alors que le prix moyen des actions industrielles équivaut à plus de 18 fois le bénéfice annuel par action, le rapport prix-bénéfice des actions de cigarettes se situe autour de douze.

Il a été établi en Suisse que des mesures fiscales pouvaient aussi agir dans cette branche. A la suite de l'augmentation de 40 % de l'impôt sur les cigarettes en 1966, la consommation tomba de 19,073 à 15,606 millions de cigarettes, soit une baisse de 18 %. Cette différence n'avait pas encore pu être comblée au cours de l'année suivante.

Cependant, « l'Etat lui-même n'a aucun intérêt à tuer la poule aux œufs d'or ». Durant l'année fiscale 1967, L'impôt sur le tabac a rapporté en Suisse 253 millions de francs. Cet impôt, doit dépasser 3 milliards de dollars aux Etats-Unis. L'industrie américaine des cigarettes emploie plus de 100,000 personnes, commerce non compris. et 3 millions d'Américains au total doivent leur revenu au tabac.

Divergences de vues sur les «arrangements» commerciaux

En indiquant devant la presse qu'au cours des débats au sein du comité ministériel du Conseil de l'Europe qui siégeait à Paris, rien n'avait été dit qui ne soit déjà connu, M. Michel Debré, président de ce comité, n'a guère contribué à redorer le blason de la fameuse institution strasbourgeoise. Il est possible que les positions de chacun des dix-huit gouvernements membres en matière d'intégration européenne — c'était le principal point à l'ordre du jour — soient largement connues. Mais l'intérêt du débat ne devait pas résider dans les initiatives nouvelles qui seraient prises, bien plus réside-t-il dans le fait que le comité des ministres du Conseil de l'Europe constitue le seul organisme européen au sein duquel aussi bien les gouvernements du Marché commun que ceux de l'AELE — exceptés la Finlande et le Portugal — sont représentés. Il est permis de penser que dans la mesure où un jour des contacts gouvernementaux entre les deux grandes organisations économiques d'Europe occidentale pourraient avoir lieu, le forum de Strasbourg serait le point de rencontre tout indiqué.

DEUX SONS DE CLOCHE

Le débat de Paris a eu le mérite de faire apparaître au grand jour le relief des opinions et des divergences d'opinions sur le point précis des « arrangements » commerciaux proposés par la France et soutenue par l'Allemagne. Le délégué français a souligné — ce que l'on savait déjà — que ces arrangements, que la Communauté pourrait prendre avec des pays tiers européens, ne seraient ni une alternative à l'adhésion ni une préadhésion. C'est exactement ainsi que le conçoivent la Suisse et l'Autriche, et c'est d'ailleurs ce point de vue qui ressort de la déclaration de l'AELE du 22 novembre (Vienne).

Mais à Paris, deux sons de cloche divergents se sont fait entendre du côté de l'AELE. Le prmier, venant de lord Chalfont, ministre d'Etat de sa Majesté britannique, qui n'a même pas jugé utile de faire allusion à l'appartenance de son gouvernement à l'AELE, qui a plaidé l'élargissement du Marché commun. Le deuxième, venant de M. Hartling, ministre danois des affaires étrangères, a fait état des réserves les plus expresses de son gouvernement vis-à-vis d'arrangements qui ne seraient pas une étape préliminaire à l'entrée de nouveaux membres dans la CEE, ou qui ne tiendraient pas largement compte des intérêts agricoles danois. D'autre part, M. Hartling a bien précisé que le sort du Danemark restait étroitement lié à celui de la Grande-Bretagne, son principal débouché agricole.

Passant outre, comme à son habitude, aux nuances des opinions exprimées, M. Debré a déclaré au cours de sa conférence de presse que la Suisse et l'Autriche soutenaient le plan français, alors que l'Angleterre du côté de l'AELE et les Pas-Bas du côté de la CEE étaient contre... C'était simplifier à l'extrême le véritable clivage. M. Spühler, président de la Confédération a bien précisé dans son exposé devant les ministres : « Comme nos partenaires de l'AELE, nous estimons nous aussi indispensable que les arrangements commerciaux soient conformes à nos obligations internationales. Cela signifie notamment qu'ils ne sauraient représenter qu'un premier pas vers l'élimination complète des obstacles au commerce en Europe et par là un progrès vers l'intégration. »

Si la déclaration de M. Debré à la presse signifie qu'il y a identité de vue entre la France et la Suisse, cela signifie aussi que la France adhère à cette perspective esquissée par le président de la Confédération, c'est-à-dire à la perspective d'une « élimination complète des obstacles du commerce en Europe ». S'il en est ainsi, M. Spuhler a remporté la plus grande victoire de notre diplomatie économique d'après-guerre.

POURQUOI PAS ATTENDRE

Mais ne pavoisons pas trop tôt. Pour le moment, on en est à une proposition franco-allmande en gestation au sein du Marché commun et non encore formulée à l'adresse des pays tiers. C'est précisément cet aspect du problème qui suscite des doutes quant à l'attitude de l'Angleterre et du Danemark : pourquoi élever des réserves et des objections, et les appuyer par des procès d'intention que l'on fait aux autres, dès lors que la proposition incriminée n'est même pas encore sortie ni des cartons, ni des bureaux d'études chargés de la mettre en forme ? Puisqu'une occasion de négocier un allégement de la discrimination économique à l'intérieur de l'Europe nous est annoncée, pourquoi, avant de la condamner, ne pas attendre qu'elle soit présentée ?

Paul KELLER

LA SEMAINE BOURSIÈRE

La baisse se généralise

En SUISSE, alors que les déchets observés au cours de la semaine dernière ne présentaient qu'un caractère bénin et sporadique, le mouvement de repli s'est développé d'une séance à la suivante pour finir par englober la plupart des valeurs usuelles. Cette tendance à l'érosion du marché est particulièrement perceptible aux valeurs industrielles, aux omniums et aux titres de nos grandes banques commerciales. Les alimentaires et les chimiques parviennent à mieux limiter les déchets ; Nestlé au porteur et Suchard figurent au nombre des rares actions enregistrant une plus-value boursière.

L'incertitude planant aussi bien au sujet de l'avenir des monnaies occidentales qu'à propos des pourparlers de paix de Paris, dont la mise en place souffre à tous propos de nouveaux retards, plonge les marchés des valeurs actives dans une inquiétude propice aux prises de bénéfices. La longue période de hausse des cours que nous avons connue durant l'année qui se termine et la présente époque de liquidation conduisent aussi aux ventes de titres qui pèsent sur les échanges.

PARIS offre une meilleure résistance, les chimiques et les grands magasins tenant la vedette. Moins favorisés, les automobiles et les pétroles subissent, les premiers les effets de ce secteur et les seconds les conséquences de la politique intransigeante de l'Algérie.

FRANCFORT demeure irrégulier, avec une prédilection des acheteurs pour les valeurs de la chimie. L'augmentation de la production et l'accroissement de l'excédent de la balance allemande des paiements nous incitent à penser que les hésitations présentes n'ont pas une origine économique, mais qu'il faut y voir des raisons politiques. En effet, 1969 sera une année d'élections difficiles pour Bonn.

MILAN reprend le chemin de la hausse avec la mise sur pied du gouvernement Rumor dont la composition parait pourtant fragile. Les grèves se raréfient dans la péninsule.

LONDRES vit un vent d'inflation qui favorise les ventes de fin d'année dans le commerce et la hausse des actions minières.

NEW-YORK entre résolument dans une phase de baisse qui est assez salutaire après quatre mois d'avance boursière qui avaient fait progresser l'indice Dow Jones des industrielles de cent seize points.

E.D.B.

Le programme d'équipement de la SNCF pour 1969 : amélioration de la productivité et de la qualité

La politique d'investissements de la SNCF (Société nationale des chemins de fer français) en 1969 gardera comme objectif primordial l'amélioration de la productivité de l'entreprise et de la qualité de ses services. Le programme d'équipement pour l'année à venir comprend donc des investissements destinés essentiellement à augmenter le rendement du réseau et à procurer des économies d'exploitation et des investissements plus spécialement destinés à améliorer la qualité du service, particulièrement ceux qui donnent la possibilité d'accroître le trafic et par conséquent les recettes.

En fait, nombre d'opérations inscrites à ce programme procèdent simultanément des deux considérations précédentes : ainsi l'acquisition d'un matériel moderne permet tout à la fois de supprimer les opérations relativement onéreuses nécessaires au maintien en service du matériel ancien, de disposer d'un équipement moins coûteux à exploiter, enfin d'offrir à la clientèle un service de meilleure qualité ouvrant la voie à une augmentation des recettes.

Le montant global des dépenses d'équipement de la SNCF pour 1969 s'élève à 1527 millions de francs français (hors TVA).

LA RECHERCHE DE LA VITESSE

Le remplacement de la traction à vapeur par les modes de traction modernes (électrique ou Diesel) a longtemps constitué l'objectif primordial du programme d'équipement de la SNCF. Cet objectif doit être poursuivi plusieurs années encore mais il ne bénéficie plus de la même priorité car l'effort réalisé en ce domaine depuis vingt ans est proche de son terme.

A la fin de l'année 1968, 8811 kilomètres de lignes ont été en effet électrifiés, soit 23,6 % de la longueur du réseau. Presque toutes les grandes artères sont dotées de ce mode de traction, ce qui explique qu'il achemine déjà 75 % du trafic total de la SNCF. Lorsque la traction à vapeur aura été complètement éliminée, la traction électrique assurera environ 80 % du trafic total du réseau, la traction Diesel acheminant de son côté 20 % du trafic.

La conduite et l'entretien des nouveaux engins de traction sont nettement plus économiques que ceux des locomotives à vapeur ; quant à leur consommation d'énergie, évaluée en « équivalent charbon », elle est en 1968 inférieure de près de 60 % à celle de 1938, (3,85 contre 9,42 millions de tonnes), alors que le trafic a plus que doublé (97,9 milliards d'unités-trafic contre 48,6). La modernisation de la traction est donc un investissement d'une haute rentabilité.

La SNCF cherche aussi à se doter d'engins moteurs plus rapides, plus économiques d'achat et d'entretien et plus «automatisés».

La recherche de **vitesse** est illustrée par l'acquisition d'engins puissants (locomotives de 6000 et 8000 CV), conçus spécialement pour les grands rapides.

Outre les engins de faible puissance (locotracteurs et locomoteurs) affectés aux services de manœuvres dans les gares, la SNCF dispose maintenant d'une gamme de locomotives Diesel modernes dont la puissance s'échelonne de 825 CV (607 kw) à 3600 CV (2650 kw), ce qui permet de répondre à tous les besoins des lignes non électrifiées.

LES ENGINS A TURBINE A GAZ

De plus, en modifiant l'un de ces éléments automoteurs, la SNCF a réalisé en 1967 un engin expérimental utilisant comme mode de propulsion principal une turbine à gaz de type aéronautique. La propulsion par turbine à gaz sur voie ferrée permet de disposer d'une puissance élevée (donc de réaliser de grandes vitesses) avec un engin léger (donc utilisable même sur des lignes de moyenne importance sans renforcement de l'infrastructure de la voie). Les essais de ce prototype se sont poursuivis en 1968 en donnant toute satisfaction : cet engin a parcouru plus de 130,000 km, dépassant souvent la vitesse de 235 km/h.

Devant le résultat satisfaisant de cette expérience, la SNCF a commandé en 1968 dix **éléments à turbine à gaz, dits « turbotrains ».** Ils comprendront deux motrices encadrant deux remorques ; l'une des motrices sera équipée d'un moteur Diesel classique, de 330 kw, utilisé notamment au moment du démarrage et l'autre d'une turbine à gaz de $1^{100}/_{860}$ kw. La vitesse la plus élevée atteindra 180 km/h et le nombre de places offertes sera de 192 (60 de 1re classe et 132 de 2me classe).

Les premiers turbotrains seront affectés à la ligne Paris-Caen-Cherbourg dont la desserte sera grandement améliorée, tant par l'augmentation des vitesses (Paris-Caen en moins de 2 h) que par celle de la fréquence des trains (5 aller et retour par jour au lieu de 3 sur Paris-Cherbourg, 7 au lieu de 4 sur Paris-Caen).

Pour disposer dans les années qui viennent de voitures à la fois très confortables et aptes à circuler à très grande vitesse, la SNFC fait construire actuellement 90 voitures de type nouveau (dont 10 voitures-restaurants et 6 voitures-bars) : elles présenteront la particularité d'avoir des caisses de gabarit réduit à la partie supérieure, ce qui permettrait de les doter ultérieurement d'une suspension pendulaire.

Enfin, la SNCF a mis en service dans les 15 derniers mois **150 fourgons porte-autos** à boggies, destinés aux « trains auto-couchettes ». Jusqu'ici, les automobiles transportées par ces trains étaient chargées sur des vagons plats à deux étages, conçus pour les trains de messageries. Les nouveaux véhicules mis en service par la SNCF sont de véritables fourgons spécialement conçus pour les trains de voyageurs rapides ; ils pourront circuler à 160 km/h et comporteront deux planchers pouvant contenir au total 10 à 12 automobiles. Ces fourgons pourront permettre une accélération sensible de certains « trains auto-couchettes.

Cette énumération donne la mesure de l'effort réalisé pour le renouvellement du parc de matériel à voyageurs de la SNCF : en 1968, 326 voitures et fourgons auront été mis en service, ce qui représente le matériel de 20 trains de grandes lignes parmi les plus longs.

R.-C. PAILLARD

COMMUNIQUÉ

Caisse-maladie Fraternelle de prévoyance

Le comité central de la Caisse-maladie fraternelle de prévoyance s'est réuni samedi 14 courant sous la compétente présidence de M. Eggli et en présence de ses membres honoraires.

Les comptes au 30 septembre 1968, le budget pour 1969 et une mise à jour du statut du personnel de l'administration centrale et des agences sont les points principaux discutés à cette séance.

La situation de l'assurance-maladie est préoccupante. Les frais de guérison (médecin, pharmacien, hôpital) sont en constante augmentation. Dans le seul mois d'octobre 1968, la Caisse-maladie fraternelle de prévoyance a versé à ses assurés un montant équivalent à ce qui a été payé pendant les quatre premiers mois de 1963. Le budget de 1969 prévoit un total de prestation de quatre millions. Cette estimation prudente, dit l'administrateur, sera dépassée si les tarifs médicaux en vigueur devaient encore être augmentés. L'équilibre financier de l'exercice futur sera difficile à maintenir.

Le comité se réunira à nouveau dans le 1er trimestre de 1969 pour suivre la situation de près et préparer la prochaine assemblée des délégués.

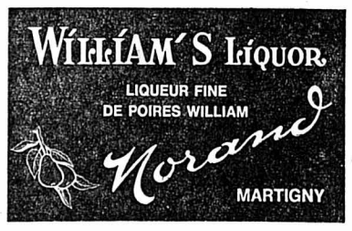

Notre désir... Radio MELODY L. POMEY-NEUCHATEL FLANDRES 2 - TEL 5.27.22 ...vous satisfaire

Champagne Mercier
28.50 3 pour 2 57.— dif. 28.50
Mauler, grand vin mousseux
9.75 par 3 bout. 24.50 dif. 4.75
Asti Spumante
3.60 par 3 bout. 9.50 dif. —.80
Votre gain 34.05
aux Gourmets

Votre spécialiste en électricité
Appareils ménagers
Lustrerie
Installations électriques
et téléphone
G. Jordan électricité
Neuchâtel
Ø 5 26 48
Moulins 4 — Seyon

Salon de coiffure
JAC et JO
dames et messieurs
25 ans au service de la clientèle
NEUCHÂTEL Moulins 27
G. HAUSAMANN Tél. 5 37 06

N'est-ce pas un CADEAU magnifique ?
CENTRE Velosolex
Pierre Jaques, Place du Marché, Neuchâtel

La bonne cuisine dans la vieille ville
LE MONNERET
Joffre Tél. 5 28 61

TOUT POUR LA PÊCHE — AU FIL DE L'EAU
V. Meyrat - Moulins 19, Neuchâtel - Ouvert l'après-midi

Bar Alba
Mme Cécile Malet
Rue de Flandres 5
Neuchâtel
Tél. (038) 4 02 32
Toujours son excellent café et ses bonnes coupes
Ouvert tous les jours jusqu'à 24 h Dimanche fermé

Place des Halles et communauté du vieux Neuchâtel

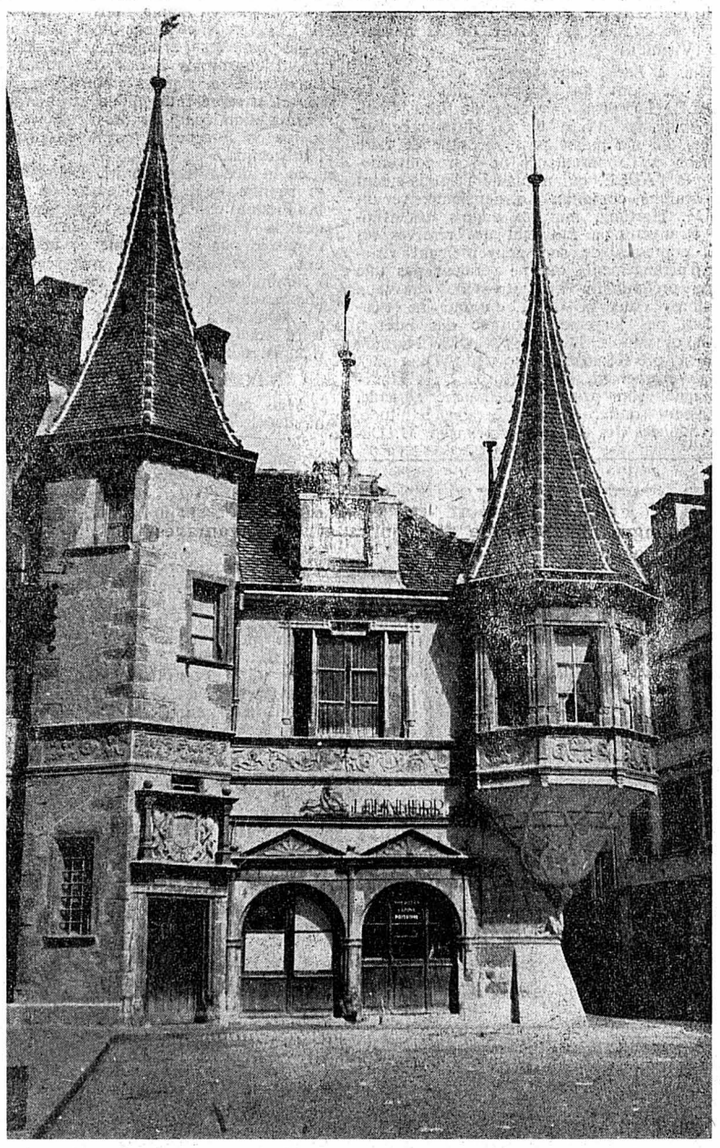

— Va et découvre ta ville. Cette phrase peut s'adresser à de nombreux Neuchâtelois qui, depuis des années probablement, n'ont plus flâné dans les rues et ruelles du vieux Neuchâtel. Pourtant, que de poésie et que d'heureuses surprises une telle promenade peut procurer !

Au début du XVIIIe siècle, elle se nommait rue Neuve, elle est devenue la rue des Chaudronniers et enfin rue du Coq-d'Inde, du nom d'une auberge qui y avait été construite. Le nom resta bien que l'hôtel devint par la suite Le Logis de l'Ecu-de-France puis l'Hôtel-des-Balances. Le massif au sud de la rue a été érigé dans les années 1686 - 1689 sur les grèves du lac. C'est à cet endroit que Conrad de Fribourg aurait fait décapiter Vauthier, baron de Rochefort, accusé de félonie et acte faux.

L'immeuble le plus important est celui qui fait angle avec la place du Marché, construit en 1686 par Georges de Montmollin, conseiller d'Etat, procureur général et chancelier. La tradition veut que le vin, à cette époque, était si bon marché que le chancelier s'en servit pour faire la plupart du mortier nécessaire...

Deux petites voies débouchent sur la rue du Coq-d'Inde au nord : la ruelle des Chaudronniers, très étroite et la rue Fleury, plus large, qui abrite de nombreux magasins et la halle aux viandes.

La rue de Flandres relie la place des Halles à la place Pury; elle connaît donc une animation intense du matin au soir sur ses quelques dizaines de mètres de longueur.

Filons maintenant au nord, vers la rue qui porte le plus beau des noms : la rue du Trésor, qui aboutit à la Croix-du-Marché. Son appellation lui vient du bâtiment à tourelles dans lequel étaient autrefois déposés l'argent et les titres les plus précieux de la commune. Lors de la construction de l'hôtel de ville en 1786, les divers objets qu'il renfermait y furent transportés et les locaux devinrent une bibliothèque publique. Il fallut attendre jusqu'en 1836 pour que le bâtiment soit doté des escaliers encore utilisés aujourd'hui, qui donnent sur la Croix-du-Marché.

La maison portant le numéro 5 était, de 1854 à 1865, la préfecture. C'est là qu'habitait M. Matthey, préfet de Neuchâtel. Le 3 septembre 1856, il fut réveillé par une escouade de royalistes. Matthey demanda le temps de s'habiller, ce qui lui fut accordé. Mais pendant que l'escouade faisait le guet dans la rue du Trésor, le préfet, à l'aide de draps noués, descendit dans la rue du Seyon et s'enfuit pour alarmer Berne.

Les magasins situés dans cette rue du Trésor portent tous une enseigne originale, dont certaines datent assurément de plusieurs siècles.

En passant par la Croix-du-Marché, on ne peut qu'admirer la fontaine du Banneret et la remarquable construction due à la famille de Marval, devenue au fil des temps l'hôtel du Banneret.

Les commerçants installés à la rue des Moulins représentent, dit-on, tous les corps de métier. L'acte le plus ancien mentionne ce nom en 1341 mais le moulin érigé sur les bords du Seyon était beaucoup plus ancien.

Si l'extérieur des bâtiments garde son cachet, l'intérieur subit régulièrement d'importantes transformations. Les appartements, comme les magasins, se modernisent. Mais les murs ne peuvent guère être reculés et c'est pourquoi la rue des Moulins est le royaume des petits commerces où le client est encore roi.

la boucherie moderne dans la vieille ville
max Hofmann
T. 51050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Les Halles
L'entrecôte la plus chère de la ville...
...mais quelle entrecôte !

UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ
Vacherin glacé au kirsch
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TEA-ROOM
Place du Marché
A. KNECHT Tél. 5 13 21

HÔTEL-RESTAURANT - TAVERNE DU MARCHÉ
Place des Halles 4
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 30 31
Saumon fumé
Terrine maison
Consommé double en tasse
Grillades et rôti
Desserts au choix
Notre service à la carte et sur assiette
Réservez votre table
Famille H. MEIER

SALON DE COIFFURE
DAMES ET MESSIEURS
Jean Bauer
PERMANENTES - TEINTURES
Neuchâtel
Place des Halles - Rue de Flandres
Téléphone 5 26 81

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
HENRI FAVRE
NEUCHATEL
Place du Marché
Tél. (038) 5 42 38
Agent des montres
ZENITH
ROAMER - FORTIS

OFFREZ UN CADEAU UTILE
très grand choix à tous les prix
VÊTEMENTS Wittwen PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL
Manteaux mouton
Complets - Vestons
Manteaux d'hiver
Vestes - Blousons
Manteaux de cuir

Roger COIFFURE
Moulin-Neuf tél. 5.29.82|83
Permanente ZOTOS - U.S.A.
pour cheveux fins et délicats
coloration-minute

DISTINCTION BON GOUT...
SOLLBERGER & CIE
PLACE DU MARCHE

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel Ø 5 61 73

Le bon fromage pour la FONDUE
H. MAIRE
Produits laitiers
Rue Fleury 16

LE SPÉCIALISTE
toujours à la page
et de bon conseil
CHESI
Place des Halles 13
Tél. 5 33 66
Rasoirs électriques et de sûreté - Couverts en métal argenté de haute qualité - Ciseaux - Couteaux - Objets fantaisie
Choix - Qualité - Prix - Service

AU CEP D'OR
Willy Gaschen S.A.
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL
Le spécialiste en Vins et Liqueurs
de toutes marques
Grand choix en whisky
ASTIS - MOUSSEUX
CHAMPAGNES
Beau choix d'articles de fêtes.
Service à domicile

Heureusement il y a Medima
Sous-vêtements de santé en pure laine et angora, pour vous protéger pendant la saison froide, à la
PHARMACIE Dr K. KREIS
Croix-du-Marché
(pharmacie fondée en 1871)

WILLIAM ANTIQUITÉS
Achat - Vente - Expertises
Rue Fleury 18 Tél. 5 28 89

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Suchard

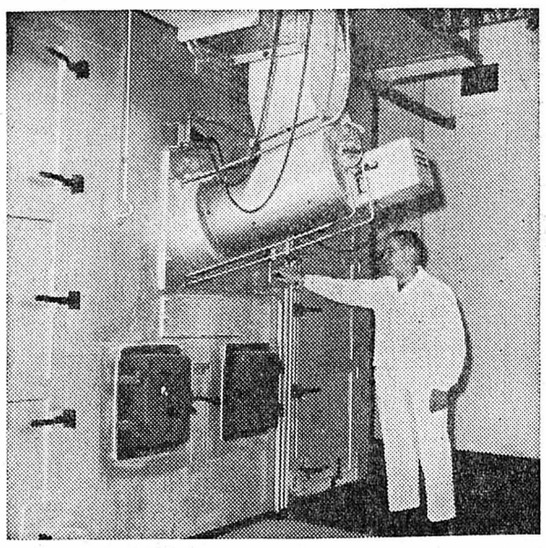

Nous vous offrons la possibilité de devenir :

ouvrier professionnel

responsable des installations de fourniture d'énergie

Tout en étant bien rémunéré, vous serez formé chez nous et vous aurez la possibilité d'obtenir le certificat de chauffeur de chaudière. Notre chaufferie est à commandes automatiques. L'activité est variée et intéressante.

Exigences :

travail continu en horaire d'équipe, la semaine et le dimanche,
haute conscience professionnelle pour la surveillance d'installations où vous êtes seul à votre poste,
être en bonne santé.

Préférence sera donnée à homme marié, sobre et de nationalité suisse.

Age idéal : 25 à 40 ans.

Adresser offres écrites détaillées à CHOCOLAT SUCHARD S. A.,
2003 Neuchâtel-Serrières.

Entreprise de confiserie dans la banlieue ouest de Neuchâtel cherche

1 magasinier - emballeur

de nationalité suisse ; personne consciencieuse, connaissant ce genre de travail. Nous offrons place stable, travail intéressant avec un grand nombre de responsabilités. Entrée immédiate ou date à convenir. Prière de faire offres sous chiffres ET 6028 au bureau du journal.

Bureau technique cherche, pour Genève,

employé (e)

ayant une certaine expérience et un esprit d'initiative, capable de prendre des responsabilités, pour travaux de bureau divers, dactylo, etc.

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres Z 900,066-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

134

Avant qu'il ne soit trop tard, vous vous devez d'entreprendre quelque chose pour assurer votre avenir ! De plus en plus les entreprises s'automatisent en utilisant les calculateurs électroniques. Sans avoir de connaissances spéciales préalables, vous serez formé comme

PROGRAMMEUR

opérateur, tabulateur ou organisateur.
ORGANISATION COMPUTEX
Avenue Ruchonnet 14
1003 Lausanne

Saisissez cette occasion de vous renseigner (sans engagement et gratuitement) en nous retournant cette annonce.

Nom : Prénom :

Rue : Lieu : FN 66

OMEGA

Pour notre département de **construction de machines,** nous engageons un

dessinateur de machines

détenteur du certificat fédéral de capacité et bénéficiant de quelques années d'expérience.

Le titulaire sera chargé d'élaborer des plans de détail, des vues d'ensemble ainsi que les documents d'accompagnement destinés aux ateliers.

Les intéressés sont invités à soumettre leurs offres, accompagnées de la documentation usuelle, à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, en indiquant la référence D.C.M.

ELECTRONA

Nous cherchons, pour notre département expédition ,

emballeur-chauffeur

titulaire d'un permis de conduire catégorie A et D
Nous offrons horaire de travail régulier ; semaine de 5 jours.
Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA

Electrona S. A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

---

auxiliaire d'imprimerie

est demandé pour compléter notre équipe de composition des journaux.

Nous engageons personne sérieuse en place stable. Bonnes conditions de travail. Ambiance agréable.

Adresser offres au chef technique de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, ou se présenter à la réception.

Nous offrons à un

collaborateur dans le service extérieur

une mise au courant approfondie, un soutien efficace et suivi et des listes d'adresses.

Nous accordons un gain fixe, une agréable atmosphère de travail et de substantielles allocations de rendement.

Ecrivez-nous, en joignant un bref curriculum vitae et une photo.

Nous vous répondrons par retour du courrier.

Offres sous chiffres P 900,252 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Entreprise commerciale sise à l'est de Neuchâtel

engage jeune

employé de commerce

ayant si possible quelques années d'expérience et de bonnes connaissances d'allemand.
Nous offrons place stable, bien rétribuée à candidat capable et doué de sens pratique.
Travail intéressant et varié dans ambiance agréable. Semaine de 5 jours et tous avantages sociaux.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec annexes usuelles, sous chiffres CP 6017 au bureau du journal.

Dem. d'emplois

EMPLOYÉE DE BUREAU

(bilingue) français - allemand, trois ans de pratique, **cherche** place pour le 1er février comme réceptionniste-téléphoniste.

Faire offres sous chiffres AS 64,078 N à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

Employé de bureau

retraité cherche emploi à la demi-journée dans entreprise de Neuchâtel ou des environs.
Adresser offres écrites à I. X. 6023 au bureau du journal.

JEUNE BARMAID

cherche place à Neuchâtel, le soir seulement.

Adresser offres écrites à 2012 - 781 au bureau du journal.

HK HAEFLIGER & KAESER S.A.

cherche

UN EMPLOYÉ DE BUREAU

connaissant si possible la branche du bâtiment.

Entrée à convenir.
Faire offres ou s'adresser rue du Seyon 6, tél. 5 24 26, 2000 Neuchâtel.

Etude de notaire cherche, pour son bureau à Marin,

secrétaire

à la demi-journée.
Faire offres sous chiffres P 900254 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

S.O.S.-URGENT

Monsieur seul, âgé, domicilié à Bôle, désire engager tout de suite dame d'un certain âge pour l'entretien de son ménage.

Faire offres sous chiffres BP 6025 au bureau du journal.

BARMAID

serait engagée pour Sylvestre et Nouvel-An.
Hôtel des XIII-Cantons, Saint-Imier. Tél. (039) 4 15 46.

Orchestre

3 ou 4 musiciens est demandé pour le 31 décembre.

S'adresser à M. Vocat, brasserie de la Place, 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 4 12 69.

Nous engagerions au plus tôt à la demi-journée,

un(e) aide-comptable

ayant déjà pratiqué. Poste stable
Prendre rendez-vous téléphoniquement au
No (038) 5 66 61, Renaud & Cie S.A., 2002 Neuchâtel.

Téléphoniste

bilingue, avec expérience et connaissance des travaux de secrétariat (sténodactylo) cherche situation stable pour le début de l'année 1969.
Adresser offres écrites à EP 6010 au bureau du journal.

Monsieur dans la cinquantaine cherche place de

concierge ou jardinier

dans propriété privée, si possible avec petit appartement.
Adresser offres écrites à GW 6030 au bureau du journal.

Bar à café cherche

jeune serveuse

Vie de famille, congé 2 dimanches par mois, horaire régulier.

Faire offres, avec photo, à M. et Mme Charles Rossier, Men's Bar, av. des Alpes 38, la Tour-de-Peilz. Tél. 54 33 91.

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

35 ans, cherche changement de situation. Poste à responsabilités (si possible sans direction de personnel) éventuellement construction de prototypes, etc.

Adresser offres écrites à JZ 6023 au bureau du journal.

L'entreprise Ed. Bosquet, bâtiment-génie civil à la Chaux-de-Fonds

engagerait :

maçons

routiers

conducteurs de machines

chefs régleurs

— pour sa succursale de TRAMELAN :

routiers

chefs régleurs

Logements ou chambres chauffées à disposition - Réfectoire - Semaine de 5 jours - Caisse de retraite.

Faire offres ou se présenter chez :

Edouard BOSQUET,
Pont 38, 2301 la Chaux-de-Fonds.

MIGROS

engagerait à son siège central de MARIN (à 8 km de Neuchâtel), pour son futur

Centre du traitement de l'information sur ORDINATEUR ICL 1902 A

CHEF DE PARC

capable de coordonner et de diriger les travaux à traiter par le système, d'effectuer certaines programmations et de collaborer à l'organisation.

Cette activité conviendrait tout particulièrement à **programmeur expérimenté,** désirant se lancer dans la gestion et l'organisation ;

CHEF OPÉRATEUR

de formation commerciale ou technique, possédant une bonne expérience du travail opérationnel sur ordinateur. Connaissance de la programmation souhaitée mais pas indispensable ;

PERFORATRICES - VÉRIFICATRICES

ayant déjà une certaine expérience pratique.

Des cours d'introduction seront donnés par l'entreprise.

Nous offrons : salaires correspondant aux exigences du poste et aux connaissances du candidat, cantine d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Adresser offres manuscrites à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

Commerce de Neuchâtel-ville cherche

une DAME

habile de ses mains, pour travaux de photocopie. Place stable ; horaire de 5 ½ jours à la semaine. Faire offres, en indiquant l'âge et les occupations antérieures, à case postale 1172, 2001 Neuchâtel.

On cherche

AIDE

pour bar à café, du 20 au 24 décembre. Tél. (038) 3 23 30.

GARÇON ou FILLE de cuisine

serait engagé par le restaurant RICHELIEU, ruelle du Port, Neuchâtel.
Se présenter ou téléphoner au 5 55 57.

Nous cherchons à engager

dessinateur industriel

avec formation mécanique ou de serrurerie, sachant travailler de manière indépendante. Place stable, bon salaire. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres HX 6031 au bureau du journal.

BAR IOTA

Colombier cherche

SOMMELIÈRE

Gain élevé. Tél. 6 38 98.

On demande

bon mécanicien

sur automobiles. Garage Touring, Saint-Blaise.
Tél. (038) 3 33 15.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jämes VUITEL

l'ont entourée pendant ces heures remercie toutes les personnes qui douloureuses et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Cornaux, décembre 1968.

La famille de

Monsieur Constant STEINER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Nods, décembre 1968.

Pour entrée immédiate, nous cherchons

magasinier

Nous demandons personne honnête ayant de l'initiative, le sens des responsabilités. Faire offres à Philippe Berthoud & Cie, alimentation et vins, rue de la Gare 7, 2035 Corcelles.

UN RÊVE QUI DEVIENT ENFIN UNE RÉALITÉ

Chaque femme peut avoir son manteau de fourrure

Depuis l'année dernière, il y a quelque chose de changé dans la fourrure. Les plus grands créateurs français ont délibérément rompu avec le style « dame » ou « hollywoodien » pour nous proposer des fourrures qui vont avec la vie moderne.

La fourrure n'est plus cette houppelande sans forme qui faisait ressembler la femme de taille moyenne à un gros ours. C'est une texture que l'on travaille exactement comme du drap, que l'on mélange, que l'on mêle avec désinvolture à du cuir, du tricot ou du tissu.

Cet effort de renouvellement a eu un résultat heureux : les très jeunes femmes ont été séduites par la fourrure. De plus, on a découvert qu'il n'existait pas seulement le vison, la panthère ou l'astrakan et que de très nombreux pelages travaillés en bandes ou en chevrons devenaient de ravissants manteaux. Le lapin lui-même a été réhabilité.

Les nouvelles venues

Nous les connaissons mal parce qu'elles sont très nouvelles. Voici les fourrures les plus utilisées qui font de très beaux manteaux de sport ou même habillés, à des prix très accessibles : le chat tigré de Chine, le chien sauvage de Chine, le guanaco d'Amérique du Sud à longs poils, le kalgan ou Mongolie blanc ou noir bouclé, le lapin de Chine qui se travaille en bandes, le lapin de France qui se travaille en côtelé comme du gros velours. Il y a également la marmotte rasée de Chine, le mouton de France ou d'Espagne à poils ras, le pahmi des Indes, à poils ras ou longs, le renard d'Europe, du Canada ou de Russie, la taupe, le zorinos d'Amérique du Sud à poils longs, l'écureuil des pins, le mouflon blanc.

Nous verrons certainement apparaître d'autres fourrures dans les mois à venir, car les stylistes débordent d'imagination. Si l'on peut acheter un manteau de fourrure pour le prix d'un vêtement de drap, le prestige reste ce qu'il a toujours été : l'apanage des « moyens ». Les visons suivent la mode, ils sont sportifs et se trouvent même sur les champs de neige sous forme de blousons ou de robes de chalet. Toutefois, la coupe pardessus qui suit la silhouette est la plus prisée. Le col est tailleur, des boutons parfois d'or, la ceinture de satin ou de cuir. Et ce dépouillement fait l'élégance la plus distinguée qui soit.

Le raffinement suprême en matière de vison est pratiqué depuis des années mais il coupe toujours le souffle : c'est de se servir du vison comme d'un fourrage pour un imperméable.

La panthère, dont rêvent toutes les femmes, s'installe elle aussi dans le style trench-coat. Dior a présenté un pardessus de panthère que les spécialistes ont jugé le plus beau du monde. Son prix n'a pas été communiqué...

Du classique au sophistiqué

L'astrakan, si décrié par les jeunes et que l'on achetait « pour la vie » prend à son tour un grand coup de jeunesse. Il suffisait pour cela de tailler dans les peaux des redingotes très nettes dont quelques-unes, dépourvues de boutonnage, se ferment avec un zip. Si vous avez dans vos armoires un grand manteau d'astrakan à col royal, manches pagodes et godets dans le dos, précipitez-vous chez l'artisan du coin et faites-le retailler. Mettez des boutons dorés ou argentés, ceinturez-le avec un lien de cuir et vous serez à la mode. Les morceaux enlevés serviront à la confection d'un béret ou d'une garniture de tailleur ou de robe.

Mais si vous songez à faire l'achat d'un manteau, pensez à l'astrakan de couleur, plus facile à porter tous les jours.

Autres revenants : le renard, le loup cuivré, le léopard des neiges. Leurs poils très longs ne sont seyants qu'à de très grandes femmes minces. Mais il font effet sur de longues jambes fuselées, ils conviennent parfaitement au « sport sophistiqué » qu'adorent les mannequins. En dépit de leur touffu, ils sont travaillés de telle sorte qu'ils font la taille fine grâce à des corselets parfois taillés dans du cuir.

Un autre modèle présenté par Chombert est en loup de l'Arctique : très long, très enveloppant, il s'accompagne de manches de crocodile argenté, semblable aux cuissardes, au bonnet d'aviateur. Ursula Andress a choisi cette fourrure qu'elle porte en houppelande.

Les mariages insolites

Tout est possbile lorsque la fourrure est belle. On marie le vison Saga avec l'ocelot qui fait les manches et le bonnet d'un manteau. On mélange dans une tunique le tigre au vison foncé. On travaille le vison clair et le vison foncé en dallage géométrique.

Lanvin ouvre sa redingote sur une modestie d'agneau noir avec manches et bonnet semblables. Jean Patou monte des manches de vison blanc Saga sur une robe de velours de lanie noire. Quant à Jacques Delahaye, il a créé pour Jacques Heim une tunique de vison noir incrusté du même cuir marron que le pantalon que l'on porte dessous.

Tout cela est jeune, plein de fantaisie et donne l'envie folle d'avoir une multitude de manteaux de fourrure dans ses armoires.

Et c'est bien cela la révolution de la mode : toutes les femmes, désormais, peuvent posséder au moins un vêtement en fourrure.

Cape du soir en renard blanc de Sibérie. Une fermeture, cachée à l'intérieur, permet de la transformer très rapidement en une cape courte. (Interpresse)

Mariage vison et cuir pour ce long manteau signé Micmac. (AGIP)

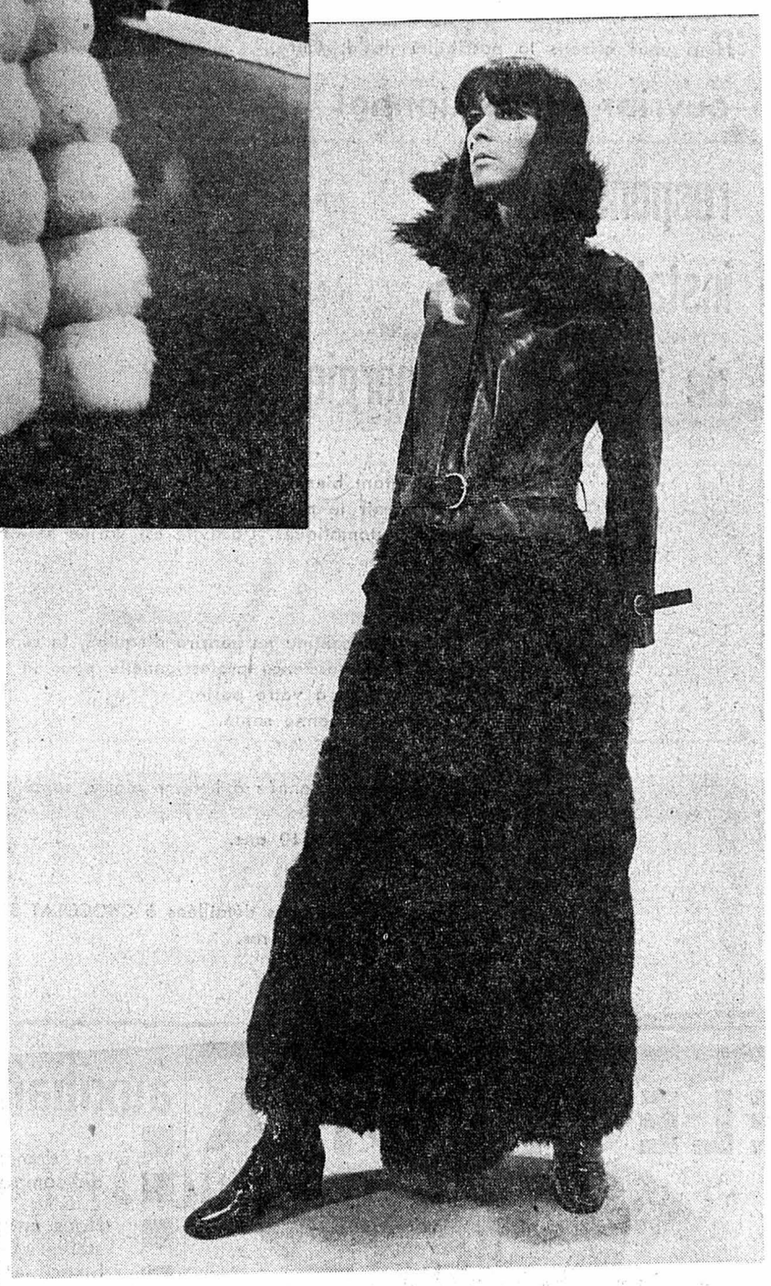

POUR VOUS **madame**

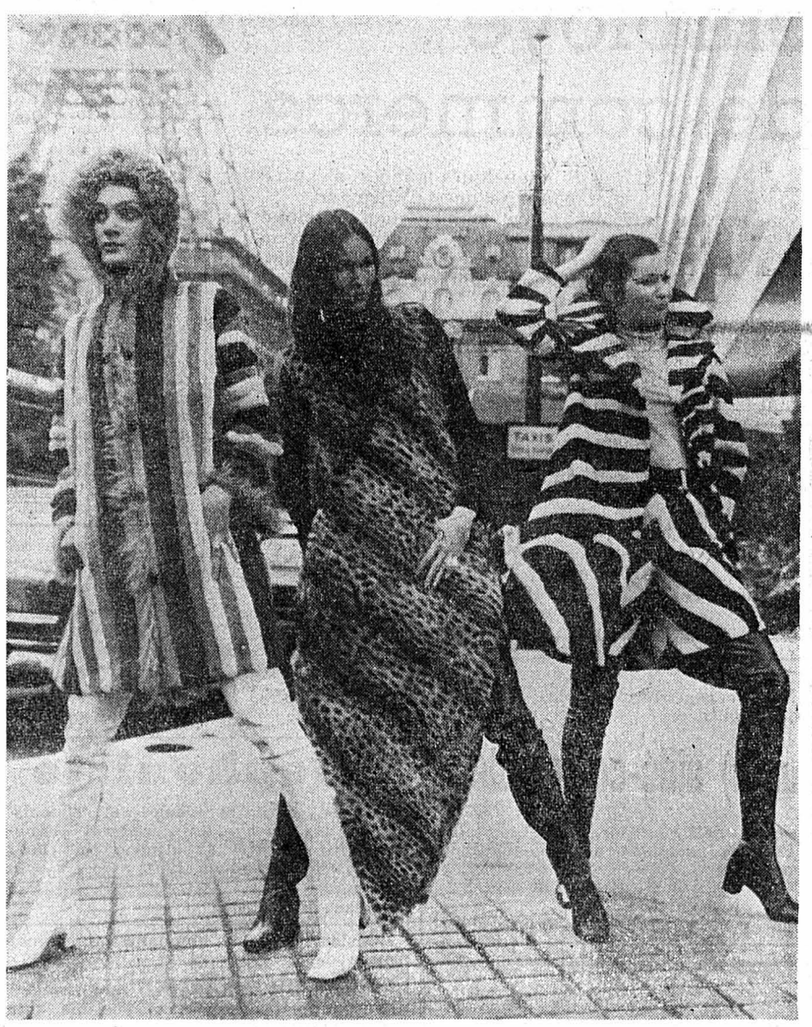

Les fourrures nouvelles, de gauche à droite : une gandoura rayée paprika, ivoire et violet doublée de fourrure ; un manteau de forme plutôt inédite, en ocelot et un ensemble manteau et jupe culotte en zèbre d'Afrique. (ASL)

VOTRE BEAUTÉ SUR UN AIR EN SI...

SI vous avez les pieds et les chevilles enflés : c'est le mal dont souffrent beaucoup de femmes qui travaillent. Sitôt rentrée chez vous, remplissez d'eau froide ou tiède le tiers de votre baignoire et marchez en fendant l'eau de façon qu'elle fouette vos pieds et vos chevilles.
SI vous voulez que votre peau soit plus lisse, plus tendue, plus fraîche : avant de vous maquiller, avec une éponge ou un gant de toilette, faites ruisseler l'eau sur votre visage de façon à stimuler la circulation.
SI vous voulez rendre vos cheveux plus brillants : après les avoir lavés, frottez-les avec des serviettes très chaudes.

Madeleine
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 5 15 85 - Neuchâtel
PULL **RODIER** à partir de 45.—
A l'avant-garde de la mode

mode teinturier **TAPIS**
nettoyés, réparés, stoppés
Tél. 5 31 83

TRICOTS DE LUXE
LILIANE WUEST, VILLIERS
Tél. 719 16 - 7 20 64

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel ✆ 5 61 73

UN PASSE-TEMPS AGRÉABLE :

La confection des coussins

Le coussin est à la mode. Les boutiques dans le vent en vendent des quantités, les ensembliers en prévoient dans tous les décors, les photographes de mode les utilisent dans leurs mises en scène. D'où vient cette vogue ? Evidemment, les coussins ont toujours été utilisés. Si les rois fainéants qui méritent bien leur qualificatif ont créé le vrai coussin : une poche de tissu aux vagues broderies et un rembourrage de plumes d'oies, nos ancêtres des cavernes utilisaient certainement la peau de bête roulée ou pliée.

Depuis cette époque, depuis la plus haute antiquité, le coussin est, existe, règne : coussins égyptiens, larges, grands, lourds, souvent rectangulaires, aux tissus somptueux, colorés de brun, d'ocre, d'or, et bien sûr de vert nil. Ils recouvrent tous les lits de repos et les lits d'apparat. On crée des coussins pour la couche nuptiale comme pour les lits funéraires.

Les Romains eux aussi apprécient les coussiss : leurs demeures en sont remplies. Ils les exécutent dans des riches étoffes et ils servent d'oreillers, de couvre-lits, de matelas, de descentes de lit.

Quant aux Arabes, ils ont depuis longtemps adopté les coussins. Que ce soit dans les palais ou dans les campements des nomades, les coussins sont là, utilisés comme lits, comme tables, comme fauteuils, comme canapés : le sol en est jonché.

Des coussins partout

On ne peut s'empêcher de noter une similitude entre les goûts de cette civilisation nomade et les goûts de notre jeunesse actuelle hippie ou autre. On jonche le sol de tapis et de coussins, exécutés en tissus brochés, lamés ou simplement imprimés de fleurs, de couleurs brillantes. On campe, assis sur ces soies ou ces lainages.

Le coussin ne fait pas seulement partie du décor de notre vie, il traduit nos aspirations secrètes, notre désir de vivre en nomades, loin d'une civilisation qui nous pèse hélas, très souvent ! Il correspondent à une certaine manière de vivre décontracté, il est le symbole de tout un comportement : on aime s'asseoir par terre, faire griller sa viande sur un barbecue, manger avec les doigts.

C'est pourquoi il est probable que la vogue du coussin ira encore en grandissant. Nous pouvons nous mettre au travail et apprendre à les fabriquer, il nous en faudra de plus en plus !

Le coussin à travers les âges

Le coussin a certes été inventé pour rendre la vie plus confortable. Et de fil en aiguille, il est aussi devenu élément décoratif.

Si, à l'heure actuelle, il se plie à de nombreuses fantaisies, dans les siècles passés il était soumis à certaines rigueurs stylistiques. On a connu le coussin Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, le coussin Directoire, Empire, Restauration, Louis-Philippe, Napoléon III ou style 1900.

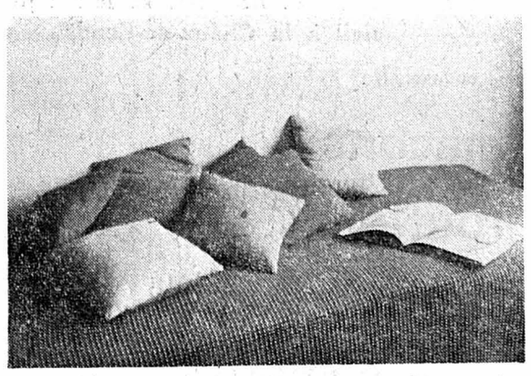

Il est facile de préparer d'innombrables petits coussins que l'on glisse sous les pieds, les coudes ou la tête lorsque l'on bouquine. Ces coussins peuvent être de deux teintes différentes, dessus et dessous, remplis de bouts d'étoffes inutilisés ou d'anciens bas déchirés.

Quant aux coussins modernes, ils sont pleins de fantaisies et plus beaux les uns que les autres.

Chaque femme peut fabriquer ses coussins selon ses propres goûts ou ceux de sa famille. Ce travail est facile et il occupe agréablement les longues soirées. Nous ne pouvons naturellement pas, ici, donner un cours de l'art de choisir, de réaliser et de disposer les coussins mais la bibliothèque Marabout a consacré un de ses derniers petits « Flash » aux coussins. C'est là que nous avons puisé les renseignements ci-dessus. Coussins anciens, coussins modernes, coussins d'enfants, coussins fantaisie sont décrits très clairement et la fabrication de ces objets deviendra certainement une distraction utile pour beaucoup de femmes !

PROPOSITION INÉDITE pour un repas de fête

UN JAMBON A L'ABRICOT

Le jambon est devenu une tradition pour les repas de fête : tout le monde aime cette viande qui peut s'accommoder de différentes manières et s'accompagner de légumes, de choucroute, de pâtes ou de pommes de terre.

Pourquoi ne pas essayer une fois le jambon à l'abricot ? Il est facile à préparer si l'on suive scrupuleusement les conseils ci-dessous.

Le jambon peut très bien être cuit la veille. La préparation finale ne vous demandera pas plus d'une demi-heure, ce qui est agréable lorsque l'on attend des invités.

CE QU'IL VOUS FAUT : Une noix de jambon roulé de 1,2 à 1,5 kg pour quatre à six personnes ; une tasse d'abricots secs ; deux verres de vin blanc ou de jus de citron allongé d'eau ; une ou deux bananes ; trois cuillerées à soupe de moutarde ; une cuillerée à soupe de farine ; deux décilitres de crème ; des feuilles de laurier.

LA PRÉPARATION : Pocher le jambon dans de l'eau frémissante en observant les recommandations que vous aura données le boucher lors de votre achat. Retirer le jambon du bouillon, le laisser égoutter et en détacher la couenne avant de le découper en tranches d'environ un demi-centimètre d'épaisseur, que l'on disposera par couches dans un plat à gratin.

Cuire les abricots dans le vin blanc et glisser entre chaque tranche de jambon un abricot et une feuille de laurier. Napper de sauce et faire gratiner dans le four chauffé d'avance pendant une trentaine de minutes à chaleur moyenne.

SAUCE ET GARNITURE : Pour la sauce, faire refroidir le vin qui reste après la cuisson des abricots, le mélanger au fouet avec la farine, la moutarde et la crème en une sauce bien onctueuse. Si nécessaire, compléter l'assaisonnement en s'assurant que le jambon n'est pas déjà salé. Pour terminer ajouter les bananes coupées en rouelles.

Ce jambon sera accompagné de riz créole, de knöpfli ou de pommes de terre mousseline.

DAF
Type 44 5 CV : Fr. 7180.—
Type 55 6 CV : Fr. 7690.—
Nouveau modèle 4 cyl.
GARAGE DU LITTORAL
SEGESSEMANN & FILS
Neuchâtel Tél. 5 99 91

Deux 5-places sportives, carrossées par Michelotti, Turin. 100 % automatique.

VÊTEMENTS DE DAIM ET CUIR
PULLOVERS - JUPES
JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 — Neuchâtel

Jenny
COIFFURE ET BEAUTÉ
se fait un plaisir d'annoncer la collaboration de
Monsieur Gilles
dès le 23 décembre.
Man spricht deutsch - English spoken
12, Grand-Rue - Tél. 5 15 24

Ces trucs indispensables...

ÉVIER : Il est souvent possible de déboucher un évier en versant du vinaigre et du bicarbonate de soude.

OIGNONS : Vous ne pleurerez plus en épluchant les oignons. Il suffit de les laisser tremper pendant deux ou trois minutes dans l'eau bouillante puis de les jeter dans un bain d'eau froide. Les retirer un à un : ils s'éplucheront sans larmes. Ce procédé rend la décortication plus facile et plus rapide.

CLÉS ROUILLÉES : Mettez deux tiers d'huile alimentaire et un tiers de pétrole dans une assiette creuse, faites tremper les clés rouillées dans cette solution pendant plusieurs heures. Essayez et enlevez les taches persistantes avec du papier de verre. Frottez ensuite avec un chiffon sec. N'oubliez pas de huiler les serrures.

DOIGTS ENCRÉS : Votre enfant s'est taché les doigts en faisant ses devoirs ? Frottez ses mains avec un peu de jus de tomates, l'encre partira comme par miracle.

FOND DE CASSEROLE : Ne vous fatiguez pas à gratter le fond d'une casserole où sont collés des aliments qui adhèrent facilement à la cuisson. Retournez la casserole en couvercle sur de l'eau bouillante ; tout se détachera sans peine.

COL DE VELOURS : Les cols de velours se nettoient en les frottant à contrefil avec un oignon. Lorsque le col est sec, le repasser. Le velours fripé se repasse avec un fer bien chaud entouré d'un linge mouillé.

CROCO ET LÉZARD : Les objets en croco et en lézard se nettoyent facilement avec un peu d'huile d'amande. Polissez avec un chiffon doux.

La boutique du prêt-à-porter qui plait à Madame
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Robes - Costumes - Pulls - Gilets
En exclusivité
TRICOT ALPINIT SUISSE

forêt noire

un tout nouveau dessert glacé de LUSSO

Le voilà! le dessert tant apprécié, léger et fin qui couronne tout repas.
Préparée selon la tradition, avec les meilleurs produits, la tourte FORÊT NOIRE de LUSSO — biscuit, glace chocolat, glace vanillée et kirsch — est une vraie spécialité «Confiseur». Vous en régalerez votre famille, vos amis et vous-même.
Deux grandeurs: 6-8 et 10-12 portions.

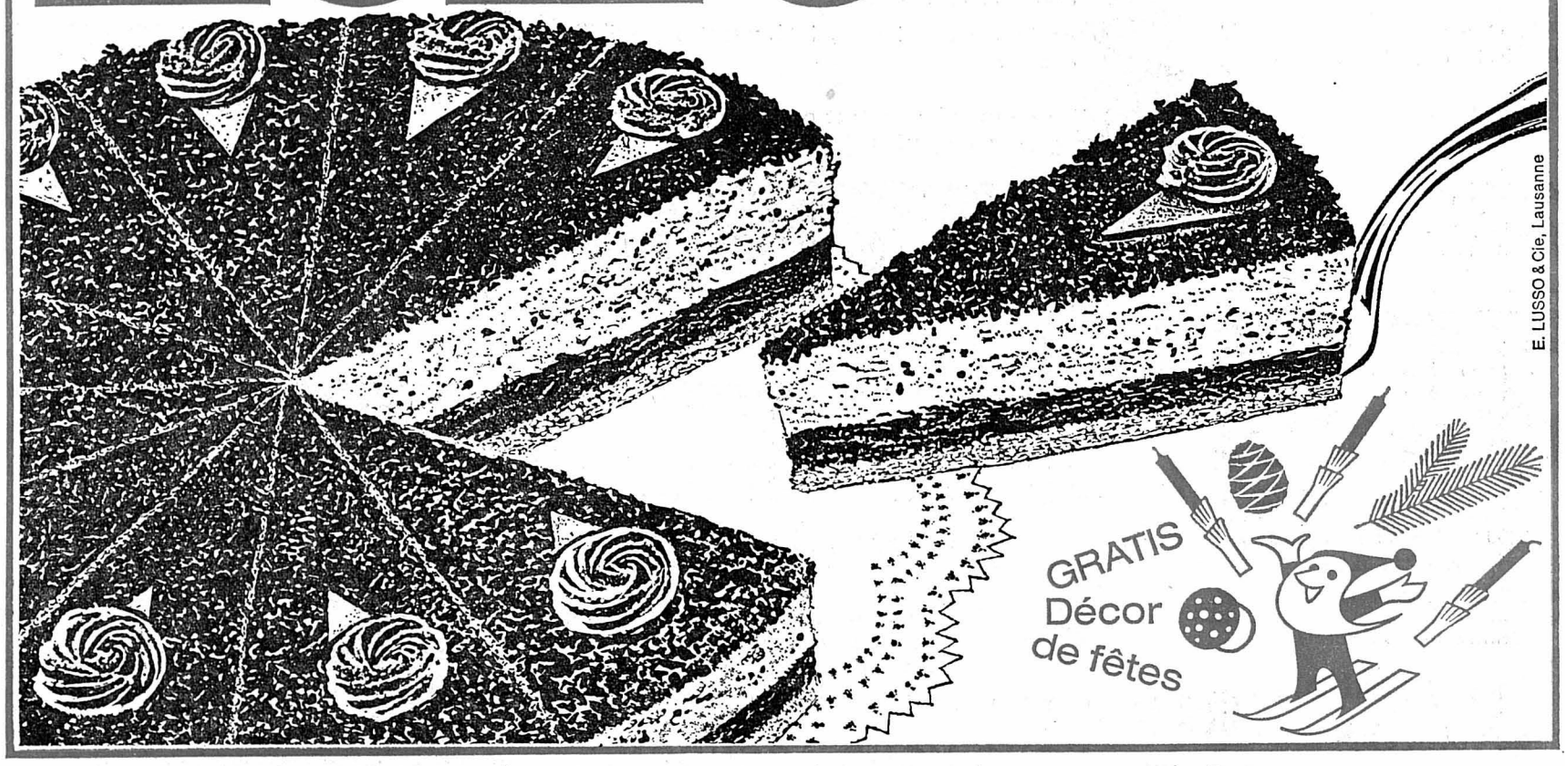

E. LUSSO & Cie, Lausanne

Nos premières coiffeuses et nos esthéticiennes diplômées sont à votre disposition pour réaliser tous vos désirs

Paris Beauté

BASSIN 8 - ✆ 40909

NEUCHÂTEL

BRODERIES POUR ENFANTS

Divertissement complet
Cadeau amusant, facile

à partir de **3.90** complet avec modèle, fils et aiguille

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD - ÉPANCHEURS 9 - NEUCHATEL

Tout nouvel abonné à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS pour 1969 recevra le journal *gratuitement* jusqu'à fin décembre 1968

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

★ **la Feuille d'avis de Neuchâtel**
★ **L'EXPRESS**

★ jusqu'à fin mars 1969 pour Fr. 14.50
★ jusqu'à fin juin 1969 pour Fr. 28.50
★ jusqu'à fin décembre 1969 pour Fr. 56.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Ce bulletin est à retourner comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 **NEUCHATEL**

JUVENA
CADEAUX

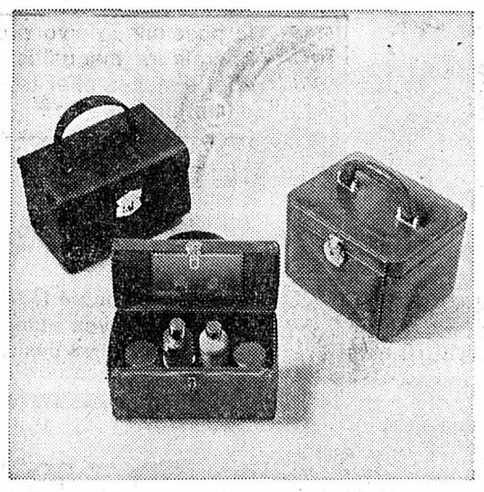

3 Beauty Cases pour les jeunes, choisis dans la grande collection de Juvena.
Fr. 79.—/98.—/168.—

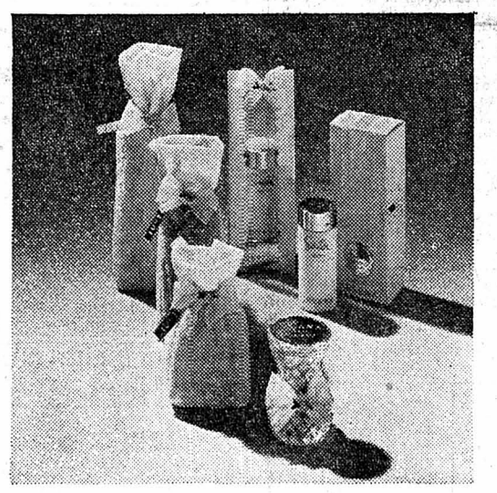

La ligne Sarabé de Juvena pour les soins du corps.

Sarabé Smooth	**Fr. 11.80/19.—**
Sarabé Beauty Foam	**Fr. 13.50**
Sarabé Foam Bath	**Fr. 14.50**
Sel parfumé pour le bain	**Fr. 4.50/8.80**

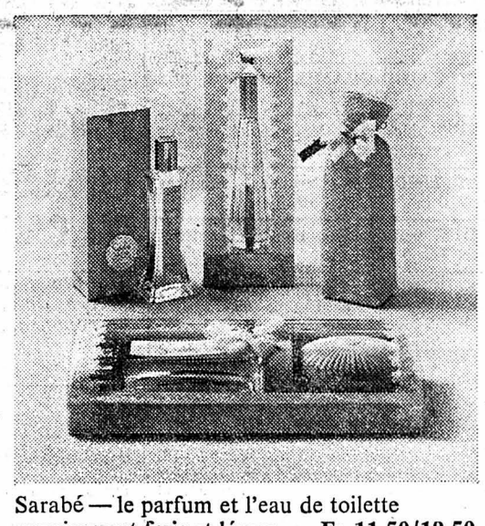

Sarabé — le parfum et l'eau de toilette exquisement frais et légers. **Fr. 11.50/19.50**

La présentation et la marque du cadeau, quel qu'en soit le prix, classent celui qui l'offre. Offrir Juvena, c'est à la fois émerveiller à coup sûr et faire preuve de bon goût

département *Parfumerie* de la *Pharmacie Armand*

Rue de l'Hôpital 2
Neuchâtel
Tél. 5 57 22

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BAHUTS LOUIS XIII ET RUSTIQUE sculptés, panetière provençale garantie d'époque, pétrin, table bressane, meuble pour télévision, tout style. Rue Haute 57, Grandson, samedi. Tél. (021) 7 15 44.

A. BACHELIN, HUILE. Tél. 3 18 86.

CADEAU DE NOEL ORIGINAL : de particulier, morbiers de Bourgogne, à partir de 350 fr. Cerisiers 34, 2000 Neuchâtel - la Coudre. Tél. (038) 3 17 14.

SOULIERS DE SKI homme, dernier modèle, état de neuf, No 41 fort. Parcs I, 1er étage.

PATINS bottines blanches No 36, avec porte-patins, 25 fr. Tél. 5 85 69, l'après-midi.

PARE-CHOC arrière neuf, Taunus 17 M, 100 fr. Tél. 8 40 72.

PATINS de hockey, Graf, No 36, bon état, 30 fr. Tél. 5 72 90.

REVOX Stéréo, revisé, prix à discuter. Tél. (038) 8 63 90.

APPAREIL DE TV Médiator, modèle 1967, 2 chaînes, comme neuf, acheté 1500 fr., cédé à 1000 fr. Tél. 5 71 01, interne 254, heures de bureau.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, usagée, en bon état. Tél. 5 88 38.

2 FAUTEUILS, 1 sofa, occasion, 250 fr. Tél. 6 23 76.

SKIS 185 cm, Authier super, avec fixations de sécurité. Tél. 5 46 49.

BOTTINES POULAIN, fourrées mouton, pointure 27, comme neuves, 25 fr. Tél. 5 33 07.

4 PNEUS A NEIGE 5.20-14 pour Fiat 1100, 100 fr. Tél. (038) 8 15 59.

CAMÉRA SUPER 8 avec zoom et trépied (valeur 470 fr.) cédée à 250 fr. Tél. 5 36 40.

CHIENNE BERGER ALLEMAND, d'une année. Tél. (039) 6 74 36.

CHATONS persans bleus, pension de chat, Mme Couturier, Boudry. Tél. (038) 6 46 91.

CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, état de neuf. Tél. (038) 3 38 22.

HERMES 8 STANDARD, coûté 830 fr., cédée à 560 fr. Tél. (038) 6 78 41.

HERMES 3000, coûté 560 fr., cédée à 380 fr. Tél. (038) 6 78 41.

TROIS PERRUCHES avec cage, 35 fr. Tél. 5 21 73.

SKIS 1 M 90, bon état prix modéré. Tél. 3 19 52.

SOULIERS DE SKI Henke, à boucles, No 39, excellent état, 60 fr. Tél. (038) 7 10 53, dès 18 heures.

PATINS DE HOCKEY, No 35. Tél. (038) 8 62 76.

SKIS 2 m 10, semelle plastique, et skis d'enfant, pour 6 ans, en bon état. Tél. 8 29 09.

SKIS 130 CM et bâtons, souliers de ski No 29. Tél. 6 14 31.

ARMOIRE A GLACE à une porte. Tél. 6 14 31.

MEUBLE RADIO-GRAMO, bon état, prix très avantageux. Tél. 5 57 41.

POUSSETTE moderne, démontable, état de neuf, prix avantageux. Tél. 5 40 74.

SKIS ATTENHOFER Coronado, fixations Marker, 210 cm. Tél. 6 31 10.

CANICHES, petits, nains, blancs et abricot, pure race. Tél. 5 19 63 ou 5 91 81.

JOLIS SAPINS DE NOEL, toutes grandeurs. A. Bangerter, La Mottaz, 2075 Thielle. Tél. (038) 3 17 71.

Demandes à acheter

ACCESSOIRES ASPIRATEUR Volta (tuyau flexible, etc.). Tél. 3 19 52.

SOULIERS DE SKI No 30-31. Tél. 5 99 12.

SOULIERS DE SKI à boucles, No 38, et une paire No 30. Tél. 3 30 34.

SOULIERS DE SKI No 43, en bon état. Tél. 5 52 74.

SKIS ET SOULIERS pour enfant de 4 ans. Tél. 5 52 74.

ÉTABLI DE MENUISIER, occasion, bon état. Tél. (038) 5 92 62 (interne 10), heures de bureau.

TIMBRES-POSTE, collections : Suisse et étranger. Paiement comptant. Tél. 6 21 44.

A louer

JOLI STUDIO MEUBLÉ cuisinette séparée, douche, W.-C., vue, tranquillité, haut de Peseux, 275 fr. par mois, chauffage compris. Girardin, case 607, 2001 Neuchâtel.

PETITE CHAMBRE à moniseur, à Bellevaux. Tél. (038) 5 44 89.

CHAMBRE confortable pour jeune fille, quartier Favag, pour le mois de janvier. Tél. 5 66 83.

CHAMBRE MEUBLÉE pour début janvier, studio meublé pour début février, à Marin. Tél. (038) 3 18 45, le matin.

GRAND STUDIO, non meublé, cuisinette installée, salle de bains, balcon, cave, loyer mensuel 270 fr., à remettre pour fin décembre. Tél. 8 69 35, l'après-midi.

A JEUNE HOMME, jolie chambre indépendante. O. Notter, Terreaux 3. Téléphone 5 17 48.

RUE DE L'HOPITAL, 1er étage, pour bureau, magasin. Tél. 5 27 57.

LOGEMENT : 4 ½ pièces avec garage, à Montezillon, sur Corcelles (NE), 480 fr. par mois. Tél. 5 52 74.

LOGEMENT : 1 pièce, à Montezillon, sur Corcelles (NE), 160 fr. par mois. Tél. 5 52 74.

CHAMBRE ET PENSION soignée pour étudiant. Tél. 5 51 84.

STUDIO MEUBLÉ pour deux personnes, 260 fr. charges comprises ; Colombier. Tél. 6 35 90.

JOLIE CHAMBRE, tout confort, pour monsieur d'un certain âge. Ecrire en indiquant l'âge et la profession. Faire offres sous chiffres P 300558 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Perdus - Trouvés

PERDU BROCHE, gare de Neuchâtel, forme feuilles or et perle. Bonne récompense. Tél. (038) 4 05 05.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIÈCES, avec confort, entre Neuchâtel et Peseux. Tél. (022) 33 22 31.

URGENT — On cherche appartement de 3 pièces, confort ou mi-confort. Bonne récompense. Tél. (039) 3 76 39.

JEUNE COUPLE cherche logement de 3 pièces, avec confort, région Corcelles - Cormondrèche. Tél. (038) 7 07 92, le soir dès 18 heures.

MÉDECIN CHERCHE STUDIO meublé, près des Cadolles. Tél. 4 26 26.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, sans confort, est demandé. Tél. 5 37 21.

JEUNE COUPLE avec deux enfants cherche pour le 24 mars ou date à convenir, un appartement de 3 à 4 pièces, si possible avec dégagement, à Neuchâtel ou dans un rayon de 10 km. Maison ancienne conviendrait. Faire offres sous chiffres CR 6026 au bureau du journal, ou tél. 8 14 15.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, douche, chauffage central, au centre de la ville. Tél. 5 20 21.

Demandes d'emplois

TRAVAUX DE DACTYLOGRAPHIE à domicile sont cherchés. Tél. 7 13 76, le soir.

JEUNE DAME cherche, à partir du 1er janvier, heures de ménage ou repassage, le soir dès 19 heures. Tél. 5 56 53.

DAME, employée de comptabilité expérimentée, cherche travail à domicile. Eventuellement correspondance ou autres travaux de bureau, pour début 1969. Tél. 7 21 01, Chézard.

JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE, rentré de l'étranger, cherche emploi varié et indépendant en ville ou aux environs, pour début 1969. Adresser offres écrites à DS 6027 au bureau du journal.

ÉTUDIANTE garderait enfants durant les jours de fête. Tél. 5 33 23, demander Mlle Bastide.

JEUNE VENDEUR, ayant quelques années de pratique dans la branche appareils ménagers, cherche place de 1er vendeur ou éventuellement de représentant dans une autre branche. Possède voiture. Adresser offres sous chiffres 2012-780 au bureau du journal.

Offres d'emplois

NURSE est cherchée pour nouveau-né ; nourrie, logée, très bon salaire. 2068 Hauterive, tél. (038) 3 12 64.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée une demi-journée par semaine, pendant un mois. Tél. 5 99 57.

POUR DESSINS MURAUX simples (au charbon), nous cherchons un amateur. Tél. 5 14 14.

NOUS CHERCHONS JEUNE FILLE pour la garde d'un enfant. Tél. 7 12 12.

Divers

JE M'APPELLE ASTA. Je suis une belle chienne épagneule. Je cherche une pension du 26 décembre au 6 janvier contre rémunération. Téléphoner au 5 42 92.

AVIS DIVERS

CADEAUX EXCLUSIFS AU CAFIGNON - MARIN

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Pour vos cadeaux

étain, cuivre, commode ancienne ou copie, chaise Louis XIII, lampe à pétrole, à partir de 20 fr. S'adresser l'après-midi à Arts et Styles, Saint-Blaise.

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la perfection (bien lisibles sur papier blanc) aussi bien aux formats 21 × 30 cm que 30 × 42 cm, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Marmot Coguac Napoléon

Plus qu'un ***: un vrai Grande Champagne VSOP

Caves Marmot 8023 Zurich

Un saucisson...

Goûtez ceux de la

BOUCHERIE CHARCUTERIE

F. GUTMANN

Avenue du 1er-Mars

ABM

PRÊTS

Fr. 1000 à 10 000

Discrètement !

Promptement !

Simplement !

Avantageusement !

BANQUE ABRI BERNE

Monbijoustr. 29

Tél. 031-25 74 33

LUTZ-BERGER S A

Fabrique de timbres

r. des Beaux-Arts 17

Ø (038) 5 16 45

2001 Neuchâtel

STATION-SERVICE PRÉBARREAU

Neuchâtel (038) 5 63 43

Normale 90-92 oct. -.56

Super 98-100 oct. -.60

René NYDEGGER

APPRENTISSAGES

Importante entreprise d'installation **courant fort, courant faible, téléphone A et B,** engage pour le printemps 1969

apprentis monteurs électriciens

S'adresser à Vuilliomenet S. A., Grand-Rue 4, 2001 Neuchâtel - Tél. 5 17 12.

GRILLKÖENIG

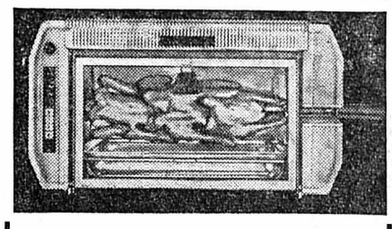

Le gril du gourmet au magasin

Vuilliomenet & Cie S.A. INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL

Grand-Rue 4

Bijoux or

Prix et qualité
Fabrication + Vente directe

A.-J. Niestlé

Meuniers 2 - PESEUX
Tél. 8 18 08

rapides **PRÊTS** discrets

Banque de Crédit

1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65

Confiez au spécialiste

la réparation de votre appareil NOVALTEC

est à votre service

RADIO TÉLÉVISION

Parcs 54 Tél. 5 88 62

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Charles Storrer

Saucisses aux choux

Tél. (038) 5 18 31

Martin LUTHER

maître-opticien

7, place Pury
NEUCHATEL

un cadeau original :

1 BAROMÈTRE à mercure

à monter et décorer... soi-même

Fr. 120.— et 130.—

Un avenir intéressant et varié pour les jeunes...

Nous désirons engager encore, pour le printemps 1969,

3 apprenties vendeuses ou apprentis vendeurs

2 pour le rayon ménage
1 pour le rayon ameublement

Nous offrons :

- un salaire intéressant dès le début de l'apprentissage
- semaine de 5 jours
- formation professionnelle par notre technicienne de vente
- durée de l'apprentissage 2 ans dans nos magasins agrandis et modernes
- après l'apprentissage, intéressantes possibilités d'avancement

Prière de prendre contact ou de se présenter à la direction des grands magasins

Gonset

Tél. 5 02 52/53

JEUNES GENS... JEUNES FILLES...

qui allez choisir une profession, nous vous offrons la possibilité de faire un apprentissage complet, dans les arts graphiques, dès le printemps 1969 prochain, auprès d'une imprimerie du canton.

NOUS VOUS ASSURONS...

une bonne formation professionnelle adaptée aux méthodes modernes.
Un complément de formation dans le cadre de notre école de typographie.
Un salaire adapté dès la première année d'apprentissage.
Un traitement intéressant dès l'obtention du certificat fédéral.

DANS L'AVENIR...

la possibilité de vous perfectionner pour devenir : opérateur, maquettiste, correcteur, calculateur, chef d'atelier, chef technique, gérant ou directeur d'imprimerie.

Adressez le bulletin d'inscription ci-contre à la Commission paritaire cantonale d'apprentissage dans l'imprimerie, Rue Saint-Honoré 1, 2000 Neuchâtel, où vous pouvez obtenir tous les renseignements complémentaires désirés.

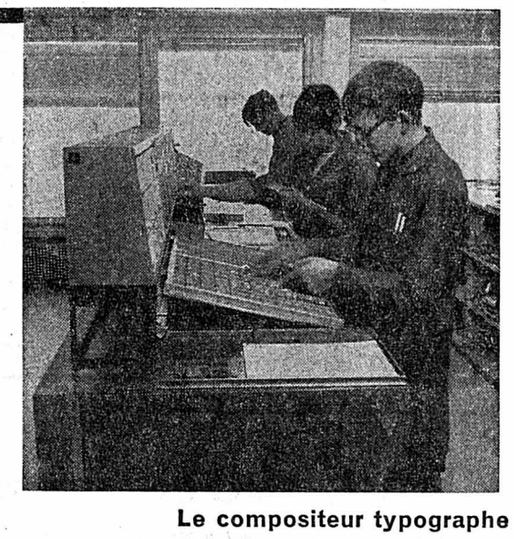

Le compositeur typographe

a un champ d'activités riche et varié, doit aussi pouvoir réaliser une très belle présentation d'un imprimé. Souvent, goût et coup d'œil sont déterminants : choix judicieux des caractères, disposition des lignes et clichés sur un format de papier approprié conditionnent l'agréable présentation. Mettre en pages la composition mécanique et monter des tableaux sont affaires de compositeurs typographes capables et minutieux.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Profession désirée : .....

La Papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, engage actuellement pour le printemps 1969 :

un (e) apprenti (e) de commerce

une apprentie vendeuse en papeterie

Possibilité d'accomplir un apprentissage complet offerte à des jeunes ayant si possible suivi l'école secondaire. Se présenter au bureau, ou téléphoner au (038) 5 44 66.

Important commerce de gros cherche pour le printemps 1969

un(e) apprenti(e) de bureau

Place intéressante, travail varié, ambiance agréable.

Faire offres sous chiffres IY 6032 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

Melle Françoise Girard

PÉDICURE DIPLÔMÉE

Faubourg du Lac 2
Absente jusqu'au 6 janvier

BIBLIOGRAPHIES

André Cailleux
L'ANATOMIE DE LA TERRE
(Hachette)

Quand nous parlons de la terre, nous pensons d'abord à ce que nous pouvons voir à sa surface. Mais sous la croûte se trouvent le manteau et le noyau dont nous n'avons aucune connaissance directe.

L'auteur présente une introduction générale à la géologie. Il décrit ce que nous savons sur l'extérieur et l'intérieur de la terre, sur les grands traits de son histoire, sur sa place dans l'ensemble de l'univers. Pour conclure, il évoque le rôle que joueront les forages profonds et les satellites dans le progrès de nos connaissances sur l'anatomie de notre planète.

André Caroff
POUR 500,000 DOLLARS
(Ed. Fleuve noir)

Clarence Walker plonge directement dans un parking souterrain, remonte trois minutes plus tard et pénètre dans l'hôtel. Je coupe mon moteur et j'attends. Quand on est flic privé et qu'on joint péniblement les deux bouts, comment deviner qu'à la fin du compte on va rammasser 500,000 dollars ?

G.-J. Arnaud
NOUS, LES LEMONNIER
(Ed. Fleuve noir)

Quarante ans que le nom des Lemonnier est célèbre sur le fleuve Amazone. Autour du père et du fils s'est constituée une sorte de famille, plutôt une tribu ou un clan... Mais les Lemonnier ne sont pas prêts d'oublier leur dernier voyage au cours duquel leur célèbre et vieux bateau « Fleur-de-France » faillit sauter tandis que les quelques membres du clan y perdaient la vie. Cheminée haute, le vieux vapeur continue sa route et connaîtra sans doute encore de nombreuses aventures.

Jean-Pierre Max
LA COULEUR DU DIABLE
Une aventure de Gil Terrail
(Pocket Marabout)

La sueur au front, Terrail se sentit l'âme d'un filigrane du jambon écrasé entre les deux tranches d'un sandwich ! Il n'eut pas le temps d'analyser ses sentiments. L'éclair rouge des stops jaillit de l'arrière de la Cultlass qui freinait en catastrophe. Terrail s'était arc-bouté sur la pédale de frein. Au moment où le fragile museau de la Morris s'encastra dans les énormes butoirs chromés, un fol espoir lui fit lever son dernier regard cohérent vers le petit miroir bleuté...

Claude Joste
LE VER
(Ed. Fleuve noir)

Une petite ville provençale vit à l'heure allemande, au début de 1943, parce que la zone dite libre ne l'est plus depuis que les Américains ont débarqué en Afrique du Nord. Pour les uns c'est le début de la gloire, c'est aussi le maquis. Mais il y a les amorphes, les attentistes, et aussi les cyniques. Et au-dessus de tout cela, il y a le ciel merveilleusement bleu de la Provence... Et dans le son joyeux des fifres et des tambourinaires d'Arles sonne toujours le rire cristallin de Mireille.

Claude Rank
LE COMITÉ DE TALLINN
(Ed. Fleuve noir)

Qui se souvient encore des peuples de la Baltique et de leurs capitales occupées depuis un tiers de siècle ? Pour l'Estonie, le nouveau soleil qui se lève aura la couleur du sang et du pétrole. Le drame trouvera son apothéose au fond d'un petit baraquement : une apothéose digne du temps de l'atome qui nivellera les collines, creusera le lac, mêlant dans un même bain de sang hommes, femmes et enfants...

Henry Sarraz
A LA RECHERCHE DE LA DÉESSE DES HELVÈTES
FASCICULE IV : L'EAU
(Editions d'Aventicum)

Le symbole de la terre féconde est souvent personnifié par une déesse de la terre mère, Déméter, Cybèle, Hel ; il peut l'être aussi par Aventia. Comment l'auteur en arrive à croire qu'elle est la grande déesse mère de la Gaule celtique et comment il en retrouve deux images, dont une à Berne (la déesse Artio), c'est ce que vous apprendrez en lisant L'EAU. Les trois publications déjà parues ont démontré que le nom d'Aventicum et celui de la déesse Aventia pouvaient venir du mot AVEN d'origine celtique, qu'un gouffre naturel de ce genre pouvait avoir existé dans la colline de Châtel et que les eaux de ses sources avaient coulé à proximité des thermes de la ville romaine. Les chercheurs sont d'accord sur ce point : Aventia devait être divinité des eaux et des sources. Dans ce quatrième fascicule, on fait le tour des ruisseaux et des moulins de la contrée, avant d'arriver aux chapitres : Nos sources dans la molasse, les acqueducs romains d'Aventicum, vestiges romains de la colline de Châtel. Un livre d'une espèce rare, car il s'agit vraiment de vues nouvelles dont on reparlera.

JOURNAL MUSICAL FRANÇAIS
Décembre 1968

L'hommage, certainement le plus émouvant, rendu à Charles MUNCH, ce prestigieux chef d'orchestre français, mort, il y a quelques semaines au cours d'une triomphale tournée américaine où il dirigeait l'Orchestre de Paris, nous le trouvons dans ce numéro sous forme d'une lettre inédite signée d'Albert SCHWEITZER. Lettre qui permet de connaître au-delà du musicien célèbre l'homme discret, bon, généreux, profondément fraternel...

J.-F. Ruffy
LES FRESQUES DE GIOTTO A L'ARENA DE PADOUE
(Ed. Payot, Lausanne)

Le prestigieux ensemble de fresques de la chapelle de l'Arena fait de Padoue un des hauts lieux de la peinture. C'est que l'art de Giotto atteint ici à sa plénitude. Mais tout le monde ne peut se rendre à Padoue ; ce privilège, cependant, peut être aisément comepnsé. La publication d'un nouveau volume de la collection « Collection Orbis Pictus » donnera à qui le désire la possibilité de mieux connaître la genèse de cette œuvre admirable, et de contempler, grâce à d'excellentes reproductions en couleurs, quelques-unes des plus belles compositions de l'Arena se rapportant à la vie de la Vierge et de Jésus.

LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT DANS LES PROFESSIONS COMMERCIALES

Depuis bien des années, la Société suisse des employés de commerce publie une brochure concernant les conditions d'engagement dans les professions commerciales. L'édition de 1969 vient de sortir de presse. On y trouve les plus importants postulants en matière de droit du travail de cette catégorie de salariés, ainsi qu'une tabelle des salaires moyens.

La S.S.E.C. a également édité des brochures spéciales traitant des conditions d'engagement des employés supérieurs et du personnel occupé à temps partiel.

M. G. Braun
FINI DE RIRE
(Ed. Fleuve noir)

Qu'importe à Alex Glenne que l'on coupe ou non la tête d'Ahmad Abdul ? Ce qui arriverait s'il remettait à l'ambassade les documents qu'il détient. Pour Glenne le problème est ailleurs : tenter de sauver des vies humaines et d'améliorer le sort misérable qui est fait aux travailleurs des mines de fer de Mauritanie.

TAXIS ROLAND

Toujours plus rapidement chez vous

Service impeccable, plus rapide, grâce à une nouvelle installation radio-téléphone ultra-moderne

4 33 33

Le cadeau idéal pour le bricoleur

PERCEUSE

Black & Decker D 820

Gratuitement vous recevez un accessoire scie-circulaire original Black & Decker d'une valeur de Fr. 39.—

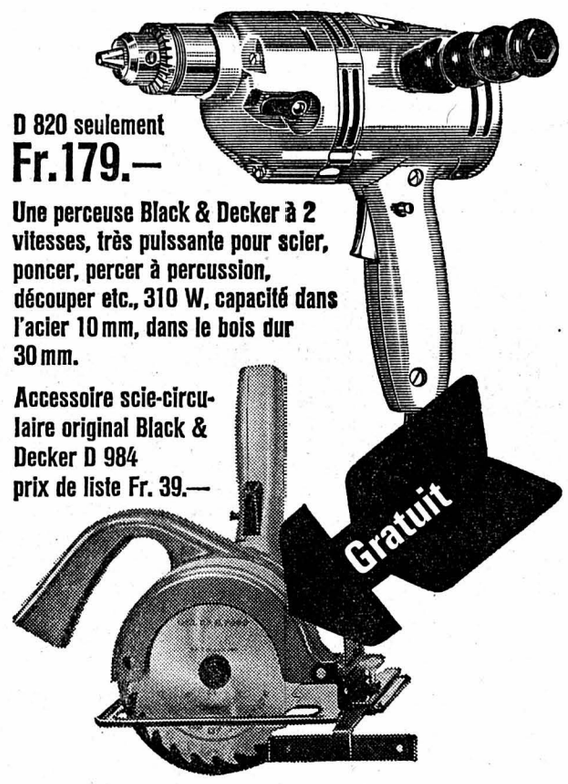

D 820 seulement
Fr. 179.—

Une perceuse Black & Decker à 2 vitesses, très puissante pour scier, poncer, percer à percussion, découper etc., 310 W, capacité dans l'acier 10 mm, dans le bois dur 30 mm.

Accessoire scie-circulaire original Black & Decker D 984 prix de liste Fr. 39.—

Profondeur de coupe 32 mm, complet avec lame de scie, protection et guide parallèle.

rayon outillage 2me étage

armourins neuchâtel

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse, Parcs 40, Neuchâtel. Tél. (038) 5 28 77.

Costumes-jupes-manteaux

transformés selon votre goût

R. POFFET, tailleur, Ecluse 10, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17

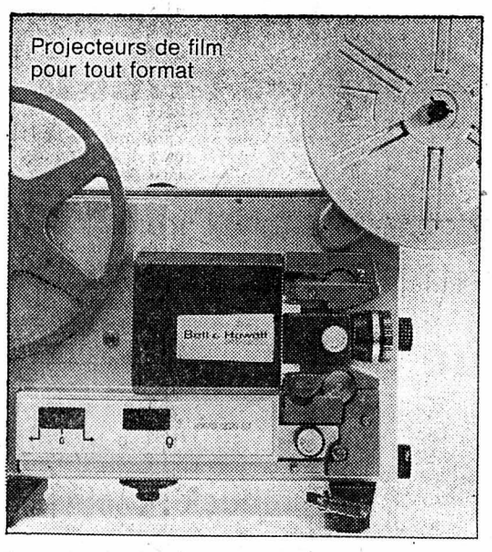

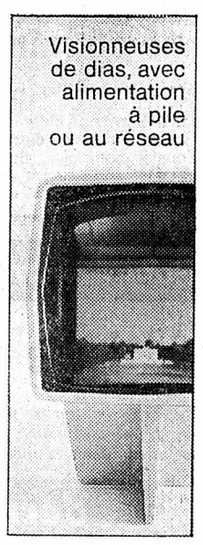

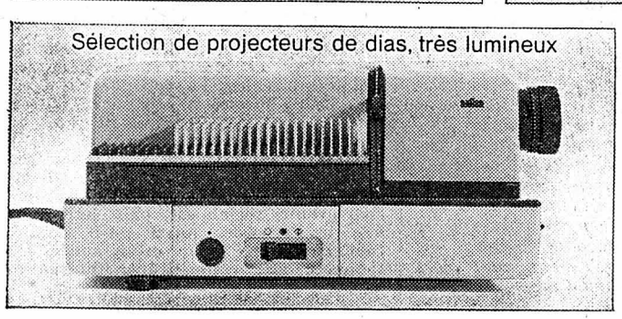

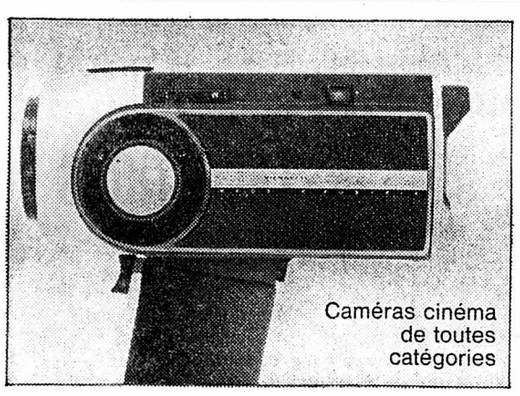

cadeaux utiles Rabus

NEUCHATEL SOUS-LES-ARCADES

Catalogues détaillés à votre disposition — Prix très avantageux grâce à nos achats groupés

3, Rue St. Honoré...

un cadeau préparé à votre intention

Ce cadeau, notre nouveau magasin, nous l'avons voulu à la mesure de votre confiance et de votre fidélité. Aussi, avons-nous le privilège de vous offrir:

— une bijouterie plus jeune et plus moderne
— un cadre encore plus confortable
— un choix plus prestigieux
— une ambiance chaude et sympathique

Ce présent vous est réservé — une visite vous en convaincra.

football

Privée de Netzer et de Beckenbauer

L'Allemagne de l'Ouest battue par le Chili

Quatre jours après avoir tenu le Brésil en échec, l'équipe nationale ouest-allemande a dû s'incliner devant le Chili, à Santiago. Les Chiliens se sont imposés par 2-1 après avoir été menés au repos par 1-0. Par rapport à leur match de Rio de Janeiro, les Allemands ont été méconnaissables et ils ont sans doute joué leur plus mauvais match de l'année. Ils ont cependant droit à des excuses : Beckenbauer, souffrant de l'estomac, dut quitter le terrain à la 27me minute. Cinq minutes plus tard, Netzer fut expulsé du terrain par l'arbitre. Pendant les 25 premières minutes, ces deux joueurs avaient été les meilleurs de l'équipe et leur sortie constitua un handicap décisif. Après la rencontre, jouée devant 50,000 spectateurs, les Allemands se plaignirent en outre de l'arbitrage du Chilien Carlos Robles. « Cet homme nous a volé la victoire », devait déclarer l'entraîneur allemand Helmut Schœn.

Les Allemands avaient ouvert la marque à la 8me minute par Ulsass, sur une faute du gardien Olivares. A la 27me minute, Beckenbauer dut céder sa place au néophyte Bella (SV Duisbourg), qui ne parvint jamais à le faire oublier. Cinq minutes plus tard, l'Allemagne fut encore privée de Netzer, expulsé par l'arbitre en compagnie du Chilien Reinoso, avec lequel il avait eu un sérieux accrochage. Dès ce moment, les Chiliens, sans fournir un grand match, se montrèrent les plus dangereux et c'est assez logiquement qu'ils égalisèrent à la 59me minute par l'excellent Araya, sur un coup franc tiré par Fouilloux. Le but de la victoire fut réussi par Fouilloux à la 80me minute, d'un tir des 30 mètres consécutif à une mise hors de position de Lorenz.

Les équipes étaient les suivantes :

CHILI : Juan Olivares ; Rodriguez, Angulo, Arias, Cruz, Hodge, Araya, Reinoso, Adolfo Olivares (Torres), Lava, Fouilloux.

ALLEMAGNE DE L'OUEST : Wolter ; Vogts, Patzke, Beckenbauer (Bella), Schulz, Lorenz, Wimmer, Ulsass (Overath), Ohlhauser, Netzer, Gerwien (Dœrfel).

RÉUSSITE. — L'Allemand Ulsass (maillot blanc) est parvenu à tromper la défense chilienne et marque le premier but du match
(Téléphoto AP)

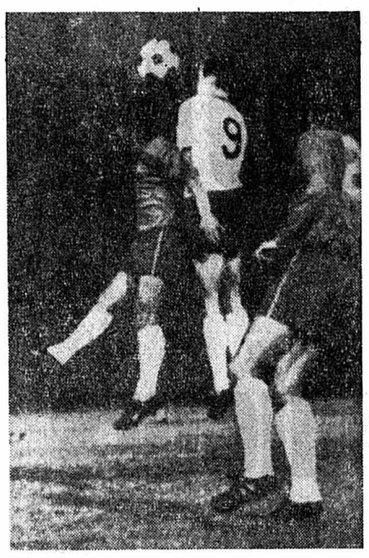

PLUS HAUT. — L'Allemand Ohlhauser (No 9) saute plus haut que les Chiliens, mais il ne conduira pas pour autant son équipe au succès...
(Téléphoto AP)

tennis

Finale de la coupe Davis

Les Australiens impressionnés par le Noir Arthur Ashe

Fait de finesse et de force, le jeu du Noir américain Arthur Ashe a justifié amplement mercredi l'affirmation du capitaine non joueur de l'équipe australienne de coupe Davis, Harry Hopman, à savoir qu'il est « le meilleur joueur du monde ». Arthur Ashe, âgé de 25 ans, vainqueur cette année des championnats « open » des Etats-Unis, s'est entraîné au Mémorial Drive d'Adélaïde avec ses équipiers en vue du « challenge round de la coupe Davis qui aura lieu les 26, 27 et 28 décembre.

Harry Hopman a déclaré qu'il considérait Ashe comme supérieur à n'importe quel professionnel. Il a cependant ajouté que les résultats remarquables obtenus par les Américains au cours des championnats du Queen's Land, la semaine dernière, avaient démontré aux Australiens que Ashe n'était pas imbattable.

Arthur Ashe, qui peut jouer aussi bien sur herbe, ciment ou terre battue, a beaucoup plus travaillé à l'occasion du «challenge round» cette année qu'avant ses deux précédentes visites à Adelaïde. Mais un jeune universitaire de 22 ans, le blond Stan Smith, a fait aussi une excellente impression par ses coups très appuyés et une volée précise. Selon Donald Dell, capitaine non joueur de l'équipe américaine, Stan Smith a progressé de 25 pour cent cette année, de sorte qu'il se pose maintenant comme un candidat sérieux pour jouer les simples avec Arthur Ashe.

tir

UNE ARME APTE À JOUER UN RÔLE DANS NOS STANDS

Le fusil d'assaut à l'heure de la raison !

En approuvant l'an dernier l'organisation d'un match intercantonal au fusil d'assaut dans le cadre du tir fédéral de Thoune, en 1969, le conseil des tireurs helvétiques a voulu montrer par là que la nouvelle arme de nos soldats, sans être apte en tous points au tir de compétition, n'en était pas moins à même de jouer son rôle dans nos stands, à condition encore qu'on établisse à son endroit des programmes particuliers.

C'est là un premier pas, incontestablement.

PERSUADÉ

Il faudrait en franchir encore un ou deux autres pour que le fusil d'assaut put utilement remplacer le mousqueton, son ancêtre. On en est d'autant plus persuadé que le mouvement actuellement en cours visant à lui servir, tout chaud, le cadre d'un championnat suisse de groupes, n'a pas encore engagé son artillerie.

Il n'en reste pas moins que le championnat de groupes à 300 m tel que nous le connaissons aujourd'hui n'a pas vu se renouveler pour trois ans son règlement. On lui a donné douze mois, sans plus.

Mais on s'est réservé d'étudier l'admission généralisée, en son sein, du fusil d'assaut ou, ce qui mieux est, de créer à sa seule intention une semblable épreuve. C'est évidemmnet là que les choses se corsent. Ou bien on organise chaque année un championnat national à 300 m (au mousqueton et à la carabine) et un championnat au fusil d'assaut, ou bien, pour des motifs essentiellement financiers, on alterne l'un et l'autre. Le premier nommé, le plus ancien en date aussi, ne s'accomodera guère d'une interruption semblable. Le second non plus, c'est un fait. Il n'empêche que l'on s'achemine peut-être vers une telle formule transitoire à défaut d'en trouver une autre. Un délégué vaudois n'avait-il pas suggéré, voici peu de temps l'inclusoin obligatoire de deux tireurs au fusil d'assaut dans les équipes inscrites au championnat suisse de groupes à 300 m ? D'aucuns en ont souri, c'est vrai. Jusqu'à quand ? On peut se le demander.

CONSIDÉRATION CERTAINE

Ce que l'on sait de source sûre, c'est que la Société suisse des carabiniers dépense annuellement 50,000 fr. pour l'organisation du championnat de groupes à 300 m. On admettra sans peine que son dédoublement ne peut, sans autre, s'opérer au même prix et ce chaque année. On n'en conviendra pas moins que le fusil d'assaut, dont sont équipés aujourd'hui plus de la moitié de ses membres, mérite de la part de la Société Suisse des Carabiniers une considération certaine.

ARME DE CONCOURS

C'est si vrai qu'il est temps aussi que les sociétés de tir locales, régionales ou cantonales lui témoignent un intérêt accru. Et le but de ces lignes, c'est aussi de les inciter à en prendre leur parti. On n'ignore pas que le fusil d'assaut est impropre au tir sur cibles à 100 ou à 10 p., sauf à de rares exceptions. Par voie de conséquences, il exige un visuel moins sélectif. Qu'il sied d'introduire sans plus tarder si l'on entend que les sociétés de tir helvétiques à la grande distance ne périssent point subitement, faute de combattants. Au moment où l'on aura compris, sur le plan local, les nécessités de l'heure, le fusil d'assaut — et Dieu sait si nous ne sommes pas en admiration extatique devant lui ! — deviendra une arme de concours, à défaut d'une arme de match. Il importe de lui conférer cette qualité à brève échéance pour que la relève du mousqueton soit pleinement assurée. Des mots, des mots, dira-t-on. Le fait est que notre sport national mérite que l'on se préoccupe pour le moins de son avenir en regard d'un si riche passé.

L.N.

Coupe de Suisse

Sion - Bienne renvoyé au 16 février

La situation n'ayant pas évolué en Valais en ce qui concerne les interdictions dues à l'épidémie de fièvre aphteuse, le FC Sion et le FC Bienne ont décidé de jouer leur huitième de finale de coupe le 16 février. D'autre part, les trois clubs tessinois sont actuellement en pourparlers afin d'éviter une concurrence lors de leurs trois quarts de finale qui doivent tous être joués au Tessin.

Karl Rappan au Rapid de Vienne ?

Le quotidien viennois « Die Presse » rapportait hier qu'il est question que M. Karl Rappan se voie confier la direction du club de Rapid Vienne, champion d'Autriche. Le journal ajoute que l'ex-coach de l'équipe suisse et du Lausanne-Sports devrait avoir sous ses ordres un entraîneur ambitieux. « L'expert en football de renom international qu'est M. Rappan devrait non seulement accroître la force de l'équipe, mais encore permettre au club viennois d'avoir son mot à dire à l'échelon international du football », écrit-il.

Les juniors B de Xamax en France

Les juniors B de Xamax ont à nouveau la chance de participer au traditionnel tournoi international de l'ASSM de Montpellier, qui aura lieu du 26 au 31 décembre 1968.

Outre le club organisateur, ils rencontreront le SG de Barcelone et l'Olympique de Marseille.

Après le tournoi, les jeunes Xamaxiens auront encore l'occasion de visiter la Côte-d'Azur, de Marseille à San Remo, où ils passseront Nouvel-An. Le retour à Neuchâtel est prévu pour le 2 janvier.

A cette occasion il est bon de relever que Xamax a trois équipes de juniors B engagées dans le championnat cantonal et que ces trois équipes d'âges différents s'y comportent brillamment, puisqu'elles sont en tête de leur groupe respectif.

S.C.

natation

COUPE DE NOËL À GENÈVE

PARTICIPATION ÉTRANGÈRE RELEVÉE

La 32me coupe de Noël réunira dimanche à Genève une cinquantaine de nageuses et nageurs sur le parcours traditionnel de 132 mètres (Pont des Bergues - Pont de la Machine). Pour la première fois, les organisateurs du Genève-Natation ont pu obtenir une participation étrangère de classe. Le Stade français de Paris a en effet inscrit Brigitte Pommat, l'une des meilleures spécialistes françaises en nage papillon, Jean-François Ravelinghien, champion de France du 400 mètres libre et du 400 m quatre nages, sélectionné pour Mexico, qui sera le grand favori, et Patrick Haymann. La participation française sera notamment complétée par Patrick Berger (Annecy) qui fait partie des cadres de l'équipe de France.

Du côté suisse, les meilleurs nageurs Genevois seront de la partie. Ils seront emmenés par Alain Charmey, vainqueur de la coupe de Noël 1966, qui a mis à son actif en 1968 quatorze records nationaux (individuellement ou en relais), Alain Baundin, le vainqueur de 1967 et Raoul Fatio, gagnant de la coupe de Noël de Nyon en 1967. Du côté féminin, les jeunes Marilou Zervos, victorieuse l'an passé et Christiane Flamand (13 ans), gagante de la traversée de Thonon, devraient être les principales rivales de la Parisienne Brigitte Pommat. Au total, une douzaine de nageuses et nageurs genevois de moins de 14 ans seront de la partie.

hockey sur glace

Coupe de Lausanne

Deux équipes de Tchécoslovaquie

Les trois clubs invités à la coupe de Lausanne, qui aura lieu les 26 et 27 décembre, ont fait parvenir leur accord définitif. Pour la première fois en Suisse, on verra donc dans un même tournoi deux équipes tchécoslovaques aux prises, : le Z.K.L. Brno, triple champion d'Europe et onze fois champion de Tchécoslovaquie, et Slovan Bratislava. La participation sera complétée par le H.-C. Jesenice, entraîné par le Tchécoslovaque Oldrich Mlcoch, et par le H.-C. Lausanne, qui jouera dans sa composition habituelle en guise de préparation pour le tour de promotion.

FORFAIT DE Roger Chappot

Roger Chappot, de Genève Servette, a annoncé que pour des raisons professionnelles il ne pourra pas participer à la coupe Spengler ni même aux prochains championnats du monde qui auront lieu en Yougoslavie.

Le joueur genevois a informé le président de la commission technique, M. Frutschi, de cette décision. Voilà qui va mettre dans l'embarras Gaston Pelletier qui comptait beaucoup sur son apport avec l'équipe suisse. Si toutefois Stammbach, qui est actuellement un des meilleurs joueurs suisses, acceptait de rejouer avec l'équipe nationale, le problème ne serait plus aussi grave.

CHANDOLIN
Val d'Anniviers
SKI-ROI
dans un panorama unique au monde
Skilifts de l'Illhorn et du Parc

boxe

Triple champion olympique

Laszlo Papp nommé entraîneur

Le Hongrois Laszlo Papp, triple champion olympique et ancien champion d'Europe des poids moyens chez les professionnels, a été nommé entraîneur de l'équipe nationale hongroise de boxe. Il sera secondé par son ancien entraîneur, Zsigmond Adler, qui est âgé de 67 ans.

basketball

Demain matin

FINALES DU TOURNOI SCOLAIRE

Les derniers matches de qualification du tournoi scolaire de basketball ont eu lieu mercredi après-midi, à la halle des Terreaux. La C 1 A des Terreaux et la S 1 F de Peseux ont confirmé leurs prétentions pour l'obtention du titre en battant assez nettement leurs adversaires. La surprise de la journée fut l'élimination de la C 1 D, battue de peu par la C 1 F du Mail. Comme prévu, la C 3 G a remporté le tournoi de sa catégorie et jouera, demain, un match amical. En fin d'après-midi, une rencontre amicale a eu lieu, qui opposait la S 4 D, déjà qualifiée pour la finale, et la C 4 C, composée de juniors B de Neuchâtel Basket. Nous avons pu constater l'excellent comportement de la S 4 D, qui, par son homogénéité, a battu la C 4 C par 27 à 15.

R.M.

RÉSULTATS DE MERCREDI

C 1 A - C 1 E 16-2 ; S 1 F - C 1 F 12-4 ; C 3 G - C 3 A 24-12 ; C 1 F - C 1 D 13-8 ; S 4 C II - S 4 B 14-12 ; C 4 G - M 4 D 26-16 ; match amical S 4 D - C 4 C 27-15.

HORAIRE DES FINALES DE DEMAIN

A LA HALLE DES TERREAUX

8 h : S 1 F - C 1 A basket ;
8 h 30 : S 2 F - M 2 I basket ;
9 h : C 3 G - C 4 C basket ;
9 h 30 : C 4 D - M 4 F (Bôle) volleyball ;
10 h : S 4 C I - S 4 D basket.

Coupe de Suisse

Tirage au sort des 8mes de finale

Au siège de la Fédération suisse de basketball, à Genève, s'est déroulé le tirage au sort des huitièmes de finale de la coupe de Suisse. Les matches auront lieu les 17 ou 18 janvier. Voici l'ordre des rencontres :

Berne ou Uni Bâle - Lausanne Sports ; Rapid Fribourg ou Neuchâtel Basket - Fédérale Lugano ; Birsfelden - U.G.S. ; Stade Français - Fribourg Olympic ; Olympic La Chaux-de-Fonds - Nyon ; Champel - Renens ; Pully - Jonction ; Pregassona ou Zurich - Martigny.

Un grand tournoi pour les jeunes de Neuchâtel et des environs

Neuchâtel Basket, profitant de l'intêret suscité par le tournoi scolaire, organise, sous le patronage de notre journal, un grand tournoi de jeunes. Cette compétition débutera à la mi-janvier. Les garçons de 8 à 18 ans pourront y prendre part mais ils seront, bien sûr, répartis en classes d'âges.

Tous les renseignements concernant ces joutes peuvent être obtenus dans les bureaux de notre journal, à la rue Saint-Maurice.

automobilisme

Héros malheureux en Australie

Bianchi de retour en Belgique

Lucien Bianchi, le héros malheureux au marathon Londres-Sydney, est rentré en Belgique hier dans l'après-midi. Il avait quitté l'Australie par avion. Une quarantaine de photographes de presse et de journalistes attendaient le pilote. De nombreux sympathisants avaient également tenu à être présents pour l'accueillir.

Lucien Bianchi apparut la face tuméfiée, l'œil gauche presque fermé et la jambe plâtrée. Les radios du tibia atteint ont révélé une fracture d'une dizaine de centimètres dans le sens longitudinal jusqu'à la malléole. C'est net mais sans déplacement et la guérison de cette jambe ne devrait pas poser de gros problèmes. Ce sont les douaniers de l'aéroport qui ont aidé à transporter Lucien Bianchi dans une voiture qui l'attendait et qui démarra après que le malchanceux héros du marathon eut raconté moultes fois comment l'accident s'était produit alors que la victoire était toute proche.

athlétisme

Bambuck : moins d'entraînement

Roger Bambuck a décidé de ralentir son activité de sportif au profit de ses études médicales. Le sprinter No 1 de l'équipe de France a pris sa résolution après avoir appris qu'il avait raté ses examens de médecine, sans pour autant rendre responsable de cet échec ses sorties avec l'équipe de France. Bambuck n'en considère pas moins que son avenir social est plus important que les records. Aussi a-t-il décidé, tout au moins pour cette année, de renoncer aux compétitions internationales.

SPORTS dernière

HOCKEY

Coupe d'Europe

La Chaux-de-Fonds rencontrera Klagenfurt

L'équipe autrichienne de l'A.C. Klagenfurt s'est qualifiée pour le troisième tour de la coupe d'Europe, où son adversaire sera le H.C. La Chaux-de-Fonds. En match retour du deuxième tour joué à Fussen, Klagenfurt a battu E.V. Fussen, champion d'Allemagne par 2-1 (1-0, 1-0, 0-1).

Championnat de 1re ligue

Surprise à Saint-Imier

SAINT-IMIER - LE LOCLE 5-3 (1-1, 1-1, 3-1).

MARQUEURS : Gerber (2), Baume (2), Geiser pour Saint-Imier et Scheidegger, Boitteux, Schœpfer pour le Locle.

ARBITRES : MM. Andrier et Laetsch, excellents.

Contre Yverdon déjà, les Jurassiens s'étaient montrés travailleurs et en progrès. Ces progrès se sont concrétisés face à l'un des favoris du groupe, Le Locle. Au cours des deux premiers tiers-temps, les Vallonniers se sont montrés très attentifs en défense et ont ainsi empêché l'adversaire de développer son jeu habituel. Menant déjà par 4 à 3 au changement de camp de la troisième période, Saint-Imier parvenait à asseoir sa victoire à la faveur d'une échappée.

F.-A. B.

CYCLISME

Les Belges Eddy Merckx et Ferdinand Bracke ont remporté les Six jours de Charleroi en devançant aux points leurs compatriotes Stevens-Lelangue et Sercuvan Looy. Merckx a ainsi gagné la troisième course de Six jours de sa carrière alors que Bracke en est à sa deuxième victoire.

Centenaire de la maison Huguenin

Sa malchance vaut un prix à la jeune Anneroesli Zryd

L'année 1968 aura marqué les cent ans d'existence de la maison Huguenin médailleurs au Locle. Cet important anniversaire a été largement fêté.

La production de la maison Huguenin étant depuis toujours étroitement liée au sport, il était normal qu'au moment du centenaire, on songe à marquer de façon concrète cette collaboration de longue date. C'est dans cette intention qu'a été créé un prix du Centenaire Huguenin, récompensant, à la fin de chaque année olympique, un sportif suisse particulièrement malchanceux. Le prix est destiné à un participant aux Jeux olympiques dont les performances et les efforts n'ont pas été couronnés d'une médaille olympique.

Cette année, le jury, composé de deux membres du comité olympique suisse et d'un représentant de la maison Huguenin, s'est prononcé à l'unanimité pour Annræsli Zryd, une skieuse de mérite dont les prestations à Grenoble avaient été fort remarquées.

Née en 1949, notre sportive a commencé sa vraie carrière de skieuse en obtenant, en 1966, le titre de championne suisse junior, pour se distinguer, l'année suivante, en Amérique. Elle s'est révélée à chaque occasion une skieuse de première classe et, en regard des circonstances dont elle fut victime à Grenoble, le choix du jury ne pouvait être plus juste.

MÉRITÉE. — Anneræsli Zryd, qui s'est encore fort bien comportée à Val d'Isère, n'a certainement pas volé la récompense qui vient de lui être attribuée
(Interpresse)

REMONTÉES MÉCANIQUES THYON
LES COLLONS VEYSONNAZ
OUVERTURE DES INSTALLATIONS
23 décembre
TARIFS

	Adultes	Enfants, étudiants et apprentis
Abonnements journaliers adultes	12.—	
Abonnements journaliers étudiants et apprentis dimanche		8.—
Abonnements journaliers étudiants et apprentis semaine		6.—
Abonnements journaliers enfants jusqu'à 12 ans		6.—
Abonnements ½ journée enfants jusqu'à 12 ans (dimanche exclu)		4.—
Abonnements de vacances de 7 jours consécutifs	60.—	40.—
Abonnements de 10 jours isolés	90.—	60.—
Abonnements de saison (photo exigée)	200.—	130.—

Abonnements à coupons (carnets de 30 coupons 15 fr., carnets de 60 coupons 30 fr.)
Arrangements spéciaux pour groupes et ski-clubs.
Renseignements :
VEYSONNAZ, tél. (027) 2 34 35 — LES COLLONS, tél. (027) 4 84 84

Geiser
Maladière 18

Des offres si avantageuses seulement chez GEISER !

CHAMPAGNE POMMERY
seule maison de champagne titulaire du diplôme du Prestige de la France

Carte blanche demi-sec
1 bouteille ~~26.60~~ **22.—**
3 bouteilles ~~79.80~~ **59.50**
Brut 1 bouteille ~~29.—~~ **24.—**
3 bouteilles ~~87.—~~ **66.—**

WHISKIES DE MARQUE
Black & White - Johnnie Walker
John Haig - Ballantines
1 bouteille ~~28.—~~ **21.—**
Le carton de 12 bouteilles **234.—**

L'APÉRITIF ROSSO ANTICO
avec chaque bouteille, gratuit 2 verres Coppa !
La bouteille ~~18.25~~ **8.—**

P

La table roulante,
indispensable dans un intérieur moderne

Sollberger et Co
NEUCHATEL

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Saint-Blaise Tél. (038) 3 17 20

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TEL. 5.14.56 5.66.21
SEYON 5
Margot

Choucroute et compote aux raves

Porc fumé et salé, palette, côtelette, filet, sous l'épaule, gnagis, lard maigre, lard de jambon, lard de bajoue, jambons roulés. Saucisses de porc fumées, saucissons, wienerlis et schublings.
TOUJOURS BIEN SERVI

Offrez une délicate...

huile pour le bain en flacon de luxe!
Elle sent merveilleusement bon...
elle prend bien soin des peaux sensibles...

500 ml **10.–**

Cosmétiques **MIGROS**
En vente dans les marchés MIGROS

ÉLECTROPHONES CHAINES HI-FI

QUAD
GRUNDIG
PIONEER
PHILIPS
BRAUN
DUAL
WEGA
TELEFUNKEN
NATIONAL

Ampli-Tuners de marques réputées, colonnes sonores, tables de lecture d'excellent rendement mettant vos disques en valeur.
DÉMONSTRATION VENTE

hug
Hug & Cie, musique, Neuchâtel

Gorge aride

L'humidificateur électrique «egro 700» remédie à cet inconvénient. Cet appareil à la fois silencieux et bienfaisant contribue agréablement à maintenir la santé. Deux modèles éprouvés par l'ASE et IRM
«egro 700» à Fr. 115.- et «egro 700 Super» à Fr. 123.- dans tous les magasins spécialisés.

EGLOFF & CIE SA
5443 Niederrohrdorf

egro

Petits transports
Tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

DERNIÈRE CRÉATION DE PARIS

En exclusivité

Pantalon crêpe, style Chanel et tuniques lamées ou impression couture.

Un grand choix dans tous les coloris mode.

L'ensemble nouveau, idéal pour vos fêtes de fin d'année.

En exclusivité à partir de **Fr. 98.-**

Et, toujours en rayon, nos merveilleuses robes de cocktail, courtes et longues, ainsi que des pyjamas du soir.

LAUSANNE
Place Saint-Laurent
Tél. (021) 23 77 71
(8 lignes)

L'ENFANT PRODIGUE
Marx & Cie

NEUCHÂTEL
Terreaux 1
Tél. (038) 5 04 60

F. Robert **le bijoutier de confiance**

Rue du Seyon 5 (038) 5 28 32 Neuchâtel

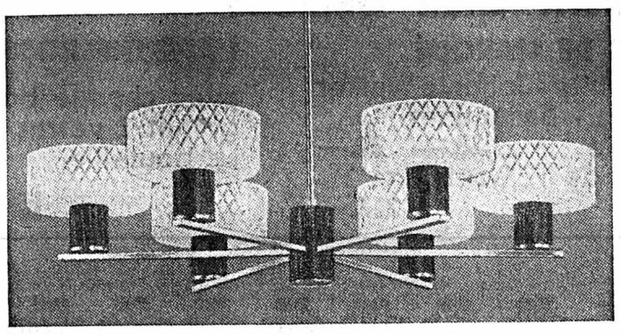

grande exposition de
LUSTRERIE
Plus de 1200 luminaires de Fr. 13.50 à Fr. 2300.-
exposés sur deux étages
Exposition sur plus de 500 m²
styles, modernes, classiques

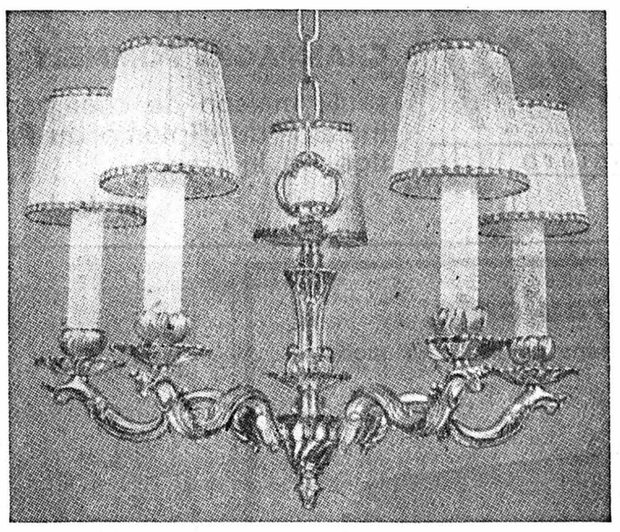

elexa
rue du seyon 10 neuchâtel
lumirama

ZENITH

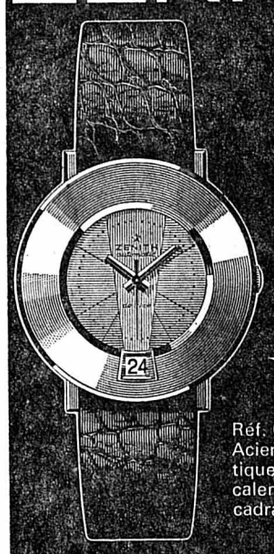

Réf. 6.620
Acier, automatique, étanche, calendrier, cadran luxe
fr. 280.-

DANIEL MARTHE
Horlogerie - Bijouterie
Grand'Rue 3
Neuchâtel

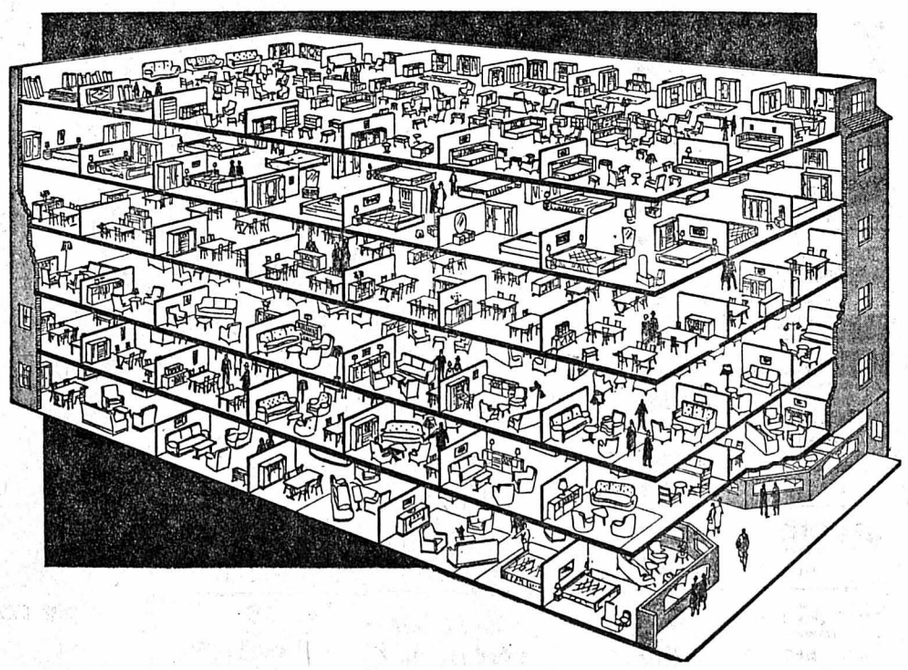

Plus de 200 mobiliers sur 6 étages!

Visitez à Neuchâtel, le plus beau choix de chambres à coucher, salles à manger, salons et studios, des plus simples aux plus luxueux.

Plus de 1000 meubles divers pour compléter votre intérieur.
Sur désir, facilités de paiement.

meubles meyer
neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

Sports

automobilisme

C'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'accidents

LE CIRCUIT DU MANS VIOLEMMENT CRITIQUÉ

L'Automobile-club de l'Ouest et le circuit du Mans sont sévèrement critiqués par Louis Stanley, secrétaire de l'Association des conducteurs de grands prix, dans une interview accordée au « Times ».

La sécurité des différents cricuits est acutellement à l'étude et un rapport doit être soumis au comité de sécurité de la commission sportive internationale au début de 1969. Commentant cette étude, Louis Stanley, qui est aussi directeur général du service médical des grands prix, affirme que tous les organisateurs, en Europe et en Amérique du Nord, sont désireux de coopérer, à l'exception de l'Automobile-club de l'Ouest.

Le Mans est un problème en ce sens que le circuit est en dessous des minima de sécurité. Seul un miracle a empêché la répétition d'un désastre comme celui de 1955. Courir au Mans, c'est jouer à la roulette russe. La tragédie est qu'il faudra qu'un grave accident s'y produise avant que des mesures soient prise, déclare-t-il notamment.

Je pense que la seule chose à faire est d'examiner le circuit, de proposer des modifications raisonnables mais indispensables, et puis de voir la réaction. Mais, quand la question a été soulevée par le comité de sécurité des circuits de la commission sportive internationale, elle a provoqué des points de vue opposés. L'argument avancé contre toute modification au Mans est que la question se situe en dehors des attributions du comité, a conclu Louis Stanley.

Cooper à la recherche d'argent

Cooper sera peut-être forcée de se retirer des épreuves de formule 1, la saison prochaine. C'est ce qui ressort d'un article de Geoffrey Charles, spécialiste automobile du « Times », qui révèle que l'écurie britannique recherche un patronage à la suite du retrait, d'abord, de la compagnie pétrolière « B.P. », ensuite, de celui de la marque de pneumatiques « Firestone ».

Deux fois championne du monde, l'usine britannique s'est tournée successivement vers B.R.M., Maserati et Alfa Romeo (qui travaille toujours sur un moteur de trois litres pour les voitures de formule 1 de Cooper pour la saison prochaine), sans succès. Toutefois, Cooper qui doit, en 1969, engager deux voitures qui seront conduites par les Britanniques Vic Elford et Robin Widdows, n'a pas encore abandonné tout espoir. Elle est en pourparlers avec un fabricant de cigarettes et une compagnie pétrolière. En attendant, l'équipe des Mini-Cooper sera patronnée par un fabricant de ceintures de sécurité à la suite du retrait de « British Leylanol » de compétitions.

Primes alléchantes à Watkins Glen

Le Grand prix des Etats-Unis, comptant pour le championnat du monde des conducteurs et qui aura lieu le 5 octobre 1969 à Watkins Glen, sera doté de 206,000 dollars de prix, dont 50,000 iront au vainqueur et 20,000 au deuxième. M. Argetsinger, directeur de la seule course de formule 1 des Etats-Unis, a précisé qu'en doublant sa planche de prix, l'épreuve de Watkins Glen devenait la deuxième course du monde, financièrement parlant, après les 500 miles d'Indianapolis.

Hyperacidité gastrique ?

Comment la combattre

Elle peut être à l'origine d'une digestion difficile, aigreurs, lourdeurs, somnolence. Pour stimuler les fonctions digestives, pour aider l'estomac à reprendre son rythme de travail, il suffit souvent de rétablir le juste équilibre du milieu gastrique. Grâce aux sels alcalins qu'elles contiennent, les pastilles digestives Rennie combattent utilement cet excès d'acidité et facilement aussi la digestion. Agréablement parfumées à la menthe, rafraîchissantes, les pastilles Rennie se prennent facile-

Paresse intestinale

Prenez au repas du soir un ou deux Grains de Vals. Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir : **Grains de Vals**
Chaque jour : **Bonne santé**

INITIATIVE SYMPATHIQUE A LAUSANNE

En 1969, le « Wicky Racing Team » mettra à la disposition d'un jeune pilote de nationalité suisse et domicilié en Suisse romande une Porsche 911 S pour les différentes manches du championnat suisse. Cette sympatique initiative de l'écurie de course lausannoise a été annoncée à la presse au cours de sa réunion de fin d'année. Les candidats devront avoir 20 ans révolus et moins de 25 ans. Ils devront participer aux épreuves de qualifications avec une voiture de la classe 1600 GT ou d'une classe inférieure et être titulaires d'une licence nationale ou internationale pour 1969.

Le bénéficiaire de la Porsche sera désigné à l'issue de cours et d'essais qui auront lieu à Lignières, au mois de février, sur le circuit de Monthoux à fin février début mars et dans le cadre du cours de pilotage de Monza (8 et 9 mars). Le lauréat devra s'engager à participer à toutes les manches du championnat suisse organisées après sa sélection.

Cette réunion a également permis aux responsables de faire le bilan d'une saison qui a été particulièrement fructueuse et au cours de laquelle les pilotes de l'écurie ont participé à 40 courses, totalisant près de 90 inscriptions.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Classement des juniors neuchâtelois

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des classements des séries inférieures neuchâteloises :

Juniors A

GROUPE 1

1.	Saint-Imier	8 matches	15 pts
2.	Corcelles	8	10
3.	Chaux-de-Fonds	8	7
4.	Le Locle	8	6
5.	Fontainmlon B.	8	5

GROUPE 2

1.	Floria-Olympic	10 matches	17 pts
2.	Fontainemelon A.	10	15
3.	Le Parc	10	13
4.	Hauterive	10	7
5.	SaintBlaise	10	7
6.	Marin	10	1

GROUPE 3

1.	Cantonal	10 matches	16 pts
2.	Xamax	10	14
3.	Travers	10	11
4.	Fleurier	10	7
5.	Boudry	10	7
6.	Couvet	10	5

Juniors B

GROUPE 1

1.	Comète A	10 matches	19 pts
2.	Cantonal B.	10	16
3.	Châtelard	10	11
4.	Auvernier	10	8
5.	Gorgier B.	10	3
6.	Boudry	10	3

GROUPE 2

1.	Xamax B.	10 matches	17 pts
2.	Fleurier	10	13
3.	Bôle	10	12
4.	Serrières	10	11
5.	Audax	10	4
6.	Buttes	10	3

GROUPE 3

1.	Xamax C.	10 matches	17 pts
2.	Hauterive	10	13
3.	Corcelles	10	12
4.	Saint-Blaise	10	9
5.	Comète B.	10	7
6.	Le Landeron	10	2

GROUPE 4

1.	Dombresson	10 matches	18 pts
2.	Superga	10	16
3.	Chaux-de-Fonds B.	10	14
4.	Geneveys-s.-Coffr.	10	6
5.	Etoile B.	10	4
6.	La Sagne	10	2

GROUPE 5

1.	Saint-Imier	8 matches	14 pts
2.	Les Bois	8	9
3.	Ticino	8	9
4.	Le Parc B	8	5
5.	Sonvilier	8	3

Juniors B (1er degré)

1.	Xamax A.	9 matches	18 pts
2.	Cantonal A.	10	18
3.	Chaux-de-Fds A.	10	16
4.	Colombier	9	12
5.	Gorgier A.	10	10
6.	Le Parc A.	9	8
7.	Etoile A.	10	8
8.	Floria-Olympic	9	7
9.	Le Locle	10	4
10.	Cortaillod	10	3
11.	Fontainemelon	10	2

Juniors C

GROUPE 1

1.	Châtelard	10 matches	16 pts
2.	Xamax	10	16
3.	Cantonal B.	10	14
4.	Cortaillod	10	10
5.	Boudry	10	4
6.	Hauterive	10	0

GROUPE 2

1.	Serrières	8 matches	13 pts
2.	Cantonal A.	8	12
3.	Fleurier	8	11
4.	Couvet	8	3
5.	L'Areuse	8	1

GROUPE 3

1.	Chaux-de-Fds A.	10 matches	17 pts
2.	Le Locle	10	14
3.	Le Parc	10	13
4.	Saint-Imier A.	10	11
5.	Etoile	10	4
6.	La Sagne	10	1

GROUPE 4

1.	Floria-Olympic	8 matches	15 pts
2.	Geneveys-s.-Coffr.	8	12
3.	Comète	8	9
4.	Chaux-de-Fonds B.	8	4
5.	Saint-Imier B.	8	0

Les clubs qui ont des réclamations à faire quant à ces classements sont invités à s'adresser directement au préposé au calendrier jusqu'au 31 décembre 1968 au plus tard. (Tél. (038) 7 17 57.) Passé ce délai, les classements seront considérés comme exacts.

cyclisme

Le Grand prix des Nations sera l'ultime épreuve comptant pour le Superprestige

Les trophées « Prestige » et « Superprestige » 1969 s'achèveront, le 19 octobre, par le Grand prix des Nations. Ainsi, comme dans le Tour de France, les mieux classés des trophées s'affronteront l'ultime journée contre la montre. Et, à cette occasion, le Grand prix des Nations se courra à nouveau sur 100 km, en empruntant une grande partie de la vallée de Chevreuse. Au départ, pourront s'aligner les dix coureurs les mieux placés au classement des challenges puis-qu'ils seront sélectionnés d'office. C'est ce qu'ont annoncé à la presse les promoteurs des trophées, qui ont également indiqué que deux épreuves nouvelles, le Criterium des Six provinces et le Souvenir Georges Briquet, étaient retenues. Ils ont encore souligné la promotion du Tour d'Italie qui, au titre du Superprestige, rapportera 70 points au lieu de 65 à son vainqueur, et celle de Bordeaux-Paris, mieux coté également.

Voici les épreuves retenues pour le trophée Superprestige arc-en-ciel :

Tour de France (100, 70, 60, 50, 45, 40, 35, 30, 25 et 20 p.). Tour d'Italie (70, 45, 35, 25, 15, 10, 5). Tour d'Espagne (65, 40, 30, 15, 5). Paris-Nice (55, 35, 20, 10). Quatre jours de Dunkerque, Grand prix du Midi libre, Critérium des Six Provinces, Paris-Luxembourg (50, 30, 15, 5). Championnat du monde (70, 40, 30). Grand prix des Nations (70, 40, 30, 25, 20, 15, 8, 6, 5). Paris-Roubaix (65, 45, 35, 25, 20, 15, 10, 8, 6, 5). Milan-San Remo, Tour des Flandres, Paris-Tours, Tour de Lombardie (60, 40, 30, 20, 15, 10, 8, 6, 5, 4). Bordeaux-Paris (60, 35, 20, 10). Liège-Bastogne-Liège, Grand prix de Francfort et Flèche wallonne (35, 20, 15, 10, 7, 5, 4, 3).

tennis

DÈS DEMAIN AU MAIL

Dernier acte de la coupe de Noël avec notamment Mathias Werren

La quatrième coupe de Noël jouée sur le court couvert du Mail est entrée dans sa phase finale. En effet, les fêtes de série « cantonales » sont entrées en action et les luttes ont été chaudes !

Demain matin, déjà, le public aura l'occasion de voir d'excellentes parties puisque les organisateurs ont la bonne fortune de pouvoir annoncer la participation du champion suisse de double Mathias Werren. Ce joueur de coupe Davis, écourte, pour cette compétition, un séjour berlinois qui l'a vu entrer en contact avec le grand club allemand, Rot-Weiss. Werren est le favori logique de la coupe neuchâteloise. Il sera opposé, pour sa première rencontre, à André Messerli, qui est en grands progrès, ainsi qu'en témoigne sa très nette victoire sur Baudin d'Yverdon qui reste un très sérieux « client » en série B. Jean-Noël DuPasquier, de son côté, vient étrenner à Neuchâtel son nouveau rang de joueur de promotion. Il sera opposé, ironie du sort, à son ancien partenaire de double Jean Cavadini, qui profite de la déchirure musculaire survenue au fragile Milo Golaz (!), vainqueur du tour précédent. Les gagnants de ces deux simples affronteront les finalistes de l'an dernier : Paul Blondel et Bernard Auberson. Ces rencontres se dérouleront demain après-midi et jusque dans la soirée.

REMARQUABLE

La finale des dames verra sans aucun doute Anne-Marie Studer « souffrir » contre la robuste Janine Bourgnon, qui devrait pourtant logiquement s'incliner.

Dimanche les doubles messieurs verront peut-être en finale Cavadini et Capt lutter contre Baudin et Messerli. La lutte sera très ouverte car Baudin est un remarquable joueur de double. D'autre part, l'entraînement de Capt a subi quelque retard depuis que celui-ci a basé sa préparation sur l'haltérophilie.

Si la masse musculaire y a trouvé son compte, la souplesse et la détente en ont souffert. Simple question de temps sans doute.

De toute manière, le public est assuré d'assister à un spectacle de bonne qualité.

C.-J.

Heureusement il y a Medima

Sous-vêtements de santé en pure laine et angora.
Protection efficace contre

REFROIDISSEMENTS RHUMATISMES

Démonstration et conseils :

PHARMACIE
J.-CL. BORNAND
angle Saint-Maurice / Concert
✆ 5 34 44

NEUCHATEL

PHARMACIE
Dr K. KREIS
Croix-du-Marché (Seyon / Trésor)
✆ 5 11 60

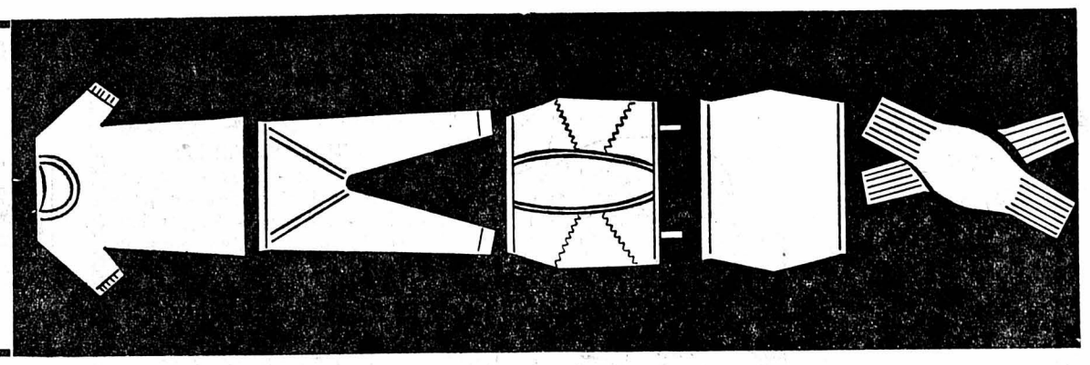

Vous trouverez

à la réception de notre journal, la

carte de vœux inédite

qui fera plaisir à vos parents et amis.
Impression de votre nom sur demande.
Livraison rapide.

Pour les fêtes

déjà un grand choix de petits

JAMBONS A L'OS

(réservation)

max Hofmann
T. 51050 BOUCHERIE CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 — NEUCHATEL

PRÊTS
express
de Fr. 500.– à Fr. 10000.–

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution : Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom
Rue
Endroit

83 ANS **AEG**

MACHINES À LAVER LE LINGE:

LAVAMAT BELLA Fr. 1790.-

AEG

LAVAMAT NOVA Fr. 2290.-

AEG

LAVAMAT REGINA Fr. 2590.-
(avec boiler)
introduction automat. produit revitalisant

AEG

MACHINES À LAVER LA VAISSELLE:

FAVORIT « R » Fr. 1790.-
(avec adoucisseur)

AEG

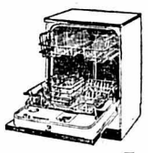

FAVORIT « F » Fr. 1890.-
(avec adoucisseur)

FAVORIT « EF » Fr. 1890.-
modèle à encastrer, avec adoucisseur

AEG LA PLUS GRANDE FABRIQUE D'APPAREILS MÉNAGERS EN EUROPE, VOUS OFFRE UN CHOIX PRESTIGIEUX A DES PRIX INCOMPARABLES.

Renseignements et liste des revendeurs agréés chez
APLIM S.A.-Importateur exclusif
11 bis, rue Caroline — 1000 Lausanne 4

MOTOS VÉLOS

Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos. Vente - Achat - Réparations.

G. CORDEY
Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

Radio Télévision

TV - Radio, etc.
Radio-Mélody
Tél. (038) 5 27 22
Rue des Flandres 2 - Neuchâtel

L'annonce reflet vivant du marché

SKIS:

Authier - Attenhofer - Fischer
Kästle - Sohler
Elan (180 - 210 cm à partir de 85.–)
Fixations sécurité :
Allais - Lusser - Flex - Kandahar - Nevada - Marker - Tyrolia - Geze - Ever New (à partir de 58.– montées)
Bâtons de ski à partir de 18.–
SOULIERS : Raichle - Henke
Heierling - Kastinger
GANTS, BONNETS, CHAUSSONS, FARTS, etc.
TOUT POUR LE HOCKEY

Chavannes 7 et 15 Neuchâtel **Tél. 5 44 52**

AVANT TOUT ACHAT **VISITEZ**

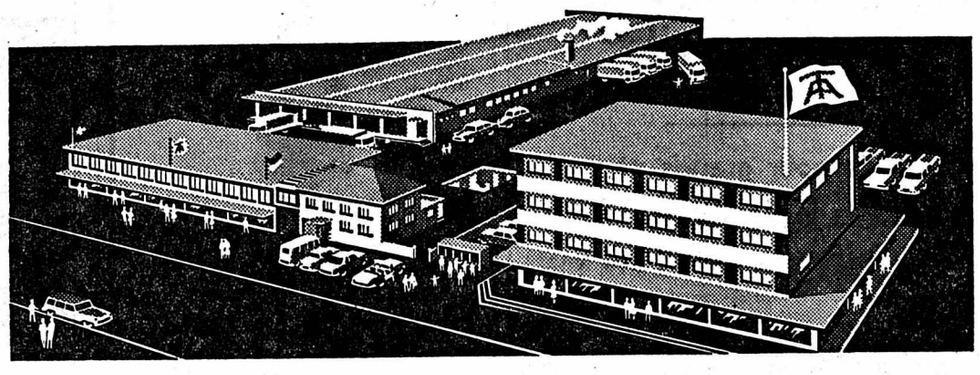

Le centre suisse romand - du meuble à crédit

VOUS Y TROUVEREZ **l'objet de vos rêves à des prix inespérés**

SALLE A MANGER 6 pièces	dès Fr. 560.–	à crédit Fr. 641.– / acompte Fr. 112.– et 36 mensualités de Fr.	**14.-**
SALON TRANSFORMABLE 3 pièces	dès Fr. 695.–	à crédit Fr. 796.– / acompte Fr. 139.– et 36 mensualités de Fr.	**18.-**
CHAMBRE A COUCHER mod. 6 pièces	dès Fr. 795.–	à crédit Fr. 910.– / acompte Fr. 159.– et 36 mensualités de Fr.	**21.-**
PAROI - VAISSELIER avec bar-bibliothèque	dès Fr. 895.–	à crédit Fr. 1024.– / acompte Fr. 179.– et 36 mensualités de Fr.	**23.-**
CHAMBRE « STUDIA » 7 pièces, pour jeunes gens Fr. 995.–		à crédit Fr. 1139.– / acompte Fr. 199.– et 36 mensualités de Fr.	**26.-**
STUDIO « CONFORT » 7 pièces	dès Fr. 1298.–	à crédit Fr. 1485.– / acompte Fr. 260.– et 36 mensualités de Fr.	**34.-**
SALON TV avec canapé-lit, 2 fauteuils « Relax »	dès Fr. 1645.–	à crédit Fr. 1882.– / acompte Fr. 329.– et 36 mensualités de Fr.	**43.-**
CHAMBRE A COUCHER « Palissandre »	dès Fr. 1685.–	à crédit Fr. 1928.– / acompte Fr. 337.– et 36 mensualités de Fr.	**44.-**
SALLE A MANGER « Gruérienne », 6 pièces	dès Fr. 1816.–	à crédit Fr. 2078.– / acompte Fr. 364.– et 36 mensualités de Fr.	**47.-**
SALLE A MANGER noyer américain, pour 8 personnes Fr. 1785.–		à crédit Fr. 2043.– / acompte Fr. 357.– et 36 mensualités de Fr.	**47.-**
SALON ANGLAIS « Superconfort »	dès Fr. 1995.–	à crédit Fr. 2283.– / acompte Fr. 399.– et 36 mensualités de Fr.	**52.-**
CHAMBRE A COUCHER style « Regency »	dès Fr. 2065.–	à crédit Fr. 2362.– / acompte Fr. 413.– et 36 mensualités de Fr.	**54.-**
SALON STYLE « LOUIS XV »	dès Fr. 2225.–	à crédit Fr. 2546.– / acompte Fr. 445.– et 36 mensualités de Fr.	**58.-**
SALLE A MANGER « STYLE »	dès Fr. 2275.–	à crédit Fr. 2603.– / acompte Fr. 455.– et 36 mensualités de Fr.	**59.-**
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces	dès Fr. 2487.–	à crédit Fr. 2846.– / acompte Fr. 498.– et 36 mensualités de Fr.	**65.-**
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces	dès Fr. 2912.–	à crédit Fr. 3332.– / acompte Fr. 583.– et 36 mensualités de Fr.	**76.-**
APPARTEMENT COMPLET 4 pièces	dès Fr. 3517.–	à crédit Fr. 4024.– / acompte Fr. 704.– et 36 mensualités de Fr.	**92.-**

Avec chaque appartement complet vous recevrez GRATUITEMENT EN CADEAU « LA CUISINE »

SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

VOS ANCIENS MEUBLES sont repris **EN PAIEMENT** au meilleur prix du jour par notre filiale Polissa, Bulle.

CHOIX INTERNATIONAL sur 6000 m²

7 ÉTAGES D'EXPOSITION

22 VITRINES

IMPORTANT

en cas de maladie, accidents, service militaire, etc., du client, arrangements spéciaux pour le paiement des mensualités.

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, nous faisons cadeau au client ou à ses héritiers du solde à payer (selon disp. ad hoc).

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____
Rue, No : _____
Localité : _____ NF

Tinguely AMEUBLEMENTS SA BULLE

PARKING — PETIT ZOO — Tél. (029) 2 66 66 — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

Noël...

Pour vos sujets de décoration

Utilisez nos spray:

or - argent - cuivre - bleu - neige artificielle

pour blanchir vos sapins de Noël

Très appréciés pour grands et petits

Nos sacs de bricolage «Lilo»

faciles à confectionner - variété des sujets

Color Center

Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 5 17 80

Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée

---

BOUCHERIE Tél. 5 59 71

M. Amstutz **DES FAHYS**

POUR LES FÊTES:

Bœuf - Veau - Porc - Agneau
Poulets et lapins frais du pays
Dindes - Canards - Petites langues de bœuf - Filets mignons de porc - Fumés - Palettes
Jambonneaux - Gigot et épaule de chevreuil
Charcuterie fine
Tout pour vol-au-vent

MESDAMES, dans votre intérêt, passez vos commandes assez tôt

Bijouterie A. Charlet
sous le théâtre
PENDULES Louis XV et Louis XVI
avec sonnerie, heure et demie, diverses couleurs, avec garantie
à partir de 109.-
avec socle
(Voyez nos vitrines)
Conditions spéciales pour fiancés

Nos machines à coudre
Zigzag, neuves, à **Fr. 398.–**
...un grand succès. Garantie 5 ans
Facilités de paiement
Wettstein
Grand-Rue 5
Séyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

La tourte des jours de fête: de

10

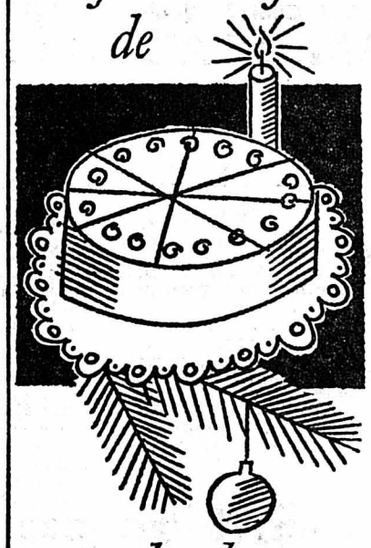

notre boulanger, comme toujours

CADEAU UTILE

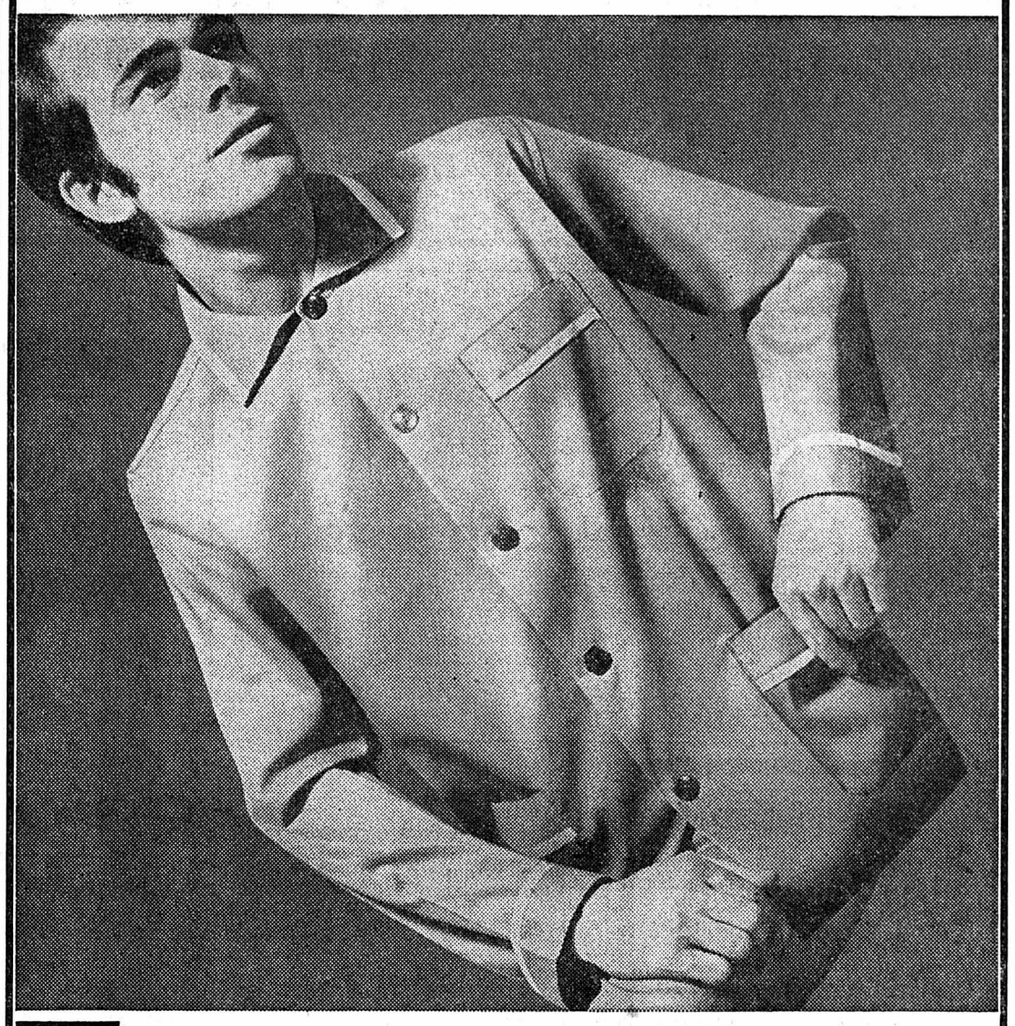

coop encore plus avantageux!

pyjama pour messieurs, pur coton sanforisé, coloris beige, marine, ciel ou brun

14.90

avec timbres Coop ou 5 % rabais

coop **La Cité**

---

armourins

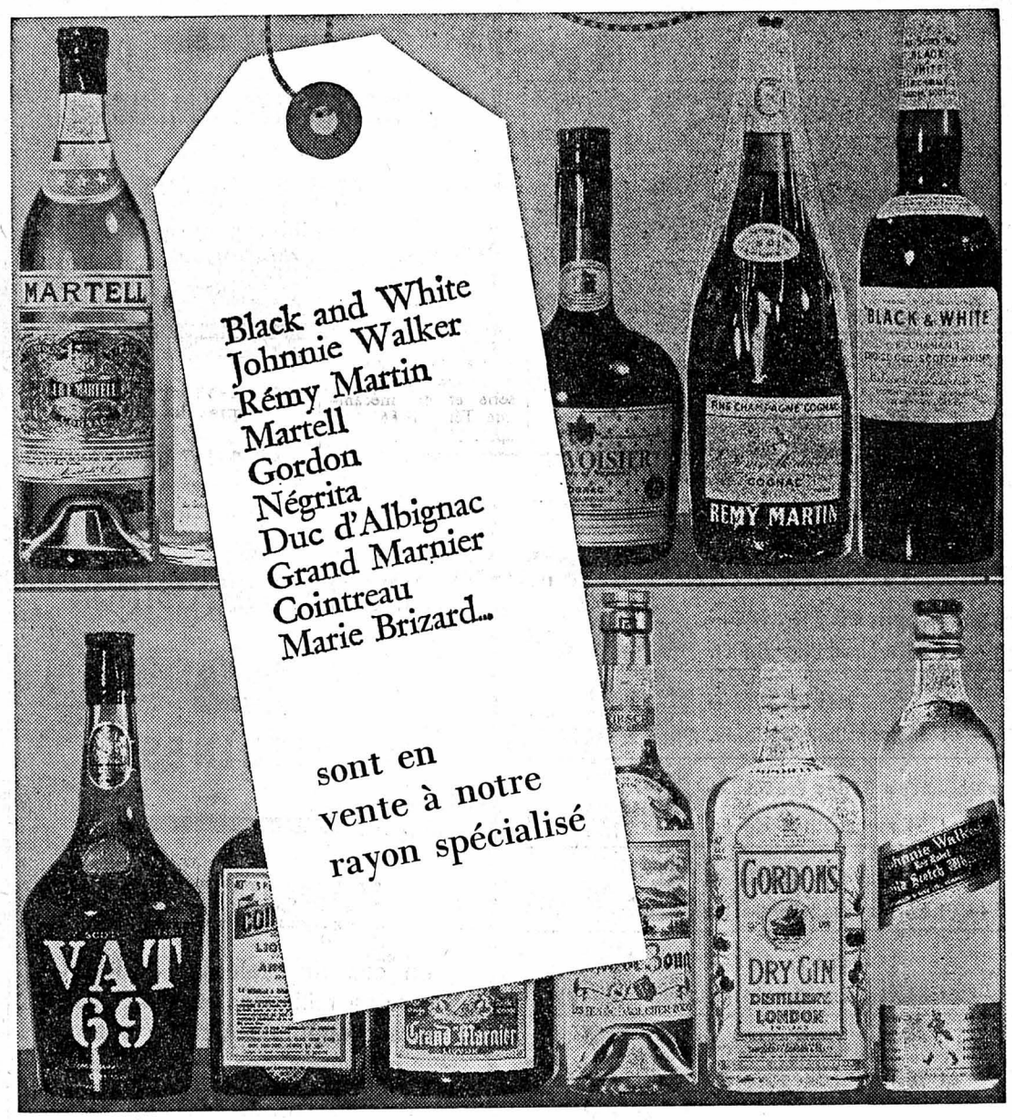

armourins
neuchâtel

A vendre ou à louer

PIANO

d'occasion Bechstein, Steinway, Sabel, Burger & Jacobi. Location à partir de 29 fr. par mois.

A la même adresse,

PIANO A QUEUE

Bösendorfer et Petrof. Location à partir de 80 fr. par mois. **Orgue** électronique Farfisa, prix avantageux. En cas d'achat, prise en compte des montants payés pendant la première année (5 ans de garantie).

Possibilité d'échange. Tél. (031) 44 10 82, Heutcshi, Berne.

BOUCHERIE·CHARCUTERIE

POUR VOS REPAS DE FÊTES

Veau - Porc - Bœuf et agneau 1re qualité

Grand choix de porc fumé

Jambon à l'os, jambon de lait, jambonneaux, palettes, côtelettes

Langues de bœuf

fumées, salées et fraîches

Pour vos vol-au-vent:

Ris de veau - Cervelles - Quenelles

Beaux lapins du pays - poulets et dindes

Pour vos soupers:

Notre excellente charcuterie fine et jambon de campagne; salami Citterio, mortadelle, et notre fameux pâté en croûte

Prière de passer les commandes à temps

max Hofmann T. 51050

Vous aussi vous pouvez avoir besoin d'argent!

Le Crédit Renco peut vous apporter l'appui nécessaire à la solution de vos problèmes financiers (ou vous aider à réaliser vos désirs).
Grâce à sa conception moderne

Crédit Renco

peut, sans formalités inutiles, mettre à votre disposition, avantageusement et rapidement, les fonds dont vous avez besoin.

Téléphonez, écrivez ou passez à nos bureaux.

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom

Rue

Lieu 1 344

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53

à la boucherie

Marchés MIGROS, rue de l'Hôpital et avenue des Portes-Rouges

PRIX MIGROS - PRIX CLAIRS - PRIX NETS

Langue de bœuf fraîche ou salée	les 100 g	**-.80**
Langue de veau	les 100 g	**-.85**
Tranches de veau	les 100 g	**2.20**
Emincé de porc	les 100 g	**1.20**

dans tous nos magasins :

Jambonneau tzigane

pièces de 400 à 1000 g environ
par 100 g **1.35**

« L'arôme exquis et unique en son genre du jambonneau tzigane, est le résultat d'une préparation soignée, selon une vieille recette hongroise. »

MIGROS

poisson de mer

frais surgelé

Marché MIGROS, avenue des Portes-Rouges

NOUVEAU !

Sardines surgelées **nettoyées, sans tête prêtes à frire**	le paquet de 500 g	**3.25**
Anchois surgelés **nettoyés, sans tête prêts à frire**	le paquet de 500 g	**3.–**
Filets de sardines surgelés **panés, sans arêtes prêts à frire**	le paquet de 500 g	**4.–**

VISITEZ LE CHOIX GRANDIOSE DES MEUBLES MEYER

PHOTO-CLUB de NEUCHATEL

Exposition de photographies

21-29 décembre 1968

à la Galerie-Club

11, rue de l'Hôpital
(4me étage)
Neuchâtel

lundi, jeudi, vendredi 19-22 h
samedi 10-22 h
dimanche 10-12 h et 16-22 h

Entrée libre

Vernissage, samedi 21 décembre, à 11 heures

Contre le gel!

CLERC & LŒW, Noyers 2, Peseux, tél. 8 19 81, offrent

CHLORURE DE SODIUM

Sacs de 50 kg Fr. 12.— le sac

chargé à nos entrepôts

Nos magasins seront fermés comme suit :

Saint-Blaise, Grand-Rue 8 :
dès le 21 décembre à 17 h

Serrières, Battieux 3 : idem

Neuchâtel, Bassin 8 :
dès le 28 décembre à 13 h

Réouverture le 3 janvier 1969
(Nos ateliers restent ouverts. Tél. 5 31 83)

mode teinturier

Restaurant de l'Hippocampe
Bar-dancing

chez Gégène

à BEVAIX

23, 24 et 25 décembre

FERMÉ

Pour vos soirées ou autres
ARTISTES à votre disposition :
manipulation - prestidigitation
transmission de pensée

LES CAMERS'TON
Tél. (038) 4 17 07

Garages Carrosserie **Apollo** S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

CADEAUX DE NOËL?

Pourquoi pas !
avec nos
prix spéciaux fin de stock 68
sur Dyane 6 gratuit

200 litres d'essence
1 porte-skis
1 paire de chaînes à neige

BMW CITROËN NSU

VEUVE

début de la soixantaine, désire connaître personne cultivée pour compagnie et sorties. Indiquer la profession et **envoyer photo** qui sera retournée. Discrétion assurée. Ecrire sous chiffres **P 300,557 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.**

Boucherie des Sablons

«JOYEUSES FÊTES»

Choix - Qualité
Bien servi
Facilité de parcage
On porte à domicile

Tél. (038) 5 18 31

MARIAGE

Monsieur, 50 ans, veuf, sans enfants, ayant situation, désire rencontrer dame ou demoiselle sérieuses, sincères et de bonne présentation.
Adresser offres écrites à FV 6029 au bureau du journal.

Les FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., Neuchâtel, offrent à prendre et démonter tout de suite, sur place,

3 hangars en bois

sis à Cortaillod.

Dimensions :
Hangar 1 :
20 m × 12 m × 6 m haut
Hangars 2 et 3 :
12 m × 8 m × 6 m haut
Couverture tuiles

S'adresser à Fabriques de Tabac Réunies S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. 5 78 01, interne 243.

CLAUDE DUCOMMUN

électricité (Ingénieur EPZ)

vous offre un grand choix d'appareils électriques et lustrerie

Orangerie 4 ✆ 5 28 00 Neuchâtel

A vendre

2 salles à manger de style

Prix sans concurrence.
Voir les vitrines chez :
Charles PORRET,
tapissier-décorateur,
Tél. 5 84 85, Fontaine-André 1,
NEUCHATEL

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 ✆ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

CAISSE-MALADIE FRATERNELLE DE PRÉVOYANCE

Nous informons nos assurés que l'horaire de nos bureaux permanents de

NEUCHATEL : Agence Louis-Favre 12 Administration centrale

LA CHAUX-DE-FONDS : Agence Léopold-Robert 88a

est le suivant pendant les jours ouvrables de fin d'année :

OUVERT:

23/24/26/27 décembre 1968, selon l'horaire habituel ;
samedi 28 décembre, jusqu'à 17 h.

FERMÉ:

30/31 décembre 1968 ;
3 janvier 1969.

Machines mécaniques - Coffres-forts
Achat - Vente - Echange - Expertise
R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67, la Chaux-de-Fonds.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
AUSTIN 1300 1968
dernier modèle, démonstration. Etat de neuf, beige, intérieur simili rouge, avec garantie.
Vente - Echange Facilités.
Agence Austin, Praz. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre
FIAT 500
Jardinière
4 places
Modèle 1962
Moteur revisé
Expertisée
Prix Fr. 1600.—
Facilités de paiement
Garage R. WASER
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

A vendre
vélomoteur
Condor Puch, plaque jaune,
Tél. (038) 3 31 25.

A vendre
AUSTIN M.K. 1000
dernier modèle, démonstration. Etat de neuf, bleue, intérieur similicuir.
Vente - Echange - Facilités. Tél. (037) 71 29 79.

Renault R 16
modèle 1966, à vendre pour cause imprévue. Tél. 4 09 23.

A vendre
CITROËN ID
1962, expertisée, 1000 fr., éventuellement échange contre télévision.
Tél. (038) 7 06 22.

DS 19
Fr. 2850.—
75,000 km, expertisée, radio + ceintures de sécurité, en bon état. Tél. (038) 4 15 14, midi et soir.

A vendre
CITROËN
11 large, 1956, parfait état, ainsi que haltères divers. Tél. (024) 6 32 92.

A vendre, pour cause de décès, voiture
BORGWARD
coupé limousine, 1960, en parfait état, pneus neufs, radio. Prix avantageux. Tél. (038) 5 91 07.

FIAT 125
Modèle 1968, démonstration. Teinte gris foncé, intérieur simili rouge. Etat de neuf.
Vente - échange Facilités
Service Fiat, Tél. (037) 71 29 79, Praz.

A vendre
Plymouth Commerciale
modèle 1966, comme neuve, 48,000 km, pneus neufs, radio, ceintures de sécurité. Vitesses automatiques. Prix 9500 fr. Tél. (037) 75 18 93.

Un bon conseil: avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants. Tél. 038 5 02 72

A vendre
Floride
décapotable et hard-top, blanche-rouge, expertisée, assurée, totalement revisée. 2500 fr.
R. Vogel, Guillaume-Ritter 17, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 76 65.

A vendre
JAGUAR
modèle 1959, 3,8 litres, 19,6 CV impôt, moteur 1963, 30,000 km, intérieur cuir, overdrive, radio. Expertisée.
Prix à discuter.
Tél. (038) 9 05 63.

A vendre
VW 1200 luxe
modèle 1961, bon état de marche, partiellement révisée. Pneus neige neufs.
Tél. 6 36 20 (5 15 60 pendant les heures de bureau).

A vendre
Citroën 11 CV
1 modèle 1954 expertisée.
1 modèle 1947, en état de marche + pièces de carrosserie et de mécanique. Tél. 6 49 86 après 19 heures.

A vendre pour cause de décès
Opel Kadett Caravan de Luxe
2 portes, 1968, 20,000 km, de première main.
Tél. (038) 5 34 32, entre 8 et 9 heures.

Automobilistes
BATTERIES
préchargées **SÈCHES**
selon nouvelle formule
- **Durée maximum**
- **20 % moins chères**
- **2 ans de garantie**

Accus - Service
Borel
Meuniers 7a, Peseux
Bevaix, Chenevières 1
Tél. 6 61 30 ou 8 15 96

Mercedes 250 SE Coupé Automatic
modèle 1966, blanc ivoire, 40,000 km, toit ouvrant électrique, radio aut., intérieur cuir naturel. Voiture à l'état de neuf.
FRANCEY Automobiles
Tél. (037) 61 29 07 ou (021) 28 61 01

OCCASIONS AVANTAGEUSES

Expertisées

DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 54,000 km.
DAF 55 LUXE 1968 6 CV grise, 2 portes, intérieur simili, 16,000 km.
SKODA 1000 B 1967 6 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, radio, 14,000 km.
FORD 12 M 1960 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
FORD ANGLIA 1965 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.

Facilités de paiement
Essais sans engagement

GARAGE DU LITTORAL
SEGESSEMANN & FILS
Pierre-à-Mazel 51 - NEUCHATEL - Tél. 5 99 91
A la sortie de la ville, route de Bienne - Berne

A vendre pour cause de manque de place,

PLUSIEURS TRACTEURS

« Fahr » : Grunder, Mc Cormick D 326 - D 439 .

Très peu utilisés, avec barre de coupe et charrue portée.
Vente - Facilités.
Agence Cormick, Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

FAN

Vendre, acheter, louer : tout est possible avec une

PETITE ANNONCE

insérée à temps dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Garages Carrosserie **Apollo** S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

Choisissez la voiture de la sécurité

— traction avant depuis 1934
— dès 1955 : suspension hydropneumatique permettant à la charge du véhicule d'agir directement sur les freins à disques assistés.
— 1968 : depuis 13 ans sa technique a toujours 10 ans d'avance

Faites un essai des phares directionnels,

pour conduire de nuit, la seule voiture qui vous permet de voir la route comme en plein jour.

ID 19	ID 20	DW-DS 21	Pallas 21
			cuir naturel
Fr. 13,495.-	Fr. 14,985.-	Fr. 17,750.-	Fr. 21,220.-

occasions → à partir de Fr. 2500.- — expertisées
CRÉDIT — REPRISES

gratuit → radio + 1 paire de chaînes à neige + 1 porte-skis

Voyez notre **EXPOSITION** ouverte tous les jours jusqu'à 21 h 30 au **FBG DU LAC 19**

Mazda OCCASIONS Sunbeam
Garage Central Hubert Patthey
Tél. (038) 5 30 16

OPEL RECORD 4 portes		1967
OPEL RECORD 4 portes		1967
FORD COUPÉ 20 M TS 2 portes		1966
FORD 20 M TS 4 portes		1965
AUSTIN 1100 4 portes		1966
RENAULT R 16 4 portes		1967
MAZDA 1500 SS 4 portes		1968
DAUPHINE GORDINI 4 portes		1965
VW 1200 2 portes		1965
MAZDA 1500 ST 4 portes		1968
HILLMAN St 4 portes		1963

EXPERTISE ■ Facilités ■ Reprise

OCCASIONS

GARAGE ÉLITE - E. KNECHT
29, faubourg du Lac - Neuchâtel

Fiat 124 Coupé	30,000 km	1967
Ford Cortina 1300	28,000 km	1967
Alfa Romeo 1600 S	28,000 km	1967
Vauxhall Viva	19,000 km	1965
Alfa Romeo 1600 TI	(révisée)	1964
Morris Cooper	49,000 km	1963

Tél. (038) 5 05 61

PARFON

Fonds de Participations Foncières Suisses
GENÈVE

Paiement du coupon N° 14

Dès le 1er décembre 1968, il est procédé par les soins des établissements suivants :

Caisse hypothécaire du canton de Genève,
Crédit Foncier Vaudois,
Banque de l'Etat de Fribourg,
Banque cantonale de Neuchâtel,
Banque cantonale du Valais,
ainsi que
Union de Banques Suisses,
Banque Populaire Suisse
et
MM. Darier & Cie, Genève,
MM. Bordier & Cie, Genève

domiciles de paiement et de souscription, à la mise en paiement du coupon No 14 des parts immobilières PARFON, **se rapportant à un exercice de 11 mois seulement,** comme suit :

	Fr.
Montant brut **(exercice de 11 mois)** . . .	48,50
Impôt à la source, 30 % de Fr. 9,33, récupérable, sur la part de revenu soumise à l'impôt	2,80
NET	45,70

La taxation pour les impôts directs se fera sur la base de Fr. 48,50. L'imputation ou la récupération de l'impôt anticipé pourra être demandée par les porteurs de parts sur un montant brut de Fr. 9,33.

Les porteurs domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront, cas échéant, bénéficier des facilités offertes par celui-ci.

Le rapport de gestion pour l'exercice 1967-1968 sera à la disposition des intéressés auprès des domiciles sus-désignés et des banques correspondantes dans le plus bref délai possible.

La société gérante,
SOFID S. A.

1442 te

Les patrons du
RESTAURANT DE LA ROSIÈRE

vous présentent leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année, et vous proposent, non pas un décor au pays du Soleil levant, mais dans un style campagnard.

La grange de vos grands-pères

NOS MENUS

Saint-Sylvestre

Le vrai bouillon aux croûtons

Le jambon fribourgeois à l'os
... et ses serviteurs

Le coquelet de la ferme neuchâteloise
ou
Le filet de bœuf aux morilles du Jura
Cardon à la genevoise
Les véritables röstis outre-Thielle
La salade romande

Le vacherin de la vallée de Joux
Les framboises du Valais
avec la crème des chalets de Gruyère
Le bricelet vaudois de grand-mère

Le coup de balai final Fr. 23.—

1er janvier, midi

Consommé printanier

Le tournedos aux morilles

Petits pois à la française
Les pommes parmentier
La salade de rampon

Le vacherin glacé au cassis
avec les délicatesses ! ! !

Menu Fr. 18.—
Sans premier plat Fr. 14.—

Tél. 5 93 73

Le 25 décembre le menu traditionnel de Noël (les 24 et 25 décembre le restaurant sera fermé dès 18 heures.)

Mercredi - jeudi - vendredi
au Restaurant
RICHELIEU NEUCHATEL
ruelle du Port - Tél. 5 55 56

le véritable COUSCOUS marocain

le succès de la semaine dernière
(si possible, retenir votre table)

---

la ROTONDE

Snack P

Ouvert de 8 heures à 24 heures

Fermé le lundi

MENU DE NOËL
24-25 décembre 1968

Cocktail de homard de Helgoland

Tassette de tortue
à la Montillado

Dinde de Crawley,
rôtie aux marrons
Cranberry sauce
Choux de Bruxelles Isigny

Clémentine givrée

Bûche de Noël

Fr. 20.— plus service
Fr. 15.— plus service, sans 1er plat

MENU DE SAINT-SYLVESTRE
(dès 21 heures)

Foie gras de Strasbourg
à la gelée

Oxtail au vieux porto
avec bâtonnets au chester

Cœur de filet de charolais
à la broche
Pommes Duchesse
Petits pois frais Argenteuil

Surprise glacée de l'An Neuf
Mignardises

Orchestre - Cotillons

Fr. 35.— plus service à la salle de banquets

Fr. 28.— plus service au restaurant touristique
(tenue de ville)

Réservation à la nouvelle Direction : tél. (038) 7 23 23.

Restaurant Mont-des-Verrières

Tél. 9 33 79.

Menu de la Saint-Sylvestre et du Nouvel-An

Consommé au porto
Truites au beurre
ou
vol-au-vent
Gigot d'agneau à la broche
ou
civet de sanglier à la crème
Nouilles
ou
pommes mousselines
avec choux de Bruxelles et marrons
Salade d'endives
Tourte glacée Forêt-Noire
ou
ananas au kirsch

Veuillez réserver vos tables, s.v.p.

NOUVEL-AN 1969
COURSE SURPRISE
MERCREDI 1er JANVIER

Départ : quai du Port, à 10 h 30
Avec une belle promenade en car, un menu gastronomique, de la musique et un animateur
Prix forfaitaire Fr. 45.—

MENU
Potage tortue
Caille à la vigneronne
Cœur de charolais
Fourré « chevreuil »
Parade de légumes
Pommes parmentier
Mont-Blanc flambé

Programme et inscriptions chez

WITTWER
(038) 5 82 82
St-HONORÉ 2 NEUCHATEL

Saumon fumé, langouste, moules filets de sole au gratin
... au Café du Théâtre

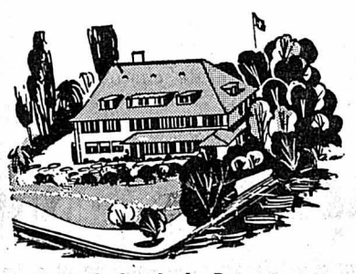

Hostellerie J.-J. Rousseau
La Neuveville
Tél. (038) 7 94 55

Menu de fête à Noël
SAINT-SYLVESTRE :
Dîner de gala
Danse avec Carlo et ses Boys
Cotillons et tombola-surprise
1er et 2 JANVIER :
Grande ambiance de fête
Danse et cotillons

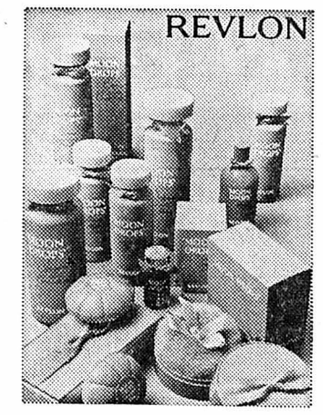

Moon Drops
Revlon lance une nouveauté:
La collection «Moon Drops» pour le bain
elle soigne la peau, la rafraîchit et la vivifie.

chez le dépositaire officiel
parfumerie boutique
stähli
vis-à-vis de la poste - ✆ 5 40 47

Hôtel-restaurant Bellevue
Auvernier Tél. (038) 8 21 92

Noël et fête de l'An
Menus de choix

Réveillon Saint-Sylvestre
Menu Fr. 25.—

Veuillez réserver votre table s.v.p.
Tous les jours : poisson frais du lac.
Se recommande : R. Dubois-Juillerat.

53581

En cas d'avarie, pour la réparation et l'entretien de toutes armatures d'installaltions, robinets, vannes d'arrêt et de réglage, soupapes de sûreté, réducteurs de pression, appareils de chasse, pompes, détartrage de boilers, etc.

NAGEL-Neuchâtel
CHAUFFAGE - VENTILATION - SANITAIRE

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
La Rôtisserie Bourguignonne
AVENCHES ✆ (037) 75 11 22

R.-H. Combriat-Klaus, propr., chef de cuisine.
Cadre sympathique. Cuisine et service impeccables.
NOS MENUS DE SAINT-SYLVESTRE ET NOUVEL-AN sont tenus à votre disposition. Tél. (037) 75 11 22.
ATTENTION : il ne nous reste, pour Saint-Sylvestre, que quelques places. Des menus à la hauteur du plus exigeant des gastronomes et à la portée de toutes les bourses.
De la danse, de la joie, et de l'ambiance avec l'orchestre A. Schäfler.
Soupe à l'oignon gratinée servie à partir de 3 h du matin. Un cadeau pour chacun.

Les BANQUES DU CANTON portent à la connaissance du public que leurs **CAISSES ET BUREAUX seront fermés comme suit pendant les fêtes de fin d'année :**

NOËL : fermés le mercredi 25 décembre et le jeudi 26 décembre 1968.

NOUVEL-AN : fermés le mercredi 1er janvier et le jeudi 2 janvier 1969.

Si, par hasard, vous avez besoin
d'argent
...alors que personne ne doit le savoir

Il n'y a qu'une solution :
Venez nous soumettre votre demande ! Si nous vous promettons la discrétion la plus absolue, cela n'est pas un vain mot. Aujourd'hui comme demain. Vous pouvez obtenir un Prêt-Rohner en toute tranquillité et sur une base confidentielle. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui !

Banque Rohner & Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom:
Rue:
Localité: V 344

Hôtel-Restaurant DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 6 79 96
Spécialités :
Poissons du lac
Fondue bouguignonne

Hôtel des Deux-Colombes
Colombier

vous offre : **son grotto**
pour **ses spécialités**
et son bar
accueillant avec sa gentille barmaid Lily
Musique stéréo
Ouvert tous les soirs sauf le lundi.
Vendredi, prolongation autorisée.

JEUX DE QUILLES
automatiques
Grande salle pour sociétés
Se recommande : Famille Gillet

CHEZ MARIO
Alimentation générale
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
Boine 22 Tél. 5 88 83
Livraison à domicile

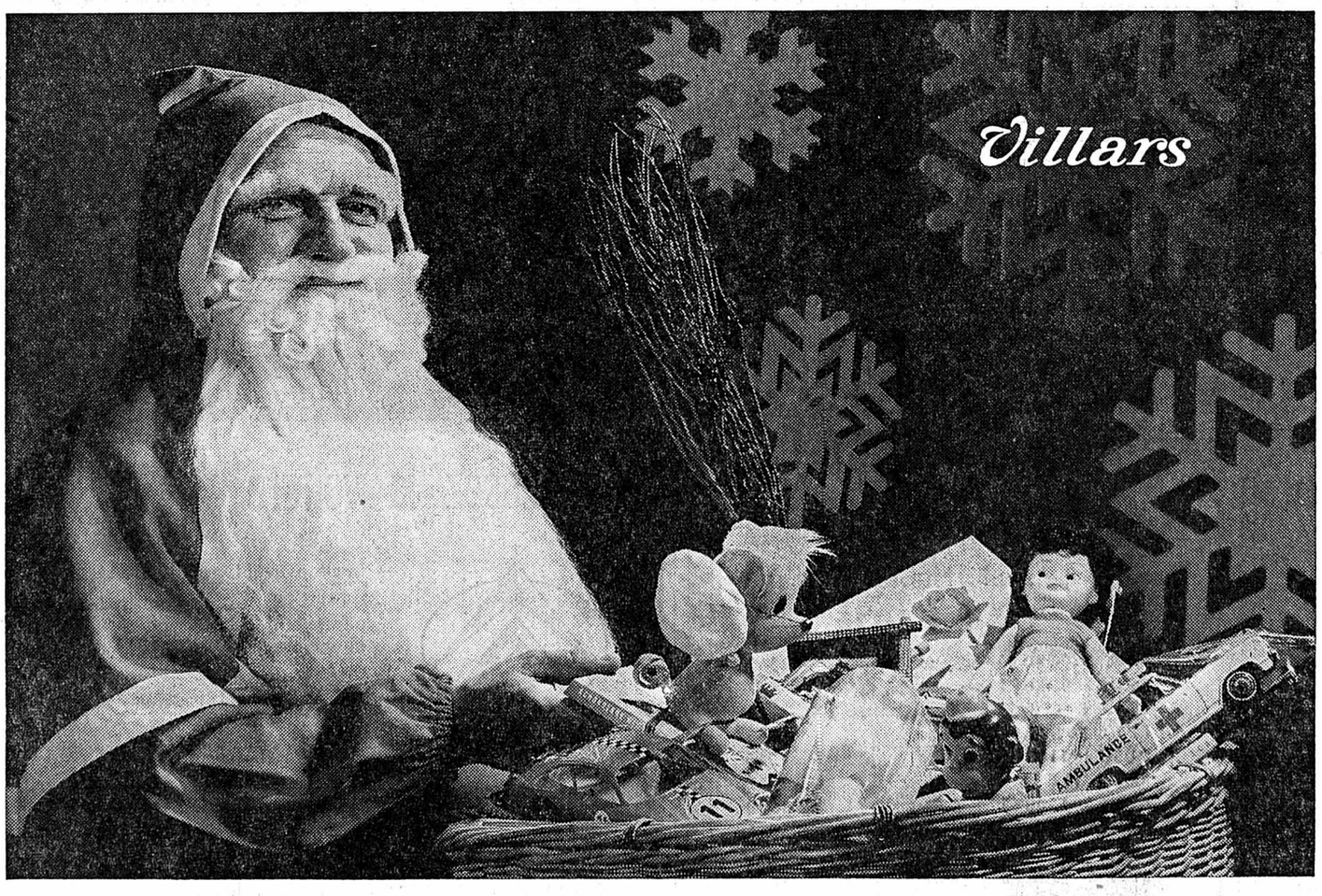

Le Père Noël chez Villars

Samedi 21 décembre 1968,
de 14 à 17 h, à la succursale Chocolat Villars, Neuchâtel, rue de l'Hôpital 6. Chaque enfant accompagné d'une personne adulte recevra une petite surprise.

Francis Baumann
Auto Ecole
Auvernier

MARIAGE
Monsieur veuf, dans la septantaine, désire faire la connaissance d'une dame de 50 à 60 ans en bonne santé, en vue de mariage. Ecrire, en joignant photo qui sera retournée, à 2012-785 au bureau du journal.

Inès coiffure
fermé le 26 décembre
Tél. 5 55 50

TAXI 4 22 22 CAB
les + rapides
les - chers

PRÊTS sans caution de Fr. 500.- à 10 000.-
- octroyés à tous les salariés et agriculteurs
- formalités simples et rapides
- discrétion absolue
- remboursements adaptés à chaque revenu

BANQUE GOLAY & Cie
GRAND-CHÊNE 4
1003 LAUSANNE
(à 200 m du Parking de Montbenon)
Téléphone : (021) 22.66.33 (5 lignes)
Ouverture des bureaux : 7 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Le samedi de 8 h à 12 h.

Contre envoi de ce coupon, vous recevrez la documentation sans engagement et sous pli neutre.
Nom, prénom: .....
Profession: .....
Adresse: .....

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DES ALPES FRIBOURGEOISES

Tous les jours et même le dimanche
APPELEZ LE TÉL. No (037) 9 23 23

Dans toutes les stations abonnement général à coupons de l'Association suisse des Téléskis et Téléphériques

UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME

MOTS CROISES

Problème No 674

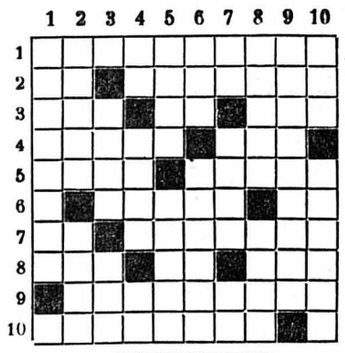

HORIZONTALEMENT

1. Creusé. 2. Possessif. — A des fleurs blanches et des fruits rouges. 3. Peintre et graveur hollandais. — Pronom. — Le sol a la sienne. 4. Partie d'un intestin. — Objet d'invitation. 5. On en prend avec affectation. — Est en tout lieu. 6. Eut un célèbre imitateur. — Conjonction. 7. Démonstratif. — Elargira une ouverture. 8. Lettre grecque. — Fin d'infinitif. — Partie de la charrue. 9. S'occupe sans éclat de la reprise des affaires. 10. Liquide pétrolier légèrement jaune.

VERTICALEMENT

1. Entrain. 2. Patriote corse qui fut mis hors la loi par la Convention. — Sous le manteau. 3. Dans le Cher. — Rivière de Suisse. 4. Bruit de coups. — Son château domine l'Indre. — Fleuve. 5. Ancien registre du parlement de Paris. — En forme de chose de poule. 6. Sauva Thésée. — Paroles échangées à l'écart. 7. Partie d'une charpente. — Marque le superlatif absolu. — Temps. 8. La maison du berger. — Crochet. 9. Capables de corrompre. 10. Animait autrefois des sorties. — Font des tours.

Solution du No 673

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	E	G	E	N	D	A	I	R	E
2	O	P	I	N	I	O	N	■	E	X
3	O	I	E	■	A	S	■	S	T	O
4	P	■	N	A	I	S	S	A	I	N
5	I	L	■	O	S	E	E	■	R	E
6	N	I	Q	U	E	■	C	H	E	R
7	G	O	U	T	■	C	O	U	■	E
8	■	R	E	■	M	E	N	T	H	E
9	M	A	U	R	A	N	D	I	E	■
10	I	N	E	D	I	T	■	N	U	L

HOROSCOPE

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1968

La matinée favorise les activités les plus diverses. L'après-midi poussera aux discussions sans fin et aux contradictions.
Naissances : Les enfants de ce jour seront doués, réfléchis, pensifs, silencieux et sans ambition.

BÉLIER (21/3-19/4)
Santé : Changez de régime. **Amour :** La bonne entente se rétablira. **Affaires :** Agissez efficacement.

TAUREAU (20/4-20/5)
Santé : Otites à redouter. **Amour :** Ayez des réactions promptes. **Affaires :** Ne vous contentez pas d'à peu près.

GÉMEAUX (21/5-21/6)
Santé : Vous avez besoin de détente. **Amour:** Agissez avec calme et réflexion. **Affaires :** Le choix sera très difficile.

CANCER (22/6-22/7)
Santé : Contentez-vous d'une nourriture moins riche. **Amour :** Ne cédez pas à la facilité. **Affaires :** Obstacles et retards sont à prévoir.

LION (23/7-23/8)
Santé : Ne fatiguez pas inutilement votre vue. **Amour :** Evitez les discussions. **Affaires :** La chance est de votre côté.

VIERGE (24/8-23/9)
Santé : Voyez un spécialiste pour vos intestins. **Amour :** Resserrez les liens sentimentaux. **Affaires :** Contactez les personnes compétentes.

BALANCE (24/9-23/10)
Santé : Récupérez vos forces en dormant. **Amour :** Ne demeurez pas avec des idées sombres. **Affaires :** Exigez des garanties sérieuses.

SCORPION (24/10-22/11)
Santé : Vous n'êtes pas en état de forcer. **Amour :** Demeurez très prudent dans vos propos. **Affaires :** Décidez-vous à faire un bond en avant.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)
Santé : Ne prenez aucun risque. **Amour :** Certaines de vos plaisanteries blessent. **Affaires :** Faites appel à toute votre énergie.

CAPRICORNE (22/12-19/1)
Santé : Variez vos menus plus souvent. **Amour :** Votre solidité influence l'être cher. **Affaires :** faites appel à toute votre énergie.

VERSEAU (20/1-18/2)
Santé : Soignez votre vésicule biliaire. **Amour :** L'atmosphère sera plus détendue. **Affaires :** Ne faites pas de projets.

POISSONS (19/2-20/3)
Santé : Partez vous reposer quelques jours. **Amour :** Ne brusquez rien. **Affaires :** Ne faites pas de dépenses inconsidérées.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH
(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	18 déc.	19 déc.
3 % Fédéral 1949	94.15	94.10 d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	96.— d	96.25
3 % Féd. 1955, juin	93.25 d	93.40
4 ¼ % Fédéral 1965	99.75 d	99.75
4 ½ % Fédéral 1966	100.25 d	100.— d
5% Fédéral 1967	104.— d	104.—
ACTIONS		
Swissair nom.	733.—	727.—
Union Bques Suisses	5350.—	5330.—
Société Bque Suisse	3320.—	3315.—
Crédit Suisse	3925.—	3920.—
Bque Pop. Suisse	2645.—	2640.—
Bailly	1490.—	1475.—
Electro Watt	1775.—	1780.—
Indelec	1375.—	1370.—
Motor Colombus	1280.—	1290.—
Italo-Suisse	214.—	215.—
Réassurances Zurich	2000.—	2010.—
Winterthour Accid.	1015.—	1024.—
Zurich Assurances	5490.—	5500.—
Alu. Suisse nom.	3300.—	3310.—
Brown Boveri	2665.—	2660.—
Saurer	1455.—	1450.—
Fischer	1290.—	1300.—
Lonza	1760.—	1760.—
Nestlé porteur	3555.—	3695.—
Nestlé nom.	2135.—	2150.—
Sulzer	4360.—	4330.—
Oursina	7240.—	7290.—
Alcan-Aluminium	114.—	113 ½
American Tel & Tel	233.—	232 ⅛
Canadian Pacific	317.—	316.—
Chesapeake & Ohio	311.—	310.— d
Du Pont de Nemours	723.—	722.—
Eastman Kodak	333.—	331.—
Ford Motor	232 ½	232.— d
General Electric	411.—	409.—
General Motors	349.—	349.—
IBM	1380.—	1384.—
International Nickel	161 ½	162.—
Kennecott	212.—	213.—
Montgomery Ward	234.—	233 ½
Std Oil New-Jersey	354.—	353.—
Union Carbide	203 ½	204 ½
U. States Steel	192.—	192.—
Machines Bull	72 ¼	71 ¼
Italo-Argentina	33 ¼	33 ½
Philips	195.—	192 ½
Royal Dutch Cy	225 ½	223.—
Sodec	244 ½	241.—
A. E. G.	269.—	271.—
Farbenfabr. Bayer AG	217.—	218 ½
Farbw. Hoechst AG	281.—	282 ½
Mannesmann	155 ½	155.— d
Siemens	316.—	320.—

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	8700.—	8775.—
Ciba, nom.	7010.—	6980.—
Sandoz	8650.—	8600.—
Geigy, porteur	15350.—	15450.—
Geigy nom.	8575.—	8525.—
Hoff.-La Roche (bj)	146800.—	147000.—

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1240.—	1240.—
Crédit Fonc. Vaudois	1005.—	1000.— d
Innovation S.A.	345.—	342.—
Rom. d'électricité	408.—	405.—
Ateliers constr. Vevey	610.—	605.— d
La Suisse-Vie	3175.—	3150.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	18 déc.	19 déc.
Banque Nationale	550.— d	550.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	770.— d	770.— d
La Neuchâteloise as. g.	1700.— o	1700.— o
Appareillage Gardy	230.— d	235.— o
Câbl. élect. Cortaillod	8850.— d	8850.— o
Câbl. et tréf. Cossonay	2900.— d	2900.— d
Chaux et cim. Suis. r.	525.— d	525.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1650.— d	1650.— d
Ciment Portland	4325.—	4300.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	1300.— d	1375.— o
Suchard Hol. S.A. «B»	8650.— d	8650.— d
Tramways Neuchâtel	400.— o	400.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuch. 2½ 1932	98.25	98.25
Etat de Ntel 4¾ 1965	100.75 d	98.25 d
Etat Neuch. 3% 1959	91.25 d	97.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.25 d	99.25 d
Com. Neuch. 3% 1951	93.50 d	93.50 d
Chx-de-Fds 5 % 1966	98.50 d	97.50 d
Le Locle 3½ 1947	99.50 d	99.50 d
Châtelot 3¼ 1951	98.75 d	98.75 d
Elec. Neuch. 3% 1951	95.— d	95.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-Ser4% 1962	92.75 d	92.75 d
Raf. Cressier S.A. 1966	101.50 d	101.50 d

HORS BOURSE

Fund of funds	27.53	27.54
Int. inv. trust	10.32	10.28

Indice Dow Jones 970.91

Cours des billets de banque
du 18 décembre 1968

	Achat	Vente
France	81.—	85.—
Italie	—.68	—.70
Allemagne	106.50	109.—
Espagne	6.—	6.25
U. S. A.	4.27	4.33
Angleterre	10.15	10.45
Belgique	8.10	8.40
Hollande	118.—	120.50
Autriche	16.45	16.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	51.50	54.50
Pièces françaises	53.—	56.—
anciennes	48.—	51.—
Pièces anglaises		
Elisabeth	45.—	48.—
Pièces américaines	250.—	265.—
Lingots	5725.—	5875.—

Téléphonez-nous !

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discrétion assurée.

Tél. jour et nuit : (038) 5 65 02 (sauf du samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures).

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU VENDREDI 20 DÉCEMBRE

SUISSE ROMANDE

18.30 Bulletin de nouvelles.
18.35 Avant-première sportive.
18.45 L'actualité au féminin.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 L'Homme du « Picardie »
Feuilleton.
19.40 Téléjournal.
20.00 Carrefour.
20.25 Caméra-sports
Hockey sur glace.
20.45 Spectacle d'un soir
La Nuit des Rois, de W. Shakespeare, adaptation de Théodor Lascaris.
22.50 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

9.50 Télévision scolaire.
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
14.42 16.36, 17.50
Télévision scolaire.
18.20 Flash-actualités.
18.22 Contact.
18.30 Teuf teuf
Jeu.
18.45 Loisirs - tourisme.
19.15 La Maison de Toutou.
19.20 Actualités régionales.
19.40 L'Homme du « Picardie »
Feuilleton.
19.55 Annonces et météo.
20.00 Télé-soir.
20.30 Un quart d'heure avec..
20.45 Soirée historique
Guillaume le Conquérant.
22.45 Ça alors.
23.25 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

14.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.
18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers.
19.40 Télé-soir.
19.55 Télésports.
20.00 Chronique cinéma.
20.35 Dim dam dom.
21.30 Le Baiser du tueur
Film.
22.40 Inauguration de la piscine olympique.

SUISSE ALÉMANIQUE

17 h, il saltamartino. 18.15, télévision scolaire. 18.40, fin de journée. 18.55, téléjournal, l'antenne. 19.25, Konami, film. 20 h, téléjournal. 20.20, Kollergang, télépièce. 21.40, l'école des parents. 22.05, téléjournal. 22.15, il burbero benefico.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

L'actualité au féminin (Suisse, 18 h 45) : Des conseils utiles aux ménagères.
Caméra-Sport (Suisse, 20 h 25) : Gaston Pelletier sera au centre du document.
La Nuit des rois (Suisse, 20 h 35) : Lors de son passage à l'ORTF nous l'avions qualifiée d' «Eblouissant spectacle ».

J.-Cl. L.

ALLEMAGNE

16.40, téléjournal. 16.45, quand ils étaient jeunes. 17.30, swing in - soul in. 18 h, téléjournal. 18.05, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à la recherche du monde de demain. 21 h, visage de traître. 21.50, téléjournal, météo. 22.05, veille de Noël à Hambourg - Saint-Pauli. 23.05, le sportif de l'année. 23.50, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.14, horloge parlante. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, informations. 9.05, œuvres de Cimarosa. 9.15, reprise de l'émission radioscolaire. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, informations. 12.05, au carillon de midi. 12.15, mémento sportif. 12.35, 10, 20, 50, 100. 12.45, informations, ce matin dans le monde. 12.55, Astérix et Cléopâtre 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles. 14 h, informations. 14.05, chronique boursière. 14.15, reprise de l'émission radioscolaire. 14.45, moments musicaux. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, Mémoires de Sarah Bernhardt. 17 h, informations. 17.05, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, chronique boursière. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la situation internationale. 19.35, bonsoir les enfants. 19.40, gros plans. 20 h, magazine 68. 21 h, concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Chœur de la Radio suisse romande, direction, André Charlet 22.30, informations. 22.35, les chemins de la vie. 23 h, au club du rythme.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18.30, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, perspectives. 21.15, actualités universitaires. 21.45, variété-magazine. 22.30, jazz à la papa. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique de chambre. 11.05, Schweiz, Suisse, Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades.

16.05, Marie-Madeleine, tragédie de F. Hebbel. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, météo, actualités. 18.15, radiojeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités, chronique mondiale. 20 h, l'histoire du célèbre chanteur anglais Engelbert Humperdinck. 21 h, le Sounds Orchestral. 21.15, 10me Festival européen de la chanson à Knokke. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, entrons dans la danse.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Roumanie.

Galerie des Amis des arts : Exposition Laporte et Schinasi.

Galerie club : Exposition Ghislaine Zaugg.

Galerie de la Tour de Diesse : Peintres et sculpteurs gymnasiens.

Centre de loisirs : Dessins d'enfants.

TPN, centre de culture : 20 h 30, quintet E. Gigante ; quartet J.-F. Boillat.

Galerie Numaga, Auvernier : Peintures de Martin Jonas.

CINÉMAS. —**Palace :** 20 h 30, Astérix et Cléopâtre. 7 ans.

Arcades : 20 h 30, La Mort était au rendez-vous. 18 ans.

Rex : 20 h 30, Les Gorilles. 16 ans.

Studio : Jerry la grande gueule. 16 ans.

Bio : 18 h 40, Hiroshima mon amour. 18 ans. 20 h 45, La Religieuse. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, La Planète des singes. 16 ans.

Danse et attractions :
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing :
Le Corsaire de 20 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 30 : Comment voler un million.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 15 : Les Tueurs de San-Francisco.

Pharmacie de service : Frochaux.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** 20 h 30 : Arabesque.

LE LANDERON

CINÉMA. — **Cinéma du Château,** 20 h 30 : Rififi à Paname.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Exposition.

TAXIS ROLAND
Nouvelle installation radio-téléphone
43333

L'«affaire Bahr» en Allemagne fédérale

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Le mois dernier, au congrès communiste de Varsovie, Ulbricht fit à Gomulka la déclaration suivante, à laquelle on veilla naturellement à donner toute la publicité voulue : « La direction du parti socialiste (ouest-allemand) nous avait promis d'arriver progressivement, par la voie d'accords limités à des problèmes particuliers, à une reconnaissance en bonne et due forme de la République démocratique par la République fédérale, ce qui aurait contribué puissamment à la détente générale. Mais le parti socialiste a manqué à sa parole. »

Cette déclaration — c'était d'ailleurs son but — a créé un moment de désarroi en Allemagne fédérale. Le parti socialiste participe au gouvernement de grande coalition, dont il a approuvé le programme. Qui donc, dans ses rangs, avait bien pu faire à Ulbricht une « promesse » aussi imprudente et aussi contraire à la ligne politique officiellement suivie jusqu'ici par Kiesinger et par Brandt ?

Les soupçons, téléguidés de Pankov, se portèrent immédiatement sur Egon Bahr, ancien chef des services de presse du sénat de Berlin-Ouest et aujourd'hui ambassadeur extraordinaire et directeur au ministère des affaires étrangères de Bonn, un des hommes de confiance de Willy Brandt.

Le « Bayern Kurier », qui est l'organe du ministre des finances Franz-Josef Strauss, passa le premier à l'attaque en demandant si et quand Egon Bahr avait eu des entretiens confidentiels avec les dirigeants communistes, au siège du comité central de Berlin-Est, et en sommant le suspect de s'expliquer.

Le journal hambourgeois « Welt am Sonntag », qui appartient au magnat de la presse allemande, Axel Springer, alla beaucoup plus loin en affirmant que le Service de renseignements fédéral (BND) était en possession de l'enregistrement d'une longue conversation que Bahr aurait eue avec les gens de Pankov au siège du comité central de Berlin-Est. Cet enregistrement aurait été remis au BND par les services secrets d'une puissance occidentale.

L'incident parut assez sérieux pour que ce ne soit pas le porte-parole habituel du ministère des affaires étrangères qui renseignât la presse, mais le secrétaire d'Etat Carstens en personne.

Carstens déclara que le gouvernement n'avait aucune connaissance du rapport secret en question, mais qu'il se pouvait bien qu'un agent de Pankov se soit présenté à la rédaction du journal hambourgeois en tant que membre du Service fédéral de renseignements et ait fait les « confidences » qui mirent le feu aux poudres. Le « Bayern Kurier » et le « Welt am Sonntag » — contre lesquels plainte ne sera d'ailleurs pas portée — ont malheureusement refusé de dévoiler la source et la nature exacte de leurs informations. Quant à Bahr, toujours selon Carstens, il aurait bien eu un entretien au siège du comité central de Berlin-Est, mais il y a de cela vingt-deux ans et c'était en qualité de journaliste, pour interviewer Wilhelm Pieck.

Brandt vint encore à la rescousse et l'« affaire Bahr » a depuis lors quitté la première page des journaux. On la considère comme liquidée, mais on s'attend à de nouvelles manœuvres de Pankov pour semer la méfiance et la discorde entre les membres de la grande coalition et favoriser ainsi le nouveau parti crypto-communiste qui vient d'être fondé en République fédérale.

Et comme les membres de la grande coalition eux-mêmes ne demandent qu'à se jouer des mauvais tours, à quelques mois des élections générales, Ulbricht est presque sûr de faire mouche à chaque coup !

Léon LATOUR

Pékin aurait 120 bombes nucléaires

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — M. Swaran Singh, ministre indien de la défense, a déclaré devant le parlement qu'il était possible que la Chine populaire dispose d'un stock de 120 bombes nucléaires.

M. Singh a dit que, d'après des informations reçues par le gouvernement indien, la Chine était en mesure de fabriquer annuellement une quarantaine de bombes nucléaires, d'une puissance de 20 kilotonnes, et qu'elle mettait au point des missiles balistiques d'une portée de plus de 3,000 km.

Il a déclaré aussi que les Chinois disposaient de 13 à 16 divisions le long des frontières indiennes.

Ecrivains slovaques : démissions en série

BRATISLAVA (AFP). — Le presidium de l'Union des écrivains slovaques, qui compte treize membres a pratiquement cessé d'exister. Le comité de l'union, qui s'est réuni mercredi pour étudier les initiatives et résolutions de la réunion des écrivains slovaques du 13 décembre, a été saisi, avant l'ouverture des débats, de la demande de démission de M. Miroslav Valek, son président. Cette démission a été suivie de celles de huit autres membres du presidium pour des raisons qui ne sont pas encore connues. Le comité de l'union n'a pas procédé à l'élection d'un nouveau presidium en vue du prochain congrès des écrivains slovaques qui doit se tenir à la fin du mois de janvier prochain.

JOHNNIE WALKER
Scotch Whisky
le whisky écossais le plus vendu en Suisse et dans le monde entier

critique TV

COUP D'ŒIL...

CARREFOUR (Suisse romande). — Une deuxième fois cette semaine, nous n'avons trouvé aucun sujet d'actualité neuchâteloise. Pourtant, depuis la dernière édition normale de cette émission, il s'est écoulé 48 heures. Cette absence nous permet de revenir sur la décision des Chambres fédérales de ne pas accorder à l'entreprise des PTT les crédits nécessaires à la mise en service de transcodeurs qui auraient permis aux téléspectateurs romands de s'équiper pour la couleur, tout en conservant leurs possibilités de choix, sans devoir investir plus de 4000 francs dans l'achat d'un appareil correspondant aussi au système français. Cette décision désavantage la Suisse romande et les affirmations quant au prix qui se rapprocherait du coût des récepteurs normaux, nous en doutons beaucoup.

L'HOMME DU PICARDIE (Suisse romande). — Si l'on s'en réfère aux notices remises à la presse par l'ORTF qui diffuse aussi ce feuilleton, nous pouvions penser, qu'au travers de leur histoire, les auteurs de cette série chercheraient à nous faire découvrir un milieu haut en couleurs, riche en personnages carctéristiques, et qui se trouve confronté à de nombreux problèmes. Mais, désireux de produire une série importante — au moins 26 épisodes — ils ont greffé à leur sujet premier une série d'éléments extérieurs ayant peu de rapports profonds avec lui. Nous regrettons ces complaisances car, tout en réalisant une série divertissante, le sujet choisi permettait une approche humaine. Nous la sentons encore mais elle risque, par la suite, d'être de plus en plus noyée dans des banalités. Cependant, une telle histoire, même si elle se prolonge, nous ennuiera moins que celle de « Lemoyne d'Iberville ».

LE POINT (Suisse romande). — Pour sa dernière émission de l'année, Jean Dumur s'est attardé sur les trois grands faits politiques et sociaux qui ont marqué l'année qui s'achève. Tout d'abord, il a évoqué le durcissement de Moscou, l'inqualifiable invasion de la Tchécoslovaquie, et la personnalité du No 1 des dirigeants russes. La politique gaulliste, les coups qui lui ont été portés par les événements de mai, l'invasion russe et la crise monétaire ne pouvaient échapper à cette rétrospective. Enfin, une analyse du mouvement étudiant, de ses causes, de ses objectifs, clôturait l'émission.

Bien que très peu illustrée, cette émission du magazine des informations politiques nous a paru intéressante. En effet, nous sommes loin des commentaires « à chaud ». Le recul permet d'avoir une meilleure vision des événements et de déceler leurs causes profondes. D'autre part, il permet de mettre l'accent sur les aspects essentiels des problèmes soulevés, de sorte que chaque moment de l'émission parait capital. Enfin, en découpant très exactement les sujets, l'on oblige chacun à être clair et à ne pas s'égarer dans des considérations mineures. Ce procédé donne aussi à l'émission un rythme qui nous fait oublier une certaine absence de documents filmographiques.

J.-C. Leuba

Incroyable mais vrai!

Réduire l'hospitalisation et la convalescence

Trois chirurgiens américains préconisent de raccourcir substantiellement le temps d'hospitalisation qui suit certaines interventions mineures, et de réduire également les durées de convalescence alitée. Pour une ablation de l'appendice, le temps d'hospitalisation est en moyenne de trois jours et demi. Cette durée moyenne est de huit jours et demi pour l'enlèvement de calculs biliaires, de trois jours et demi pour l'opération d'une hernie et de quatre jours pour l'opération de l'hémorroïdectomie. Ces nouvelles méthodes semblent procurer des résultats satisfaisants, puisque les patients n'appellent pas leurs chirurgiens au téléphone, bien que ceux-ci les ait incités à le faire.

Déjà 25,000 stimulateurs cardiaques

Depuis six ans qu'il est en usage, le stimulateur cardiaque a déjà été adopté par 25,000 malades souffrant d'atteintes cardio-vasculaires. Les recherches sur le stimulateur cardiaque ont commencé en 1959, quand le médecin Paul Zoll, de Boston sauva un malade dont le cœur s'était arrêté de battre, en lui envoyant une décharge électrique appliquée sur le thorax, et non comme on le faisait jusqu'ici, en dirigeant la décharge électrique sur le cœur lui-même. On vient de mettre en vente des stimulateurs automatiques qui se déclenchent quand les pulsations commencent à devenir irrégulières.

SUPERMAN

DONALD DUCK

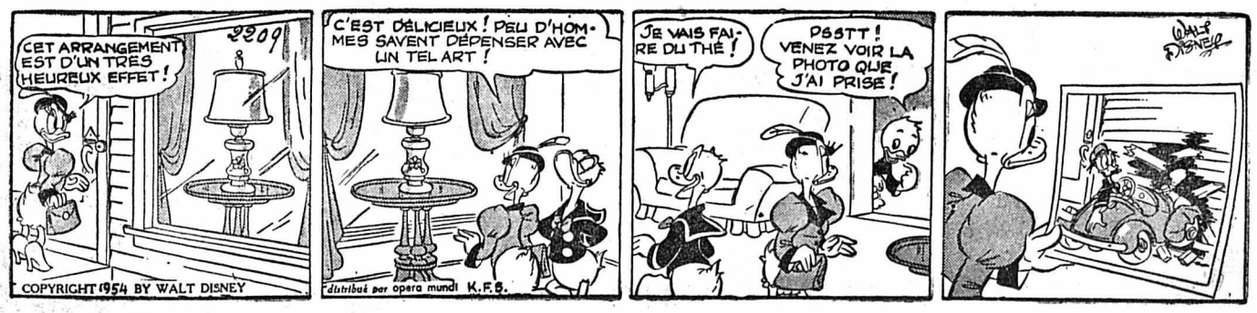

© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

City

SEMAINES ROUMAINES

jusqu'au 7 janvier

Sous le haut patronage de l'Office national du tourisme de la République socialiste de Roumanie

Dans un cadre roumain, vous pourrez applaudir l'orchestre typique roumain

FRUNZĂ VERDE

et ses 5 solistes de Bucarest
(l'après-midi de 15 h 30 à 17 h et en soirée de 20 h à 23 h)

Vous pourrez également apprécier à nos menus les mets, spécialités et vins de Roumanie

Prière de retenir sa table : tél. 5 54 12

Le cadeau idéal pour les gens qui préfèrent rester chez eux...

TÉLÉ *Siesta*

adapté anatomiquement
super-confortable

cuir véritable franco domicile ***seul.*** **850.-**

Rabais en cas de transport par vos soins. Escabeau seul. 195.— Modèle exclusif Pfister, préféré par les individualistes! A nouveau une prestation spéciale tirée de la plus grande et la plus belle exposition européenne de meubles rembourrés. Exposé actuellement — livrable immédiatement!

Pfister ameublements sa 70

GENÈVE Servette 53 + 44 LAUSANNE Montchoisi 5 BIENNE Place du Marché-Neuf NEUCHATEL Terreaux 7 (Agence) DELÉMONT Rue des Moulins 12 BERNE Schanzenstrasse 1 BALE Mittlere Rheinbrücke
Fabrique-exposition/Tapis-Centre SUHR P 1000 Sortie de l'Autoroute AARAU - SUHR

A découper ou à réaliser soi-même, en bien mieux:

Ne serait-ce pas une bonne idée de fêter ensemble le 21 décembre la plus longue nuit de l'année avec une

FONDUE-DE-LA-NUIT-LA-PLUS-LONGUE ?

Vous êtes cordialement invités pour.... heures environ. D'ici là, dans l'anticipation d'une bonne soirée, recevez nos meilleures pensées.

.....

Vous découvrirez d'autres idées d'invitation, plus réussies encore, sur la PACABOVI (Page du Caquelon Bon Vivant) que vous obtenez gratuitement chez tout marchand de fromage. Elle vous est offerte par le Mouvement Suisse de la Fondue «Soyez accueillants» sous le patronage de l'Union suisse du commerce de fromage SA, à Berne.

A partir de Fr. 40.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique
NEUCHÂTEL

AVIS de la Compagnie des Marchands

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce, leur occupation habituelle et ayant, dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts, et qui désireraient se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des Marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie, Martin Luther, place Pury 7, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis leur demande ne pourrait être prise en considération dans ladite assemblée.

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution 500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58
(3 lignes)

Maculature
en vente au bureau du journal

300 femmes élégantes peuvent se retrouver à la Parfumerie Tripet et avoir toutes un parfum différent.

Pubaco Bienne

Le parfum pour une femme, c'est le point ravissant sur l'i du verbe plaire.
C'est le trait imperceptible qui souligne sa féminité, le nuage discret qui met en valeur son sourire.

Encore faut-il sélectionner le bon.
A la Parfumerie Tripet, avec son très grand choix offert par les plus grands parfumeurs du monde, vous serez sûre, Madame, de trouver le parfum qui a été conçu pour vous.

Voilà un luxe que vous avez bien mérité.

Nos spécialistes vous attendent aujourd'hui et vous réserveront le meilleur accueil.

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie
F. TRIPET
Seyon 8 - Neuchâtel - Tél. 038 5 45 44

PARFUMERIE F. TRIPET

Nina Ricci – Christian Dior – Hermes – Yves Saint Laurent – Lanvin – Caron – Lentheric – Carven – Juvena – Yardley – Chanel – Molyneux – Coty – Schiaparelli – Balenciaga – Pierre Cardin – Jean Patou – Balmain – D'Orsay – Robert Piguet – Le Galion – Weil – Jacques Fath – Lubin – Houbigant – Harriet Hubbard Ayer – Max Factor – Bourjois – Goyesca – Dana – Cheramy – Millot – Griffe – Atkinson – Worth...

Meubles d'exposition :
plusieurs chambres à coucher salons, salles à manger, commodes, vitrines, petits meubles divers, cédés avec forts rabais, et facilités de paiement.
Loup, Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

Hôtel des Deux-Colombes, Colombier
Tél. 6 36 10
1er janvier
Menu de midi
Potage aux pois
* * *
Jambon de campagne
* * *
Filets mignons aux morilles
Jardinière de légumes
* * *
Cocktail de fruits au marasquin
Se recommande : Famille V. Gillet

Frère Rémy
EXPOSE
ses aquarelles
du 13 au 24 décembre 1968 à la Maladière 1, Neuchâtel
de 10 à 12 heures - de 14 à 16 heures - de 17 à 19 heures
de 20 à 22 heures
Entrée libre

HÔTEL-RESTAURANT DU LION-D'OR
RELAIS GASTRONOMIQUE-**BOUDRY**
Cadre magnifique sur les bords de l'Areuse
Demandez nos spécialités
Grande salle pour banquets et sociétés
Tél. 6 40 16 Se recommande : Famille A. Cordy

Baisse

Café ANTILLA (sachets sous vide) le paquet **1.-**

1 filtre MELITA **3.-**

40 Cornets à filtrer, le paquet **1.50**

AVEC RISTOURNE coop

PALLADIUM
HORLOGERIE - JOAILLERIE
10, SAINT-MAURICE, NEUCHATEL

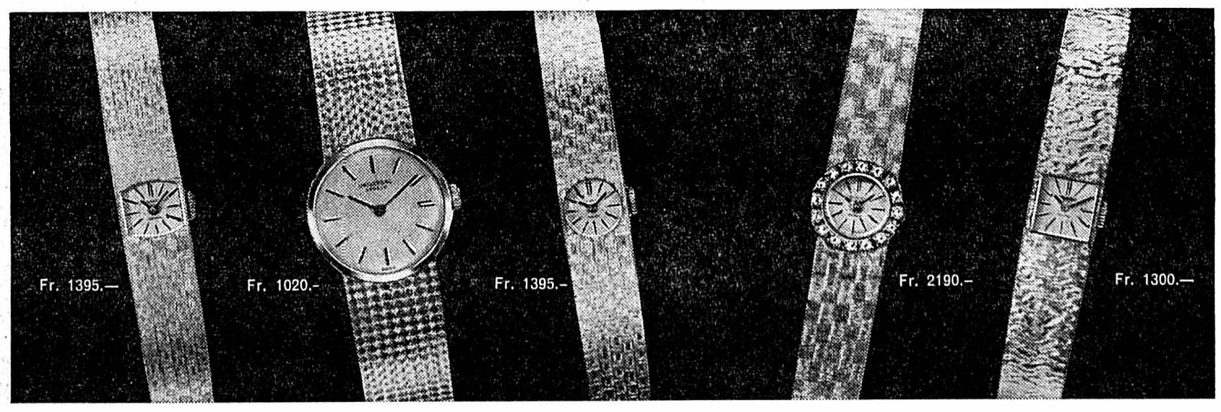

EST-IL CADEAU PLUS CHARMANT, PLUS ÉLOQUENT, QU'UNE **MONTRE-BIJOU ?** SI VOUS LE PENSEZ AUSSI, IL FAUT VOIR NOTRE BRILLANTE ET LARGE COLLECTION

UNIVERSAL GENEVE
le couturier de la montre

Actualité suisse et romande

SUITE

Le déroulement de l'affaire Buhrle

Cela dit, M. Spuhler énumère les nombreuses interventions qui, depuis 1932, ont incité le pouvoir politique à établir, puis à modifier une réglementation destinée à maintenir le commerce de matériel de guerre dans les limites prescrites par les devoirs humanitaires que notre pays entend assumer. Il rappelle ensuite les dispositions en vigueur jusqu'ici et les mesures prises pour assurer un contrôle aussi efficace que possible.

Or, comment se fait-il que ce contrôle n'ait pas joué ?

La réponse à cette question forme la partie la plus intéressante de l'exposé gouvernemental.

En voici donc de larges extraits :

Dès avant le début de la guerre civile au Nigeria et depuis lors également, l'ambassade de Suisse à Lagos a attiré notre attention, dans ses rapports politiques habituels, sur les efforts entrepris par le Nigeria pour se procurer du matériel de guerre. Ces communications reposaient sur des informations que des tiers lui avaient fournies. Elle nous donna aussi connaissance de divers bruits qui circulaient à Lagos sur des achats d'armes.

Comme ces informations se contredisaient en partie et que notre ambassade n'était naturellement pas en mesure de déterminer par ses propres moyens ce qui se passait réellement, il était difficile d'en apprécier la valeur et d'en déduire immédiatement et avec toute la netteté voulue des faits qui sont aujourd'hui notoires.

Pour sa part, le département politique, depuis octobre 1966, a donné régulièrement connaissance des rapports qu'il recevait de Lagos au département militaire, de même qu'à la division du commerce et, dans la mesure où certains indices pouvaient se rapporter à une activité de trafiquants d'armes en Suisse, à la police fédérale.

PREMIER INDICE

Ce fut le 25 avril 1967, donc avant le début de la guerre civile, que le département politique pour la première fois apprit qu'une délégation d'officiers, venant du Nigeria, se rendait en Suisse, entre autres pays, pour examiner s'il était possible de s'y procurer du matériel de guerre et qu'elle envisageait de faire une visite à la maison Buhrle. Ce rapport fut transmis le 28 avril à l'Administration militaire fédérale.

Dans la lettre d'accompagnement, le département politique s'exprimait comme il suit sur cette affaire :

« Vu cette situation critique et eu égard à la ligne de conduite que le Conseil fédéral a constamment suivie en pareil cas, le département politique devrait, dans les circonstances actuelles, refuser son assentiment à des exportations éventuelles de matériel de guerre au Nigeria, qu'il s'agisse de livraisons au gouvernement central ou aux gouvernements régionaux de ce pays.

» Au demeurant, il n'a jamais été sollicité ni accordé d'autorisation de cette sorte dans quelque circonstance que ce soit. »

DES INSTRUCTEURS

Le 30 août, Berne recevait une information, selon laquelle deux Suisses auraient exercé, pour le compte de la maison Buhrle, une activité au Nigeria en qualité d'instructeurs de tir pour les canons de défense contre avions. Elle méritait de retenir l'attention. Mais la valeur de cette nouvelle fut sensiblement réduite du fait que le même rapport déclarait qu'il ne se trouvait aucun canon de défense contre avions de la maison Buhrle au Nigeria et que les exercices de tir exécutés avec le concours de deux instructeurs suisses avaient donc lieu au moyen d'un matériel récemment fourni par un autre pays. Bien que cette dernière information eût sensiblement diminué, l'intérêt présenté par la communication de notre ambassade, le département politique l'a transmise le 5 septembre à la police fédérale et plus tard, avec un autre rapport de Lagos, au département militaire.

Certes, l'envoi d'instructeurs de tir dans un pays en état de guerre n'est pas interdit et tout citoyen suisse est absolument libre d'émigrer. La mesure prise par la maison Buhrle était toutefois de nature à jeter une lumière douteuse sur sa façon de concevoir la morale professionnelle et à augmenter la méfiance des services officiels, sans toutefois apporter d'élément décisif.

DES DÉTAILS

Ce fut par un rapport de l'ambassade du 29 décembre 1967, reçu le 4 janvier 1968, que le département politique eut connaissance d'indices plus concrets. Aussitôt il adressa une lettre à l'administration militaire, dans laquelle il la priait de suivre attentivement cette affaire, que bientôt, les deux départements décidèrent d'éclaircir d'un commun accord.

Il fallut tout d'abord vérifier certaines informations de notre ambassade à Lagos, qui soupçonnait qu'une livraison de canons destinée à un pays voisin avait pu être détournée vers le Nigeria, alors ravagé par la guerre civile. A cette occasion, le département militaire révoqua le 7 mars 1968, par mesure de précaution, les autorisations qui avaient été accordées pour ces exportations. Un entretien que le département militaire eut le 29 avril avec des représentants de la maison Buhrle n'apporta pas les éclaircissements nécessaires, de sorte qu'il fallut maintenir le blocage de ces autorisations.

En juin 1968, il apparut toutefois que les soupçons que notre ambassade à Lagos avait éprouvés n'étaient pas fondés.

SOUPÇONS

Sur ces entrefaites, le département politique invita le département militaire à faire établir un état des exportations de canons Oerlikon autorisées durant la période 1967-1968. Les indications fournies par le département militaire permirent de contrôler les exportations de la maison Buhrle.

Ce contrôle fit naître un soupçon au sujet d'une affaire conclue avec un autre pays d'Afrique. Le département politique chargea en conséquence l'ambassade de Suisse dans ce pays de prendre contact avec les autorités compétentes pour déterminer si l'affaire en question avait été réellement conclue entre cet Etat et la maison Buhrle. Il apparut alors qu'il s'agissait d'un marché fictif, qui n'avait donc jamais été conclu, et qu'une déclaration par laquelle les autorités dudit Etat s'engegeaient à ne pas réexporter les armes, déclaration qui avait été présentée par la maison Buhrle, n'était qu'une simple falsification.

Le rapport de l'ambassade de Suisse qui contient ces renseignements date du 22 juillet 1968, Ce n'est qu'à ce moment-là qu'on disposa du premier élément concret permettant de faire des reproches fondés à la maison Buhrle. Immédiatement après l'arrivée de ce rapport, le département politique en donna connaissance au département militaire, en lui demandant de procéder à une enquête chez Buhrle. La lettre y relative du 25 juillet 1968 dit notamment ce qui suit :

« A notre avis, cette affaire dont la gravité est incontestable devrait faire l'objet d'une enquête approfondie. Nous vous serions donc obligés de faire procéder aux investigations nécessaires dans la fabrique de machines-outils Oerlikon Buhrle S.A. Zurich.

SANS EXCUSE

Certaines autorisations d'exportation avaient déjà été retirées auparavant. Le département militaire prit alors la décision de suspendre touts les autorisations pour ces affaires suspectes et invita la maison Buhrle à donner des explications. Celle-ci n'ayant pu se disculper, le Conseil fédéral décida le 16 octobre de charger le ministère public de la Confédération d'ouvrir une enquête de police judiciaire. Le dossier lui fut remis le 25 octobre.

M. Spuhler rappelle alors l'ouverture de l'enquête, le 4 novembre dernier, l'arrestation de deux collaborateurs de la maison Buhrle — remis en liberté entre-temps — la décision du département militaire de refuser à l'entreprise d'Oerlikon toute nouvelle autorisation d'exporter, celle du département politique de demander à nos représentants diplomatiques d'examiner dans chaque cas « si les déclarations relatives au destinataire final d'une livraison d'armes sont bien exactes, ce qui exige, selon les cas, des démarches parfois délicates.

Il pense avoir montré ainsi que, dès le début, les services intéressés se sont efforcés de rassembler tous les éléments permettant de faire la lumière sur cette affaire équivoque.

Il ajoute :

« Si un délai relativement long s'est écoulé jusqu'à l'ouverture d'une enquête de police, la cause en est due uniquement au souci d'attendre que la preuve soit bien établie que la maison Buhrle avait agi d'une manière déloyale et trompé sciemment l'administration. »

TOUTE LA LUMIÈRE

Ainsi, le président de la Confédération pense avoir prouvé, en ordonnant l'enquête, qu'il est bien décidé à mettre en lumière toutes les circonstances qui entourent ces exportations d'armes illicites. Il affirme que toutes les personnes dont la culpabilité sera établie répondront de leurs actes devant les tribunaux. Il donne l'assurance que la procédure relative à l'octroi des permis sera revue.

Le Conseil fédéral accepte la motion Renschler. Il soumettra donc la question à des experts et présentera aux Chambres un rapport fondé sur les résultats de ces études et les conséquences qu'il conviendra d'en tirer. Les experts ne pourront ignorer les solutions proposées par M. Muret. Le « postulat » est donc accepté.

Il reste entendu que le Conseil fédéral d'abord, les Chambres ensuite — le peuple même si l'on en vient à reviser la Constitution — devront encore se déterminer.

M. Spuhler répond, par la même occasion, à une question du même M. Muret sur le transit par la Suisse de pièces détachées d'armement destinées à des troupes de l'OTAN. Rien ne s'oppose à de tels transports, affirme-t-il, aussi longtemps qu'ils sont dirigés vers des régions où il n'y a ni conflit ni risque de conflit.

SANS TACHE

Et le président de la Confédération conclut :

Je crois avoir renseigné d'une manière franche et complète le Conseil national et l'opinion publique sur les premiers résultats de l'enquête menée au sujet des infractions commises. Le Conseil fédéral est convaincu que les fonctionnaires chargés de cette enquête étaient fermement décidés à faire toute la lumière sur ces faits, sans égard pour personne. C'est uniquement cette volonté qui a permis d'établir que les autorités suisses avaient été induites en erreur par des agissements trompeurs. Les autorités et le peuple suisse tout entier déplorent ce qui est arrivé, mais la punition la plus sévère ne suffira pas à réparer le tort causé à notre pays et à son bon renom.

Le Conseil fédéral le regrette profondément. En acceptant la motion Renschler et le postulat Muret, il désire montrer qu'il est décidé à revoir le problème des exportations d'armes, sous tous ses aspects. Nous sommes conscients du fait que des intérêts importants s'opposent en l'occurrence et qu'il conviendra de les peser soigneusement. Nous espérons que ces déclarations du Conseil fédéral contribueront à rendre la discussion plus claire et plus objective et à calmer les inquiétudes. »

Un député indépendant proposa d'ouvrir la discussion. A la majorité évidente, l'assemblée décida que, dans l'état actuel des choses, les déclarations du Conseil fédéral suffisaient à couvrir son besoin d'information.

Mais bien entendu, chacun attend la suite, aussi bien sur le plan judiciaire que sur le plan politique.

Après quoi, jusqu'aux environs de 13 heures, le Conseil national traite une série de « postulats », concernant, en particulier, l'aménagement du territoire puis la revision de l'assurance-maladie. Sur ce dernier point, M. Tschudi se prononcera vendredi matin. A demain donc les détails.

G. P.

SUITE

Toute la lumière

Le lecteur trouvera par ailleurs les explications fournies par le président de la Confédération. Elles sont complètes, elles ne laissent rien dans l'ombre, elles ne dissipent peut-être pas tout à fait le sentiment que des indices sans aucun doute bien légers, considérés isolément prenaient, par leur accumulation une consistance qui aurait pu ébranler la machine un peu plus tôt.

Mais une chose est désormais certaine, un point est acquis maintenant : il ne reste, après l'exposé de M. Spuhler plus aucune présomption de connivence à la charge de l'administration. A aucun moment, elle n'a fermé les yeux sur quelque illégalité que ce soit, elle n'a tenté de couvrir tel ou tel personnage. Elle n'a voulu se lancer qu'à coup sûr, elle a cherché la preuve, elle l'a trouvée et, dès lors, elle est allée de l'avant.

Il a certes fallu du temps pour que l'appareil fonctionne et, une fois de plus, s'est fait sentir le poids d'une circonspection qui sent encore un peu le bicorne à plumes et l'habit brodé, mais, nul n'a tenté d'empêcher qu'il fonctionne.

~ ~ ~

De l'exposé gouvernemental ressort un autre fait encore, plus exactement les propos de M. Spuhler confirment ce qu'on avait reconnu d'emblée : le système pourtant minutieusement mis au point pour accorder les intérêts de la défense nationale aux règles de la morale et de l'humanité ne joue pas. C'est si évident que le Conseil fédéral a dû accepter non seulement la motion du député socialiste Renschler qui demande de confier à des experts indépendants l'étude de l'ensemble du problème, mais le « postulat » Muret qui tend à faire passer l'industrie des armements sous la coupe de l'Etat.

Le temps presse et le Conseil fédéral, comme l'administration, consolideront la position que leur valent les explications données hier, dans la mesure où ils hâteront une réforme inéluctable maintenant.

Georges Perrin

Le Conseil des Etats accepte la nouvelle loi sur les PTT

La décision qui réserve le droit référendaire du peuple en matière de taxes postales n'a pas été combattue !

BERNE (ATS). — Jeudi matin, le Conseil des Etats a débattu essentiellement deux problèmes d'actualité : les questions qui gravitent autour de la loi sur les Ecoles polytechniques fédérales et celles qui concernent l'adaptation de la loi sur les PTT. La réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Borel a notamment donné des précisions sur ce qui se passerait avec l'EPUL au cas où la loi sur les EPF était rejetée en votation populaire à la suite du référendum lancé par les étudiants.

LE CAS DES ÉCOLES POLYTECHNIQUES

Dans le développement de son interpellation, M. Borel (rad/ge) pose toute une série de questions pour sonder les intentions du Conseil fédéral, notamment sur le régime transitoire qu'il envisage pour le cas du rejet de la loi sur les Ecoles polytechniques fédérale par le peuple, sur les mesures qu'il prévoit pour assurer une participation effective des étudiants à la réforme universitaire sur la revision urgente de la loi contestée par les étudiants et sur la conception des hautes écoles à condenser en une loi-modèle pour les cantons universitaires.

Pour répondre M. Tschudi met l'accent sur le fait que la participation estudiantine a été introduite dans la loi, aujourd'hui contestée, par les autorités et sans aucune pression du dehors. Si à la suite du référendum, le peuple devait repousser la nouvelle loi, ce seraient les anciennes dispositions légales qui resteraient en vigueur : pour l'EPF à Zurich la loi actuelle ne poserait pas de problème. A Lausanne, pas de difficultés en ce qui concerne la reprise de l'EPUL par la Confédération sur la base du contrat avec le canton de Vaud, mais il faudra laisser en vigueur les règlements vaudois, et la coordination avec Zurich posera quelques problèmes. Le directeur de l'EPUL ne pourra pas devenir vice-président du conseil des Ecoles polytechniques fédérales. Les difficultés majeures se poseraient sur le plan de l'extension de l'EPUL et les projets de Dorigny, car les Chambres fédérales ne sauraient allouer des crédits de l'ordre de 200 millions avant que l'organisation et les structures des EPF fussent fixées par la loi. En revanche, la mise au net des plans de Dorigny continuera et ne subira pas de retard.

PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS

Quant à la participation des étudiants, le Conseil fédéral est décidé à la réaliser. Le dialogue permanent avec les enseignants et les étudiants devra être mieux établi et une coopération entre universités est indispensable.

LA LOI DES PTT

Par 25 voix sans oppositions, le Conseil des Etats ratifie la convention internationale réglant la responsabilité des chemins de fer pour la mort et les blessures de voyageurs. Puis la chambre haute entreprend de modifier la loi d'organisation des PTT. M. Theus (dém./Gr) esquisse la portée des nouveautés qui accordent une plus grande autonomie à cette régie fédérale, une plus grande liberté de mouvement pour les achats de terrain et les projets de construction, et la création d'un conseil d'administration. Son statut se rapproche ainsi de celui des CFF. La commission a sensiblement modifié les propositions du Conseil fédéral, en s'opposant nottamment à la suppression de la possibilité du référendum pour la fixation des taxes : le Conseil fédéral voulait donner la compétence à la seule assemblée fédérale de décider par voie d'arrêté simple des taxes de lettres, imprimés, journaux, colis, etc. La commission propose qu'une telle modification de tarifs fasse l'objet d'une loi soumise au référendum facultatif.

L'entrée en matière étant votée, on discute les articles modifiés qui règlent les compétences respectives des autorités fédérales, du conseil d'administration, de l'entreprise.

DÉCISION IMPORTANTE

La décision politique la plus importante qui réserve le droit référendaire du peuple en matière de taxes postales, n'est pas combattue : c'est donc comme par le passé par des modifications de la loi sur le service des postes que les tarifs pourront être adaptés, ce qui permet au souverain de se prononcer par voie référendaire.

La clause de délégation des pouvoirs du conseil d'administration à la direction générale étant contestée par certains, M. Bonvin explique l'inéluctable nécessité de conserver une telle délégation de compétences, notamment en matière de construction, afin d'assurer toute la souplesse voulue à la gestion des PTT. Le conseil des Etats se laisse convaincre, par 15 voix contre 11, et au vote d'ensemble, la loi est votée par 25 voix sans opposition.

Aide aux universités : prochaine entrée en vigueur de la loi fédérale

LAUSANNE (ATS). — La loi fédérale d'aide aux universités entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Le professeur André Labhardt, de l'Université de Neuchâtel, qui a laissé son nom à un rapport sur les hautes écoles suisses, a rappelé récemment les principes et les buts de cette loi, dans une conférence donnée à Lausanne.

Dès 1969, donc, la Confédération apportera aux universités cantonales une aide d'un milliard 150 millions de francs, répartie sur six ans et formée de 500 millions de subventions de base et de 650 millions d'investissements. Dès l'an prochain aussi entrera en fonction la conférence universitaire, qui sera un organe de coordination et de contrôle.

LES CANTONS NE PEUVENT PLUS LUTTER SEULS

L'aide fédéral s'impose parce que les cantons ne peuvent plus supporter seuls la charge que représentent l'agrandissement des universités et le développement du corps professoral. De 1962 à 1967, le nombre des étudiants en Suisse a passé de 25,600 à 35,900 (dont un quart d'étrangers), alors que la capacité d'accueil des hauteurs écoles n'a pratiquement pas augmenté. Il devient nécessaire non seulement de construire de nouveaux bâtiments, mais aussi d'accroître le nombre des enseignants de 68 pour cent et celui du personnel scientifique et technique de 109 pour cent.

Près de 70,000 universitaires sont aujourd'hui en activité professionnelle dans notre pays, ce qui représente 2,5 pour cent de la population active. Il faudra augmenter ce nombre de 75 pour cent ces quinze prochaines années, c'est-à-dire le porter à près de 120,000 (3,5 pour cent de la population active). Or, actuellement, 3000 étudiants seulement achèvent leurs études chaque année dans nos universités. Pour atteindre le but fixé, ce nombre de diplômes devra être doublé dans les quinze années à venir. En d'autres termes — et comme il faut tenir compte des échecs — les universités suisses devraient pouvoir accueillir chaque année environ 7000 nouveaux étudiants, alors qu'elles ne peuvent en recevoir actuellement que 3500.

Recours de « Blick » rejeté

BERNE (ATS). — Considérant que le compte rendu du journal «Blick» sur le débat de politique étrangère du Conseil national du 24 septembre était « inconvenant », le président du conseil, M. Conzett, avait interdit pour six mois l'accès de la tribune de la presse à M. la Roche, rédacteur en chef de ce quotidien. Ce dernier fit recours le 21 octobre. La décision du bureau du Conseil national vient d'être publiée : la mesure prise par M. Conzett est confirmée.

« Blick » avait axé son compte rendu sur le fait que deux députés s'étaient endormis. Le journal avait en outre reproduit comme une « interjection » une remarque d'un député, surprise par le journaliste. Le recours est donc rejeté.

VAUD

Nominations dans la police cantonale vaudoise

(c) Le Conseil d'Etat a procédé à plusieurs nominations au sein de la gendarmerie cantonale vaudoise. Est promu au grade de premier-lieutenant. le lieutenant René Chenaux, chef de la chancellerie et adjudant du commandant.

Sont promus par décisions du chef du département de justice et police des 5 et 17 décembre 1968 :

Service généraux de la police caitonale. — Au grade d'adjudant, le sergent-major Paul Rey, chef du bureau des dossiers.

Police de sûreté. — Au grade d'inspecteur principal, l'inspecteur-brigadier Pierre Gesseney, chef de la brigade administrative.

Au grade d'inspecteur-brigadier, les inspecteurs sous-brigadiers Alfred Mouquin, de la brigade du canton, Edmond Jan, de la brigade préventive adultes, Willy Duruz, de la brigade de ville, Jean-Claude Mermod, de la brigade des renseignements généraux.

Au grade d'inspecteur sous-brigadier. — Les inspecteurs Henri Baud, de l'identité judiciaire, Pierre Coullery, de la brigade du canton, Roger Diserens, de la brigade du canton.

Inspecetur. — Le gendarme André Reymond, de l'identité judiciaire.

Gendarmerie. — Au grade d'adjudant, les sergents-majors : Pierre Jaquier, chef de la brigade administrative à Lausanne, Georges Vallon, chef du bureau de la circulation à Lausanne, Marius Jaton, sous-chef du bureau de la circulatino, à Lausanne, André Bornoz, chef du détachement de la police de l'autoroute, à Bursins.

Au grade de sergent-major, le sergent Robert Favre, chef du bureau de l'héliographie, à Lausanne.

Ces nominations prennent effet au 1er janvier 1969.

Gros incendie à Vevey

(c) L'aile orientale des dépôts de la maison d'engrais et de fourrages von Gunten, à la rue du Torrent, à Vevey, a été anéantie dans la nuit de mercredi à jeudi par un violent incendie dont la cause n'est pas établie. Cette annexe abritait du fourrage, de la paille, des engrais, des semences et de la tourbe. Le sinistre semble s'être déclaré sur le quai de chargement, ou de la paille était entreposée. Il se déclencha vers 23 h 30, et à une heure du matin les pompiers de Vevey et des communes voisines parvenaient à le maîtriser. Un piquet de sécurité est resté sur place. Le montant des dommages n'est pas encore déterminé, mais il est très élevé.

Bulletin d'enneigement

(communiqué par les CFF)

19 décembre 1968

Stations	Temp. ° C	Hauteur de la neige Station cm	Champ cm	Champ de ski	Etat de la neige du champ de ski	Piste
Jura					pas de neige	
Chasseral					pas de neige	
Mont-Soleil	0	5	5		fraîche	défavorable
Moron	+ 5				pas de neige	
Prés-d'Orvin					pas de neige	
Saint-Cergue	+ 1	40	50		fraîche	défavorable
Sainte-Croix - Les Rasses	— 2	20	20		fraîche	défavorable
Tête-de-Ran Neuchâtel					pas de neige	
Vallée de Joux	— 1	20	30		fraîche	bonne
Alpes vaudoises						
Château-d'Œx	0	15	25		fraîche	praticable
Les Diablerets					pas d'annonce	
Les Pléiades - Orgevaux	— 4	10	15		dure	praticable
Leysin / Col des Mosses					pas d'annonce	
Rochers-de-Naye	— 6	30	40		fraîche	praticable
Villars	— 2	15	20		fraîche	praticable
Alpes fribourgeoises					pas de neige	
Oberland bernois						
Adelboden	— 3	5	15		poudreuse	défavorable
Grindelwald	— 3	5	30		dure	praticable
Gstaad	— 4	20	20		poudreuse	praticable
Kandersteg	— 3	8	10		poudreuse	défavorable
Lenk I. S.	— 8	8	15		poudreuse	praticable
Murren	— 3	5	10		fraîche	praticable
Saanenmœser/Schœnried	— 2	15	25		poudreuse	praticable
Wengen/Kleine-Scheidegg	— 3	15	30		dure	praticable
Valais						
Bruson					pas d'annonce	
Champéry	+ 1	20	30		poudreuse	praticable
Les Marécottes	— 1	5	30		fraîche	praticable
Leukerbad	— 4	5	5		poudreuse	défavorable
Montana/Crans	— 2	5	8		fraîche	défavorable
Morgins	— 3	25	35		fraîche	praticable
Saas-Fee	— 8	15	80		poudreuse	bonne
Super-Saint-Bernard	— 5	20	80		poudreuse	bonne
Verbier	— 7	5	35		poudreuse	praticable
Zermatt	— 8	10	90		poudreuse	bonne
Zinal/Saint-Luc	— 7	10	50		poudreuse	bonne
Les Grisons						
Arosa	— 7	8	25		dure	praticable
Davos	— 10				pas de neige	
Saint-Moritz	— 17	25	50		poudreuse	bonne

SUISSE ALÉMANIQUE

Zurich : une quinzaine de personnes intoxiquées par du vin fortifiant

ZURICH (UPI). — Quinze personnes de la région zuricoise ont été intoxiquées par un vin fortifiant vendu par une pharmacie de la ville de Zurich. Une d'entre elles a dû être hospitalisée dans un état inquiétant. L'empoisonnement serait dû à de l'atropine contenue dans le tonique que la pharmacie avait offert à sa bonne clientèle dans des bouteilles de 2 dl. En revanche, le contenu des bouteilles de 7 dl destinées à la vente s'est révélé inoffensif, parce que ne contenant pas cette substance. Une enquête a été ouverte.

En revanche, il est certain que la strychnine relevée en très petite dose dans le liquide n'a eu aucune incidence sur l'état des malades.

Le parquet de district a confisqué jeudi près de 3500 bouteilles de 2 dl et de 7 dl de ce tonique en vente dans diverses pharmacies, de même que les stocks existants de la maison de Bâle qui les a fournies.

LES PHARMACIENS ZURICOIS PRENNENT POSITION

Les présidents des associations des pharmaciens zuricois à savoir de l'Association des pharmaciens du canton de Zurich et de l'Union des pharmaciens de la ville de Zurich, ont pris position à propos de la récente affaire d'intoxication. Ils déclarent ce qui suit : « Le pharmacien cantonal a fait savoir que des cas d'intoxication ont malheureusement dû être signalés par suite de l'absorption de vin tonique distribué comme cadeau de fin d'année dans neuf pharmacies populaires de la ville de Zurich (gérées par une coopérative). Il a pu être clairement démontré que les pharmaciens des deux organisations ne sont pas concernés. »

VALAIS

AU GRAND SOULAGEMENT DES AUTOMOBILISTES

Le tronçon en coupe-gorge de Saint-Maurice est supprimé

(c) Sans coup de goupillon ni coup de ciseaux dans le traditionnel ruban, les Valaisans ont inauguré jeudi en toute simplicité un important tronçon de route cantonale. Important non point par sa longueur mais par la sécurité qu'il va assurer aux automobilistes.

Ce tronçon, en effet, supprime à jamais le fameux coupe-gorge situé à l'entrée est de Saint-Maurice, côté Martigny, à la hauteur de l'usine de ciment. A cet endroit, on s'en souvient la route Lausanne - Brigue ou Paris - Milan même faisait un crochet à double angle droit en passant sous la voie ferrée. Tout cela est du passé depuis jeudi.

Un pont long de 60 mètres et large d'une dizaine de mètres enjambe la voie ferrée à cet endroit. La route a été corrigée sur 2100 mètres.

Jeudi matin le Conseil d'Etat représenté par MM. Ernest von Roten, chef du département des travaux publics et Marcel Gross, chef du département de l'instruction publique, procéda à la mise en service de la chaussée à l'aide d'un simple lever de barrière.

On notait la présence sur place du préfet du district M. Alphonse Gross, du président de Saint-Maurice M. François Meytain, du chef de la brigade de circulation M. Maurice Pasquinoli et de divers ingénieurs, maîtres de l'œuvre et artisans de cette réalisation appelée à rendre plus accueillante l'entrée au pays des vacances.

Noël valaisan pour Joséphine Baker

(c) A l'exemple de Gilbert Bécaud, Joséphine Baker passera également ses fêtes de Noël en Valais. Elle est attendue cette semaine déjà dans le canton avec tous ses enfants adoptifs.

Joséphine Baker arrivera par train et gagnera la station d'Arolla à 2000 mètres d'altitude où elle passera Noël dans la neige.

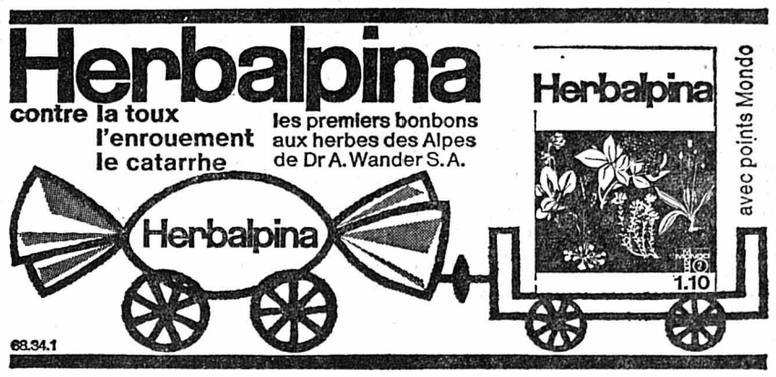

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Il avait restauré les finances de l'Etat

M. Antoine Pinay, le «petit homme au chapeau rond», consulté par De Gaulle

Antoine Pinay chez De Gaulle, la nouvelle a fait sensation, hier, à Paris. Pinay incarne, en effet, le Français moyen, le sage chef d'entreprise qui a géré les affaires de l'Etat comme on gère un ménage ou une affaire en ne dépensant pas plus qu'on ne

Notre téléphone de Paris

gagne. C'est pour les Français, l'homme qui a sauvé la monnaie, restauré les finances de l'Etat et permis à De Gaulle de faire du franc une monnaie respectée et appréciée dans le monde entier.

Qu'il ait été assez brutalement congédié par le général après avoir réussi ce redressement, lui confère aux yeux de certains la palme du martyr. Lors de la récente crise monétaire, nombreux sont les Français qui avaient regretté qu'il se soit retiré de la politique et nombreux également ont été les souhaits ouvertement exprimés jusque dans la majorité gaulliste d'un retour au pouvoir du « petit homme au chapeau rond ».

« C'est Pinay qu'il nous faudrait », écrivaient les journalistes économiques et disaient certains parlementaires. Le nom de Pinay s'étale d'ailleurs en grosses lettres sur les murs et les trottoirs autour de la Bourse et dans divers quartiers de Paris, écrits là par de nostalgiques anonymes de la bonne gestion financière de l'Etat.

RETIRÉ DE LA POLITIQUE

Ce n'est pas la première fois que le général De Gaulle reçoit son ancien ministre des finances de 1958 dont les modérés auraient voulu faire un candidat à la présidence de la République lors de la première élection présidentielle au suffrage universel. Le maire de Saint-Chamond avait refusé et s'était pratiquement retiré de la politique n'assistant même plus que rarement aux réunions du comité directeur du centre des indépendants dont il est le président d'honneur.

Sorte d'ambassadeur itinérant d'un consortium de grosses sociétés industrielles françaises, M. Pinay a beaucoup voyagé dans le monde depuis son départ du ministère des finances. Il lui arrivait d'être invité par le général De Gaulle à venir lui parler de ses impressions de voyages. Il revient des Etats-Unis.

L'AVENIR LE DIRA

Mais cette fois, c'est différent, Antoine Pinay a bel et bien été appelé en consultation par le président de la République au sujet de la situation économique et financière de la France.

Le premier ministre avait auparavant déjeuné avec lui et parlé des mêmes sujets. C'est cette conversation qui a, semble-t-il, provoqué l'invitation du général.

L'invitation à l'Elysée d'Antoine Pinay, le fait qu'il est officiellement « consulté » par le général De Gaulle signifie-t-il que le président de la République songe à lui offrir de nouveau des responsabilités ministérielles, voire gouvernementales ? Certains l'espèrent, peu le croient, l'avenir le dira.

Jean DANÈS

Mise en garde américaine à Hanoï: attention, n'attaquez pas Saigon

PARIS (AP). — La délégation américaine aux pourparlers de Paris a informé jeudi le Viet-nam du Nord que toute attaque contre Saigon pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur les négociations de paix.

Le porte-parole de la délégation a tenu cependant à souligner qu'aucune menace n'avait été formulée contre le Viet-nam du Nord contrairement à ce qu'avait laissé entendre la délégation nord-vietnamienne, après l'entrevue jeudi entre les « numéro deux » de chaque délégation, M. Cyrus Vance et le colonel Ha Van-lau.

La délégation nord-vietnamienne avait affirmé que M. Vance avait informé son interlocuteur nord-vietnamien qu'une attaque du Vietcong contre la capitale sud-vietnamienne non seulement pourrait avoir de graves conséquences sur les négociations de paix, mais également conduire à la reprise des bombardements sur le Viet-nam du Nord.

UNE MENACE

Selon le commandement américain à Saigon, trois à quatre divisions nord-vietnamiennes sont massées le long de la frontière cambodgienne en prévision d'une attaque contre la capitale.

« La question d'une éventuelle attaque contre la ville de Saigon a été soulevée au cours de l'entrevue d'aujourd'hui avec les Nord-Vietnamiens, a précisé le porte-parole américain.

» La position du gouvernement américain sur cette question a été une nouvelle fois exposée. Aucun élément nouveau n'y a été inclus. Cette position a été exposée à plusieurs reprises.

» En particulier, j'attire votre attention sur la déclaration du président lorsqu'il a annoncé l'arrêt total des bombardements le 31 octobre. »

LIBÉRATIONS

Par ailleurs, la radio clandestine du FNL a annoncé que le Vietcong a décidé de libérer trois prisonniers américains et a proposé de rencontrer le jour de Noël les commandants des unités américaines pour discuter des détails de cette libération.

Le FNL a également demandé au commandement américain de respecter la trêve de Noël annoncée par le Vietcong, qui doit commencer à 1 h, le 24 décembre et se terminer à 1 h, le 27 décembre.

Si la proposition d'une rencontre sur le champ de bataille pour discuter de la libération des prisonniers est acceptée, ce sera la première entre officiers américains et du vietcong.

Etudiants : les «enragés» français et italiens ne désarment pas

PARIS (ATS-AFP). — A la faculté de Nanterre où les forces de police ont été retirées du campus, pour la première fois depuis plusieurs jours, le doyen, M. Beaujeu, a parcouru les couloirs de la faculté des lettres. Aucune manifestation n'a eu lieu sur son passage.

Les mesures annoncées par le ministère de l'éducation nationale, touchant notamment la revision des dossiers de bourses et de sursis militaires, ont provoqué chez les étudiants les plus révolutionnaires une nette inquiétude. « D'ici un mois, on va se retrouver trois cents à l'armée », déclarait l'un d'eux ».

Un Suisse expulsé de France

PARIS (AFP). — Un ressortissant suisse, M. Claude Amey, 27 ans, qui avait été interpellé le 15 décembre au cours d'une réunion organisée par des mouvements estudiantins d'extrême gauche, dissous depuis le 13 juin, a fait jeudi l'objet d'une mesure d'expulsion, en vertu du principe de stricte neutralité que doivent respecter les étrangers en France.

D'autre part M. Edgar Faure, ministre français de l'éducation nationale, a décidé de rouvrir le lycée Chaptal de Paris à la veille des vacances de Noël, vendredi matin.

OUTRE-GOTHARD

En Italie, près de deux mois après la rentrée scolaire, l'agitation et la confusion persistent dans les milieux universitaires italiens. Le projet d'une « vaste réforme » annoncé par le nouveau gouvernement de centre-gauche ne semble pas avoir apaisé les esprits.

Bien au contraire- les grèves-surprises, les chahuts organisés, les occupations d'amphithéâtres et les manifestations de rues se succèdent à un rythme soutenu dans toutes les villes universitaires.

Les mouvements de protestation se généralisent dans le secondaire et même dans le primaire.

Les 82 marins du «Pueblo» seront peut-être libérés ce mois-ci

TOKIO (ATS-AFP). — Les 82 membres de l'équipage du « navire-espion » américain « Pueblo » pourraient être relâchés ce mois-ci, indiquent des informations parvenues à Tokio, de diverses sources à Séoul.

On répare à Panmunjom, siège de la commission d'armistice américano-nord-coréenne, des vêtements de rechange pour les marins ainsi que des cars pour leur transport.

D'autres préparatifs pour recevoir les marins ont lieu dans une base américaine au sud de Panmunjom, ont indiqué les autorités militaires américaines .

Le journal « Kyunghyang Shinmoon » de Séoul a écrit : « Une conférence secrète sur l'affaire du « Pueblo » s'est ouverte entre Américains et Nord-Coréens, et la réunion qui a lieu à Panmunjom a pour objet de mettre au point la procédure de libération des marins ».

Selon ce journal, un conseiller de l'ambassade des Etats-Unis a été invité à se rendre au ministère des affaires étrangères sud-coréen pour discuter de cette question.

UN PÈRE

Cependant M. Ayling, dont le fils est membre de l'équipage du « Pueblo » a quitté Berlin jeudi pour regagner les Etats-Unis avec l'ami et les deux avocats qui l'accompagnaient, après avoir tenté vainement pendant deux semaines d'obtenir des Nord-Coréens qu'ils le laissent rendre visite aux marins du bâtiment.

Après s'être rendu à Moscou où ses espoirs d'intervention soviétique ont été déçus, M. Aying a eu cinq entretiens avec des membres de l'ambassade de Corée du Nord à Berlin-Est, mais ces entretiens n'ont pas abouti.

Une bombe H d'une mégatonne explose dans le Nevada

PAHUTE-MESA (AP). — L'une des explosions atomiques les plus puissantes qui ait jamais eu lieu aux Etats-Unis a secoué jeudi le désert du Nevada, provoquant des ondes de choc qui ont été ressenties à plusieurs centaines de kilomètres à la ronde.

L'engin — une bombe à hydrogène — avait une puissance d'une mégatonne et il a explosé au fond d'un puits de 1400 mètres de profondeur, creusé dans le plateau de Pahute, à 168 km au nord de Las-Vegas.

Les journalistes qui suivaient l'expérience sur des écrans de télévision depuis un abri situé à 20 km de là, ont senti le sol se soulever sous leurs pieds et tout se mettre à osciller pendant plusieurs secondes.

L'image a disparu des écrans de contrôle au moment où la secousse atteignait son paroxysme.

Un nuage, probablement constitué par de la poussière, s'est élevé du plateau lorsque l'image a été rétablie.

Expérience nucléaire soviétique

WASHINGTON (ATS-REUTER). — La commission de l'énergie atomique américaine a annoncé avoir enregistré une secousse sismique provenant d'une explosion nucléaire dans la région soviétique de Semipalatinsk, qui est une zone d'expériences atomiques reconnue. Sa force, qualifiée de faible, correspond à 20,000 tonnes de TNT, et les enregistrements laissent supposer qu'il s'agit d'une explosion souterraine.

L'Eglise va-t-elle entrer en conflit avec le régime du maréchal Da Costa ?

RIO-DE-JANEIRO (AP). — Alors qu'après trois religieux français, deux prêtres américains viennent d'être arrêtés à Recife, pour activités subversives, on se demande si, dans le premier grand discours qu'il a prononcé depuis la promulgation de l'acte institutionnel, le président Costa e Silva n'a pas supprimé un terme du texte préparé, afin d'éviter un conflit ouvert avec l'Eglise catholique.

A la suite de l'arrestation des assomptionnistes français, à qui l'on reproche également des activités subversives, un certain nomrbe de personnalités religieuses brésiliennes ont accusé les militaires brésiliens de persécuter l'Eglise.

Mgr Helder Camara, évêque de Recife et chef de file de la tendance libérale au sein de l'Eglise brésilienne, a déclaré que ces arrestations, opérées à Belo-Horizonte, avaient provoqué une crise sans précédent dans les relations entre l'Eglise et le gouvernement.

UNE « TRAHISON »

La libéralisation, au sein d'une Eglise traditionnellement conservatrice, a suscité une vive hostilité de la part des militaires et des milieux conservateurs, qui s'estiment trahis par la nouvelle attitude de l'Eglise. Après la promulgation de l'acte institutionnel et la suspension du congrès, une lettre a été lue dimanche en chaire, défendant les religieux français et partant, critiquant le gouvernement.

Précisément, le président Costa e Silva a omis le mot « chaire » dans son discours. Dans le texte préparé à l'avance, la chaire venait en tête d'une liste de symboles.

D'aucuns pensent que cette omission est le fruit d'une décision de la dernière minute, de la part du président, afin de ne pas provoquer de conflit ouvert avec l'Eglise.

Brésil : suspension de l'aide américaine

WASHINGTON (ATS-REUTER). — Le département d'Etat américain a annoncé une suspension virtuelle de l'aide des Etats-Unis au Brésil : un porte-parole a déclaré que les programmes d'aide, qui atteignaient un total de 250 à 350 millions de dollars par an, étaient en réexamen.

Il a précisé que ces mesures avaient été prises à la suite du coup de force du président Costa e Silva, et en prévision des réactions possibles du congrès à celui-ci. D'autres circonstances ont provoqué ce réexamen, notamment la réduction du budget américain de l'alliance pour le progrès.

Des Allemands de l'Est condamnés pour sympathie envers la Tchécoslovaquie

BERLIN (ATS-AFP). — Des informations relatives à des procès et condamnations en Allemagne de l'Est de jeunes gens et d'adultes qui ont manifesté leur sympathie à la Tchécoslovaquie au mois d'août, continuent à parvenir à Berlin-Ouest sous une forme fragmentaire.

Les dernières en date proviennent du « comité des juristes libres » (réfugiés à Berlin-Ouest) qui signalent des condamnations intervenues récemment dans huit villes de la RDA. Les peines varient de un an à un an et demi de prison ferme.

Le comité signale le cas d'un jeune homme de 28 ans condamné à 8 ans de prison en relation avec l'affaire tchécoslovaque, mais qui était en outre accusé de désertion. Parmi les cas cités figure une femme qui a fait le récit de l'invasion de la Tchécoslovaquie, un homme de 48 ans qui aurait dit publiquement que la participation de la RDA à l'occupation de la Tchécoslovaquie était une « honte », plusieurs jeunes gens scandaient dans les rues « Libérez Dubcek », un homme de 28 ans qui a peint sur la chaussée : « Russes, hors de Tchécoslovaquie », etc.

Les seules condamnations rendues publiques jusqu'à présent en Allemagne de l'Est sont celles, d'une demi-douzaine d'étudiants de Berlin-Est, fils et filles de personnalités communistes connues, et qui, pour la pulpart, ont bénéficié d'un sursis, Le directeur de l'Institut de marxisme-léninisme, Lothar Berthold, a été démis de ses fonctions au début de décembre à la suite de la condamnation de sa fille Erika, en octobre.

Entretiens soviéto-israéliens dans les «couloirs» de l'ONU

JÉRUSALEM (AP). — Des conversations soviéto-israéliennes sur le Moyen-Orient — premier contact officiel entre des diplomates des deux pays depuis la guerre israélo-arabe de juin 1967 — ont eu lieu dans le cadre de l'ONU a annoncé le ministère des affaires étrangères.

Un porte-parole du ministère a précisé que cette rencontre qui a eu lieu « il y a quelques semaines » entre MM. Yoseh Tekoah, délégué israélien à l'ONU et Samyounov, vice-ministre des affaires étrangères soviétiques, a été organisée dans les couloirs de l'ONU et a porté sur les pro- du Moyen-Orient.

Selon le journal « Zyediot Aharonot », qui comme toute la presse israélienne annonce cette entrevue en manchette, elle a eu lieu à la suite d'une requête formulée par les Etats-Unis lors de leurs récents contacts avec les Soviétiques.

L'impression à Jérusalem, déclare le journal, est que Moscou cherche à améliorer son image en Israël et aux yeux de l'Occident, et, également, à préparer le terrain pour d'éventuelles discussions avec le président élu, Richard Nixon, une fois ce dernier installé à la Maison-Blanche.

Selon le « Maariv », les conversations ont été amicales et M. Samoyounov s'est efforcé « de persuader par la douceur Israël à évacuer les territoires arabes capturés en 1967 ».

La CEE adopte le plan Mansholt

BRUXELLES (AP). — La commission exécutive du Marché commun a approuvé à la « majorité des voix le plan de réforme agraire du vice-président Mansholt, qui prévoit qu'au cours des dix années à venir quelque cinq millions d'agriculteurs de la CEE quitteront la terre, ce qui permettra d'étendre les exploitations et de les rendre plus rentables.

Encore un avion de ligne détourné vers Cuba

MIAMI (Floride) (AP). — Un homme armé a détourné en vol un avion de ligne des « Eastern Airlines » qui se rendait de Philadelphie à Miami avec 193 personnes à son bord, et a intimé au pilote l'ordre de mettre le cap sur Cuba.

Après le démenti de Nixon: reflux sur l'or en Europe

FRANCFORT (ATS-DPA). — La déclaration de M. Nixon, président élu des Etats-Unis selon laquelle il n'envisage pas une augmentation du prix de l'or, a ramené le calme jeudi sur les marchés européens de l'or où l'on a enregistré une baisse générale des prix.

C'est ainsi qu'à Francfort, le lingot d'un kilo d'or en barre était coté à 5175 et les lingots de 12,5 kilos à 5160 marks le kilo, soit 25 marks plus bas que la veille. à Londres, le prix de l'once a été fixé à 41,675 dollars, en diminution de 22,5 cents. A Paris, le lingot a été coté 7040 fr. contre 7045 fr. la veille.

Les transactions ont porté sur une tonne et demie de lingots, contre deux tonnes et 20,000 Napoléon, contre 12,000, représentant une valeur totale de 14,170,000 fr. contre 16,539,000 f.f.

A ZURICH

A Zurich, l'or cotait à 41,3/8-5/8 dollars l'once, contre 41,3/4-42 au fixing de l'après-midi mercredi.

Le kilo d'or fin cotait 5,710-5,750 francs suisses, contre 5,760-5,805.

En ce qui concerne le bilan hebdomadaire de la Banque de France, les disponibilités à vue à l'étranger s'établissaient au 12 décembre à 15,691,000 f.f. contre 15,388,000 f.f. la semaine précédente, ce qui représente une augmentation de 303 millions de f.f.

La semaine précédente, les disponibilités avaient enregistré une augmentation de 381 millions de francs.

Hollande : hausse du taux de l'escompte

AMSTERDAM (AP). — La Banque centrale des Pays-Bas a décidé jeudi de relever de 0,5 % son taux d'escompte, qui passe désormais à 5 %.

Un communiqué précise que cette mesure doit être considérée dans le contexte des augmentations de taux d'intérêts à l'étranger du développement non satisfaisant de la balance des paiements et du danger de nouvelles tensions dans l'ensemble. »

L'un des résultats de cette décision sera probablement de réduire la demande des crédits de consommation. L'économie néerlandaise n'a toutefois montré jusqu'ici aucun signe particulier de « surchauffe », bien que l'accroissement de la consommatin intérieure et des exportations laissent présager une telle éventualité.

Italie : nouvelle vague de grèves

ROME (ATS-AFP). — Cent vingt mille ouvriers du textile ont fait grève hier pendant deux heures, pour protester contre les différences de salaires de région à région. La grève intéresse essentiellement les centres de Florence, Prato, Biela et Pavie. Les syndicats demandent aussi une augmentation et l'instauration d'une politique de l'emploi.

D'autres mouvements ont également été enregistrés : grève générale dans les villes de Jesi et Ascoli, débrayage des métallurgistes à Pesaro et dans le secteur tertiaire à Macerata.

En outre, jusqu'à demain, les automobilistes ne trouveront pas d'essence en Italie. Les pompistes, qui ont déjà obtenu une réduction des horaires, le repos hebdomadaire et dix jours de vacances par an, demandent une augmentation de leurs bénéfices (trois lires par litre d'essence) et une répartition plus équitable des taxes et ont lancé un mot d'ordre de grève nationale.

Un nouveau satellite de télécommunications

CAP-KENNEDY (ATS-AFP). — La NASA a lancé et mis sur orbite une puissante fusée « Thor-delta » porteuse d'un satellite de télécommunications hautement perfectionné.

Cet « Intelsat-3 » acheminera les communications transatlantiques.

Avec ses 1200 circuits de communications, l'« Intelsat » — qui fonctionnera pour le compte du consortium de satellites de télécommunications comprenant 63 nations — aura une capacité cinq fois plus grande que les satellites de transmissions précédents du même organisme.

« Intelsat-3 » pèse 145 kg. Il devra « couvrir » à la fois les deux Amériques, l'Europe et l'Afrique.

New-York : banque zuricoise condamnée

NEW-YORK (AP). — L'« Arzi bank AG » de Zurich, qui plaidait coupable, a été condamnée jeudi par la Cour fédérale à 2500 dollars d'amende pour avoir violé les règles sur les couvertures exigibles lors de ventes de valeurs sur les bourses américaines.

Mort de l'Israélien au cœur greffé

TEL-AVIV (AP). — M. Yitzhak Sulam, 41 ans, sur qui avait été pratiquée une greffe cardiaque, pour la première fois en Israël, est décédé d'une défaillance rénale et d'une pneumonie.

Un ministre tchèque préfère se retirer

PRAGUE (ATS-AFP). — Les divergences existant au sein du mouvement étudiant, et au sein du gouvernement en Tchécoslovaquie, rendent impossible l'exercice réel des fonctions de ministre de l'éducation nationale, a déclaré en substance M. Vladimir Kadlec, qui occupe ce poste.

Répondant à des questions posées notamment par des jeunes, le ministre a expliqué ainsi sa décision de ne pas accepter le même portefeuille dans le futur gouvernement fédéral.

Certes, a-t-il dit, il apprécie « le caractère constructif, légal et positif » du mouvement étudiant tchécoslovaque, qui s'en tient pour sa part à des formes disciplinées. Il apprécie également les bonnes relations entre les étudiants tchécoslovaques et les jeunes ouvriers, les contacts amorcés par les étudiants avec la classe ouvrière.

Mais, a-t-il ajouté, pour pouvoir soutenir les étudiants dans leur activité constructive et socialiste, il faut d'abord pouvoir mieux les informer. Or, constatant qu'actuellement il ne dispose pas des informations politiques nécessaires pour être en mesure de répondre aux questions que lui posent les étudiants, le ministre estime qu'il ne peut plus exercer d'influence sur eux.

Un journaliste américain expulsé de Tchécoslovaquie

PRAGUE (AFP). — M. Ivan Tellier, correspondant de « Newsweek », est expulsé de Tchécoslovaquie. Il doit quitter le territoire tchécoslovaque incessamment. Aucune raison, n'a été fournie. Cette expulsion intervient peu de temps après celle de M. Tad Szulc, correspondant du « New-York Times ».

SUITE **ITALIE**

Dans le sud de l'Italie, le mauvais temps a touché plus particulièrement la région de Naples. A Campobasso, un enfant de dix-huit mois et sa grand-mère âgée de 73 ans sont morts dans l'effondrement d'une maison provoqué par un glissement de terrain deux autres personnes ont été grièvement blessées.

Près de Caserte, des dizaines d'hectares de champs ont été inondés.

Des informations ultérieures nous apprennent que le fleuve Ombrone a rompu ses digues près de Grosseto, inondant près de deux mille hectares.

Près de Rome même, le torrent Lirl a débordé en plusieurs endroits. Plusieurs centaines de carabiniers se sont rendus sur les lieux pour aider les populations en difficulté.

SUITE LES IDÉES ET LES FAITS

La gauche et la droite

C'est à voir, note M. Regamey. Dans une société bien organisée où chaque chose est à la place, la justice et la charité, vieux concepts chrétiens, sont à même d'exercer les fonctions qui leur sont propres.

Abandonnons le domaine des idées pour le terrain des faits. Quel fossé profond entre le régime de M. Salazar ou celui du maréchal Pétain et les systèmes de Mussolini et de Hitler, tous étiquetés d'extrême-droite ! Dans sa digression sur les fascismes qu'il condamne sévèrement, M. Regamey remarque judicieusement que ceux-ci, surtout sous leur forme nationale-socialiste, professaient une idéologie « populaire » (« völkisch »), un culte de la masse qui ne sont pas précisément des notions de droite.

Où classer aussi le général De Gaulle ? Par son sens de l'Etat indépendant des factions, par son souci de la « grandeur nationale », il est incontestablement de droite. Mais son républicanisme convaincu, ses thèses sociales, étatiques et jacobines le feraient classer à gauche. Aux Etats-Unis, on assiste à ce paradoxe d'un Etat anticommuniste qui n'est pas non plus de droite. Pendant des années, jusqu'aux événements récents, toutes les gauches applaudissaient à l'idéal démocratique et wilsonien des Américains. Quant à la distinction entre républicains et démocrates, elle s'estompe de plus en plus. Au sein de chacun de ces partis existent les tendances les plus diverses.

Que dire des pays du tiers monde ? Dictatoriaux, ils seraient de droite. Socialistes, ils se déclament de la gauche. Le cas le plus curieux est celui de l'URSS et de ses satellites. On qualifie maintenant de « conservateurs » les tenants du stalinisme, tandis que ceux qui le récusent sont appelés « progressistes » et « libéraux ».

La classification devient aussi de plus en plus malaisée en Suisse même. La vieille droite traditionnelle n'existe pour ainsi dire plus. Sont réputés désormais de droite les libéraux et les radicaux modérés qui ont participé au grand courant révolutionnaire de la première moitié du XIXe siècle. Les radicaux à Zurich représentent la droite. Dans les cantons catholiques, ils continuent à être autant de formations de gauche. Les conservateurs sont de moins en moins réactionnaires depuis que leur aile chrétienne-sociale, cessant de s'inspirer des grandes encycliques pontificales (le phénomène est encore plus frappant en France) renchérit sur les solutions étatiques, voire socialistes. Chez ces derniers, le syndicalisme conserve les positions acquises, alors que certains politiciens flirtent avec l'extrême-gauche. On serait bien en peine de dire si l'Alliance des indépendants, dont l'objectif est le capitalisme à but social, est de droite ou de gauche.

René BRAICHET

(A suivre.)

SUITE **Saturne 5**

Ce « générateur acoustique », mis au point à Beverly-Hills, en Californie, est bien la machine la plus bruyante du monde : il simule exactement le grondement du lanceur « Saturne 5 », d'une poussée de près de trois millions et demi de kilos, tel qu'on l'entendra à Cap-Kennedy au moment où les astronautes Borman, Lovell et Anders quitteront la terre à destination des environs de son satellite naturel.

CASEMATE

C'est dans un tunnel spécialement construit pour lui, à Los-Angeles, que le « Norairacoustic Generator » a fonctionné pendant les essais des dernières années.

Il s'agit d'une vaste chambre en forme de corne, d'un volume inférieur de 257 mètres cubes. Ses parois ont trente centimètres d'épaisseur. L'accès principal du tunnel mesure six mètres de haut sur 7 m 50 de large. La cabine « Apollo » a donc pu aisément y être installée pour être soumise à l'épreuve du bruit.

INTIMITÉ

Quant aux techniciens qui préparent le lancement de la cabine « Apollo 8 », ils ont entrepris jeudi la tâche délicate de la mise en service des trois piles à combustible, qui fourniront de l'électricité aux astronautes au cours de leur voyage circumlunaire.

Il s'agissait de remplir les réservoirs d'hydrogène et d'oxygène liquides. En vol, ces deux gaz se mélangeront pour donner de l'électricité et de l'eau, que boiront les astronautes.

Lovell et Anders ont passé ...redi soir quelques heures en compagnie de leur femme, arrivées par avion spécial de Houston (Texas).

UN FAIT PAR JOUR

Un jour se lève

Il apparaît de plus en plus clairement, que, dans la nouvelle administration Nixon, les conseillers du président, auront bien plus d'importance que les ministres.

J'avais, voici quelques jours, présenté les thèses de M. Kissinger, qui s'occupera, auprès du président, de toutes les affaires intéressant la sécurité nationale. Les positions de M. Kiesinger concernant l'Europe, sa stratégie et sa défense ne ressemblaient en rien à celles dont, depuis des années, on nous rebattait les oreilles. Ce que vient de dire M. Kissinger à propos du Vietnam prouve, qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, que Washington se prépare à y opérer un certain « désengagement ». Répétons-le : c'est cela les accords de Genève.

Et voici que M. Sargent Shriver est nommé représentant des Etats-Unis à l'ONU. Kissinger - Shriver : les deux nominations sont complémentaires. Kissinger désire que l'Europe soit l'alliée, c'est-à-dire la collaboratrice des Etats-Unis, et pas simplement son soldat. Kissinger a dit, et écrit que les forces de frappe nationales — dont celle de la France et de l'Angleterre — méritaient mieux que des sarcasmes et qu'elles devaient, au contraire, être encouragées. Or, en nommant Shriver à l'ONU, Nixon confirme les thèses de Kissinger.

L'actuel ambassadeur des Etats-Unis à Paris, est, en effet, l'homme, qui, lors de son récent séjour outre-Atlantique a fait une manière de scandale chez les « bien pensants » en déclarant que certains milieux politiques américains devraient bien perdre l'habitude de tirer à boulets rouges sur la politique extérieure du général De Gaulle, car cet homme a-t-il dit « a rendu autant de services à son pays que Churchill à l'Angleterre ».

Or, de quoi donc s'occupera Sargent Shriver à l'ONU ? Des problèmes sur lesquels depuis des années butte l'honorable M. Dean Rusk. Du Viet-nam bien sûr, du Moyen-Orient évidemment, et aussi de la non-prolifération des armes nucléaires, tarte à la crème de certains milieux politiques américano-soviétiques.

Or, si nous sommes bien renseignés, Nixon a clairement fait savoir, que ce traité n'avait pas fini d'attendre que l'on veuille bien s'occuper de lui.

Kissinger, Shriver, Nixon : l'enchaînement est logique. Non-prolifération des armes nucléaires : que signifie ce bloc enfariné ? Tout simplement, qu'une certaine politique américaine qui est en train d'agoniser, désirait, en pleine collaboration, croyait-elle, avec l'URSS appesantir son pouvoir dans la partie du monde qu'Yalta et ses conséquences lui avaient réservée. Le traité de non-prolifération des armes nucléaires aboutissait à ceci : « Charbonnier n'est plus maître chez lui. » A l'Est certes, mais aussi, à l'Ouest, les nations libres devraient laisser à d'autres le soin de pourvoir à leur sécurité, car ils devaient accepter de laisser à chaque paragraphe du traité un peu du lin blanc de leur indépendance. De leur indépendance, je pourrais même dire de leur intimité, puisque le traité les obligeait à se laisser violer, en acceptant chez elles des commissions de contrôle, dont personne encore ne nous a clairement expliqué où s'arrêteraient les limites de leurs pouvoirs.

Johnson qui aura décidément tout raté, aurait bien voulu — la paix au Viet-nam le fuyant et la main de Kossyguine se faisant attendre — terminer son mandat par cette signature. Nixon nous dit-on, a refusé de se prêter à cette manœuvre. Nixon a refusé de demander à ses troupes de voler au secours d'un président dont le mandat expire.

Pourquoi ! Parce que 100 bombes atomiques alliées plus 100 autres bombes également alliées, cela fait 200 gombes, et que l'URSS sera obligée d'en tenir compte et vraiment compte en cas de malheur. Nixon ne sera pas un épervier. Il ne veut pas pour autant être tondu.

Ensuite ? Il est certain que Nixon veut donner une nouvelle jeunesse à l'Alliance atlantique, ce qui, d'ailleurs, permettrait à l'OTAN d'être un peu différente de ce qu'elle ewst actuellement. Enfin ? Nixon paraît comprendre que l'Europe, ce vieux continent, n'est ce qu'il est, qu'autant qu'il est composé de très vieilles patries, qui ne peuvent être autre chose que ce qu'elles sont.

On disait jadis que l'ennui, avec Nixon, était que la politique étrangère demeurait pour lui une énigme. Je crois bien qu'on avait tort.

L. GRANGER